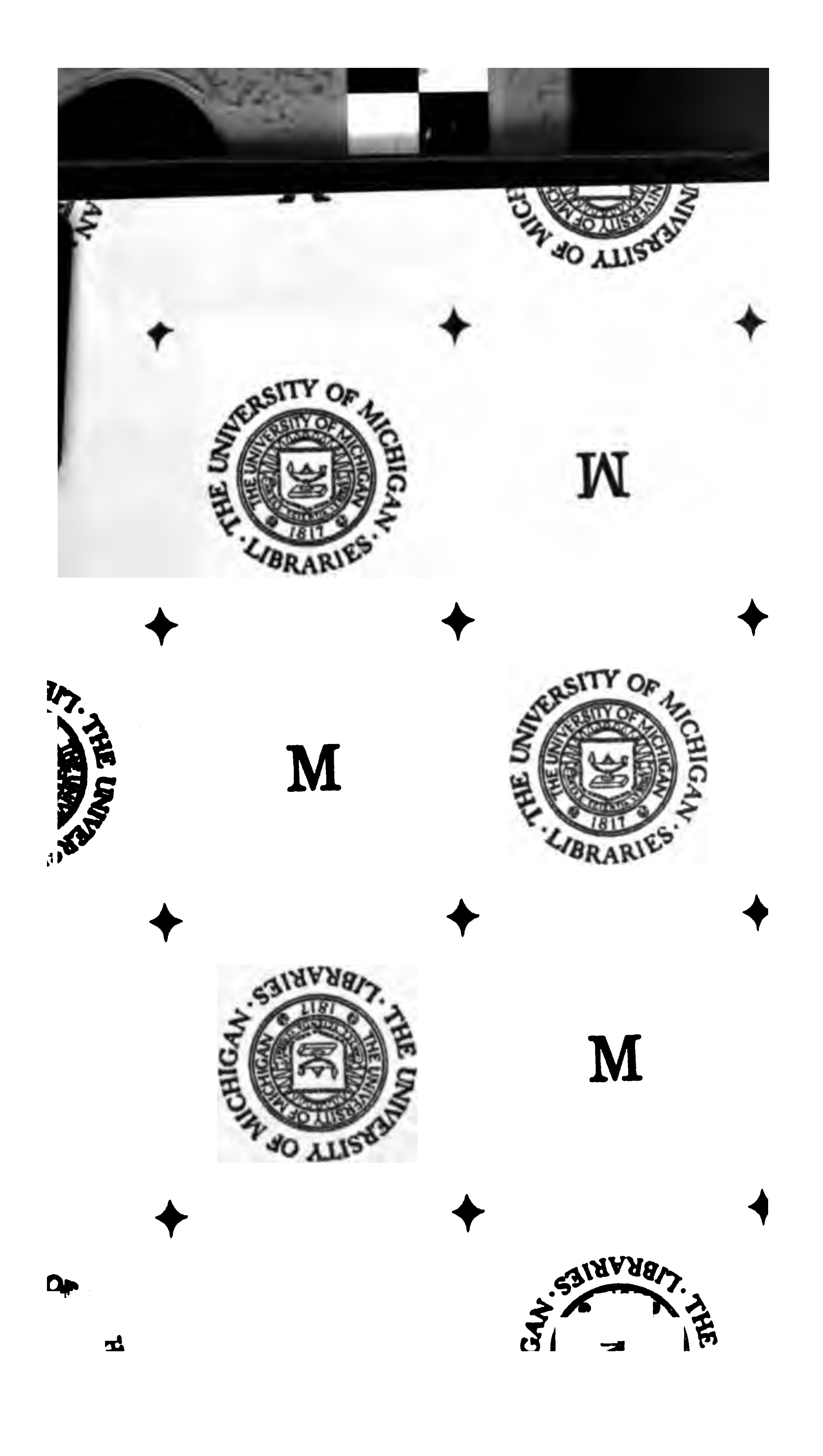
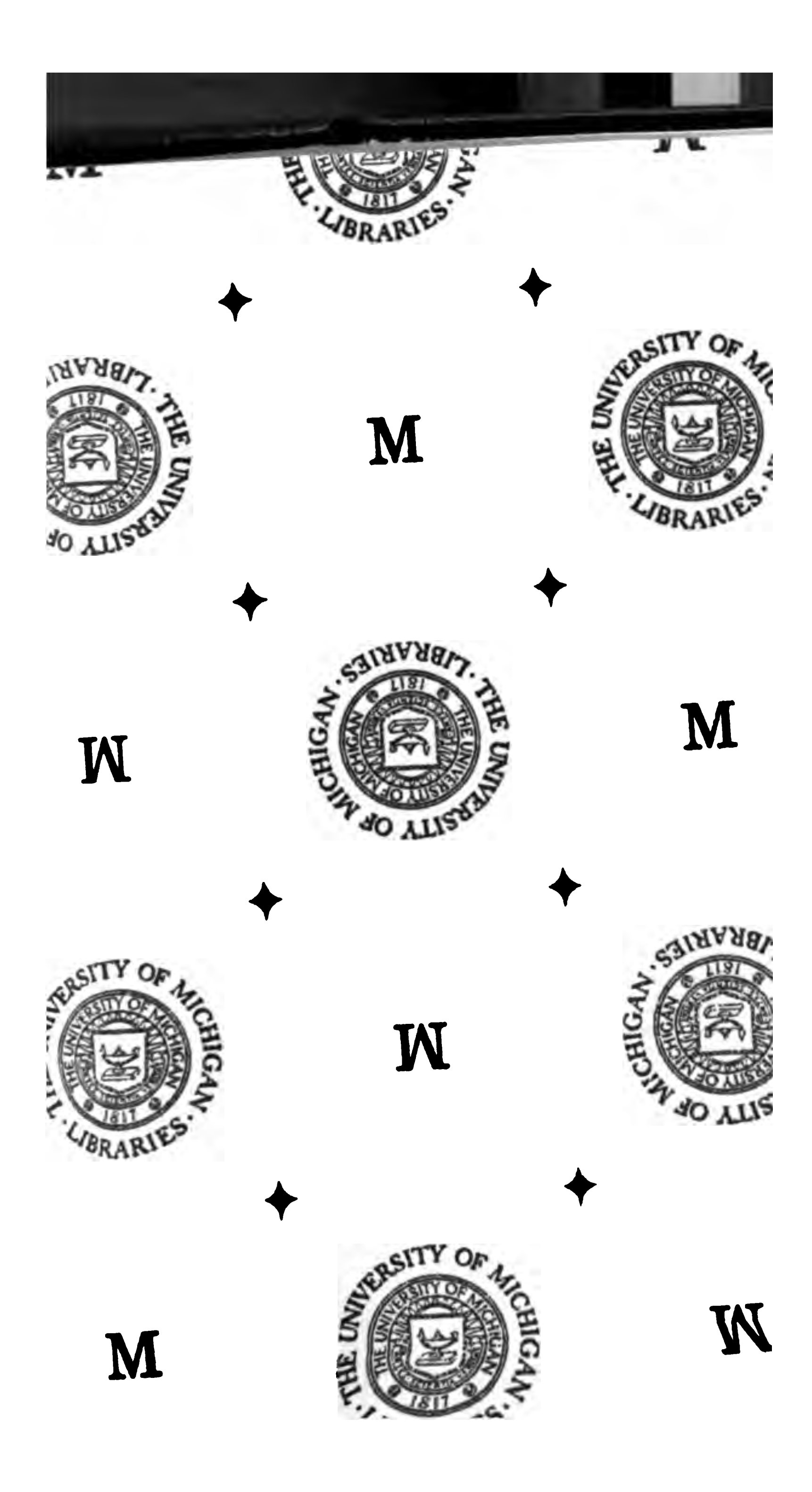
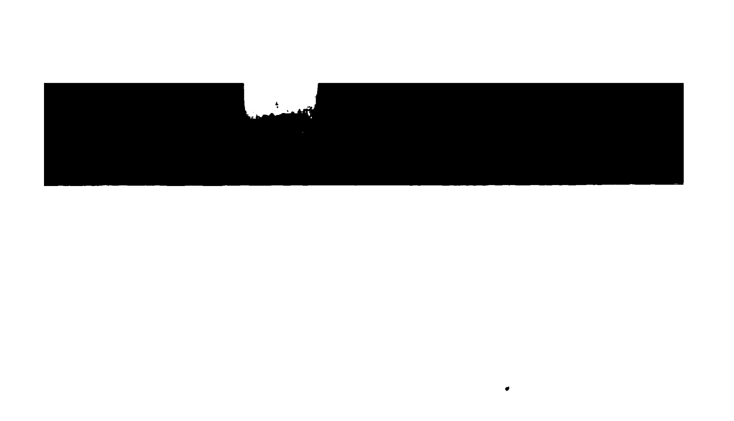

B 1,280,680


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817
M



[redacted]



[redacted]

MAURICE GRATEROLLE

ROBESPIERRE

(1758-1794)

Avec un Portrait de l'époque

Jeunesse de Robespierre. — Robespierre député. — Robespierre dictateur. — La Terreur. — Robespierre intime. — Les Chemises rouges. — Fête de l'Être suprême. — Loi du 22 prairial. — Affaire Catherine Théot. — 8, 9, 10 Thermidor. — Mort de Robespierre.



PARIS
A. BELLIER & Cie, ÉDITEURS
18 - rue de Valois - 18

LES LIBRAIRES ASSOCIÉS
13 - rue de Buci - 13

—

1894

—

[redacted]



[redacted]



PRÉFACE

Le centième anniversaire de la Terreur a remis sur le terrain de l'actualité les hommes et les dates de la Révolution. Parmi les premiers, aucun assurément ne joua un rôle plus considérable que Robespierre qui fut, en réalité, le maître souverain de la France, sur laquelle il régna environ quinze mois, incarnant, comme le dit Nodier, la Révolution française avec son horrible bonne foi qui ne cache jamais le but à atteindre, quelque épouvantable qu'il paraisse, avec sa naïve et froide impassibilité pendant l'exécution des plus effroyables mesures, et sa conscience enfin, pure à certains points de vue, inflexible et cruelle tout à la fois.

« Robespierre — écrivait un jour Béranger à Lamartine — est certainement le plus remarquable personnage de la Révolution. »

Barère l'appelait le *géant de la Révolution.* « Mon génie étonné, disait-il, tremble devant le sien. »

« Robespierre, a écrit Laurentie, est un de ces noms qui, dans l'histoire, étonnent les siècles »; et sa vie, ajoute un grand écrivain, intéressera la postérité la plus reculée.

« L'histoire de Robespierre, dit Michelet dans sa remarquable *Histoire de la Révolution*, est prodigieuse bien plus que celle de Bonaparte. On aperçoit bien moins les fils et les rouages, les forces préparées. Ce qu'on voit, c'est un homme, un petit avocat, avant tout un homme de lettres (et il le fut jusqu'à la mort). C'est un homme honnête et austère, mais de piètre figure, d'un talent incolore, qui se trouve, un matin, soulevé, emporté par je ne sais quelle trombe. Rien de tel dans les *Mille et une Nuits*. En un moment, il va plus haut que le trône. Il est mis sur l'autel. Étonnante légende ! »

« De tous les hommes que la Révolution a produits, dit encore l'écrivain anglais Alison, Robespierre fut de beaucoup le plus remarquable, et aucun homme n'a été plus mal représenté, plus défiguré dans les portraits qu'ont faits de lui les annalistes contemporains de toute espèce. »

Robespierre, dont le procès a été jugé mais non plaidé, suivant le mot de Cambacérès à Bonaparte, a été en effet diversement apprécié par les historiens. Les uns en ont fait soit un Caton ou un Aristide, soit un Cromwell ou un

Catilina; quelques autres n'ont pas craint, dans leur culte enthousiaste, de décerner à celui qu'ils appellent le grand martyr de Thermidor, le titre saint de *bienfaiteur de la patrie ;* mais les plus nombreux, disons-le, n'ont voulu voir en cet homme qu'un tyran sanguinaire, un monstre dénaturé, un digne émule enfin de Claude ou de Néron. Il y a, à notre modeste avis, dans ces appréciations diverses, une exagération que rendait inévitable le parti pris des historiens qui écrivaient pour la plupart sous l'inspiration de l'enthousiasme ou de la haine, et sous l'émotion violente encore des événements tragiques dont ils furent les témoins, et qu'ils avaient à raconter.

Pour nous, au contraire, qui écrivons ces lignes cent ans après la Révolution, avec le calme, l'indépendance et le sang-froid qu'assure à l'historien l'impartialité la plus absolue, unie au désir ardent d'arriver à la lumière, nous n'accepterons point aveuglément des jugements qui, prononcés presque sans discussion, à une époque de réaction violente, ont fini par s'implanter en maîtres dans l'esprit de la foule; mais, armé de notre ferme résolution de faire avant tout ce que Montaigne appelait « *un livre de bonne foy* », nous essaierons dans un long et minutieux travail de démêler le vrai du faux, de détacher tout ce qui peut rendre plus précise notre opinion, et après avoir fouillé les archives, compulsé de nombreux documents sinon inédits, du moins peu connus pour la plupart, rassemblé, interrogé, comparé tous les témoignages, peut-être parvien-

drons-nous enfin à trouver cette chose si rare et si précieuse, *la vérité*, au bout de l'étude que nous avons entreprise sur l'homme qui tient une si large place dans les annales de cette effroyable et intéressante époque.

Nous nous croyons cependant tenu à une déclaration préalable qui a pour but de dissiper toute équivoque : c'est qu'il n'entre nullement dans notre pensée d'entreprendre la défense de Robespierre au sujet des crimes qu'il a commis, et à plus forte raison de nous faire son panégyriste. Nous ne sommes point, en effet, de l'avis de certains historiens admirateurs passionnés des montagnards de 1793, qui passent complaisamment l'éponge sur les forfaits de leurs héros, sous le fallacieux prétexte que la Révolution est un accès de fièvre chaude qui enlève à l'homme la conscience de ses actes et par suite toute responsabilité; aussi ne saurions-nous oublier, ce que l'histoire du reste reprochera éternellement à Robespierre : la mort de l'infortuné Louis XVI que son influence prépondérante au sein de la Convention détermina ses collègues à voter; le régime sanglant de la Terreur qu'il se plut à faire peser si longtemps et si cruellement sur notre malheureux pays; l'établissement du tribunal révolutionnaire, et surtout cette loi infâme et néfaste du 22 prairial dont il fut le promoteur et qui fit couler tant de larmes et de sang. Mais il serait injuste toutefois de refuser à cet homme que son insatiable ambition, son orgueil incommensurable, la haine de ses rivaux, sa notion

étroite et fausse du patriotisme, son fanatisme révolutionnaire, et tout un concours de circonstances bizarres, fatales, ont pu rendre impitoyable et sanguinaire, il serait injuste, proclamons-le avec notre franchise et notre indépendance habituelles, de lui refuser certaines qualités presque inconnues chez les hommes d'État de toutes les nations et de tous les temps : une incontestable austérité de mœurs, de la sincérité dans ses convictions, de la probité et un véritable désintéressement pécuniaire. Nul n'ignore en effet que cet homme, ce dictateur qui avait centralisé en lui tous les pouvoirs, qui pouvait disposer de tout, presque sans contrôle, qui avait été le dispensateur de la fortune publique et aurait pu puiser à pleines mains dans les finances de l'État, nul n'ignore qu'il n'eut jamais d'autre palais que la modeste demeure du menuisier Duplay, et ne laissa pour tout bien à sa mort qu'un assignat de 50 francs, pauvreté qui ne fut peut-être jamais égalée par un homme ayant joué un pareil rôle sur la scène du monde. Combien sont rares les personnages politiques — des scandales récents l'ont surabondamment prouvé — auxquels l'histoire pourra rendre plus tard le même témoignage de désintéressement !

« Robespierre, a écrit de Las Cases, était incorruptible et incapable de voter ou de causer la mort de qui que ce fût, sinon par inimitié personnelle, du moins par désir de s'enrichir. C'était un fanatique; il croyait agir selon la justice et ne laissa pas un sou à sa mort. Il avait de la suite

et de la conception, mais point d'audace ni de grandeur; et après avoir renversé les factions effrénées qu'il eut à combattre, son intention était peut-être de revenir à l'ordre et à la modération... Mais il voulut avant, se débarrasser de tous ses rivaux. On lui imputa tous les crimes commis par Hébert, Collot d'Herbois et autres. C'étaient des hommes aussi affreux et aussi sanguinaires que lui, qui le firent périr, sans être aussi incorruptibles. Ils ont tout jeté sur lui et étaient précisément ceux-là mêmes qui avaient poussé la Terreur aux dernières limites. »

Nous allons voir, en suivant pas à pas Robespierre dans son existence et en nous étendant principalement sur les derniers actes de sa carrière politique, si cette appréciation de l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* doit être regardée comme l'expression sincère, la note juste et réelle de la vérité. Mais avant de rassembler nos matériaux et de livrer notre travail à la bienveillance du public, qu'il nous soit permis d'exprimer notre vive gratitude à M. le Conservateur de la Bibliothèque Nationale de Paris, à MM. les Conservateurs des Bibliothèques municipales de Bordeaux, Marseille, Rouen, Caen, Rennes, Alençon, etc., qui grâce à leur obligeance et en levant certaines consignes ont grandement facilité nos nombreuses et laborieuses recherches. Nous n'oublierons pas non plus d'adresser nos sincères remercîments à tous ceux qui à un titre quelconque nous ont aidé de leurs lumières ou de leurs conseils, et particulièrement à un érudit doublé d'un fin

lettré, M. A. Baroux (d'Arras), qui a bien voulu fouiller à notre intention les archives de sa ville natale si riches en documents sur Robespierre et nous adresser une ample moisson de renseignements du plus vif et du plus précieux intérêt.

Et maintenant à l'œuvre ! La tâche, nous ne nous le dissimulons pas, est ardue et difficile; mais nous saurons nous souvenir jusqu'au bout du vieil adage latin: *Labor improbus omnia vincit.*



[redacted]

JEUNESSE DE ROBESPIERRE

I

Le voyageur qui de nos jours visite la vieille cité d'Arras peut encore voir au n° 5 de la rue des Rapporteurs, à proximité de l'ancien palais du gouvernement d'Arras transformé en collège et à quelques pas de la place de la Comédie, une maison bourgeoise à un étage, de modeste et sévère apparence. C'est là que naquit, le 6 mai 1758, celui qui devait être appelé un jour le *Monarque de la Terreur*, Maximilien-Marie-Isidore Derobespierre.

La plupart de ses biographes ont commis l'erreur de le faire baptiser à l'église Saint-Aubert au lieu de l'église Sainte-Madeleine. Ce qui a certainement causé cette confusion c'est : 1° que la rue des Rapporteurs où est située la maison natale de Robespierre dépendait en partie de la paroisse de la Madeleine et en partie de la paroisse Saint-Aubert ; et 2° que François Derobespierre, père de Maximilien, changea

quatre fois de résidence en quelques années et habita successivement les paroisses Saint-Géry, Sainte-Madeleine, Saint-Étienne et Saint-Aubert.

Voici du reste l'acte de baptême de Robespierre, tel que nous l'avons relevé nous-même sur le registre de Sainte-Madeleine ; il prouvera la véracité de notre assertion :

Extrait du Registre aux baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale Sainte-Marie-Magdeleine en la ville d'Arras pour l'année mil sept cent cinquante-huit, f° 9, r°.

Baptême Derobespierre, n° 48. — Le six de may mil sept cent cinquante-huit a été baptisé par moy soussigné, Maximilien-Marie-Isidore, né le même jour, sur les deux heures du matin, en légitime mariage de Me Maximilien-Barthélemy-François de Robespierre, avocat au Conseil d'Artois, et de demoiselle Jacqueline Carraut (1). Le parrain a été Me Maximilien de Robespierre, perre-grand du côté paternel, avvocat audit Conseil d'Artois, et la marreine Dlle Marie-Marguerite Cornu, femme de Jacque-François Carraut, mère-grand du côté maternel.

Lesquels ont signé :

DEROBESPIERRE ; — DEROBESPIERRE ; — MARIE-MARGUERITE CORNU ; — G. H. F. LENGLART, curé.

L'église de la Madeleine où fut baptisé Robespierre n'existe plus; la Révolution ne l'a pas épargnée. Construite en 1248 dans le cimetière de l'abbaye Saint-Vaast, elle servit de chapelle aux comtes d'Artois jusqu'en 1530. C'est à la Madeleine que les magistrats de la ville venaient prêter serment à chaque renouvellement de la loi. Ce fut le 9 brumaire an V que le Conseil municipal fit

(1) Elle était fille d'un marchand brasseur d'Arras dont la maison est aujourd'hui l'auberge du *Berceau d'Or*.

d'abord détruire le clocher comme insolide, puis l'église elle-même dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui.

Quelques auteurs affirment que Robespierre était le propre neveu de Damiens qui, le 4 janvier 1757, tenta d'assassiner Louis XV. Damiens, suivant eux, avait deux frères : Robert et Pierre, qui, contraints, par un arrêt de la Cour, de changer de nom, unirent leurs deux prénoms de baptême, lesquels, par une liaison facile, n'en formèrent plus qu'un seul, celui de *Roberspierre* ou *Robespierre*. Robert mourut peu après, et ce serait Pierre qui aurait donné le jour à Maximilien.

Hâtons-nous de dire que cette fable, habilement et méchamment répandue, ne mérite aucune créance. Indépendamment des nombreux actes notariés que nous avons relevés sur les archives d'Arras, la signature apposée par le grand-père de Maximilien au bas de l'acte de baptême de ce dernier suffirait seule à prouver que ses grands-parents s'appelaient bien *Derobespierre* et nullement *Damiens*. Robespierre n'eut donc point à rougir de sa naissance ; il comptait au contraire parmi ses parents des hommes éminents et intègres dont s'honorait la magistrature. Le bisaïeul de son père était Irlandais et s'appelait, dit-on, Robert's Peter. Dévoué à la cause des Stuarts, il avait accompagné en France le dernier héritier de cette maison; mais ce devoir que lui imposait sa foi politique et religieuse une fois accompli, il reprit

sa liberté et vint se fixer à Arras où plusieur de ses fils et petits-fils qui avaient peu à pe transformé leur nom patronymique de *Robert* *Peter* en celui de *Derobespierre* embrassèrent l carrière du notariat ou du barreau. Le père d Maximilien, comme nous l'avons vu, était avoca au Conseil supérieur d'Artois. Il avait des talent et de la probité; mais une malheureuse spécula tion, à laquelle il eut l'imprudence de se mêler entraîna sa ruine et l'obligea, pour échapper ses créanciers, à quitter brusquement le pays. I se rendit d'abord à Bruxelles, puis à Cologne o il essaya d'ouvrir une école de français. Mais dégoûté de sa nouvelle profession, il préfér s'embarquer pour l'Amérique, dans l'espoir qu'e s'adonnant au commerce il referait plus rapi dement sa fortune. Il avait laissé malheureuse ment à Arras, dans une gêne voisine de la misère sa femme et ses quatre enfants : deux garçon Maximilien et Augustin, qui devait égalemen siéger plus tard à la Convention comme déput de Paris et monter avec son frère sur l'échafau le 10 thermidor, et deux filles dont l'une, Hen riette, mourut à quinze ans, et l'autre, Charlott s'éteignit seulement en 1834, pensionnée succe sivement, chose vraiment curieuse, par Bon parte, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe (1

(1) D'après les renseignements qu'on nous a fournis à Arras, il n aurait plus qu'une seule personne portant le nom de Robespierre M. de Robespierre, pharmacien à Carvin (Pas-de-Calais), fils d'u dame de Robespierre, qui tenait il y a quelques années à Douai café des Mille-Colonnes.

Quelques mois après le départ du malheureux avocat pour l'Amérique, la nouvelle de sa mort parvenait à Arras. Sa pauvre femme, épuisée déjà par les privations et brisée surtout par tant de chagrins, ne put résister à cette nouvelle épreuve et ne tarda pas à le suivre au tombeau.

« Ce souvenir est resté gravé dans mon cœur, a écrit plus tard Robespierre. Ma jeune intelligence avait déjà compris tout l'amour que ma mère nous avait voué et ce qui dévorait sa frêle existence. Je pleurai beaucoup; je devinai ce que c'était que la mort, et je m'indignai contre mon jeune frère qui jouait avec l'insouciance de l'enfance près de l'appartement où reposaient ses restes chéris. »

Charlotte de Robespierre a écrit de son côté les lignes suivantes : « On ne peut se faire une idée de l'impression que produisit sur Maximilien la mort de nos parents [1]. Un changement total s'opéra en lui. Auparavant, il était, comme tous les enfants de son âge, étourdi, turbulent, léger; mais dès qu'il se vit, pour ainsi dire, chef de la famille, en sa qualité d'aîné, il devint posé, raisonnable, laborieux; il nous parlait avec une sorte de respect qui nous imposait; s'il se mêlait à nos jeux, c'était pour les diriger. Il nous aimait tendrement et il n'était pas de soins et de caresses qu'il ne nous prodiguât. »

(1) « Maximilien, a écrit ailleurs Charlotte, ne pouvait, vingt ans plus tard, se rappeler sans émotion cette excellente mère; et toutes les fois que, dans nos entretiens intimes, nous parlions d'elle, j'entendais sa voix s'altérer et je voyais ses yeux se mouiller. »

[redacted]

Maximilien, l'aîné de ces quatre orphelins, qui n'avait alors que neuf ans, mais dont le malheur, comme nous l'apprend sa sœur Charlotte, avait en quelque sorte mûri la raison, fut recueilli, ainsi que son frère, par un ami de la famille, Mgr de Conzié, l'évêque d'Arras, qui le plaça d'abord à la cathédrale comme enfant de chœur, et lui fit donner les premiers éléments de latin au collège de la ville, tandis qu'une vieille tante se chargeait de l'éducation des deux sœurs. « C'est ainsi, a écrit Robespierre, que je sentis de bonne heure le poids de la vie et le pénible esclavage du bienfait. » On remarqua alors, en lui, un élève extrêmement appliqué, taciturne, doux et timide. Quant aux amusements auxquels se livrait le futur ordonnateur de tant de meurtres et de forfaits, ils ne révélaient aucun instinct cruel; ses récréations au contraire se passaient à élever des oiseaux et à confectionner de la dentelle ainsi que sa mère le lui avait appris.

Bien que l'évêque eût voué à chacun de ses petits protégés une véritable et paternelle affection, il ne put se défendre toutefois d'une sorte de prédilection pour Maximilien dans lequel il avait reconnu les plus heureuses dispositions, et qui, par sa piété, par ses soins touchants vis-à-vis de son frère et de ses petites sœurs, par sa charité pour les malheureux, son goût passionné pour les fleurs, les oiseaux et même la poésie, semblait laisser deviner une âme douce, sensible et généreuse. Aussi, après avoir soigné sa première éducation avec une sollicitude de tous les ins-

tants, l'envoya-t-il en 1770 à Paris où il avait obtenu en sa faveur une bourse au collège Louis-le-Grand qui avait cessé à cette époque d'être sous la direction des jésuites, mais qui était encore dirigé par des ecclésiastiques. Le jeune écolier devait y rencontrer deux de ses futurs collègues à la Convention, Camille Desmoulins (petit-fils du savant jurisconsulte Charles Desmoulins), que Robespierre enverra plus tard à l'échafaud, et Fréron, l'*orateur du peuple*, qui devait à son tour y envoyer Robespierre.

« C'était en 1770, a raconté Maximilien ; je quittai pour la première fois cette ville d'Arras si pleine pour moi de cruels souvenirs. J'arrivai à Paris ; j'entrai au collège, non pas avec cette tristesse d'enfant gâté qui pleure l'absence de sa mère, les contes de sa nourrice et les jouets dont on a amusé ses premiers ans, mais avec une résolution d'homme que n'altèrent ni le regret du passé, ni la crainte de l'avenir. Qu'aurais-je regretté, moi pauvre orphelin, jeté à la pitié publique, arrivant au milieu d'enfants qui, là au moins, étaient mes égaux, malgré les richesses, les honneurs, les charges qui les attendaient ? Qu'aurais-je craint, moi qui n'espérais d'avenir que dans l'éducation que j'allais recevoir ? Dans d'autres circonstances, peut-être les grilles de mon nouveau séjour m'eussent-elles privé d'air, peut-être la discipline rigoureuse à laquelle je me soumettais m'eût-elle paru une tyrannie. Mais il y allait pour moi de toute ma vie ; d'ailleurs ces grilles se fermaient pour tout le monde ; cette

discipline pesait sur nous tous indistinctement : c'était déjà de l'égalité. »

Il fut inscrit à son entrée au collège Louis-le-Grand, sous le nom de Maximilien de Robespierre. Quelques historiens ont cru pouvoir, à propos de cette orthographe, assigner à sa famille une origine noble. C'est une erreur qu'il convient de relever.

Robespierre ne fut pas comme Mirabeau un transfuge de la noblesse. Ses aïeux ne portèrent jamais, en effet, aucun titre nobiliaire; à l'exemple de certains d'entre eux cependant, Maximilien sépara parfois son nom, soit au collège, soit plus tard, ainsi qu'on peut le voir dans le procès-verbal de la séance du Jeu-de-Paume, où il signe en deux mots avec un large intervalle entre chacun d'eux, et comme nous le verrons également plus loin dans diverses lettres que nous citerons de lui ; mais hâtons-nous d'ajouter que la particule n'a jamais du reste impliqué la noblesse, pas plus que le nom d'une terre ajouté à un nom patronymique ; elle en simule simplement les apparences. Beaucoup de gens, en effet, qui portent le *de* n'ont pas le moindre titre, tandis que des familles appartenant à la plus haute noblesse, tels que les Molé, les Séguier, etc., n'ont aucune particule. Même à l'époque de la Révolution, ainsi que de nos jours encore, beaucoup ajoutaient sans aucun droit à leur nom de famille un nom de fief ou de fantaisie, comme Pétion de Villeneuve, Roland de la Plâtrière, Brissot de Warville, Collot d'Herbois, Louvet de Couvray,

ou Fabre d'Eglantine, l'auteur de *Il pleut, il pleut, bergère*, qui avait pris ce nom de fleur en souvenir d'une églantine d'or qu'il avait remportée au concours des Jeux floraux de Toulouse. Quoi qu'il en soit, à la suite de la mémorable séance où l'on vit un Montmorency (celui-là même qui devait être pair de France en 1815 et ministre en 1822) demander la destruction des armes et des armoiries, et, avec ses collègues de la noblesse, faire à la nation le généreux sacrifice de ses privilèges et de ses titres, de Robespierre abandonna définitivement la particule et *Robespierre* fut le nom qui se grava seul désormais dans la foule et dans l'histoire.

Robespierre, en entrant à Louis-le-Grand, avait été admis, après examens, pour la classe de cinquième. Les premières leçons qu'il avait reçues à Arras produisirent bientôt les plus heureux résultats et grâce à son intelligence vive et profonde, à son amour du travail, — « L'étude, disait-il, est mon culte », — à son application soutenue, à son désir de se distinguer et surtout aux excellentes leçons de ses maîtres, il fit de brillantes études, fut constamment à la tête de sa classe et entendit plusieurs fois son nom proclamé aux distributions de prix du concours général.

« C'était alors pour moi, déclarera-t-il quelques années plus tard, une satisfaction bien douce qu'une de ces couronnes décernées devant un public immense de savants, d'hommes de lettres, d'hommes de cour, et gagnées non seulement sur nos condisciples mais sur les jeunes élèves les plus

distingués de tous les collèges de Paris. Je l'avoue, j'ai été bien longtemps à m'enorgueillir du souvenir de ces triomphes, et même encore aujourd'hui je me les rappelle avec joie. »

« Rien à cette époque ne manquait à mon bonheur, a-t-il écrit ailleurs, rien que les larmes d'une mère et ses embrassements quand je revenais vainqueur de nos luttes universitaires. »

Déjà, au début de ses classes, le futur dictateur, jeté par cet isolement dans des habitudes de mélancolie et de tristesse, recherchait la solitude, et étranger aux épanchements d'une joie vive et franche, parlait peu à ses camarades, évitait les jeux bruyants, passait des heures entières à réfléchir, et ne montrait de réelle affection que pour les pigeons et les moineaux qu'on lui avait permis d'élever en volière et qui faisaient ses délices aux heures de liberté.

Charlotte de Robespierre nous raconte à ce sujet une historiette assez touchante. Lorsque le petit élève de cinquième quitta sa ville natale pour aller s'enfermer dans les tristes et sombres murs du collège Louis-le-Grand, il confia à ses sœurs quelques oiselets qu'il ne pouvait emporter, mais non sans longues recommandations et sans exiger d'elles la promesse qu'elles veilleraient sur eux jour et nuit. Les fillettes enchantées jurèrent mille fois de leur prodiguer les plus tendres soins, et elles tinrent en effet parole pendant quelque temps. Mais, hélas! la cage fut un soir oubliée dans le jardin, et un orage épouvantable ayant éclaté pendant la nuit, les petits

prisonniers périrent tous. On se représente aisément le désespoir de Maximilien lorsque lui parvint la fatale nouvelle. Ses larmes coulèrent en abondance, la lettre d'amers reproches qu'il écrivit aussitôt aux deux petites coupables en fut, dit-on, toute inondée, et bien des années plus tard, ce même homme qui faisait, avec la plus grande insouciance, verser des torrents de sang, ne pouvait se rappeler ce fait, sans se sentir ému au souvenir d'un si gros et si innocent chagrin.

Le jeune Robespierre affichait sur toutes choses une espèce de rigorisme qui procédait plutôt d'une vive et grande exaltation de cerveau que de convictions vraiment raisonnées. Cette exaltation s'était tout d'abord manifestée la première année au sujet des idées religieuses, à la suite d'une lecture de la Vie des saints. Enthousiasmé, comme Ignace de Loyola, au récit de ces pieuses abnégations, de ces dévouements surhumains, de ces héroïques renoncements aux plaisirs du monde, Maximilien ne parlait rien moins déjà que d'imiter de tels exemples en se consacrant à Dieu, et son plus grand plaisir, sa principale distraction, consistaient à construire en secret de petites chapelles devant lesquelles il courait pieusement s'agenouiller aux heures de la récréation. Il édifiait alors ses petits camarades par sa ferveur, et lorsqu'il allait se confesser au directeur spirituel du collège, l'abbé Asseline, qui fut depuis évêque de Boulogne, il n'était pas rare de le voir se retirer du confessionnal fondant en larmes et avec les sentiments de la plus vive contrition.

Est-ce souvenir de ces pratiques dévotes du premier âge, est-ce reconnaissance des bontés qu'il avait reçues de l'évêque d'Arras et des prêtres de Louis-le-Grand [1], toujours est-il qu'il lui arriva dans la suite, même aux plus mauvais jours de la Révolution et tout en fulminant contre ce qu'il appelait la superstition, de témoigner parfois la plus généreuse sympathie en faveur des ministres du culte. A la Constituante, en effet, lors des débats de la Constitution du clergé, un député se leva pour proposer d'augmenter le traitement des ecclésiastiques vieux ou infirmes; quel était-il? Robespierre. Plus tard, quand le farouche conventionnel Alquier réclama la proscription des prêtres en masse, qui eut le courage, malgré les murmures et les insultes de ses collègues, de prendre la défense des ministres du culte au sein de l'Assemblée, et réussit, grâce à un discours empreint de sentiments d'humanité, à empêcher l'adoption de ce projet? Robespierre. Même au plus fort de la Terreur, alors que, parvenus à renverser les autels, les hébertistes, tout-puissants alors, demandaient, dans leur haine féroce, au Comité de salut public, l'anéantissement du clergé tout entier, même du clergé constitutionnel, qui se jeta seul avec générosité, au risque de sa popularité et de sa vie peut-être, entre les victimes et les bourreaux? Encore Robespierre.

(1) Il est bon de rappeler aussi que, lors des massacres de septembre, il fit garder par des sans-culottes de ses amis la porte du collège Louis-le-Grand, pour empêcher qu'on ne massacrât le supérieur et les professeurs, qui étaient des prêtres pour la plupart.

C'est aussi lui qui, du haut de la tribune de la Convention, déclarera que celle-ci n'a point proscrit le culte catholique ; qu'elle a pour devoir de maintenir la liberté des cultes proclamée par la Constitution et qu'elle ne peut permettre qu'on persécute les ministres paisibles, ou qu'on les dénonce pour avoir dit la messe ; « que du reste celui qui veut empêcher de dire la messe est bien plus fanatique que le prêtre qui la dit ». (Peut-être est-il juste d'ajouter qu'à cette époque la guerre de la Vendée lui avait probablement donné à réfléchir, et qu'il comprenait mieux les inconvénients de l'intolérance et de la persécution qu'exerçait l'impiété révolutionnaire contre le culte catholique et son clergé.) Enfin, le jour, dont nous aurons occasion de parler plus tard, où réagissant contre le matérialisme grossier dans lequel venait de se plonger la Révolution, et après avoir poussé à l'échafaud ceux qui s'étaient faits les champions de l'athéisme ou avaient le plus persécuté la religion, Robespierre fera décréter l'existence d'un Être suprême, il prouvera que s'il n'est point demeuré fidèle à ses croyances catholiques, il est resté convaincu du moins de la nécessité des principes religieux et du respect de Dieu.

Cependant l'exaltation du jeune Maximilien dont nous parlions avant cette digression, ne tarda pas à être détournée au profit des idées républicaines que ne pouvait manquer d'inculquer aux jeunes gens d'alors le genre d'éducation qu'on recevait dans les collèges, surtout dans ceux de Paris. L'enseignement de cette époque

semblait en effet destiner beaucoup plus ces adolescents à vivre sous un État semblable à l'ancienne Rome que sous une Constitution monarchique. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait eu une si grande influence dans la marche, l'esprit et les événements de la Révolution, dont les personnages agissaient comme des survivants de la Grèce ou de Rome, et semblaient se croire encore au Forum ou à l'Agora.

« A peine bégayaient-ils, nous apprend un contemporain de Robespierre, que déjà on exigeait des enfants qu'ils parlassent la langue des Romains. La vie de ces hommes dont l'histoire de ce peuple a perpétué le souvenir était la matière continuelle des lectures ainsi que des sujets sur lesquels on s'exerçait. Les jeux comme les leçons rappelaient ou des usages ou une des coutumes ou une des institutions de la République de Rome. Chaque salle d'études retraçait en quelque sorte l'image de cette République. Les distinctions mêmes portaient le nom de quelqu'une des dignités romaines et les meilleurs élèves obtenaient ou le consulat ou le censoriat ou la dictature. Les professeurs ne cessaient dans leurs leçons d'offrir à l'admiration de leurs jeunes disciples tous les exemples romains. »

Comment s'étonner après cela que poussés ainsi à l'enthousiasme le plus vif, imbus, pétris de semblables souvenirs, ces enfants se pénétrassent des sentiments, des paroles et des actes de ces hommes d'une époque pourtant si lointaine, s'identifiassent peu à peu avec eux en

s'accoutumant à vivre par l'imagination au milieu de cette orgueilleuse capitale, si bien appelée par Martial : « *Terrarum Dea, gentiumque Dea Roma;* Rome la déesse des nations et du monde.»

Tout ce qui porte un certain caractère d'audace sourit généralement à l'imagination vive et crédule de l'enfant. Aussi, comme le fait remarquer Montjoie, nos écoliers ne voyaient-ils que des grands caractères et des héros dans cette foule de consuls, de capitaines ou de tribuns, ne sachant qui était le plus digne de leur admiration, ou des deux Brutus, des Fabius, des Scipion, des Tiberius et Caïus Gracchus, ou des Camille et des Coriolan, et englobaient-ils dans un même culte naïf et enthousiaste Marius, Pompée, Antoine, César ou Catilina. Or, l'admiration conduit à l'imitation.

Le professeur de rhétorique à Louis-le-Grand, M. Hérivaux, que ses élèves avaient surnommé *le Romain,* était plus que tout autre admirateur passionné de l'ancienne Rome : aussi ses leçons contribuèrent-elles dans une large mesure à développer dans l'esprit de Robespierre des idées que la nature de son caractère ne demandait qu'à y faire germer. Celui-ci semblait regretter déjà d'être destiné à vivre sous un gouvernement qui ne fût pas calqué sur celui de ses héros, et peut-être concevait-il même à cette époque le désir de régénérer son pays et de régner sur la France sans craindre de mettre sa gloire, comme Sylla, à devenir la terreur de ces concitoyens. Ces idées ne firent du reste que se développer et se fortifier, car Robespierre, n'ayant pas remporté

dans cette année de rhétorique tous les succès universitaires qu'ambitionnait son amour-propre, n'hésita pas à recommencer avec M. Hérivaux cette même classe, au bout de laquelle il cueillit du reste les nombreuses palmes qui lui avaient échappé l'année précédente.

« M. Hérivaux, a écrit Robespierre, avait une âme qui sympathisait singulièrement avec la mienne; à force d'expliquer à ses élèves les beaux faits de la République romaine, les mœurs austères de Sparte et les prodiges d'art et d'éloquence que la liberté avait enfantés au milieu des légers et spirituels habitants de l'Attique, il avait fini par vivre dans ce cercle d'idées; et devenu républicain enthousiaste, il nous prêchait les bienfaits et les merveilles du gouvernement qu'il s'était fait. Les chefs du collège souffraient ses véhéments panégyriques; ils en plaisantaient même, comme d'un travers sans conséquence; mais nous qui devions plus qu'eux saisir le côté plaisant de la chose, nous avions eu le travers de la prendre au sérieux. Jusqu'alors j'avais montré peu de facilité à m'émouvoir; les éloquentes harangues de Cicéron étaient pour moi sans charmes; mais dépouillées de l'intérêt qui s'attache à la réalité, privées de la vie que leur donne l'appréciation des temps, elles n'excitaient en moi qu'une stérile admiration. Les paroles de M. Hérivaux m'ouvrirent les yeux : il évoquait les vieilles ombres des Gracques, reconstruisait la tribune au milieu du Forum, ou la chaise curule des sénateurs, et remplissait le Sénat, la place publique, de

vieillards vénérables blanchis au service de leur patrie, ou d'une multitude immense, d'un peuple entier délibérant sur le choix de ses délégués, accusant, jugeant et punissant; puis, ses chefs en tête, retournant à la charrue, après avoir rendu grâce aux dieux. Je voyais le mont Aventin, et j'enviais le sort de ces tribuns courageux, chargés de mettre un frein aux empiètements du patriciat et de sauvegarder les droits du peuple.

» Je l'avoue, tout un monde nouveau au milieu duquel mon professeur me transportait excita du bouleversement dans mes idées; mais bientôt la lumière jaillit, et mes incertitudes furent fixées. Je dois à ces premières instructions, que l'étude a depuis rectifiées, les semences de mes invariables opinions. M. Hérivaux s'aperçut des vives impressions que son enthousiasme avait laissées dans mon esprit; il s'en applaudit, et me donna, en plaisantant, le surnom de Romain qu'il avait déjà reçu lui-même. »

Les opinions de l'élève Robespierre étaient devenues de jour en jour tellement exaltées que non seulement elles créaient un sujet d'inquiétude pour certains prêtres de Louis-le-Grand, mais que, franchissant avec sa réputation les portes du collège, elles commençaient déjà à alarmer les familles de ses camarades, si nous en croyons, du moins, la lettre suivante qu'écrivait un jour au supérieur la mère d'un de ses condisciples, Mme Mercier :

« J'ose espérer, Monsieur, qu'à toutes les bontés que vous avez pour mon fils, vous voudrez bien ajouter encore celle de

surveiller un peu sa société et surtout de lui interdire toute fréquentation avec le jeune Robespierre, qui, soit dit entre nous, ne promet pas un bon sujet. »

On savait en effet que le jeune Maximilien ne se nourrissait plus que de la lecture des philosophes antireligieux du XVIII[e] siècle dont il se procurait successivement tous les ouvrages. Un jour, le préfet des études, l'abbé Audrein, le surprit dans un certain endroit que nous ne nommerons pas, dévorant une brochure impie qu'on savait avoir été introduite par un ancien élève et que les professeurs recherchaient partout. Se voyant découvert et craignant d'être chassé du collège, et de perdre à jamais sa place de boursier, Robespierre, oubliant sa fierté naturelle, se jeta aux genoux du prêtre; mais celui-ci n'était, paraît-il, ni inflexible, ni sévère dans sa morale; il promit à Maximilien de ne le dénoncer à personne. Rapprochement curieux : ce prêtre devint plus tard, sous les auspices de Robespierre, membre de la Convention et évêque constitutionnel [1].

A quoi tiennent les destinées ici-bas ! Si Robespierre eût été chassé ce jour-là de Louis-le-Grand, sans ressources comme il l'était alors et dans l'impossibilité absolue de continuer ses études, « il eût été forcé, dit l'abbé Proyart, d'apprendre un métier, et alors que de crimes de moins en France ! que d'innocentes victimes soustraites à

(1) Cet abbé Audrein, en allant prendre possession de son siège d'évêque constitutionnel de Vannes, mourut assassiné par les chouans, dans une voiture publique, après les avoir suppliés, mais en vain, de lui accorder une minute pour se repentir et prier.

la mort ! Si on lui eût rendu la justice de le chasser du collège, il est vraisemblable qu'en lui épargnant les crimes de sa vie publique, on lui eût aussi épargné la honte de l'échafaud. N'est-il pas même possible que dans cet ordre de choses, l'assassinat du roi n'eût pas eu lieu, puisque ce fut lui qui le proposa le premier, qui le sollicita avec le plus de fureur et le détermina par un sophisme ? »

Quoi qu'il en soit, une occasion ne tarda pas à se présenter, qui sembla permettre un moment au jeune Maximilien d'exprimer publiquement et au grand jour les sentiments qu'on lui connaissait à Louis-le-Grand. Il allait entrer en philosophie. C'était en 1775. Louis XVI qui avait été sacré à Reims devait faire son entrée solennelle à Paris, accompagné de la reine et de la famille royale ; et comme il avait décidé de s'arrêter devant le collège Louis-le-Grand en se rendant de l'église métropolitaine à Sainte-Geneviève, Robespierre fut désigné par ses camarades pour haranguer le roi. « Alors préfet des études dans le même collège, écrit l'abbé Proyart, et me trouvant dépositaire des quelques aumônes que faisaient annuellement à Robespierre l'évêque et quelques chanoines d'Arras, je l'avais fait habiller pour qu'il pût se présenter décemment. Parmi tous les jeunes gens qui étudiaient alors dans ce collège à l'aide d'une pension gratuite appelée *bourse*, je doute qu'il s'en fût trouvé un second réduit à l'état d'indigence où était le jeune Robespierre ; et s'il m'eût été donné de deviner le monstre dans l'écolier, rien

ne m'eût été plus facile que de le museler dès lors, en tarissant le cours des aumônes que je recevais pour lui, ressource sans laquelle il lui eût été impossible de s'entretenir et de continuer ses études.»

Robespierre prépara donc un long et pompeux discours dans lequel, lui, simple écolier, ne craignait pas de donner des conseils à Louis XVI au sujet de certaines réformes qu'il jugeait indispensables. Mais auparavant il dut soumettre son œuvre à l'approbation du supérieur du collège, qui après l'avoir lue ne put s'empêcher de lui dire : « C'est très bien, monsieur le Romain, mais très bien pour le tribun Tiberius Gracchus haranguant Nasica qui vient d'être nommé consul. Oh! oh! jeune homme, quel républicain vous feriez! Mais vous auriez pu choisir l'occasion; attendez donc encore : le moment viendra peut-être un jour pour vous. » Inutile de dire que sur son ordre le discours fut entièrement refondu. Robespierre refusa d'abord de le prononcer ainsi transformé; mais sur les instances de ses maîtres et de ses camarades il finit par consentir à le réciter, et il le fit avec tellement de grâce que le roi enchanté complimenta fort le jeune orateur et daigna abaisser sur lui un regard affectueux, sans prévoir, hélas! que cet adolescent ferait un jour tomber sa tête royale.

II

Après avoir brillamment terminé ses études, Robespierre fit son droit aux frais du collège Louis-le-Grand, qui lui avait accordé en outre, à sa sortie, une gratification de 600 livres pour ses talents, sa bonne conduite et ses succès pendant sept années, ainsi que nous l'apprend l'extrait suivant du registre des délibérations du collège :

Sur le compte rendu par M. le Principal des talents éminents du sieur de Robespierre, boursier du collège d'Arras, lequel est sur le point de terminer son cours d'études, de sa bonne conduite et de ses succès dans le cours de ses classes, tant aux distributions de prix de l'Université qu'aux examens de philosophie, le bureau a *unanimement* accordé au sieur de Robespierre une gratification de la somme de six cents livres, laquelle lui sera payée par M. le Grand-Maître des sciences du collège d'Arras, et ladite somme sera allouée à M. le Grand-Maître dans son compte en rapportant expédition de la présente délibération et la quittance dudit sieur de Robespierre.

Mais tout en suivant les cours de droit, en lisant les mémoires curieux, en écoutant au Palais les causes célèbres et en cultivant pour ainsi dire l'éloquence du barreau, il travaillait comme

second clerc dans l'étude d'un procureur, M. Nolleau, dont le premier clerc n'était autre que Brissot, celui-là même qui devint plus tard un de ses principaux adversaires à la Convention. Il ne tarda pas à être reçu avocat au Parlement de Paris; mais ses ressources étaient trop minimes pour lui permettre longtemps le séjour de la capitale. A peine parvenait-il à payer sa pension et son modeste loyer au cinquième de la rue Saint-Jacques. On a même conservé de lui une lettre assez curieuse, datée de cette époque, dans laquelle il demandait à l'abbé Proyart, son ancien professeur, quelques secours pour s'acheter des habits et pouvoir se présenter convenablement devant son protecteur, l'évêque d'Arras, de passage à Paris. Voici cette lettre :

MONSIEUR,

J'apprends que l'évêque d'Arras est à Paris et je désirerais bien le voir; mais je n'ai point d'habits et je manque de plusieurs choses, sans lesquelles je ne peux sortir. J'espère que vous voudrez bien vous donner la peine de venir lui exposer vous-même ma situation, afin d'obtenir de lui ce dont j'ai besoin pour paraître en sa présence.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE ROBESPIERRE *l'aîné*.

Maximilien comprit donc qu'il ne pouvait prolonger davantage son séjour à Paris, et comme le jurisconsulte Ferrières, un de ses bienfaiteurs, l'engageait vivement à s'établir en province, où

il pourrait, grâce à son talent, se créer une situation honorable, il se décida, à son vif regret et à sa grande humiliation, — car, ainsi que le dit Desodoards dans son *Histoire de la Révolution*, Robespierre fut dévoré, dès sa plus tendre enfance, du violent désir de parvenir à une haute réputation par son éloquence, et il s'était bien vite flatté de conquérir la gloire et les honneurs parmi les plus célèbres orateurs de Paris; — il se décida, disons-nous, à revenir chez une de ses tantes à Arras, où l'avait déjà précédé le bruit retentissant de ses succès scolaires, et où quelques protecteurs réussirent à le faire admettre comme avocat au Conseil supérieur de l'Artois.

Robespierre pendant son séjour à Paris avait fait le pèlerinage d'Ermenonville où, accablé de souffrances et dévoré d'une indéfinissable tristesse, l'auteur du *Contrat social* cachait loin des regards ses derniers instants. Depuis longtemps, en effet, enthousiasmé à la lecture des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, notre étudiant s'était senti saisi du désir de contempler les traits du maître, et il pensait avec raison qu'il ne pouvait remettre à plus tard la réalisation de ce projet. « L'entrevue, raconte M. Hamel, eut lieu sans doute dans le grand parc aux arbres séculaires, muets témoins des promenades solitaires du philosophe. Que se passa-t-il entre le maître et le disciple ? Nul ne le sait ! Personne n'a révélé ce que dit l'immortel Jean-Jacques à ce jeune homme inconnu appelé à mettre en pratique ses théories sociales, et qui peut-être, soupçonnant

l'avenir, venait chercher des avis sur l'application de ces théories. Il faut croire que le philosophe de la nature, charmé du juvénile enthousiasme de son admirateur, avait dépouillé toute sauvagerie, car de cette visite, Robespierre emporta un souvenir plein d'orgueil, et probablement, elle contribua à lui rendre deux fois chère la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. »

Écoutons Robespierre nous faire l'intéressant récit de cette visite :

« Le désir de voir cet homme illustre s'était emparé de moi et devint bientôt une véritable passion. Enhardi par mon enthousiasme, je me décidai à me rendre à son ermitage, dussé-je ne pas entendre sa voix, et contempler seulement ses traits chéris. Je ne fis part de ce projet à personne, on l'aurait taxé d'extravagance; et je partis seul pour Ermenonville par une belle matinée du mois de juin. Je fis la route à pied: les réflexions qui me préoccupaient ne me permirent pas de la trouver longue; et puis, enfin, à vingt ans, lorsqu'on est maîtrisé par une idée, qu'on a devant soi une route ouverte, et de l'avenir dans la tête, on arrive bientôt au but. Un jeune homme de mon âge eût fait, pour voir deux yeux de femme, la même course que je faisais pour voir un philosophe.

» Le cœur me battit en arrivant : plus on est près de ce que l'on désire, plus on devient timide; mais il n'était plus temps de reculer, et je serais mort de dépit, si par une faiblesse indigne, je m'étais privé moi-même du bien que

j'étais venu chercher. J'entrai donc dans le beau parc d'Ermenonville et j'errai quelque temps à l'aventure. Une personne du château que je rencontrai me demanda quel était l'objet de ma visite : je balbutiai le nom de Jean-Jacques Rousseau. Mon interlocuteur sourit en m'examinant : « Je doute, me dit-il, que vous réussissiez à voir M. Rousseau; il n'aime pas les visiteurs et sa porte vous serait fermée; cependant, si vous ne craignez pas de perdre quelques heures, dirigez vos pas vers cette petite colline que vous apercevez à droite des peupliers; c'est là qu'est l'ermitage. M. Rousseau s'y rend chaque jour pour herboriser; peut-être pourrez-vous le rencontrer. »

» Je me dirigeai en effet de ce côté, avec une précipitation d'autant plus grande, que j'avais la rougeur sur le front et qu'il me semblait entendre à mes oreilles les rires d'insolents laquais se moquant de l'adepte imberbe du philosophe. J'attendis longtemps aux environs de l'ermitage, tantôt assis sur un bloc de rocher factice, tantôt debout et me promenant à pas heurtés, ou m'arrêtant pour réfléchir. Enfin je vis paraître au pied de la colline un homme qui, l'œil fixé à terre et un grand herbier à la main, s'arrêtait à chaque instant pour cueillir avec avidité une fleur, une plante qu'il serrait soigneusement. J'aurais dû aller au devant de lui, mais un saint respect me saisit et je restai en place. Cependant il avançait de mon côté avec une préocupation telle qu'il fut bientôt à quelques pas de moi. Je pus le

contempler à loisir, car il ne faisait aucune attention à moi : sa taille était moyenne, ses yeux vifs et mélancoliques ; son front exprimait à la fois la pensée et la souffrance ; sa démarche tout entière annonçait un homme travaillé par le mal et par la conscience du mal. Un éclair de satisfaction illuminait par moment son visage : c'était quand il découvrait quelque nouvelle richesse pour son herbier.

» Il était à mes côtés : je n'avais pas bougé et il ne m'avait pas remarqué. Je le vis se baisser pour cueillir une primevère ; je m'élançai soudain, je saisis la fleur et la lui présentai ; il la prit et me regarda en disant : « Ce n'est pas Stanislas [1] ? — Non, monsieur, lui répondis-je ; c'est un jeune homme qui n'a plus rien à demander à la Providence, puisqu'il a eu le bonheur de vous voir. » Il me regarda avec plus d'attention : « Vous savez déjà flatter, jeune homme ; tant pis pour vous. — Ce n'est pas à mon âge que l'on flatte ; mais à mon âge on éprouve toute l'ardeur de l'enthousiasme et l'on fait dix lieues à pied pour... — Vraiment ? dix lieues à pied. Vous avez de bonnes jambes, jeune homme, c'est un fait à consigner dans le *Mercure de France*. Dix lieues à pied ! Vous savez que je m'y connais et que les voyages à pied ne me font pas peur. » Je mordais mes lèvres et je rougissais. « Allons, mon ami, ne vous fâchez pas : vous vouliez me voir, n'est-ce pas ? Je suis la bête curieuse de tout Paris,

(1) Stanislas de Girardin, fils du propriétaire d'Ermenonville.

des grands seigneurs. J'ai passé à la ville et l'on ne s'aborde plus aujourd'hui que par ces mots : « Avez-vous vu ce fou de Jean-Jacques? Avez-vous été à Ermenonville? » Aujourd'hui surtout que M. de Voltaire n'est plus, il faut que je représente pour lui: c'est une affluence ici à n'y pas tenir. Cependant, je ne vous en veux pas de votre visite; la physionomie des hommes m'a souvent trompé; mais je crois reconnaître en vous une direction élevée et une véritable fran chise. » Je protestai de la pureté de mon dévouement, et je rejetai loin de moi l'idée d'une curiosité puérile et coupable : « Je vous crois, me dit le grand homme, et je vous en estime davantage. Savez-vous ce qu'ils feront, avec leur barbare curiosité? Ils me tueront. Après m'avoir poursuivi, chassé comme une bête fauve, ils m'étouffent de leurs embrassements. Serai-je donc encore forcé de quitter cette retraite? J'y pourrais être si heureux! Elle est charmante; elle ressemble à tout ce que j'ai rêvé, et puisque vous connaissez mes ouvrages, vous savez ce que cela veut dire. Oh! non, je ne sortirai pas vivant d'ici; j'y ai déjà marqué ma dernière place. — Si j'osais m'exprimer avec toute la franchise de mon âge, je vous supplierais de chasser ces noires idées. Non, un homme tel que vous ne doit pas faire l'abandon d'une vie qui peut être utile à ses semblables; jamais, peut-être, notre pays n'a eu plus besoin de vos éloquentes leçons. — Oui, me dit-il, l'horizon de la France s'embrouille; j'espère (car je l'aime comme ma patrie), j'espère

que la tempête qui se prépare ne sera pas de longue durée, et que le soleil brillera pour elle plus vif et plus doux. Mais ce n'est pas mon affaire; d'autres viendront pour hâter l'accomplissement de ce grand œuvre; leur tâche sera bien belle ! La mienne est finie : j'ai préparé le champ, j'ai semé le grain qui doit croître et prospérer. » Je voulus continuer, il m'interrompit : « Assez là-dessus, jeune homme. Voyez comme la terre est belle et parée ! Laissons là les débats du monde, et jouissons de la nature : c'est une maîtresse qui sourit souvent, qui n'est point infidèle et qu'on retrouve toujours bonne après l'avoir délaissée. Voulez-vous continuer la promenade avec moi ? Prenez mon herbier, marchez à mes côtés et ne me parlez que des jolies fleurs que vous rencontrerez : je vous donnerai une leçon de la plus aimable des sciences. »

» Je le suivis et passai deux délicieuses heures. « Stanislas m'a fait faux bond aujourd'hui; je suis comme tous les vieillards, je tiens à mes habitudes; je l'ai ordinairement avec moi dans mes herborisations; son absence vous a fait, sans compliment, beaucoup mieux accueillir que je ne l'eusse fait dans toute autre circonstance. » Je lui demandai la permission de revenir le voir. « Non, me dit-il, car je m'attacherais à vous; et, au point du voyage où je suis arrivé, je sens qu'il faut songer à me détacher de tout ce que j'aime encore, et m'interdire de nouvelles affections. » Je le pressai plus vivement, et j'obtins enfin la permission de retourner à son ermitage le mois

suivant, pour prendre, me dit-il, une nouvelle leçon de botanique.

» Je le quittai les larmes aux yeux, mais rêvant déjà à ma prochaine entrevue : hélas ! le mois d'après, il était mort, et je n'ai retrouvé que ses cendres, qui reposent en paix dans l'île des peupliers. Cette visite à l'homme dont le génie me paraît le plus digne de l'admiration et du respect de ses concitoyens, a laissé en moi des souvenirs qui ne se sont point affaiblis. Tous les détails en sont présents à mon esprit avec la fraîcheur d'une impression d'hier, et le son de sa voix retentit encore à mon oreille. »

Ailleurs, Robespierre dit encore :

« Je t'ai vu dans tes derniers jours, homme divin, et ce souvenir est pour moi la source d'une joie orgueilleuse : j'ai contemplé tes traits augustes; j'y ai vu l'empreinte des noirs chagrins auxquels t'avaient condamné les injustices des hommes. Dès lors, j'ai compris toutes les pensées d'une noble vie qui se dévoue au culte de la vérité. Elles ne m'ont pas effrayé. La conscience d'avoir voulu le bien de ses semblables est le salaire de l'homme vertueux; vient ensuite la reconnaissance des peuples qui environne sa mémoire des honneurs que lui ont déniés ses contemporains. Comme toi, je voudrais acheter ces biens au prix d'une vie laborieuse, au prix même d'un trépas prématuré. »

Robespierre, dès son arrivée à Arras, se livra avec ardeur à ses nouvelles fonctions, et ne tarda pas à acquérir une certaine notoriété au barreau

de cette ville, qui comptait cependant de brillants avocats.

Mais quelques mois ne s'étaient pas écoulés que « par une faveur inespérée, — raconte M. Paris, ancien ministre, dans son étude sur Robespierre, — il se vit placé comme avocat sous le patronage de l'Église, et investi de fonctions qui devaient lui apporter honneur et profit ». Ces fonctions n'étaient autres que celles de juge au tribunal ecclésiastique, dont un siège était alors vacant, et que son protecteur, l'évêque d'Arras, avait eu la bonté de lui accorder.

« Par un jugement, dont nous ne pouvons préciser la date, dit plus loin M. Paris, il dut condamner à mort un assassin. On a prétendu qu'à la suite de cette décision, l'horreur que lui inspirait la peine capitale lui fit abandonner ses fonctions de juge. « Mon frère, dit Charlotte de Robespierre, rentra à la maison le désespoir dans le cœur, et ne prit aucune nourriture pendant deux jours. — Je sais bien qu'il est coupable, répétait-il; que c'est un scélérat; mais faire mourir un homme ! Cette pensée lui était insupportable. Ne voulant plus avoir à combattre avec la voix de sa conscience et le cri de son cœur, il se démit de ses fonctions de juge. »

Nous avons peine à croire à une telle explosion de sensibilité, — cet homme, en tout cas, devait bien changer plus tard ! ! — et nous ne pouvons admettre que ces scrupules singuliers aient été la seule cause qui détermina Maximilien à faire l'abandon de son siège. Quoi qu'il en soit, il se

remit aussitôt au barreau, redoublant d'ardeur et de travail, n'ayant qu'un but, qu'une ambition : parvenir au premier rang.

Mais ses devoirs professionnels ne l'absorbaient pas tellement qu'ils ne lui laissassent le loisir de s'adonner à son goût favori pour la littérature et de fréquenter les muses, comme on disait dans le style ampoulé de l'époque. Nous le voyons en 1783 membre de l'Académie d'Arras dont il deviendra le président quelques années plus tard. Peu de mois après, en 1784, il remporte le prix décerné par la Société royale de Metz [1] au mémoire établissant le mieux l'injustice du préjugé qui fait rejaillir sur toute une famille la honte du supplice infligé à l'un de ses membres, ce qui a fait dire à quelques historiens qui affirment sa parenté avec Damiens, qu'il n'eût jamais traité un tel sujet avec autant de chaleur et d'indignation, s'il n'avait combattu *pro domo suâ*, c'est-à-dire s'il ne s'était rappelé les liens du sang qui l'unissaient au régicide. Mais, répétons-le encore une fois, cette parenté n'est qu'une invention ridicule, que les ennemis acharnés de Robespierre ont seuls cherché à propager.

C'est à cette époque qu'il eut occasion de se lier d'amitié avec un jeune lieutenant d'artillerie en

(1) Il concourut encore à l'Académie d'Amiens pour l'éloge de Gresset ; mais quoique fort remarquée sa pièce ne fut pas couronnée. On a encore de lui, datés de cette époque, des plaidoyers et des mémoires académiques où l'on rencontre des idées élevées et philosophiques généralement inspirées par la lecture de Montesquieu, de Mably et surtout de Rousseau.

garnison à Arras, Carnot, celui-là même qui devait s'appeler plus tard *l'organisateur de la victoire*. Tous deux faisaient partie d'une société littéraire poétique et pastorale à la fois qui était comme une réminiscence des anciens *Pays d'amour*, et dont les membres, héritiers en quelque sorte des compagnons de la *gaie science*, réunis par le goût des arts, des lettres, des vers, des roses, de l'amour et du bon vin, portaient le nom de *Rosati*, parce qu'ils s'assemblaient chaque année, pour célébrer la fête des roses, le 21 juin, en dehors des fortifications, au bord de la Scarpe, sous un berceau de troënes, d'acacias et de roses, orné des bustes de La Fontaine, Chapelle et Chaulieu.

Les Rosati devaient ce jour-là réciter chacun une pièce de vers de leur composition, soit sur les fleurs, soit sur Bacchus, soit sur la déesse de l'amour, les Grâces, les nymphes, Silène, etc., en un mot tout le bagage mythologique. Lorsqu'on admettait un nouveau membre, la cérémonie avait une simplicité toute pastorale. Le président offrait au récipiendaire une rose que celui-ci attachait à sa boutonnière après l'avoir respirée trois fois. Le nouveau venu vidait ensuite d'un trait une coupe de vin rosé, à la santé des Rosati ; puis on lui remettait un diplôme, écrit en couleur de rose, entouré d'un encadrement doré, entrelacé de guirlandes de roses. En tête du diplôme était le chiffre du nouveau *Rosati* que surmontait une couronne de roses ; le sceau était une rose, et le tout était parfumé d'essence de roses. Enfin, après avoir reçu l'accolade au nom de toute la

société, le récipiendaire répondait en vers à l'éloge de quelque confrère.

Robespierre avait été complimenté le jour de sa réception aux Rosati par un brillant avocat, M. Le Gay, qui s'était exprimé en ces termes éminemment flatteurs :

MONSIEUR,

Celui dont la plume énergique a combattu avec succès un préjugé qui associe, dans le siècle le plus éclairé, l'innocent à la punition du coupable, imprime sur le front du premier la tache ineffaçable de l'infamie, le frappe d'une espèce de mort civile en le condamnant à l'inutilité ; celui dont la voix s'est élevée, avec non moins d'éloquence, contre une erreur de la législation qui prive d'une partie des droits communs à tous les citoyens l'enfant malheureux auquel se cachent inhumainement un père et une mère également honteux de sa naissance ; celui qui dès ses premiers pas dans la carrière du barreau a arrêté sur lui les regards de ses compatriotes, celui-là semble d'abord plutôt fait pour siéger dans les Académies que pour partager avec nous le banc de gazon où nous nous enivrons, la coupe de Bacchus en main, des parfums voluptueux de la rose née du sang d'Adonis.

Les grands talents nous sont chers, surtout, lorsque comme les vôtres, Monsieur, ils sont toujours dirigés vers un but utile ; nous suivons avec l'intérêt le plus vif les gradations de leur développement. Mais s'ils ne sont point accompagnés des qualités nécessaires pour briller parmi des convives aimables, s'ils sont le seul mérite d'un homme, une haie hérissée d'épines s'élève toujours entre lui et le berceau des Rosati.

Il est heureux pour nous, Monsieur, que la nature ait accordé aux hommes de génie, en dédommagement des travaux auxquels elles les force et des contradictions qu'elle leur attire, le don de produire des saillies, de tourner un couplet plaisant, le goût de rire, enfin ce qu'un Rosati du siècle d'Auguste appelle *desipere in loco*. Grâce à cette double libéralité envers le même individu, vous voyez assis parmi nous, à côté d'agréables

chansonniers, un géomètre profond, mathématicien habile, qui sait encore prêter à la morale les charmes de l'art oratoire ; vous y voyez l'éloquent interprète de l'esprit des lois, et nous vous y verrons bientôt vous-même. Une main qui n'a besoin que d'un pinceau pour créer des sœurs à la rose qu'elle tient va vous offrir ce gage de notre association ; notre *Chapelle* emplit déjà du vin rosé qu'il sait encore mieux chanter que boire, la coupe qui vous est destinée dans nos banquets, et le baiser fraternel vous attend sur des lèvres qui, plus d'une fois, ont fait triompher la vérité.

Pendant que la vanité de Robespierre savourait ces louanges dont le parfum sans doute lui était plus doux que celui des roses, un des sociétaires des Rosati, l'abbé Herbet, s'était avancé vers Maximilien et lui avait remis un diplôme ainsi conçu :

Vu qu'il existe un avocat
Brillant de plus d'une manière
Que l'on nomme de Robespierre ;
Vu que d'un esprit délicat
Il a donné preuve très claire ;
Que très souvent il sait lâcher
Mot sémillant, point satirique,
Quelquefois décemment caustique,
Tel qu'on ne saurait s'en fâcher ;
Vu (la chose est facile à croire)
Qu'il sait chanter et rire et boire ;
Que parfois au sacré vallon,
Dans son loisir, il se promène,
Et qu'au sommet de l'Hélicon
Il pourrait s'élever sans peine ;
Nous les uniques Rosatis,
Depuis la naissance du monde ;
Nous, de gaieté les mieux lotis,
Et qui rions de qui nous fronde ;

Nous, qui, l'esprit toujours joyeux,
Savons dans une aimable orgie
Ramener les siècles heureux
De la badine poésie :
A tous ceux qu'il appartiendra
Français, Anglais, *et cætera*
Dans l'un et dans l'autre hémisphère,
Savoir faisons que, dans ce jour,
Assemblés contre l'ordinaire
Et chacun vidant à son tour
Son godet, sa coupe, ou son verre,
Avons d'une unanime voix,
Élu le susdit pour confrère;
Et dans le cours d'un certain mois,
A certain jour, à certaine heure,
Il devra quitter sa demeure
Et se rendre à notre bosquet.
Parmi nous il prendra séance
Il aura sans peine audience
Pour y chanter joli couplet
Qu'applaudissons même d'avance.

Puis l'aimable abbé avait placé sur le front de aximilien une couronne de roses entremêlées e branches de laurier en lui disant :

Puisque la rose et le laurier
Aisément peuvent s'allier,
Permettez que je pose
Sur votre front la rose.

Et Robespierre lui avait répondu en chantant s couplets suivants :

AIR : *Résiste-moi, belle Aspasie.*

Je vois l'épine avec la rose
Dans les bouquets que vous m'offrez ;
Et lorsque vous me célébrez,
Vos vers découragent ma prose.

Tout ce qu'on m'a dit de charmant,
Messieurs, a droit de me confondre :
La rose est votre compliment ; } *bis*
L'épine est la loi d'y répondre.

Dans cette fête si jolie,
Règne l'accord le plus parfait.
On ne fait pas mieux un couplet,
On n'a pas de fleur mieux choisie,
Moi seul, j'accuse mes destins.
De ne m'y voir pas à ma place :
Car la rose est, dans nos jardins, } *bis*
Ce que vos vers sont au Parnasse.

A vos bontés lorsque je pense,
Ma foi, je n'y vois pas d'excès ;
Et le tableau de vos succès
Affaiblit ma reconnaissance.
Pour de semblables jardiniers,
Le sacrifice est peu de chose ;
Quand on est si riche en lauriers, } *bis*
On peut bien donner une rose.

Un mois plus tard, enfourchant de nouveau son Pégase, Robespierre était revenu chanter devant les Rosati la chanson suivante dont le titre lui avait été imposé :

LA COUPE VIDE

O Dieu ! que vois-je, mes amis ?
Un crime trop notoire
Du nom charmant de Rosatis
Va donc flétrir la gloire !
O malheur affreux !
Scandale honteux !
J'ose le dire à peine.
Pour vous, j'en rougis,
Pour moi, j'en gémis...
Ma coupe n'est pas pleine.

Eh ! vite donc, emplissez-la
De ce jus salutaire;
Ou du dieu qui nous le donna
Redoutez la colère !
Oui, dans sa fureur,
Son thyrse vengeur
S'en va briser mon verre.
Bacchus de là-haut,
A tous buveurs d'eau
Lance un regard sévère.

Sa main, sur leur front nébuleux
Et sur leur face blême,
En caractères odieux
Grava cet anathème.
Voyez leur maintien,
Leur triste entretien,
Leur démarche timide :
Tout leur air dit bien
Que, comme le mien,
Leur verre est souvent vide.

O mes amis ! tout buveur d'eau,
Et vous pouvez m'en croire,
Dans tous les temps ne fut qu'un sot :
J'en atteste l'histoire.
Ce sage effronté,
Cynique vanté,
Me paraît bien stupide
Oh ! le beau plaisir,
D'aller se tapir
Au fond d'un tonneau vide !

Encore s'il eût été plein
Quel sort digne d'envie !
Alors dans quel plaisir divin
Aurait coulé sa vie !

Il aurait eu droit
De braver d'un roi
Tout le faste inutile
Au plus beau palais
Je préférerais
Un si charmant asile.

Quand l'escadron audacieux
Des enfants de la terre
Jusque dans le séjour des dieux
Osa porter la guerre,
Bacchus, rassurant
Jupiter tremblant,
Décida la victoire;
Tous les dieux à jeun,
Tremblaient en commun.
Lui seul avait su boire.

Il fallait voir dans ce grand jour,
Le puissant dieu des treilles,
Tranquille, vidant tour à tour
Et lançant des bouteilles;
A coup de flacons,
Renversant les monts
Sur les fils de la terre;
Ces traits dans la main
Du buveur divin
Remplaçaient le tonnerre.

Vous dont il reçut le serment
Pour de si justes causes,
C'est à son pouvoir bienfaisant
Que vous devez vos roses;
C'est lui qui forma
Leur tendre incarnat,
L'aventure est notoire;
J'entendis Momus
Un jour à Vénus
Rappeler cette histoire.

La rose était pâle jadis,
Et moins chère à Zéphyre;
A la vive blancheur des lis
Elle cédait l'empire;
Mais un jour Bacchus,
Au sein de Vénus
Prend la fille de Flore;
La plongeant soudain
Dans des flots de vin,
De pourpre il la colore.

On prétend qu'au sein de Cypris
Deux, trois gouttes coulèrent,
Et que dès lors parmi les lis
Deux roses se formèrent;
Grâce à ses couleurs,
La rose, des fleurs
Désormais fut la reine;
Cypris dans les cieux
Aussitôt des dieux
Devint la souveraine.

Amis, de ce discours usé
Concluons qu'il faut boire;
Avec le bon ami Ruzé
Qui n'aimerait à boire?
A l'ami Carnot,
A l'aimable Cot,
A l'instant je veux boire;
A vous, cher Fosseux,
Au groupe joyeux,
Je veux encore boire.

Ces quelques couplets pourraient laisser supposer qu'à l'instar de la plupart des Rosati, Robespierre vivait en disciple enthousiaste de Bacchus. Il n'en est rien, le futur dictateur ne

buvait au contraire que de l'eau, et ses confrères de la Société ne perdaient jamais l'occasion de le plaisanter agréablement à ce sujet. Le jour de sa réception, en effet, qui eut lieu en même temps que celle de son ami Leducq lequel ne pratiquait pas sans doute la même sobriété, un *Rosati* avait improvisé le toast suivant :

A toi, Robespierre,
A toi, frère Leducq.

L'ami Robespierre
Boit de l'eau comme Astruc.
Est-il aiguière ?
Serait-il aqueduc ?
Ah ! cher Robespierre
Imite donc Leducq.

Trinque, Robespierre,
Avec nous et Leducq.
Point de manière :
Du raisin bois le suc.
Grisons Robespierre...
Ne grisons pas Leducq.

Les vers que faisait Robespierre d'habitude n'étaient guère meilleurs, paraît-il, que ceux de sa *Coupe vide* que nous venons de citer (1). Comme on le voit, il n'avait pas reçu le feu sacré, et, malgré la verve et l'esprit qu'on remarque dans

(1) Il envoya plusieurs fois des vers aux Jeux floraux de Toulouse, sans pouvoir, à son grand regret, obtenir de fleurs. Comme il serait curieux de retrouver aujourd'hui dans les archives de cette académie toutes les pièces envoyées à cette époque par les grands acteurs de la Révolution, tels que Robespierre, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, André Chénier, etc. !

ces pièces, ce n'est certes pas son bagage poétique qui eût fait passer son nom à la postérité; mais il faisait valoir ses poésies, dit-on, par le son touchant de sa voix, ainsi que nous l'apprend un de ses confrères des *Rosati*, ce qui donnerait un singulier démenti aux historiens qui ont prétendu qu'il avait la voix fausse et criarde :

Ah ! redoublez d'attention,
J'entends la voix de Robespierre.
Ce jeune émule d'Amphion
Attendrirait une panthère.

« Robespierre, dit encore un de ses contemporains, M. de Fosseux, n'ouvre la bouche que pour faire entendre les accents de l'éloquence. Avec quel plaisir on l'écoute ! »

Un petit tableau médiocre et fade, conservé dans la collection Saint-Albin, nous représente Robespierre à cette époque de sa vie, une rose à la main qu'il tient sur son cœur, avec cette légende au dessous : *Tout pour mon amie.*

Cette amie qui avait pris son cœur était sans doute cette parente éloignée, Marie-Eulalie-Éléonore (nous retrouverons plus loin une autre Éléonore) Deshorties, belle jeune fille pleine de charmes et de séductions, dont il voulut demander la main, croit-on, et qu'il aurait vraisemblablement épousée si son élection de député ne l'avait à jamais éloigné d'Arras (1).

(1) Mlle Deshorties, fille d'un notaire d'Arras, se maria quelques mois après le départ de Robespierre, et ce dernier, auquel elle avait juré dit-on, d'appartenir, fut, parait-il, si affecté de l'oubli de l'infidèle qu'il en tomba malade.

C'est probablement à cette bien-aimée qu'il adressa ce madrigal plein de sentimentalité fade et prétentieuse, qu'on trouve dans les mémoires de M. de Montlosier :

Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours ta modestie;
Sur le pouvoir de tes appâts
Demeure toujours alarmée ;
Tu n'en seras que mieux aimée,
Si tu crains de ne l'être pas.

Peut-être encore est-ce à la même personne qu'il écrivit la jolie lettre suivante, pour lui envoyer un mémoire qu'elle avait demandé, et la remercier en même temps de quelques serins qu'elle lui avait offerts. Il faut savoir, en effet, que même avocat, à Arras, Robespierre avait conservé le goût des oiseaux que nous lui connaissons. Il en avait mis de toutes sortes dans une pièce au dessus de son cabinet de travail, et c'est sa sœur, à laquelle il avait sans doute pardonné la négligence de jadis, qui avait pris le soin de s'en occuper.

Voici cette lettre :

MADEMOISELLE,

J'ai l'honneur de vous envoyer un mémoire dont l'objet est intéressant. On peut rendre aux Grâces, même de semblables hommages, lorsqu'à tous les agréments qui les accompagnent elles savent joindre le don de penser et de sentir, et qu'elles sont également dignes de pleurer l'infortune et de donner le bonheur.

A propos d'un objet si sérieux, me sera-t-il permis, Mademoiselle, de parler de serins ? Sans doute, si ces serins sont inté-

ressants, et comment ne le seraient-ils pas, puisqu'ils viennent de vous? Ils sont très jolis : nous nous attendions qu'étant élevés par vous, ils seraient encore les plus doux et les plus sociables de tous les serins. Quelle fut notre surprise, lorsqu'en approchant de leur cage, nous les vîmes se précipiter contre les barreaux avec une impétuosité qui faisait craindre pour leurs jours! Et voilà le manège qu'ils recommencent toutes les fois qu'ils aperçoivent la main qui les nourrit! Quel plan d'éducation avez-vous donc adopté pour eux, et d'où leur vient ce caractère sauvage? Est-ce que la colombe, que les Grâces élèvent pour le char de Vénus, montre ce naturel farouche? Un visage comme le vôtre n'a-t-il pas dû familiariser aisément vos serins avec les figures humaines, ou bien serait-ce qu'après l'avoir vu, ils ne pourraient plus en supporter d'autres? Expliquez-moi, je vous prie, ce phénomène?

En attendant, nous les trouverons toujours aimables avec leurs défauts. Ma sœur me charge, en particulier, de vous témoigner sa reconnaissance pour la bonté que vous avez eue de lui faire ce présent, et tous les autres sentiments que vous lui avez inspirés.

Je suis avec respect, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE ROBESPIERRE.

Arras, le 22 janvier 1782.

« A cette époque, raconte sa sœur Charlotte dans ses Mémoires, Maximilien travaillait beaucoup et passait dans son cabinet une grande partie du temps qu'il ne passait pas au Palais. Il se levait à six ou sept heures et travaillait jusqu'à huit. Son perruquier venait alors le coiffer. — (Il est à remarquer, comme nous le verrons plus tard, que Robespierre soigna toujours sa chevelure avec la plus grande coquetterie. Même à Louis-le-Grand, il employait ses petites économies à se faire coiffer par un perruquier, et il n'était pas rare de le

voir dans la cour, les cheveux bien frisés, bien peignés, mais avec des souliers éculés et des habits déchirés.) Il prenait ensuite un repas qui consistait en laitage, et se remettait au travail jusqu'à dix heures où il s'habillait et se rendait au Palais. Après l'audience, il venait dîner; il mangeait peu et ne buvait que de l'eau pure; il ne témoignait aucune préférence pour certains aliments. Bien des fois, je lui ai demandé ce qu'il voulait manger à son dîner : il me répondait qu'il n'en savait rien. Il aimait les fruits, et la seule chose dont il ne pouvait se passer, c'était une tasse de café. Après le dîner, il sortait pour faire une promenade d'une heure ou rendre une visite. Il rentrait ensuite, se renfermait de nouveau dans son cabinet jusqu'à sept ou huit heures; il passait le reste de la soirée soit avec des amis, soit avec sa famille. » (Charlotte oublie ici de nous dire que son frère n'avait aucune répugnance pour les plaisirs mondains, si l'on en juge du moins par ces lignes de son ami Fosseux : « Robespierre se mêle parfois parmi les pastourelles du canton et anime leurs danses par sa présence. C'est le dieu de l'Éloquence qui se familiarise parmi les mortelles » ; ou encore par ce propos d'une vieille dame qui disait il y a une trentaine d'années à M. Hamel : « C'était le valseur habituel de ma mère. »)

« Nous lui reprochions souvent d'être distrait et préoccupé dans nos réunions; en effet, lorsqu'on jouait aux cartes ou lorsqu'on ne parlait que de choses insignifiantes, il se retirait dans un coin de

l'appartement, s'enfonçait dans un fauteuil et se livrait à ses réflexions, comme s'il avait été seul. Cependant il était naturellement gai ; il savait plaisanter et riait quelquefois jusqu'aux larmes. »

Et ici, pour montrer combien Maximilien était distrait ou plutôt préoccupé, au point qu'il lui arrivait souvent de passer à côté de ses meilleurs amis sans les saluer, ce qui contribua à sa réputation de fierté, ici, disons-nous, Charlotte cite deux plaisantes anecdotes que nous allons rapporter. Elles rappellent, par plus d'un côté, ces traits d'étourderie dont est semée la vie de notre bon Lafontaine.

« Un jour, raconte-t-elle, Maximilien rentra pour dîner avant que le couvert ne fût entièrement mis ; le potage déjà servi, il prit un siège, se mit à table, et sans faire attention qu'il n'avait point d'assiette devant lui, prit une cuillerée de potage et la mit sur la nappe.

» Une autre fois, nous avions passé la soirée ensemble chez un de nos amis, et nous revenions à notre demeure à une heure assez avancée, lorsque tout à coup mon frère, ne se rappelant plus qu'il m'accompagnait, double le pas, me laisse en arrière, arrive seul à la maison et se renferme dans son cabinet. J'arrive quelques minutes après lui. J'avais trouvé sa distraction si plaisante que le voyant prendre les devants d'un pas si rapide, je l'avais laissé aller sans lui faire apercevoir que j'étais avec lui. J'entre dans son cabinet où je le trouve affublé de sa robe de chambre et travaillant avec beaucoup d'atten-

tion. Il me demande d'où je viens seule si tard; je lui réponds que si je reviens seule c'est qu'il m'a laissée au milieu de la rue pour rentrer précipitamment. Il se rappelle alors cette circonstance, et nous nous mettons à rire l'un et l'autre d'une aventure aussi comique. »

« Il était d'une humeur égale, ajoute-t-elle encore, ne contrariait jamais personne, et voulait tout ce que les autres voulaient.

» Combien de fois nos tantes m'ont-elles dit : « Votre frère est un ange ; il a toutes les vertus morales ; aussi est-il fait pour être dupe et la victime des méchants. » Il ne faut pas croire cependant que cette douceur de mœurs, cette mansuétude, excluaient chez mon frère aîné une fermeté de caractère à toute épreuve. Il y avait chez lui au contraire une puissance de volonté, une énergie indomptable, qui prouvaient qu'il était trempé de bronze et de granit ; mais chez lui cette énergie, cette inflexibilité, s'alliaient à une aménité de manières dont toutes les personnes qui le voyaient dans son intérieur étaient enchantées. »

Comme on reconnaît bien là le langage affectueux et indulgent d'une sœur ! Malheureusement pour Robespierre, la plupart des appréciations de ses contemporains sont loin de concorder avec celle de Charlotte. Nous aurons occasion d'en citer plusieurs ; contentons-nous, en passant, d'en choisir deux entre mille : celles de Mme de Staël et de Garat, l'ancien ministre de la justice et le collègue de Robespierre à la Convention.

« J'ai causé une fois avec Robespierre, raconte

la fille de Necker, chez mon père en 1789, lorsqu'on ne le connaissait que comme un avocat de l'Artois, très exagéré dans ses principes démocratiques. Ses traits étaient ignobles, son teint pâle, ses veines d'une couleur verte ; il soutenait les thèses les plus absurdes avec un sang-froid qui avait l'air de la conviction ; et je croirais assez que dans les commencements de la Révolution, il avait adopté de bonne foi, sur l'égalité des fortunes, aussi bien que sur celle des rangs, de certaines idées attrapées dans ses lectures et *dont son naturel envieux et méchant s'armait avec plaisir.....* Avec tous ses grands mots de vertu, de patrie, il ne pensait qu'à lui ; *l'astuce après l'orgueil était le fond de son caractère..... C'était un hypocrite à la fois audacieux et lâche.....* »

Voici maintenant ce que pensait de lui le conventionnel Garat : « Le caractère de Robespierre explique ce qu'il a fait. Robespierre est extrêmement ombrageux et défiant. Il apercoit partout des complots, des trahisons, des précipices ; son tempérament bilieux, son imagination atrabilaire, lui présentent tous les objets sous de sombres couleurs ; impérieux dans son avis, n'écoutant que lui-même, ne supportant pas la contrariété, ne pardonnant jamais à celui qui a pu blesser son amour-propre, et ne reconnaissant jamais ses torts ; dénonçant avec légèreté, et s'irritant du plus léger soupçon, croyant toujours qu'on s'occupe de lui et pour le persécuter ; vantant ses services et parlant de lui avec peu de réserve ; ne

connaissant point les convenances, et nuisant cela même aux causes qu'il défend. »

On retrouve encore dans les Mémoires même auteur le passage suivant qui n'est reste que la confirmation du précédent :

« Dans Robespierre dominait ce tempéram atrabilaire qui tourmente ceux qui l'ont et d sont sorties, dans tous les siècles, les tempêtes ont bouleversé le monde moral. Les esprits d genre ne peuvent laisser le genre humain paix que lorsqu'ils sont mis de bonne heure d les chaînes d'une religion menaçante ou d celles d'une logique très sévère. Il faut qu soient des fous, des scélérats, des saints ou grands philosophes. »

Cela rappelle le mot de de Maistre qui, suppos sans doute que Robespierre entré dans les ord comme il en avait eu l'intention fût peut-ê devenu un saint, a dit : « Si cet homme eût couvert d'un froc au lieu d'une robe d'avocat, pe être quelque profond philosophe eût dit en rencontrant : « Bon Dieu ! à quoi sert cet homm De Maistre a raison : que de maux Robespie aurait ainsi évités à l'humanité !

Cependant Robespierre, bien qu'il eût réuss se créer rapidement une clientèle à Arras, jouissait pas encore, malgré la vogue de s cabinet, d'une grande faveur auprès de ses co gues du barreau que n'avaient éblouis ni lumières, ni son éloquence, ni ses succès univ sitaires dont il aimait à faire parade. C'est moins ce que nous apprennent les deux v

suivants dont le jeu de mots fit rire pendant quelques jours toute la ville d'Arras aux dépens du futur dictateur :

> On peut avoir des prix dans l'Université,
> Sans être pour cela dans l'univers cité.

Il eut enfin occasion de se signaler particulièrement à propos d'un procès célèbre qu'il gagna contre les échevins de Saint-Omer, qui sous prétexte que les paratonnerres, dont Franklin, élargissant les expériences du physicien Bergmann, venait de populariser l'usage en France, qui sous prétexte, disons-nous, que ces paratonnerres étaient dangereux pour la sûreté publique, en avaient ordonné la destruction immédiate. En relisant ce plaidoyer, remarquable du reste, à tous les points de vue, on y remarque avec surprise un vif éloge de Louis XVI et des expressions comme celles-ci : « *Ce prince qui fait les délices et la gloire de la France; — cette tête si chère et si sacrée !* » Quelques années plus tard cette tête si chère et si sacrée tombait sous le couteau de la guillotine, place de la Révolution !

— On a de Robespierre, dont le succès venait d'enfler encore la vanité, une lettre datée de cette époque et qui, quoique écrite sur le ton du badinage, met bien au jour son naturel orgueilleux, ombrageux et jaloux :

J'ai toujours eu infiniment d'amour-propre, écrivait-il à un de ses amis en lui racontant le voyage qu'il venait de faire à Carvin. Cette marque de mépris des employés de l'octroi d'Arras

ne lui avaient pas rendu son salut au passage) me blessa jusqu'au vif et me donna pour le reste du jour une humeur insupportable... Les habitants de Carvin nous firent un accueil qui nous dédommagea bien de l'indifférence des commis de la porte de Méaulens. Des citoyens de toutes les classes signalaient à l'envi leur empressement pour nous voir. Nous goûtâmes pendant le trajet, qui fut, hélas ! trop court, la satisfaction si flatteuse pour l'amour-propre de voir un peuple nombreux s'occuper de nous. Qu'il est doux de voyager ! disais-je en moi-même. On a bien raison de dire qu'on n'est jamais prophète dans son pays. Aux portes de votre ville on vous dédaigne ; six lieues plus loin, vous devenez un personnage digne de la curiosité publique.

Ce procès retentissant avait réussi à placer Robespierre en évidence. Aussi, l'époque de la convocation des États généraux étant arrivée, comprit-il qu'une occasion inespérée s'offrait à son ambition. Il posa un des premiers sa candidature et, grâce aux avances pécuniaires de quelques amis, inonda le pays d'un déluge de brochures énumérant toutes les injustices à réparer, tous les abus à déraciner, tous les progrès à réaliser, toutes les plaies à fermer, et se mit à parcourir les villages, les moindres hameaux de l'Artois, captivant les paysans par son genre particulier d'éloquence, et surtout par ses promesses séduisantes qui faisaient entrevoir aux campagnards, dans une espèce d'âge d'or, l'abolition des dîmes, des taxes, des impôts, des levées militaires et même le partage prochain des terres des seigneurs. Quiconque flatte les appétits innés au cœur de l'homme sera éternellement écouté avec avidité; voilà pourquoi, bien que les poètes aient

toujours vanté la simplicité et le désintéressement des villageois, ceux-ci firent un accueil si enthousiaste à ce protecteur, à cet ami si dévoué, qu'il parvint presque sans opposition aucune aux honneurs de la députation pour la province d'Artois qui comprenait seize représentants.

S'appuyer sur le peuple, pour s'élever le plus haut possible, tel devait être désormais l'unique plan de Robespierre, que travaillait depuis longtemps déjà la fièvre démocratique. La veille de son départ il voulut même, afin d'achever de gagner la faveur populaire, manifester une dernière fois les sentiments de protection, d'intérêt et de respect qu'il avait souvent reproché aux magistrats d'Arras de ne point témoigner au peuple.

« Au milieu d'un souper nombreux, raconte M. Paris, il fit appeler Languillette, un savetier cureur de puits, à qui, dans l'Assemblée du Tiers État de la ville, M. de Fosseux, un des échevins nobles, avait promis ironiquement la charge de mayeur, et lui tint ce langage : « Souviens-toi, » mon cher ami, de ce que je vais te dire : tout va » changer en France ; oui, avant peu, ce pauvre » Languillette, que méprise tant Ferdinand de » Fosseux, n'aura plus qu'à se reposer : les » Languillette deviendront mayeurs, et les » mayeurs seront des Languillette. »

» Tel est l'idéal, ajoute M. Paris, que Robespierre poursuivra dans sa courte carrière de cinq ans. A l'Assemblée Constituante, au Club des Jacobins, à la Convention, au Comité de Salut public, il sera avant tout un niveleur. A Paris,

comme à Arras, intègre dans ses mœurs, inaccessible aux influences d'argent, travailleur infatigable, parleur universel, il mettra au service de la Révolution un esprit étroit, une logique apparente, un caractère résolu, une volonté inflexible. Servir les classes inférieures, ce sera, pour lui, détruire toute supériorité. Parce qu'il aura voué au riche une haine implacable, il s'imaginera qu'il aime le pauvre. Dans l'accomplissement de son programme philanthropique, s'il rencontre des opposants, il saura se débarrasser d'eux en les livrant à l'échafaud. Il donnera ainsi satisfaction, non seulement à son orgueil, à sa jalousie, à ses vengeances, mais à ce triste sentiment auquel il sera en proie, tout en l'imposant aux autres : la peur. Toujours plein de méfiances, livré à de continuels ombrages, il transformera ses adversaires de tribune en conspirateurs et en criminels d'État ; il passera sa vie à soupçonner, à dénoncer, à proscrire. Après avoir refusé au roi accusé toute justice, aux Girondins vaincus toute clémence, à Danton et à Desmoulins, ses amis attardés, toute pitié, il fera de la Terreur un système de gouvernement ; et la France sera assez humiliée, assez châtiée, pour subir le despotisme de ce rhéteur sanguinaire, jusqu'au jour où la mesure des crimes étant comble, les complices de Robespierre craindront de devenir ses victimes et le mettront à son tour hors la loi. »

Mais n'anticipons pas, et ne voyons pour l'instant que Robespierre au comble de ses vœux. Le voilà élevé en effet sur ce théâtre où l'avenir lui

réservait un rôle si prépondérant. Il part pour Paris; mais il est si pauvre qu'il est obligé d'emprunter pour payer son voyage. « Cependant, raconte en effet l'abbé Proyart, celui qui partait pour la conquête du pouvoir suprême sur les Français, celui qui allait bientôt asseoir sa puissance sur la puissance éclipsée de tant de rois, eût été obligé de s'acheminer vers la capitale, le bâton à la main et le sac sur le dos, s'il eût été abandonné à ses propres ressources. Après avoir reçu la visite de quelques créanciers vigilants, Robespierre n'avait plus, tous ses fonds rassemblés, la somme nécessaire pour payer une voiture jusqu'à Paris. Ce fut une dame d'Arras, Mme Marchand, qui, par affection pour sa sœur, la lui prêta. Il était déjà dix heures du soir, et il devait partir à minuit, lorsque, tout à coup, il témoigna de l'inquiétude sur ce que des gens, qui lui ont promis de l'argent, ne paraissent pas. Mme Marchand lui fait l'offre de dix louis, s'excusant de ne pouvoir mieux faire pour le moment. Robespierre accepte l'offre avec transport, s'écriant que jamais service n'a été rendu plus à propos. Le voyageur sans argent n'a pas non plus de malle ; ses effets sont entassés dans un vieux bahut que l'on ne trouve ni commode ni décent de placer derrière la voiture de celui qui va siéger à l'auguste Assemblée. La dame qui a donné les dix louis propose une malle que Robespierre accepte avec la même démonstration de reconnaissance. Ainsi le député est lancé dans la carrière qu'il va parcourir. »

Robespierre avait alors trente-un ans mo cinq jours. M. Jules de Savignyer, dans s *Histoire des Girondins*, nous le dépeint d'u taille au dessous de la moyenne, avec des forn presque grêles, la physionomie ferme mais fi le front haut, vaste et bombé, l'œil grand calme, la bouche étroite, intelligente, serrée, voix solennelle dans le bas, fausse dans les tc élevés, et devenant criarde dans les éclats de colère.

« Ce qui caractérise l'âme, le regard, ajoute-t était en lui une sorte de tristesse sombre (s'échappait de sa prunelle entre deux paupiè: convulsivement rétractiles; vous devinez tout plus au frémissement nerveux qui parcourt s membres palpitants, au tic habituel qui tourmeı les muscles de sa face et qui leur prête spontaı ment l'expression du rire ou de la douleur, tressaillement de ses doigts qui jouent sur tablette de la tribune comme sur les toucl d'une épinette, que toute l'âme est intéress dans le sentiment qu'il veut communiquer, qu'à force de s'identifier avec la passion qui domine, il peut devenir grand et imposa comme elle. »

D'après M. E. Hamel, Robespierre était de tai moyenne et d'apparence assez délicate. « S visage très légèrement marqué de quelqu points de petite vérole, n'était pas régulièreme beau, mais il n'avait pas l'aspect osseux, blê et blafard que lui ont prêté ses ennemis; il n'ét ni sans charme, ni sans distinction, respirait

grand air de douceur et de bonté, et exerçait dès le premier abord une certaine attraction autour de lui. Il avait le nez droit, légèrement en l'air, la bouche parfaitement dessinée, le menton ferme, nettement accentué, un front vaste, découvert sur les tempes et un peu bombé, l'œil profond, clair et plein de pensées. La tête, en somme, sans avoir le caractère léonin de celles de Mirabeau ou de Danton, était douée d'une grande expression persuasive qui saisissait aussitôt l'auditeur. »

Les nombreux tableaux, médaillons et gravures représentant Robespierre, qu'il nous a été donné d'examiner, nous font trouver ce portrait particulièrement flatté ; nous aurons occasion, du reste, dans un prochain chapitre, d'en donner d'autres qui diffèrent sensiblement de celui-ci.

Nous venons de voir Maximilien Robespierre élu député et se rendant à Paris. Suivons-le maintenant à travers sa carrière politique.





ROBESPIERRE DÉPUTÉ

I

On sait que l'existence menée par Robespierre, au début de l'Assemblée constituante, fut une vie assez obscure et assez effacée. Il n'abordait alors la tribune qu'avec crainte; — lui-même a déclaré qu'il éprouvait une timidité d'enfant et qu'il tremblait toujours comme la feuille en prenant la parole, — écrasé qu'il se sentait par les talents d'orateurs tels que Mirabeau, Barnave, Maury, Malouet, Cazalès, etc. « Il lui était difficile d'obtenir accès à la tribune, a écrit Merlin de Thionville, et plus difficile encore de s'y faire écouter, quand il parvenait à s'y faire entendre, tellement il était obscur et nébuleux, fastidieux et léthargique. »

C'est également l'opinion de Lacretelle qui affirme que Robespierre était un froid rhéteur, à la fois révoltant et fastidieux, aux fureurs calculées duquel les députés répondaient par des bâillements. Cependant il demandait sans cesse la parole, principalement dans la discussion des



ROBESPIERRE DÉPUTÉ

I

On sait que l'existence menée par Robespierre, au début de l'Assemblée constituante, fut une vie assez obscure et assez effacée. Il n'abordait alors la tribune qu'avec crainte; — lui-même a déclaré qu'il éprouvait une timidité d'enfant et qu'il tremblait toujours comme la feuille en prenant la parole, — écrasé qu'il se sentait par les talents d'orateurs tels que Mirabeau, Barnave, Maury, Malouet, Cazalès, etc. « Il lui était difficile d'obtenir accès à la tribune, a écrit Merlin de Thionville, et plus difficile encore de s'y faire écouter, quand il parvenait à s'y faire entendre, tellement il était obscur et nébuleux, fastidieux et léthargique. »

C'est également l'opinion de Lacretelle qui affirme que Robespierre était un froid rhéteur, à la fois révoltant et fastidieux, aux fureurs calculées duquel les députés répondaient par des bâillements. Cependant il demandait sans cesse la parole, principalement dans la discussion des

droits en faveur de la liberté individuelle, de la liberté de la presse et de la liberté religieuse [1].

« Robespierre prêche, a écrit Condorcet dans la *Chronique de Paris*, Robespierre censure ; il est furieux, grave, mélancolique, excité à froid, suivi dans ses pensées et dans sa conduite ; il tonne contre les riches et les grands, il vit de peu et ne connaît pas les besoins physiques. Il n'a qu'une mission, c'est de parler et il parle toujours. »

« Mais en présence de son parti pris de se mettre toujours en avant, dit Taine, de développer longuement des lieux communs et de vouloir imposer à des auditeurs cultivés et intelligents, ses collègues ne pouvaient lui pardonner les fautes de sens et de goût qu'il commettait. »

« L'éloquence de Robespierre, nous apprend Meillan, son collègue à la Convention, n'était qu'un tissu de déclamations sans ordre, sans méthode, et surtout sans conclusions. Nous étions obligés, chaque fois qu'il parlait, de lui demander à quoi il voulait en venir. Il se plaignait, il se lamentait, il gémissait sans cesse des malheurs de la patrie, et jamais il n'avait un remède à proposer. »

Mme Roland, qui avait une grande affection pour Robespierre et qui le recevait même souvent à sa table, n'en avait pas une idée plus favorable. « Son talent comme orateur, dit-elle dans ses *Mémoires*, était au dessous du médiocre.

(1) Dans les derniers mois de 1789, il prit la parole une trentaine de fois ; dans le cours de l'année 1790 il prononça plus de quatre-vingts discours, et une soixantaine au moins de juillet à octobre 1791.

Sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer, rendaient son débit fort ennuyeux. »

S'il faut en croire l'écrivain Étienne Dumont, Robespierre aurait obtenu cependant un certain succès dans une des premières séances des États Généraux. « Je ne veux pas oublier, dit-il, la première occasion où l'on distingua un homme qui depuis s'est acquis une célébrité fatale. Le clergé, voulant essayer d'obtenir une réunion des ordres, députa aux communes l'archevêque d'Aix qui fit un discours pathétique sur les malheurs du peuple et la misère des campagnes; il produisit un morceau de pain noir que des animaux auraient pu dédaigner et auquel les pauvres étaient réduits; il invita les communes à envoyer quelques députés pour conférer avec ceux du clergé et de la noblesse sur les moyens d'adoucir le sort de ces infortunés. Les communes n'osaient rejeter ouvertement une proposition dont le refus pouvait les compromettre aux yeux de la multitude; tout à coup un député prit la parole et renchérit sur les sentiments du prélat en faveur de la classe indigente, mais il jeta avec adresse du doute sur les intentions de l'archevêque d'Aix. « Allez, s'écria-t-il, en s'adressant
» directement à lui, et dites à vos collègues que
» s'ils ont tant d'impatience à soulager le peuple,
» ils viennent se joindre dans cette salle aux amis
» du peuple; dites-leur de ne plus retarder nos
» opérations par des délais affectés; dites-leur de
» ne plus employer de petits moyens pour nous

» faire abandonner les résolutions que nous » avons prises; ou plutôt, ministres d'une religion » fondée sur le mépris des richesses, imitez votre » divin Maître, renoncez à cet étalage de luxe, à » cet éclat qui blesse l'indigence. Les anciens » canons portent que l'on pourra vendre les » vases sacrés pour soulager les pauvres; mais » il n'est pas besoin d'en venir à une si triste » ressource : renvoyez ces laquais orgueilleux » qui vous escortent; vendez vos équipages » superbes, vos meubles somptueux, et conver- » tissez ce vil superflu, contraire aux traditions » des premiers chrétiens, en aliments pour les » pauvres. » A ce discours, qui entrait si bien dans les passions du moment, il se fit non pas un applaudissement qui aurait été une bravade, mais un murmure confus beaucoup plus flatteur. On demandait partout quel était l'orateur; il n'était pas connu, et ce ne fut qu'après quelques moments de recherche qu'on fit circuler dans la salle et les galeries un nom qui trois ans après faisait trembler la France : Robespierre. »

Ce succès oratoire qui avait attiré un instant sur Robespierre l'attention du pays n'avait pas eu de lendemain, et dans toutes les circonstances, bien qu'il essayât depuis de se draper dans la toge de Cicéron, et qu'il s'évertuât avec l'emphase du rhéteur à trouver de brillantes paroles, des périodes longues et sonores, son éloquence de peu d'envergure alors, malgré ces pompes de style, ne produisait que peu d'effet sur les députés qui accueillaient parfois par des risées ce jeune

ncial « à la figure d'avoué, anguleuse et
e », dit Taine, « au regard de chat », dit un
écrivain [1], à la voix sourde et monotone, à
ution fatigante, type de médiocrité ambi-
e à leur avis, et vraisemblablement con-
né à végéter. L'un d'eux trouva même
ant de l'appeler un jour dans son journal *la*
delle d'Arras, par opposition à Mirabeau sur-
mé *le flambeau de la Provence*. Malheureuse-
; le flambeau de la Provence allait s'éteindre,
is que la chandelle d'Arras, devenue une tor-
ncendiaire, devait mettre le feu aux quatre
; de la France et la couvrir de ruines.
s secrétaires eux-mêmes affectaient d'estro-
son nom en l'appelant Robert-Pierre, Robers-
e ou Robetz-Pierre, au point que Camille
noulins, plein d'enthousiasme et d'admira-
pour son ami de collège, s'écriait dans un
le véhément et indigné : « Il s'appelle Maxi-
n Robespierre, et non pas Robertspierre,
ne affectent de le nommer des hommes qui
ent que ce député, quand même il se nom-
it *la bête* comme Brutus ou *pois chiche*
ne Cicéron, porterait encore le plus beau
de la France. »
s marques de dédain aigrirent bientôt le
ctère jaloux et susceptible de Maximilien.

erlin de Thonville a écrit : « Danton avait la tête d'un dogue, celle d'un aigle, Mirabeau celle d'un lion, Robespierre celle d'un et cette figure changeant de physionomie était tantôt la mine te mais assez douce du chat domestique, ensuite la mine farouche at sauvage, puis la mine féroce du *chat-tigre*. »

d'avance les rieurs pour sa veng... plus tard
Cependant refoulant au dedan[s] ... lorie. Robespierre ne se laissa pa[s] ... ce dédain apparent dont il était ... de ses collègues. Nous disons *app*... coup de ceux qui cherchaient ... étaient frappés de sa sincérité e[t] ... rable rigidité de principes, com[p]... tout qu'il était *quelqu'un*. Mirab[eau] n'avait-il pas dit en parlant du pet[it] ... ras : « Il ira loin, car il croit tout c[e] ... Il redoubla en conséquence de trava[ux] ... ches, au point que « droit naturel, ... Décembre-Alonnier, diplomatie et ... toutes les sciences politiques et so[ciales] ... étudiées par lui avec une profondeu[r] ... d'hui, malgré le chemin que les esp[rits ont par]couru depuis, force l'étonnement ... tion. » Puis, perdu dans la foule, il se ... écouter en silence et avec la plus vi[ve] ... les grands orateurs ...

témoignait sa surprise de ce qu'il ne montait plus à la tribune : « Je fais comme Démosthènes, lui répondit-il, je m'essaie à parler. »

En effet, son silence fut d'abord d'assez longue durée; mais lorsqu'il reparut à la tribune, on observa en lui un grand changement, et l'on s'aperçut bien vite qu'il s'était formé à un goût meilleur et qu'il donnait à ses discours une tournure plus littéraire et plus oratoire (1). « Son talent d'abord rebelle et laborieux, a écrit Lamartine, commençait à mieux servir sa volonté. Dénué des dons extérieurs et des inspirations soudaines de l'éloquence naturelle, il avait tant médité, tant écrit, tant raturé; il avait tant bravé l'inattention et les sarcasmes de ses auditeurs, qu'il avait fini par assouplir, échauffer sa parole, et par faire de toute sa personne, malgré sa taille maigre et raide, malgré sa voix grêle et son geste brisé, un instrument d'éloquence, de conviction et de passion. » Peut-être cette appréciation de Lamartine est-elle un peu exagérée, car en relisant attentivement les discours de Robespierre à cette époque, on voit que son style, bien éloigné du style chaud et coloré de J.-J. Rousseau, n'était parfois ni assez vif ni assez soutenu et que son éloquence pleine d'enflure et de solennité n'était point cette éloquence brûlante et expansive qui pénètre le cœur et provient exclusivement de

(1) Le conventionnel Garat, dans son mémoire sur la vie de Stuard, prétend que lorsque Robespierre composait ses discours, qui étaient toujours écrits, il avait sans cesse à côté de lui *la Nouvelle Héloïse* dont il s'étudiait à imiter le style.

, par la hardiesse de ses pr
trales et par un emploi intellig
lieux communs ou d'apostrophes
sur la morale, la philosophie, la ju
le crime et la vertu. Aussi réuss
souvenir fâcheux de ses débuts ora
bientôt l'attention de ses collègues
fois à enlever leurs applaudisseme
exemple où il défendit le prince
Mirabeau voulait faire déclarer trait
cet autre jour où il demanda l'al
peine de mort; — on sait que cett
repoussée. Que de sang son adopti
gné à la France! — ou bien encore l
battit la loi martiale et qu'il parla soi
de paix et de guerre, soit en faveur
individuelle et de celle de la presse; c
quand prenant, malgré Barnave, la
nègres de Saint-Domingue, et s'éleva
gnation contre l'esclavage, il pronon
fameuses : « Périssent l

Il ne gardait jamais le silence sur les grandes questions intéressant la souveraineté du peuple, et dans toutes les occasions solennelles, sentinelle avancée de la Révolution, tout en parlant habilement de son patriotisme et de sa vertu, il ne manquait pas d'afficher son amour et son dévouement pour ce peuple dont il se proclamait avec fierté l'avocat fidèle et dont l'intérêt semblait l'unique but confié à sa sollicitude ; mais ce peuple, hâtons-nous de le dire, n'était point dans sa pensée l'ensemble de la population française, il l'incarnait simplement dans cette portion minime de la nation qui gravitera bientôt autour des jacobins et à laquelle seule il reconnaissait le droit de dominer le reste du pays. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner qu'il fasse rendre plus tard par la Convention le décret suivant :

« Les propriétés des *patriotes* sont *inviolables* et *sacrées*. »

Les autres, bien entendu, ne l'étaient pas. Donc, pour les *patriotes*, c'est-à-dire pour les jacobins seuls, l'égalité des droits, la liberté absolue.

Cela ne rappelle-t-il pas ce vers de *Sertorius* :

La liberté n'est rien quand tout le monde est libre.

« Robespierre, a écrit A. Granier de Cassagnac, fait deux parts dans sa société :

» D'un côté, il met ce qu'il nomme le peuple ; de l'autre, il met ce qu'il nomme les ennemis du peuple. A son peuple, il donne tout appui : aux

ennemis de son peuple, il ne donnera que l'écl
faud.

» Voilà le principe et le but de son gouver
ment.

» Son peuple, il le protège et il lui pardon
tout, même ses erreurs, c'est-à-dire ses crim
Les ennemis de son peuple, il les poursuivra
les exterminera.

» Voilà la règle de son administration. »

« Il cherchait par dessus tout, a écrit Gar
les faveurs du peuple, lui faisant la cour et ch
chant avec affectation ses applaudissements
Aussi son nom ne tarda-t-il pas à devenir po
laire. Chacun de ses discours, impuissant pe
être à émouvoir l'esprit éclairé de ses collègu
avait au contraire un grand retentissement da
la foule dont il devenait peu à peu l'idole, e
avait soin de s'en faire gloire à tout prop
sachant en effet que ce fut de tout temps le gra
secret pour dominer la populace aveugle
crédule, principalement celle de notre pays.

« Je défendrai surtout les plus pauvres, déc
rait-il à l'Assemblée, à propos du droit de pétiti
Plus un homme est malheureux et faible, plu
a besoin du droit de pétition. Et c'est aux faibl
c'est aux malheureux que vous l'ôteriez, qua
Dieu accueille les demandes non seulement c
coupables, mais encore des infâmes ? »

« Que m'importe, disait-il un autre jour,
demandant le suffrage universel, que m'impo
qu'il n'y ait plus de nobles, qu'il n'y ait plus
ces titres ridicules sur lesquels s'appuyait l'

gueil de quelques hommes, s'il faut que je voie succéder aux privilèges une autre classe à laquelle je serais obligé de donner exclusivement mon suffrage afin qu'elle puisse discuter mes plus chers intérêts? Qu'importe au citoyen qu'il n'y ait plus d'armoiries s'il voit partout la distinction de l'or? Aristide obtint seul par sa vertu les suffrages, non seulement de sa patrie, mais de la Grèce entière. Quel eût été à son égard le résultat d'un système semblable à celui des comités? C'est que le fils de ce grand homme, précisément parce que son père, après avoir administré les deniers publics, serait mort sans laisser de quoi se faire enterrer, n'aurait pas pu seulement être électeur! Quelle serait la garantie de Rousseau? Il ne lui eût pas été possible de trouver accès dans une assemblée électorale. Cependant il a éclairé l'humanité, et son génie puissant et vertueux a préparé vos travaux! D'après les principes des comités, nous devrions rougir d'avoir élevé une statue à cet homme qui ne payait pas un marc d'argent. »

Comment n'aurait-il pas apparu comme l'ami véritable des humbles et des petits, celui qui prononçait de semblables paroles et qui chaque jour soutenait des thèses et des principes tels que ceux-ci : « Le peuple ne dérobe jamais rien, car tout lui appartient. » « Tout ce que le peuple désire est légitime, tout ce qu'il ordonne est sacré », et qui ne perdait jamais une occasion de s'apitoyer, au nom de la liberté, suivant l'expression de Tacite, sur le sort de la multitude

opprimée et de s'élever avec indignation et véh-
mence contre les abus, les injustices ou ceux q
les pratiquaient ? Comment n'aurait-il pas enf
capté la confiance de la foule, celui qui s'adre-
sant à elle lui disait avec des gestes tragiques
des sanglots dans la voix : « Peuple malheureu
on se sert de tes vertus pour te tromper ! Peup
vertueux, on se sert de tes malheurs pour t'oppr
mer ! Peuple vertueux et malheureux, oublie
générosité naturelle et sers-toi de ta force pou
protéger ta vertu et te sauver du malheur (1) » ?

Remarquons le en passant, ces rhéteurs qu
ne cessent, dans leurs proclamations empha-
tiques, dans leurs formules vaines, de s'apitoye
sur le sort de la multitude opprimée et de reven-
diquer pour le peuple la souveraine autorité, son
justement ceux qui n'aspirent qu'à le dominer e
qui, par ce moyen, y parviennent presque tou
jours d'une manière absolue.

« Le tempérament impérieux de Robespierre
a écrit Ch. d'Héricault, lui fournissait aisémen
le ton dogmatique, et son cerveau nuageux, le
couleurs vagues de son éloquence. Quelques mot
simples, généreux, que les masses compren
nent vite et qui leur semblent beaux autant qu
sonores, sortaient du fond obscur de sa phrase
Il paraissait profond et redoutable, par les nuage
mêmes où se réfugiait sa pensée, comme auss

(1) Barnave disait à cette époque : « Robespierre ne dit pas un mot qu
ne forme un peuple sanguinaire tout prêt à lui remettre la hache. » E
Malouet dans ses *Memoires* a écrit : « Robespierre est obscur dan
l'Assemblée, mais très actif et très dangereux dans les clubs. »

bienveillant, généreux, dévoué, vigoureux, au milieu de la lumière que faisaient rayonner autour de lui ces mots : vertu, humanité, bienfaisance, égalité », mots dont il jouait en effet comme un virtuose joue de son instrument.

« Robespierre, dit encore le même écrivain, subit comme tout le XVIIIe siècle l'influence des théories de Rousseau. Il s'enthousiasma, comme le firent les plus honnêtes gens, les plus grands seigneurs, et Louis XVI lui-même, pour cette phraséologie sentimentale, qui s'apitoyait sur le peuple et qui joua un si grand rôle dans la Révolution en désarmant l'autorité par la sensibilité factice et en rendant plus que vénérables, au nom de la morale et de la philosophie, les plus vils démocrates. Robespierre, comme tous les rhéteurs, comme tous les hommes dans le cerveau desquels les idées ne circulent pas vite, était plus que tout autre l'esclave des mots. »

« Simple dans ses manières, a écrit Meillan, affectant la haine des grandeurs et le mépris des richesses, il ne paraissait jamais occupé que du bien public. Tous ses discours étaient parsemés de mots imposants : *subsistance du peuple, bonheur du peuple, puissance du peuple*. En parlant ainsi sans cesse de la majesté et de la force du peuple, et en s'élevant avec indignation contre les corrompus et les lâches, il finissait par convaincre de sa sincérité et de son immuable dévouement. »

Laissons enfin parler Albert Sorel qui, dans son ouvrage sur la Révolution, nous paraît avoir

merveilleusement approfondi et défini le caractère de Robespierre.

« Il se proposait au peuple, dit-il, comme le dictateur fidèle de ses volontés. Avançant ainsi devant la foule, précédant l'arche et semblant conduire le cortège, il donnait à ceux qui le poussaient l'illusion d'une marche rigide, droit devant lui, parce qu'il marchait droit devant eux. A l'inverse de ces généraux d'armée qui s'attribuent l'honneur d'une victoire remportée par leurs soldats, et se vantent d'avoir disposé des actions dont ils ne sont que les témoins, Robespierre transformait son avènement même en un sacrifice perpétuel de sa personne à la cause populaire. C'est ainsi qu'il mènera le club des Jacobins, maîtrisera la Convention et gouvernera le Comité de salut public. »

Il dit ailleurs :

« Robespierre était présenté, par ses partisans, comme un philosophe ennemi des grands, méconnu des heureux et des riches, à l'aise et à sa place seulement parmi les petites gens, inquiet des forts, rogue avec les hautains, empressé près des humbles, toujours préoccupé de leur bonheur, austère, sensible, sans gaieté, par dessus tout probe, sobre, chaste, économe, incorruptible, ce qui lui élevait un piédestal de vertu dans un siècle de libertinage cynique et de vénalité. »

Le peuple savait en effet que ce *Proclamateur de la morale*, comme on l'appelait, était au dessus des tentations de l'argent et qu'il donnait l'exem-



ple des bonnes mœurs à une époque où elles étaient si relâchées autour de lui. Aussi, connaissant de longue date la bassesse, la corruption, l'avidité des hommes politiques en général, était-il fier de voir dans ses rangs un homme probe, désintéressé, simple, austère, si différent de la foule des novateurs qui couraient à la curée des places et de la richesse; cela seul suffisait à expliquer sa popularité et le surnom d'*Incorruptible* qu'il possédait déjà, puisqu'au Salon de 1791, on avait remarqué un tableau, peint par Mme Guyard, de l'Académie de peinture, et représentant Robespierre, au bas duquel se lisait cette inscription : *L'Incorruptible.*

Thiers, malgré son hostilité pour Robespierre, n'a pas hésité à lui reconnaître cette qualité. « Robespierre, a-t-il écrit, serait un des êtres les plus odieux qui aient dominé les hommes, s'il n'avait eu une conviction forte et une *intégrité reconnue.* »

Mirabeau lui-même, qui se connaissait en hommes, n'avait-il pas dit aussi un jour : « On ne réussira pas à corrompre Robespierre : cet homme n'a pas de besoins, il est sobre et a les mœurs trop simples. »

Un grand historien écrira encore : « On ne peut l'accuser d'avoir pris aucun plaisir dans la Révolution, car il vivait obscurément, sévère, réservé, intègre; il était et passait pour *incorruptible.* »

Le conventionnel Chabot avait dit du vivant de Robespierre : « C'est le dernier dont on prouvera jamais la corruption. »

Camille Desmoulins l'appelait pompeuse « *notre Aristide* » ; et Marat, devant leque sonne ne trouvait grâce, le qualifiait sans dans son journal de *digne, d'incorruptible* R pierre.

« Robespierre, a écrit également Mignet, une âme nullement grande, il est vrai, mai commune; l'avantage d'une seule passio dehors du patriotisme, une réputation m d'incorruptibilité, une vie austère et nulle sion pour le sang. »

« Robespierre, a déclaré enfin un autre éc célèbre, avait des besoins insatiables de ré tion et de pouvoir, des soifs de despotisme in guibles, mais sans appétit d'argent. »

Il menait en effet à cette époque une vi dieuse et retirée, dans son froid et petit loge de la rue de Saintonge, n'allant jamais qu'à et ne dépensant au plus journellement que 1 sous pour ses repas. Ses honoraires de d étaient de 18 livres par jour. Sur cette som prélevait la plus large part qu'il adressait sœur Charlotte demeurée presque dans la n à Arras; une autre part était destinée œuvres philanthropiques ou à ses public politiques; le reste servait à son usage pers Signalons en passant une particularité curieuse : le plus grand plaisir du futur dict pendant cette période de la Constituante c tait, au risque de compromettre son crédit a de ses partisans, à aller dîner parfois ch chanoines du chapitre de Paris, dont l'u

membres, l'abbé de Laroche, son parent et jadis son correspondant au collège Louis-le-Grand, lui avait conservé, malgré des écarts qu'il déplorait, la plus vive et la plus tendre affection.

On ne parlait plus, avons-nous vu, de Robespierre — et celui-ci ne l'ignorait pas — sans accoler à son nom l'épithète de vertueux, d'intègre, d'incorruptible ; mais il n'avait pas seulement pour lui l'amour et la reconnaissance du peuple : les gazettes de presque toutes les nuances ne tarissaient pas d'éloges sur son patriotisme et son désintéressement, faisant chorus avec ses amis du club des Jacobins qui le comptait alors au nombre de ses orateurs les plus assidus et dont il deviendra bientôt le président.

Partout se répandait sa réputation et son nom se trouvait sur toutes les bouches. C'est à ce moment-là que son futur lieutenant Saint-Just lui adressait, du fond de sa province, ces lignes citées par Fleury dans ses *Études révolutionnaires* :

« Vous qui soutenez la patrie chancelante contre le torrent réel du despotisme et de l'intrigue, je ne vous connais que comme Dieu, par ses merveilles... Vous n'êtes pas seulement le député d'une contrée, mais celui de la République et de l'humanité... Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. »

Aussi cette popularité qui grandissait toujours, tandis que pâlissait celle des premiers acteurs de la Révolution, alla-t-elle bientôt jusqu'à l'adoration. Constatons en passant que ce fut un

malheur pour Robespierre, car elle eut pour résultat non seulement de surexciter son orgueil naturel, mais encore de susciter contre sa personne des haines sourdes et féroces auxquelles il finira, comme nous le verrons, par succomber un jour.

Bien souvent le peuple enthousiaste allait l'attendre à la sortie de l'Assemblée. Chacun le connaissait, car son portrait était exposé aux vitrines des marchands d'estampes, et aussitôt qu'il apparaissait, tous, petits et grands, s'empressaient de l'entourer et de le saluer de leurs vivats et de leurs acclamations. Le 30 septembre 1791, dernier jour de la Constituante, une foule immense s'était donné rendez-vous aux portes de l'Assemblée. Lorsque, à l'issue de la séance, Robespierre parut donnant le bras à Pétion, — celui qu'à l'instar des Athéniens qui appelaient Aristide *le Juste*, les Parisiens avaient surnommé *Pétion le Vertueux*, — on s'empara d'eux, non sans avoir placé sur leurs fronts des couronnes de chêne, et malgré leurs efforts pour se dérober à cette manifestation, des patriotes les portèrent, aux applaudissements de tous, jusqu'à une voiture qui stationnait dans la cour des Feuillants. Là, quelques fanatiques s'attelèrent au char des triomphateurs, et aux cris mille fois répétés de : « Vive Robespierre ! Vive Pétion ! Vivent les amis du peuple ! », — Robespierre et Pétion étaient à cette époque tellement inséparables qu'on les appelait *les deux doigts de la main*, — ils leur firent parcourir une partie de la rue Saint-Honoré

qu'habitait alors Robespierre [1], cette rue à travers laquelle, trois ans plus tard, le dictateur, blessé, sanglant, devait être traîné au supplice, poursuivi par les huées et les malédictions de cette même populace !

Voilà donc en quelque sorte Robespierre devenu roi des Parisiens; et cependant jamais chef de parti ne se montra plus dépourvu de grâce, de charmes, de cette apparence énergique, fière et majestueuse, de ces avantages extérieurs, en un mot, qui flattent ou captivent le vulgaire et imposent à la multitude. Jadis, Mahomet, quoique simple conducteur de chameaux, avait pu, il est vrai, entraîner les masses et jeter les bases de son Islamisme; mais il était beau, brave, séduisant, enthousiaste, maniant le cimeterre aussi bien que la parole, et sa physionomie ouverte respirait l'esprit et la franchise. C'est ainsi que le duc de Beaufort, surnommé le *Roi des Halles*, grâce à son apparence théâtrale, à ses manières nobles et affables, à son visage imposant et souriant tout à la fois, avait conquis les suffrages de la populace au point qu'il ne pouvait se montrer en public, sans que les femmes qui, en général, préparent et dirigent même l'opinion, vinssent l'entourer et lui prodiguer mille compliments. C'est également de la sorte que Lafayette,

(1) « Commodément placé sur les marches du portail de Saint-Roch, raconte G. Duval, je vis passer les deux triomphateurs. Pétion saluait gracieusement son peuple et du reste soutenait assez bien le poids de sa couronne. Robespierre, au contraire, semblait plier dessous et conservait son air sombre et haineux. Je le trouvai plus jaune encore et plus laid qu'à l'ordinaire. »

le *héros des deux mondes*, le *César français*, comme on l'a appelé, fit pendant trois années les délices des Parisiens; mais, comme Pétion, il avait pour lui tout ce qu'il faut pour plaire et entraîner, et sitôt qu'il apparaissait monté sur ce fameux cheval blanc qui avait coûté, dit-on, quinze cents louis, il était l'objet d'enthousiastes ovations [1]. N'avons-nous pas entendu de nos jours les mêmes acclamations saluer au passage le général Boulanger, lorsque, fier, souriant et revêtu d'un éclatant uniforme, il traversait les rues de Paris, le 14 juillet, caracolant sur son superbe cheval noir, *Tunis*?

Robespierre, au contraire, n'avait, comme nous l'avons dit, aucun de ces dons qui prédisposent la foule en faveur de celui qui recherche la popularité. « Sa physionomie, dit en effet l'écrivain Georges Duval, qui eut occasion de l'apercevoir souvent, tenait de la hyène et du renard. Il avait le teint bilieux, les yeux mornes et éteints; un mouvement convulsif, habituel, se manifestait dans ses mains, dans son cou. Sa taille, assez semblable à celle de Marat, était mal dessinée, sans justesse dans les proportions, sans grâce dans les contours. »

Ce portrait diffère sensiblement, on le voit, de celui qu'a tracé M. Hamel, et que nous avons reproduit dans un chapitre précédent. Donnons-en encore quelques autres : ils ne varieront guère

(1) Quelqu'un s'écria un jour en l'apercevant si majestueux : « Voyez M. de Lafayette qui galope dans les siècles à venir. »

et nous prouveront que Robespierre était réellement disgracié du côté de la nature.

« La taille de Robespierre, assez mal dessinée et sans aucune grâce, dit encore Montjoie, était un peu au dessous de la médiocre. Il avait dans les mains, dans les épaules, dans le col, un mouvement convulsif; sa physionomie, son regard, étaient sans expression ; il portait sur son visage livide, sur son front qu'il ridait fréquemment, les marques d'un tempérament bilieux; ses manières étaient brutales, sa démarche tout à la fois brusque et pesante. Les inflexions aigres de sa voix frappaient désagréablement l'oreille : il criait plutôt qu'il ne parlait. Le séjour de la capitale n'avait pu vaincre entièrement la dureté de son organe; dans la prononciation de plusieurs mots il laissait deviner l'accent de sa province. »

Nous avons vu qu'un de ses camarades des *Rosati*, à Arras, proclamait que la voix de Robespierre attendrirait une panthère. Était-ce une ironie ? Nous ne le pensons pas, car un autre de ses contemporains nous affirme que Robespierre savait adoucir avec art sa voix naturellement aigre et criarde, et qu'il réussissait même à donner de la grâce à son accent artésien.

Qui donc faut-il croire ? Il est assez difficile de se prononcer. Cependant le portrait suivant tracé par l'académicien Charles Nodier, qui fut contemporain de Robespierre et n'a jamais été animé d'aucune espèce de parti pris contre le dictateur qu'il a essayé maintes fois au contraire,

dans ses écrits, de réhabiliter, ce portrait, disons-nous, est généralement regardé comme exact et sincère.

« Qu'on s'imagine, dit-il, un homme assez petit, aux formes grêles, à la physionomie effilée, au front comprimé sur les côtés comme une bête de proie, à la bouche longue, pâle et serrée, à la voix rauque dans le bas, fausse dans les tons élevés, et qui se convertissait, dans l'excitation et la colère, en une sorte de glapissement assez semblable à celui des hyènes : voilà Robespierre. Ajoutez à cela l'attirail d'une coquetterie empesée, prude et boudeuse, et vous l'aurez presque tout entier. »

Et pour compléter le tableau, M. Ch. d'Héricault ajoute : « Au dessous du front bombé, des longs cheveux châtains, rejetés en arrière, de l'arcade sourcilière proéminente, que nous indiquent les portraits dessinés, mettons, sur de petits yeux toujours inquiets, des lunettes vertes qu'on l'accusera d'employer sans besoin et uniquement pour dissimuler la trop grande vivacité de ses regards, — quoique ayant la vue excellente, il avait en effet adopté l'usage des lunettes que Franklin venait de mettre à la mode, et M. d'Héricault oublie de faire remarquer ici que cet appendice contribuait encore à faire paraître Robespierre plus âgé que son âge ; — songeons à ce petit nez pointu, à ces joues toutes couturées des marques de la petite vérole, et nous aurons le portrait complet d'un être peu fait pour séduire les masses par sa beauté. »

Voilà pourtant l'homme qui par la force de sa parole, par son ascendant marqué sur les masses, ascendant basé sur l'enthousiasme, le servilisme et la haine, et aussi par tout un concours de circonstances bizarres, parviendra à écraser tour à tour ses rivaux et ses ennemis, dominera sa faction elle-même convertie en esclave, régnera en dictateur non seulement sur la capitale mais encore sur le pays tout entier, et sera désigné dans les cours étrangères sous le nom ironique peut-être, mais vrai par le fait, de Maximilien Ier, roi des Français.

Cependant, l'Assemblée venait de terminer ses travaux; mais auparavant elle avait décrété, sur la proposition de Robespierre, qu'aucun de ses membres ne ferait partie de la Législative.

A quel mobile Robespierre obéit-il en faisant voter cette loi? Peut-être pensait-il qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux dont l'esprit et les aspirations fussent conformes aux idées du jour; peut-être aussi, soupçonnant les Duport, les Barère, les Thouret, les Barnave, de vouloir conserver éternellement la direction d'une Révolution qu'ils considéraient comme leur chose propre, pensait-il que les obliger à garder le silence était le seul moyen d'apporter quelque entrave à leur ambition; peut-être enfin, ce qui est plus probable, se rappelait-il combien cette Constituante l'avait maltraité, et, au souvenir de tous ces grands orateurs auprès desquels il avait paru, dans le principe, petit et presque ridicule, se sentait-il

gêné de se retrouver avec eux, et jugeait-il préférable de les éloigner de la scène politique, dans l'espoir que de nouveaux venus seraient plus faciles à manier et à dominer.

On nous permettra de citer ici quelques passages du discours que prononça Robespierre à cette occasion, discours qui enthousiasma tellement l'Assemblée qu'un député royaliste, Thuault, cédant à l'admiration, s'écria : « Je demande l'impression de ce discours sublime [1]. »

Les adversaires de la loi ayant objecté qu'on aurait du mal à trouver un nombre suffisant de législateurs nouveaux comparables par le talent et l'expérience à ceux de l'Assemblée Constituante, Maximilien leur répondit : « Nos travaux et nos succès nous autorisent à croire qu'une nation de vingt-cinq millions d'hommes n'est pas réduite à l'impossibilité d'en trouver sept cent vingt qui soient dignes de recevoir et de conserver le dépôt de ses droits. Je pense, d'ailleurs, que ce n'est point de la tête de tel ou tel orateur que la Constitution est sortie, mais du sein de l'opinion publique qui nous a précédés et soutenus. »

Et comme plusieurs membres demandaient qu'on laissât du moins quelques guides à l'Assemblée suivante, il ajouta :

« Je ne crois pas du tout à l'utilité de ces prétendus guides. Quand ils parviennent à maîtriser les délibérations, il ne reste plus de la représentation nationale qu'un fantôme. Alors se réalise

(1) Voir le *Journal de Paris* du 17 mai 1791.

le mot de Thémistocle, lorsque montrant son fils, encore enfant, il disait : « Voilà celui qui gouverne la Grèce : ce marmot gouverne sa mère, sa mère me gouverne, je gouverne les Athéniens et les Athéniens gouvernent la Grèce. » Ainsi une nation de vingt-cinq millions d'hommes serait gouvernée par l'Assemblée, celle-ci par un petit nombre d'orateurs adroits, et par qui quelquefois les orateurs seraient-ils gouvernés ? Je n'ose le dire... Je n'aime point cette science nouvelle qu'on nomme la critique des grandes Assemblées ; elle ressemble trop à l'intrigue. Je n'aime pas que des hommes habiles puissent, en dominant une Assemblée par ces moyens, préparer leur domination sur une autre et perpétuer de la sorte un système de coalition qui est le fléau de la liberté. J'ai confiance en des représentants qui, ne pouvant étendre au delà de deux années les vues de leur ambition, seront forcés de les borner à la gloire de servir l'humanité et leur pays. »

Voici l'éloquente péroraison dont l'effet fut, suivant les gazettes de l'époque, prodigieux, irrésistible :

« Athlètes victorieux mais fatigués, laissons la carrière à des successeurs frais et vigoureux qui s'empresseront de marcher sur nos traces, sous les yeux de la nation attentive, et que nos regards seuls empêcheront de trahir leur gloire et la patrie. Pour nous, hors de l'Assemblée Législative, nous en servirons mieux notre pays. Répandus sur toutes les parties de cet empire, nous éclairerons ceux de nos concitoyens qui ont besoin

de lumières, nous propagerons l'esprit public, l'amour de la paix, de l'ordre, des lois et de la liberté. »

La plupart des membres de la Constituante s'empressèrent, à l'expiration de leur mandat, de solliciter des emplois qui ne les écartassent pas trop de Paris et des clubs, afin de ne pas être oubliés du peuple et de pouvoir surveiller de près les travaux de la nouvelle Assemblée bien qu'ils n'en fissent pas partie. Déjà Robespierre lui-même, qui venait d'être nommé membre du Conseil général, avait obtenu depuis quelque temps du vote des électeurs du département la place d'accusateur public, d'abord à Versailles et presque aussitôt ensuite auprès du tribunal de la Seine, place très lucrative, puisqu'elle donnait 8,000 livres, somme considérable pour l'époque.

Voici la lettre par laquelle il fait part de ses nouvelles fonctions à un ami d'Arras, probablement M. Buissart :

Paris, le 12 juin 1791.

Mon cher et joieux ami, je suis trop convaincu de votre attachement pour moi, pour ne point vous parler d'un événement qui m'intéresse. Les électeurs de Paris viennent de me nommer accusateur public du département, à mon insçu et malgré les cabales. Quelqu'honorable que soit un pareil choix, je n'envisage qu'avec fraieur les travaux pénibles auxquels cette place importante va me condamner, dans un temps où le repos m'étoit nécessaire, après de si longues agitations. D'ailleurs, je regrette mes chers citoiens de Versailles qui m'ont donné les preuves les plus touchantes de leur attachement, et à qui cet événement causera beaucoup de peine. Mais je suis appelé à

une destinée orageuse. Il faut en suivre le cours, jusqu'à ce que j'aie fait le dernier sacrifice que je pourrai offrir à ma patrie. Je suis toujours accablé. Je ne puis m'entretenir avec vous ni aussi souvent ni aussi longtemps que je le désire. Il ne me reste, mon cher ami, que le temps de vous embrasser de toute mon âme et de présenter à Madame..... le témoignage de ma tendre et inviolable amitié.

ROBESPIERRE.

Cependant ce poste d'accusateur public lui parut bientôt trop restreint pour ses lumières, son éloquence, son ambition, et peu en conformité du reste avec ses goûts et son caractère; aussi, quelques mois plus tard, se démettait-il de cette charge pour consacrer toute son activité aux discussions du club des Jacobins dont il avait fait comme sa famille politique, comprenant que s'il devenait le maître de ce sanctuaire révolutionnaire il y serait plus puissant qu'à la tribune officielle; pour surveiller en même temps avec plus de vigilance ceux qu'il appelait les ennemis de la liberté et donner une impulsion plus vigoureuse encore à la campagne qu'il avait entreprise contre les Girondins. Il abdiquait ses fonctions, en un mot, suivant sa propre expression, comme on jette son bouclier pour combattre plus facilement.

Toutefois, il résolut d'accomplir auparavant un voyage à Arras, sa ville natale, où son arrivée excita, dit-on, de si nombreuses et de si enthousiastes ovations, qu'un spectateur laissa échapper cette réflexion : « Mon Dieu, quel triomphe ! Jamais un roi n'eût été reçu de la sorte, autrefois. »

M. Hamel a fait en ces termes le récit de ce voyage :

« Robespierre, dit-il, avait écrit à Charlotte, sa sœur, pour lui annoncer son arrivée, et en même temps, il lui avait écrit de garder le secret là dessus, désirant éviter toute manifestation en sa faveur. Mais le secret ne fut pas très religieusement gardé; la nouvelle fut bientôt connue de tout le monde, et l'on se disposa à recevoir magnifiquement ce député de l'Artois dont le nom était dans toutes les bouches et dont l'illustration rejaillissait sur le pays qui l'avait choisi pour représentant.

» Parti de Paris dans la matinée du 13 octobre, Robespierre se trouvait le lendemain à Bapaume, petite ville distante d'Arras de cinq ou six lieues environ. C'était un vendredi. Les gardes nationales de Paris et celles du département de l'Oise, arrivées le même jour dans cette ville, se joignirent aux patriotes de l'endroit pour lui offrir une couronne civique. Les membres du directoire, ceux du district et de la municipalité, emportés par le mouvement, ne dédaignèrent pas, quoique peu favorables à la Révolution, de venir lui rendre visite en corps. Robespierre remarqua avec peine combien étaient mal armés les soldats de la garde nationale envoyés en observation sur les frontières; et, un peu plus tard, dans les grandes discussions auxquelles donnera lieu la question de la guerre, nous le verrons singulièrement préoccupé du souvenir de ces gardes nationaux sans armes, chargés de

r tête aux troupes les mieux équipées et les
; disciplinées de l'Europe.
A Bapaume, il eut la joie d'embrasser sa
r et son jeune frère, récemment appelé par
:onfiance de ses concitoyens aux fonctions
lministrateur du département. L'un et l'autre,
ι venus la veille, en vain, l'attendaient impa-
ιment, en compagnie de la femme de son
, de son intime confident, Buissart. Avant de
.ter cette petite ville, il ne put se dispenser
)rendre part à un grand banquet préparé en
honneur. Une partie de la garde nationale
:ras et plusieurs officiers de la garnison
ent accourus également au devant de lui, de
e que de Bapaume à Arras ce fut une véri-
e marche triomphale. Le peuple en foule
t sorti de la ville pour aller à la rencontre de
glorieux compatriote, qu'il accueillit avec les
ιonstrations d'un attachement auquel Robes-
re ne pouvait songer sans attendrissement,
·acontant à son hôte Duplay les incidents de
voyage. Ses concitoyens ne négligèrent rien
r lui témoigner leur reconnaissance du
)uement avec lequel il avait défendu la cause
ulaire; l'enthousiasme revêtit toutes les
ιes. Là, une nouvelle couronne civique lui
offerte, et, par une attention délicate, le
ple en joignit une pour Pétion; car, dans
·s vives acclamations, ses concitoyens mêlaient
ιn nom celui de son compagnon d'armes et de
ami. Alors se renouvela une scène qui s'était
sée une quinzaine de jours auparavant aux

portes de l'Assemblée Constituante, à l'issue de la dernière séance. Plusieurs citoyens se mirent en devoir de dételer les chevaux de la voiture de Robespierre pour la traîner eux-mêmes; mais Maximilien descendit aussitôt, comme il l'avait fait lors de la clôture de l'Assemblée nationale (M. Hamel est ici en contradiction avec M. Georges Duval, qui se rappelait, comme nous l'avons dit, avoir vu ce jour-là Robespierre traîné par la populace), ne voulant pas se prêter à une action qu'il considérait comme indigne d'un peuple libre. Il entra donc à pied dans la ville. C'était à qui verrait, toucherait, embrasserait le premier cet intrépide champion de la liberté. On était en automne; la nuit était déjà venue. Grande fut sa surprise de voir toutes les maisons illuminées sur son passage; il y avait eu un entraînement général, irrésistible. Jusqu'à son habitation, un concours immense de peuple lui fit cortège, et quand il se retrouva dans cette petite maison paternelle de la rue des Rapporteurs, d'où il était sorti si ignoré, si inconnu, et où il revenait en triomphateur, au bruit des acclamations de ses concitoyens, de la France entière, il entendit longtemps encore retentir les cris de bénédiction dont il avait été salué partout : *Vive Robespierre! Vive le défenseur du peuple !* »

Il faut croire cependant, malgré la jolie narration de M. Hamel, qu'il y eut bien quelque ombre au tableau, si l'on s'en rapporte au récit d'un historien de l'époque, d'après lequel Robespierre aurait été insulté, frappé, le même soir, par un

groupe d'habitants, des mains desquels on eut beaucoup de peine à l'arracher, au moment où les plus forcenés s'apprêtaient à le suspendre à un réverbère. C'est à cette occasion qu'un journal de Paris lui décocha l'épigramme suivante qui pourrait presque passer pour prophétique :

D'être pendu, le pauvre Robespierre
Vient en Artois de courir le hasard.
Or, il le sera tôt ou tard ;
Donc, mieux valait se laisser faire.

Après avoir passé quelques jours à Arras, où il fonda un club des Jacobins, dont la présidence fut confiée à son frère, Robespierre accepta l'hospitalité d'un ami et alla se reposer à la campagne.

On a retrouvé une lettre assez curieuse qu'il écrivit, de cette retraite, aux Duplay, de Paris, dont nous parlerons plus loin :

Il vient de s'opérer ici un miracle, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il est dû au calvaire d'Arras qui, comme on sait, en a déjà fait tant d'autres. Un prêtre non assermenté disait la messe dans une chapelle qui renferme le précieux monument. Des dévotes, comme il faut, l'entendaient. Au milieu de la messe, un homme jette deux béquilles qu'il avait apportées, étend les jambes, marche ; il montre la cicatrice qui lui reste à la jambe, déploie des papiers qui prouvent qu'il a eu une griève blessure. Au bruit, la femme de cet homme arrive, elle demande son mari, elle reprend ses sens pour rendre grâces au ciel et pour crier au miracle. Cependant il fut résolu dans le sanhédrin dévot que ce ne serait point dans la ville qu'on ferait beaucoup de bruit de cette aventure, et qu'on la répandrait dans la campagne. Depuis ce temps, plusieurs paysans viennent, en effet, brûler de petits cierges dans la chapelle du Calvaire. Aussi je me propose de ne pas rester longtemps dans cette terre sainte : je n'en suis pas digne.

ses derniers moments à r...
qu'il lui fit dès ... ses p...
Il revint à Paris le 28 nove...
demain il écrivait, à l'ami qui v...
l'hospitalité, la lettre suivante...
intéressant de reproduire ici :

Paris, le

Mon cher ami, je suis arrivé avant-hier...
la soirée à la séance des Jacobins où j'ai...
et de la société avec des démonstration...
vives qu'elles m'ont étonné, malgré toute...
chemment auxquelles le peuple de Paris et l...
accoutumé. J'ai soupé le même jour chez...
joie nous nous sommes revus! avec quelle...
sommes embrassés ! Pétion occupe le super...
les Crosne, les Lenoir : mais son âme est tou...
ce choix seul suffiroit pour prouver la Ré...
dont il est chargé est immense : mais je ne ...
du peuple et ses vertus ne lui donnent les...
pour le porter. Je soupe ce soir chez l...
moments où nous pouvons nous voir en f...
liberté. L'opinion publique me paroît ...
rapides ; du moins ...

l'opinion de beaucoup de monde, comme très supérieure à celle qui l'a précédée. Je pense ainsi quant à présent; le temps éclairera tout; il ne changera jamais rien à l'amitié que je vous ai vouée; quand je dis vous, bien entendu que je parle à Monsieur et à Madame. Mon cœur ne sépare pas ce que Dieu a uni. Adieu, je vous embrasse autant que je le puis de Paris à Arras, et la distance me paroît infinie dans ce moment. Rappelez-moi au souvenir de vos aimables voisines et dites-leur pour moi tout ce qu'on peut dire d'affectueux.

ROBESPIERRE.

Peu de temps après son retour, de concert avec Rabaud-Saint-Étienne, il fondait un journal qu'il appela : le *Défenseur de la Constitution*. Quelque bizarre que cela puisse paraître, Robespierre était encore en effet, quelques jours avant le 10 août 1792, le partisan décidé de la Constitution qui organisait la monarchie. « Le salut public, disait-il, dans son premier numéro, nous ordonne de nous réfugier à l'abri de la Constitution pour repousser les attaques de l'ambition et du despotisme... Il faut aux bons citoyens un point d'appui et un signal de ralliement, et je n'en connais point d'autre que la Constitution... J'ai entendu des hommes qui ne surent jamais que calomnier le peuple et combattre l'égalité, faire retentir le mot *république*. J'aime mieux voir une assemblée représentative populaire et des citoyens libres et respectés avec un roi qu'un peuple esclave et avili sous la verge d'un sénat aristocratique et d'un dictateur. Est-ce dans les mots république ou monarchie que réside la solution du grand problème social? », etc.

N'avait-il pas fait peu de temps auparavant

cette déclaration singulière dans sa bouche :

« On m'a accusé d'être républicain ; on m'a fait trop d'honneur, je ne le suis pas. Si on m'eût accusé d'être monarchiste on m'eût déshonoré ; je ne le suis pas non plus. Pour beaucoup d'individus les mots de *république* et de *monarchie* sont vides de sens. *Le mot de république ne signifie aucune forme de gouvernement ; il appartient à tout gouvernement d'hommes libres qui ont une patrie.* »

Il disait encore à la même époque, dans une Adresse au peuple français, qu'on peut lire en entier dans l'*Histoire des Révolutions de Paris* :

« Quant au monarque, je n'ai point partagé l'effroi que le titre de roi a imposé à tous les peuples libres. Pourvu que la nation fût mise à sa place, et qu'on laissât un libre essor au patriotisme que la nature de notre Révolution avait fait naître, *je ne craignais pas la royauté et même l'hérédité des fonctions royales dans une famille.* »

Ailleurs, il écrivait :

« Je ne suis pas effrayé de ces mots de roi, de monarchie. La liberté n'a rien à craindre, pourvu que la loi règne et non les hommes... L'Angleterre ne s'affranchit du joug de l'un de ses rois que pour retomber sous le joug plus avilissant encore d'un petit nombre de citoyens. »

On croit rêver quand on voit ces lignes signées du nom de Robespierre. Il semble, en effet, assez difficile d'expliquer ce royalisme constitutionnel chez un homme qui professait même au collège les idées républicaines les plus exaltées, et dont la sincérité n'avait été révoquée en doute par

aucun de ceux qui avaient entendu ses professions de foi démocratiques. Peut-être faut-il supposer, avec M. Ch. d'Héricault, que Robespierre fut poussé momentanément dans cette voie par la sagesse et l'ambition. A cette époque, en effet, les Français étaient peu familiarisés avec cette idée de république, dont l'établissement, dans une nation de vingt-cinq millions d'habitants, semblait à la plupart d'entre eux un rêve irréalisable, et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il ait songé à fonder, en attendant mieux, un grand parti populaire qui, sans détruire complètement la Constitution, eût eu surtout pour but de la pousser activement dans le sens le plus libéral et le plus démocratique; s'il admettait encore un roi, en effet, c'était certainement avec la conviction qu'il pourrait à sa guise le tenir à la chaîne, garrotté, muselé, inerte.

Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Ch. d'Héricault une autre explication du royalisme constitutionnel de Robespierre. Nous ignorons s'il faut la prendre au sérieux, mais elle nous a paru, en tout cas, ingénieuse et intéressante, et à ce titre nous croyons devoir la placer sous les yeux de nos lecteurs; la voici :

« Un des collègues de Robespierre à la Convention, dit-il, Harmand (1) de la Meuse, donne sur

(1) Il est à remarquer que cet Harmand (de la Meuse) fut lui-même républicain ardent tant que dura la République, bonapartiste avéré sous l'Empire, légitimiste intransigeant avec la Restauration; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il ne cessa jamais d'être fonctionnaire malgré ces changements de régime.

la fondation de ce journal et sur le royalisme de son auteur un renseignement fort curieux. Il s'agissait de nommer un gouverneur pour le Dauphin. On avait proposé Sieyès, Condorcet, Pétion, beaucoup d'autres encore. Des amis de Robespierre, qui avaient quelques relations avec la princesse de Lamballe, soumirent à celle-ci le nom de leur ami. On devine l'étonnement de la princesse. On lui fit valoir la popularité de Maximilien, popularité qui profiterait au roi et à la cour, si le peuple prenait bien cette nomination, ou qui débarrasserait la royauté d'un ennemi dangereux, si le peuple se croyait trahi. Mme de Lamballe se laissa convaincre et en parla au roi, qui, après bien des objections, consentit, à diverses conditions, dont l'une était que Robespierre commencerait par donner des gages en suivant une ligne de conduite moins hostile à la royauté, Le *Défenseur de la Constitution* était un de ces gages. La reine n'avait pas été avertie de cette négociation. Quand elle la connut, elle s'emporta, et s'enferma avec son fils. Bref, le roi céda, et dit à Mme de Lamballe qu'il ne voulait pas donner un gouverneur au Dauphin contre le gré de sa mère.

» Robespierre se crut joué, et quoique dans les journées du 4 et du 6 août, il eût renouvelé aux Jacobins ses reproches contre les agitations, contre les tumultes et contre les prétendus républicains, tout brusquement il rentra dans le complot qui tendait à renverser le trône. »

Est-ce, comme l'affirme Harmand, de dépit

r été évincé par la reine, ou à cause du
iombre d'abonnés? Est-ce plutôt parce que
spierre s'aperçut qu'il faisait fausse route
npromettait sa popularité? Serait-ce enfin
qu'il comprit à ce moment que la république
ait possible? Toujours est-il qu'il cessa subi-
it la publication du *Défenseur de la Consti-*
qui n'avait eu que douze numéros, et qu'il
rouva presque aussitôt à la tête des violents
placables ennemis de la royauté mourante,
iels il s'empressa d'adresser, pour expliquer
iduite, des proclamations intitulées : *Lettres
ximilien Robespierre à ses commettants.*

e joua cependant qu'un rôle passif au milieu
rages qui éclataient de toutes parts. C'est
a fait dire à un historien de la Révolution
toujours loin de l'action, toujours absent
eux où il y avait trop de dangers à courir,
spierre se contentait de se ranger du côté
ux qui encourageaient les émeutiers, les
aient au meurtre et au pillage, et les
udissaient lorsqu'ils revenaient chargés de
iilles et couverts du sang de leurs victimes,
sans se compromettre autrement que par
aroles ».

obespierre, lisons-nous dans l'ouvrage de
loards sur la Révolution, Robespierre évitait
soin la responsabilité des mouvements
rectionnels, et mettant à profit sa lâcheté,
ltronnerie, il se tenait en mesure, soit pour
clarer contre ce qui n'avait pas réussi, soit
s'approprier le succès. »

« Robespierre, a écrit également Thiers, se cachait au jour du danger et revenait se faire adorer après la victoire remportée par d'autres. »

Il est certain, en effet, que le futur dictateur ne fit remarquer sa présence, ni le jour où la brutale éloquence de Mirabeau repoussa la déclaration du 23 juin, ni celui où les murs de la Bastille, cette vieille forteresse de Charles le Sage, s'écroulèrent sur leurs fondements. Il ne se montrera pas davantage pendant la journée du 10 août, et tandis que le trône de Louis nagera dans le sang de ses gardes, Robespierre se tiendra prudemment perdu dans la foule. C'est seulement le soir, après être resté caché, suivant Michelet, qu'il se montrera sur la place du Carrousel, traînant un grand sabre de cavalerie pour faire supposer qu'il a pris une part active à la bataille, et qu'accourant, tout danger passé, à l'Hôtel de Ville, il se fera proclamer membre de la Commune régénérée. C'est, du reste, ce que Danton et Vergniaud lui rappelleront plus tard du haut de la tribune de la Convention, quand ils lui reprocheront en termes violents « de s'être caché dans sa cave pendant la journée du 10 août », et ce qui fera dire à Mme Roland, dans ses Mémoires : « La timidité de Robespierre, sa frayeur dans les dangers, me frappèrent dans bien des circonstances. La nature l'avait fait si peureux ! (1) »

Robespierre n'était membre de la Commune

(1) Un autre historien a encore écrit à ce sujet que Robespierre, comme le fils de Marie Stuart, pâlissait rien qu'à l'aspect d'une épée nue.

que depuis quelques jours, lorsque éclatèrent ce que l'histoire a appelé les massacres de septembre. Disons-le toutefois à sa décharge, non seulement il y demeura étranger, mais il eut même le courage de les désapprouver hautement du haut de la tribune de la Convention, lorsque répondant aux accusations de Louvet il s'écria :

« Ceux qui ont dit que j'avais eu la moindre part aux journées des 2 et 3 septembre, sont ou bien crédules ou bien pervers. J'abandonne leur âme au remords. A cette époque, j'étais renfermé chez moi. »

Ces paroles concordent du reste avec le récit de Garat qui, dans ses Mémoires, raconte que, causant un jour avec Robespierre, celui-ci lui avait dit : « On a menti quand on a osé imprimer que j'avais pris part aux journées de septembre. » Charlotte de Robespierre a également écrit : « Jamais Maximilien ne m'a parlé des massacres de septembre qu'avec la plus grande horreur. »

« Quelques jours après les événements de septembre, dit-elle ailleurs, Pétion vint voir mon frère ; j'étais présente à l'entrevue et j'entendis mon frère reprocher à Pétion de n'avoir pas interposé son autorité pour arrêter les déplorables excès des 2 et 3 septembre. Pétion parut piqué de ce reproche et répondit assez vivement : « Ce que je puis vous dire, c'est qu'aucune puissance humaine ne pouvait les empêcher. » Il se leva quelques instants après, sortit et ne revint plus. »

Nous ne savons plus quel historien a encore raconté que Danton, en annonçant à Robespierre

ces massacres qu'il jugeait nécessaires, lui avait dit : « Périsse ma mémoire et que la France soit sauvée. » Ce à quoi le futur dictateur, voyant le calme de son ami, lui aurait répondu : « Qu'on est heureux d'être Danton. »

Louis Blanc, quoique si sympathique à Robespierre, reconnaît au contraire que tout en ne prenant aucune part à ces atroces mesures qu'il connaissait à l'avance et qu'il déplorait peut-être, Maximilien aurait pu du moins essayer de s'y opposer, et il ajoute : « Entre Danton concourant à ces massacres qu'il approuve et Robespierre ne les empêchant pas, quoiqu'il les déplore, je n'hésite pas à déclarer que le plus coupabl[e] c'est Robespierre. » C'est en somme la traduc[-] tion de cette pensée de Juvénal : « Ne pa[s] empêcher un crime, c'est être criminel. »

Nous ignorons quelle est la juste valeur de ce[s] diverses assertions ; mais reconnaissons, cepen[-] dant, qu'on n'a jamais pu articuler contre notr[e] personnage aucun fait établissant d'une manièr[e] certaine sa participation à ces horribles journées

On sait que ces tueries dont l'histoire a fai[t] remonter la responsabilité à Danton et à Billaud-Varennes, que l'on vit, ceint de son écharp[e] municipale, surveillant le carnage à la porte de[s] prisons; on sait, disons-nous, que ces tuerie[s] furent le prélude du régime de la Terreur qu[i] allait avancer chaque jour dans la voie du crim[e] et de l'anarchie. Elles eurent lieu à l'Abbaye, au[x] Carmes, à la Force, à la Conciergerie, à Bicêtre, et dans les huit prisons de Paris où étaien[t]

enfermés des milliers de prêtres, de nobles et d'aristocrates. Commencées le 2, elles durèrent quatre jours et quatre nuits, et ne cessèrent que par la lassitude des égorgeurs, ivres de vin et de sang, et par le vide des prisons. La Commune de Paris jugea alors que sa vengeance était assouvie, — le nombre des victimes s'élevait, dit-on, à treize cents, — et que l'effroyable saignée qu'elle venait d'accomplir suffisait pour inspirer désormais à ses ennemis la crainte la plus salutaire.

Ces massacres furent tous exécutés avec de véritables raffinements de barbarie par des bandits qui s'intitulaient *Marseillais*, dégoûtant ramassis de galériens échappés pour la plupart des bagnes de Toulon, de Gènes et de Corse, que Marat avait fait appeler à Paris dès le mois de juillet précédent. C'étaient bien les dignes soldats d'un tel chef et, grâce à leur concours, *l'Ami du peuple* comptait bien arriver à la réalisation de ses sanguinaires projets. « Donnez-moi, avait-il écrit quelque temps avant à Barbaroux, député de Marseille, deux cents Napolitains armés de poignards et portant à leur bras gauche un manchon en guise de bouclier. Avec eux, je parcourrai la France et je ferai la Révolution[1]. » Comme on lui objectait qu'avec ce système on risquait fort de tuer quelque patriote dans la précipitation de la mêlée. « Qu'importe, répliqua-t-il, si sur cent hommes tués il y a dix patriotes ? Qu'importe, c'est quatre-vingt-dix hommes pour

(1) Voir les Mémoires de Barbaroux, page 57.

dix ! Et puis, on ne peut pas se tromper; tombez sur ceux qui ont des voitures, des valets, des habits de soie, ou qui sortent des spectacles : vous êtes sûrs que ce sont des aristocrates. »

Comme on le voit, cette doctrine est absolument semblable à celle que prônent, de nos jours, les compagnons anarchistes. Loin d'avoir inventé un système, comme ils le proclament, ces derniers ne font donc, en somme, que se conformer à celui de Marat, leur maître. Les bombes de Barcelone, ainsi que les attentats de Ravachol, de Léauthier et de Vaillant à Paris, en sont la preuve convaincante : *Nil novi sub sole,* a dit Salomon dans l'*Ecclésiaste :* « Rien de nouveau sous le soleil. »

« C'était alors, dit Buzot, le règne de la populace, et l'on sait que celle de Paris est le rebut et la lie de toutes les nations corrompues, ramassis d'êtres méprisables, tant hommes que femmes, filles et enfants, véritable populace des États, instrument nécessaire de la tyrannie, qui dans tous les temps servit l'ambition et les projets sanguinaires. »

Ces paroles ne semblent-elles pas la traduction exacte de ce passage de Salluste, dans lequel l'auteur latin s'exprimait ainsi, en parlant de la populace de Rome, soulevée par Catilina :

« Dans une ville si peuplée et si corrompue, Catilina avait rassemblé sans peine des troupes d'infâmes scélérats, qui, rangés autour de lui, semblaient composer sa garde. Tous les impudiques, les adultères, les débauchés, les surchargés de dettes, tout ce qu'il y avait de parri-

cides, de sacrilèges, de gens condamnés ou qui craignaient de l'être, tous ceux qui pour vivre, faisaient trafic du sang des citoyens ou du parjure, enfin les malheureux que l'infamie, l'indigence et les remords poussaient au désespoir : voilà quels étaient les amis et les confidents de Catilina. »

Tels étaient aussi pour la plupart non seulement ces terribles Marseillais dont nous venons de parler, mais encore ces stupides et féroces *sans-culottes*, élite de l'armée de l'émeute et du crime. Comme leur nom reviendra souvent sous notre plume, donnons ici quelques détails sur ces *purs*, *honnêtes* et *vertueux* citoyens.

Un écrivain royaliste ayant remarqué que les plus fougueux orateurs du club des Jacobins ainsi que leurs dévoués partisans étaient généralement sales, déguenillés, sans bas, sans souliers et vêtus de méchants haillons attachés autour des reins et à peine suffisants pour couvrir ce que la décence la moins scrupuleuse nous fait un devoir de cacher, un écrivain, disons-nous, trouva plaisant de leur décerner dans son journal l'épithète de *sans-culottes*, soldats du général en chef des *sans-culottes* Maximilien Robespierre. Il se trompait : celui-ci n'était pas seulement un chef, c'était bien le dieu des *sans-culottes*, semblable à cette idole des Tépéaques dont parle Herrera dans son histoire des Indes et qu'il nomme *Camaltzeque*, soit en traduction française : Dieu *sans culottes*.

Ce mot naturaliste, comme nous dirions aujourd'hui, jouit bientôt de la faveur universelle et devint rapidement à la mode ; mais loin de rougir

de ce *poétique* surnom, ceux à qui il s'adressait par mépris s'empressèrent de se l'approprier avec fierté, le revendiquant comme un titre de gloire et un brevet de patriotisme (1). Puis pour mieux se rendre dignes d'une pareille dénomination qui constituait une sauvegarde inviolable et un titre d'admission dans les sociétés populaires ces mêmes hommes affectèrent de laisser croître, comme des sauvages, ongles, barbe, cheveux, et de ne se vêtir que de haillons infects et repoussants, complétant ce gracieux ensemble par l'adoption du bonnet rouge.

Ce bonnet de laine était, on le sait, appelé aussi bonnet phrygien, parce qu'il prit naissance chez le peuple qui habitait les côtes de l'Asie Mineure. Il fut ensuite adopté par les citoyens de Rome qui le plaçaient sur la tête de tout esclave affranchi, comme l'emblème de la liberté, C'est ce que Tite-Live appelait *servos ad pileum vocare*, c'est-à-dire appeler les esclaves au bonnet. Il fut, du reste, de tout temps, et chez tous les peuples qui brisèrent leurs fers, le symbole de la liberté.

Ce bonnet, qui était bleu chez les Romains, brun chez les Suisses de Guillaume Tell, redevint rouge en France comme chez les Phrygiens; mais au lieu de rappeler la liberté, il se transforma, nous ignorons à quelle époque, en signe

(1) Ils se faisaient également appeler *patriotes*, — comme si en dehors d'eux nul n'aimât vraiment la France, — profanant ainsi ce mot de patrie qui avait remplacé le vieux mot d'*amitié*. « La patrie, a dit Michelet dans son livre *Le Peuple*, est bien en effet la grande amitié qui contient toutes les autres. »

d'infamie, réservé aux galériens seuls, flétris par les arrêts du Parlement ou du Châtelet.

Voici d'après certains historiens, à quelle occasion les *sans-culottes* l'auraient adopté.

Un régiment de Suisses en garnison à Nancy, auquel on avait prêché les droits de l'homme, la liberté et la fausse égalité, s'était révolté vers la fin de 1790 contre ses officiers, dont plusieurs furent, paraît-il, assez maltraités; et après avoir pillé la caisse du régiment, ces soldats s'étaient répandus dans la ville en proférant des cris séditieux. La répression ne se fit pas attendre et elle fut énergique et sévère. Vingt des rebelles furent, en effet, exécutés, et quarante autres condamnés aux galères [1]. Un an après environ, la municipalité de Paris demanda cependant la grâce des prisonniers à l'Assemblée qui n'osa pas la refuser, et on put voir un jour d'avril 1792 ces forçats, coiffés du bonnet rouge, faire leur entrée solennelle à Paris, et promenés triomphalement par une troupe en délire se rendre en corps au Palais-Royal où un banquet leur était préparé.

Ce serait alors que ce bonnet rouge dont les Suisses étaient affublés aurait été adopté par la population parisienne, non plus comme un signe de flétrissure, mais comme l'emblème de la délivrance et de la liberté.

N'en déplaise à ces historiens, l'entrée triomphale à Paris de ces galériens suisses libérés ne

(1) Robespierre s'était constitué l'avocat de ces soldats; de là le nom qu'on lui donna quelque temps d'*avocat des galériens*.

fut certainement pas l'occasion de l'adoption du bonnet rouge. Que quelques indécis, quelques retardataires aient suivi ce jour-là, par peur ou par enthousiasme communicatif, l'exemple de la populace, nous y consentons volontiers : mais il est certain que l'usage du bonnet rouge existait depuis le commencement de la Révolution, puisque en 1789 celui-ci figurait déjà parmi les symboles révolutionnaires comme emblème de la liberté, sur des bannières et des drapeaux, ainsi que nous l'apprend l'auteur des *Révolutions de Paris*.

Le 24 janvier 1790, le marquis de Villette écrivait dans la *Chronique de Paris* : « Nous avons pris *le bonnet* de la liberté, sans tant de cérémonie. »

Quelques mois plus tard, la municipalité de Paris plaçait ce même bonnet au dessus de son nouvel écusson. Camille Desmoulins, dans son livre *Les Révolutions*, nous raconte encore que le 14 juillet 1791, à la fête de la Fédération, on voyait plantée sur les ruines de la Bastille une longue pique surmontée d'un *bonnet de la liberté*.

En somme, celui-ci, choisi d'abord comme emblème, commença à être adopté comme mode de ralliement dans le courant de l'année 1791 et ne tarda pas à devenir la coiffure de la plupart des Parisiens, qui chérissaient surtout en elle un signe d'égalité visible aux yeux de tous. Elle se répandit d'abord dans la foule, puis peu à peu parmi les classes élevées et même dans le clergé,

ar en ces jours de fièvre patriotique, on vit des rêtres constitutionnels dire la messe en bonnet ouge, tandis que leurs enfants de chœur avaient ı pique en main, en guise de cierge, et la cocarde ur la poitrine. Plus tard, pendant la Terreur, il era dangereux de ne pas arborer cette marque e patriotisme. Que de royalistes, en se parant e cette coiffure populaire qui leur servait de auvegarde, réussiront à échapper au soupçon, est-à-dire à la mort! Des statues de saints seront ıême préservées par elle de la destruction : c'est insi que la belle statue de la Vierge de la cathérale de Chartres, qu'un chrétien avait coiffée du onnet rouge, fut assez heureuse pour pouvoir, insi transformée en déesse de *la Liberté*, traerser sans encombre l'effroyable période de la erreur.

Le bonnet de laine plaisait au peuple, car on ii avait dit qu'il était représenté sur le revers 'une médaille frappée en l'honneur de Brutus our perpétuer le souvenir du meurtre de César, : cette couleur rouge, la plus gaie et la plus éclante de toutes, ne pouvait manquer de lui convenir. De plus, ce bonnet, qui était déjà du reste la oiffure usitée dans plusieurs provinces du Midi, égageait la physionomie, suivant l'expression un philosophe anglais cité par Brissot, la renait plus ouverte, plus assurée, couvrait la tête ıns la cacher, en rehaussait avec grâce la ıgnité naturelle, et était susceptible de toutes ›rtes d'embellissements.

Voici deux couplets que l'on chanta, dès son

apparition, dans les rues de Paris, sur l'air *Savetier et du Financier*, vaudeville de l'époq

Le bonnet rouge est un bonnet
Qui coiffe au mieux les patriotes;
Le bonnet rouge est un bonnet
Qui fait pâlir tous les despotes. } *bis.*

Le bonnet rouge est un bonnet
Dont s'orne la Liberté même;
Le bonnet rouge est un bonnet
Bien préférable au diadème! } *bis.*

Il est juste d'ajouter, toutefois, que quoique général des *sans-culottes*, et contrairement à l'exemple de ses collègues du club des Jacobins et d'un grand nombre de conventionnels, Robespierre n'adopta jamais le costume de ses troupes et ne leur emprunta que rarement leur tutoiement républicain, qui lui était insupportable. Il ne consentit dans aucune circonstance à s'affubler du bonnet rouge, comme le fit l'infortuné Louis XVI lui-même, ce qui était pourtant un moyen de popularité. Une fois même, au club des Jacobins, il s'apprêtait à prendre la parole, lorsqu'un *sans-culotte* saisissant un bonnet phrygien le lui plaça sur la tête. Robespierre eut un geste d'indignation, et sans calculer les suites de sa colère, jeta violemment à terre le bonnet sacré. Personne ne protesta. N'était-il pas le dieu (1)?

(1) Il n'en fut pas de même pour La Harpe qui, ayant voulu dans une circonstance imiter cette indignation de Robespierre, se vit emprisonner Sans le 9 thermidor il eût sans doute été guillotiné.

Ce que l'on ignore également, c'est que Robespierre tenta même d'empêcher les jacobins d'adopter l'usage du bonnet phrygien,

« Je respecte, déclara-t-il un jour au club des Jacobins, tout ce qui est l'image de la liberté; mais nous avons un signe qui nous rappelle sans cesse le serment de vivre libres ou de mourir, et ce signe le voilà. (Il montre sa cocarde.) En déposant le bonnet rouge, les citoyens qui l'avaient pris par un patriotisme louable ne perdront rien. Les amis de la liberté continueront à se reconnaître sans peine au même langage, au signe de la raison et de la vertu, tandis que tous les autres emblèmes peuvent être acceptés par les aristocrates et les traîtres... Vous devez donc vous décider à ne conserver que la cocarde, sous les auspices de laquelle est née la Constitution (1). »

Les jacobins, on le sait, demeurèrent sourds cette fois à l'appel du maître.

Ce philosophe, ce Spartiate, était toujours d'une recherche élégante. Aussi les soins qu'il prenait de sa personne faisaient-ils dire à ses ennemis « que s'il avait les instincts du chat, il en avait aussi la propreté ». Il ne portait en effet que des vêtements minutieusement brossés; son costume se composait généralement d'un habit bleu clair, boutonné sur les hanches et ouvert sur la poitrine, d'un gilet blanc, d'une culotte courte de couleur jaune, de bas blancs et de souliers à boucles d'argent. Il aimait le beau linge et avait

(1) Compte rendu de la séance du club des Jacobins (19 mars 1792).

presque seul conservé l'usage du jabot et d
dentellé. Sa chevelure était coquettement fri
poudrée à frimas et relevée en ailes de pig
sur les tempes; sa contenance guindée e
boutonnière constamment fleurie, acheva
enfin de lui donner l'aspect d'un petit-maîtr
l'ancien régime. Il fallait qu'il se crût bien
pour se permettre une telle contradiction ave
modes débraillées du jour et négliger ainsi
des moyens les plus certains de plaire à la m
tude.

« Au moment même où l'on cherchait et où
voulait en tout l'égalité, son désir de domi
nous dit Mme de Staël, portait sans doute Ro
pierre à se distinguer des autres, et ce que
chose de mystérieux dans sa façon d'être
contraste de sa toilette avec ses idées révolut
naires, faisaient planer sur lui on ne sait
respect ou plutôt quelle vague et invincible
reur, qui en imposait même à ses rivaux. »

Terminons enfin cette longue digression
le récit assez plaisant d'une méprise qu'o
sionna un jour cette mise aristocratique
Robespierre, méprise qui, on va le voir, a
pu être fatale au maladroit qui la commit.

C'était au plus fort de la Terreur. Un imprin
de Marseille, nommé Mossi, ardent révolut
naire, qui était de passage à Paris, voulut
soir aller entendre l'orateur bien-aimé, au
des Jacobins. Il avait pris place au milieu d
foule en carmagnole et en bonnet rouge, lors
soudain, un individu au teint pâle, por

lunettes vertes, habit de soie, et les cheveux poudrés et frisés avec soin, passe auprès de lui. Mossi le regarde d'abord avec surprise, et croyant être l'interprète du sentiment de ses voisins, lui lance, en plein visage, l'épithète de *muscadin!* Le muscadin s'arrête aussitôt, relève ses lunettes sur son front, et sans mot dire jette sur notre Marseillais un regard si hautain et si terrible, que celui-ci, sans trop savoir pourquoi, se sent saisi de frayeur, et se hâte de déguerpir, non sans demander à un assistant, près de la porte, le nom de cet orgueilleux aristocrate. « C'est Robespierre », lui répond-on. A ces mots, l'imprudent, pâle et tremblant, court sans s'arrêter à son domicile, fait en toute diligence ses paquets, et s'empresse, la même nuit, de reprendre le chemin de Marseille, pensant avec juste raison que sa tête, s'il venait à être reconnu, ne resterait pas longtemps solide sur ses épaules.

II

C'est quelques jours après les massacres de septembre, si justement appelés *la Saint-Barthélemy de la liberté*, qu'eurent lieu les élections de Paris [1]. Elles ne se faisaient pas comme aujourd'hui au scrutin secret : chaque électeur, à l'appel de son nom, comme jadis à Rome ou à Sparte, s'approchait du bureau et désignait à haute voix le candidat de son choix. Il était difficile, comme on le voit, de voter dans ces conditions en toute liberté, exposé qu'on était aux regards furieux et aux gestes menaçants des meneurs groupés dans la salle. Grâce à l'alliance des factions de Robespierre et de Philippe d'Orléans, — ce dernier avait prodigué son or à la populace [2] et même à la Commune de Paris, se rappelant sans doute ce que disait jadis son homonyme Philippe de Macédoine : « qu'il était toujours possible de s'emparer d'une ville si l'on pouvait y faire

(1) Elles se firent sous le coup d'une patriotique et indescriptible émotion causée par la nouvelle de l'invasion prussienne. On sait en effet que le 26 juillet 1792 le duc de Brunswick, général en chef de l'armée prussienne, avait publié un manifeste fameux où il déclarait entrer en France au nom des souverains de l'Europe pour relever le trône du roi Louis XVI et châtier ceux qui l'avaient renversé.

(2) Voir à ce sujet les Mémoires de Sénart, pages 10-11.

pénétrer un mulet chargé d'or », — grâce à cette alliance, tous les représentants furent choisis parmi les partisans les plus acharnés de la Révolution. Robespierre, qu'au même moment les électeurs du Pas-de-Calais acclamaient pour représentant, passa en tête de la députatiou parisienne qui comprenait entre autres Philippe-Égalité, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, Manuel, Osselin, Robespierre jeune et Marat. Tous ceux-ci, à l'exception de l'Ami du peuple que devait frapper le poignard de Charlotte Corday, périront tour à tour sur l'échafaud.

Les départements, cependant, malgré tous les efforts du parti jacobin, n'avaient point suivi l'exemple de la capitale. Ils envoyèrent à la Convention des hommes en général modérés qui arrivaient, sinon partisans de la monarchie ou adversaires du nouvel ordre de choses, du moins disposés à protester contre le despotisme de la Commune, à briser l'autorité souveraine que s'étaient arrogée quelques ambitieux et à réduire à néant, dans le plus bref délai, tout projet de dictature.

La Convention [1], cette nouvelle royauté aux 749 têtes, se composait de membres qui n'étaient pas tous, tant s'en faut, comme à la Législative, de nouveaux venus aux affaires. 64, en effet, parmi lesquels Robespierre, Barère, Boissy d'Anglas, Camus, avaient fait partie de l'Assemblée Consti-

(1) Une Convention nationale c'était, dans la langue politique du temps, une Assemblée de revision.

tuante; 74 seulement, presque tous des Girondins, à l'exception de Danton, sortaient de l'Assemblée Législative. On comptait au nombre des conventionnels 60 magistrats, 14 évêques, prêtres catholiques ou religieux, parmi lesquels Joseph Lebon, curé du diocèse d'Arras, compatriote et ami de Robespierre, Robert Lindet et le fameux abbé Grégoire; 5 ministres protestants, 74 avocats dont quelques-uns déjà célèbres, 23 médecins, 6 notaires; des hommes de lettres presque tous remarquables, tels que M.-J. Chénier, Mercier, Fabre d'Églantine, Brissot, Camille Desmoulins; des savants comme Romme et Lakanal, des romanciers comme Louvet, des philosophes comme Condorcet, des érudits comme Daunou; un grand artiste, le peintre David, et un seul ouvrier, le cardeur de laine Armonville, député de Reims. Comme on le voit, cette Assemblée ne manquait pas de lumières spéciales, et était loin, comme on se l'imagine, d'être composée seulement d'énergumènes. Veut-on savoir maintenant ce que deviendront la plupart de ces députés? 35 quitteront l'Assemblée; 19 mourront de maladie ou se suicideront; 9 seront faits prisonniers de guerre, et 9 seront tués à l'ennemi; 76 monteront sur l'échafaud ou seront assassinés; une centaine resteront détenus, parmi lesquels 73 Girondins; quelques autres enfin, une quinzaine environ, périront d'une manière extraordinaire, proscrits, errants, victimes de la faim ou des loups dans les plaines de la Gironde et de la Normandie, ou de la fièvre dans les forêts de la Guyane.

Les autres députés disparaîtront en majorité, avec la Convention, de la scène politique, et reprendront les fonctions qu'ils occupaient avant la tourmente révolutionnaire. Quelques-uns cependant entreront au service de l'Empire qui en nommera 11 sénateurs, 4 conseillers d'Etat, 90 magistrats, 15 employés supérieurs des finances, et 13 membres de l'Institut. Peu d'entre eux seulement trouveront grâce auprès du gouvernement de la Restauration qui, à part quelques rares exceptions, s'empressera de proscrire les régicides.

Au point de vue politique, la Convention pouvait se diviser en trois parties bien distinctes : la Gauche ou *Montagne*, ainsi appelée parce que ses membres occupaient les gradins les plus élevés, — de là le nom de *Montagnards*, — qui comprenait environ 100 membres, divisés en deux groupes : les Jacobins et les Cordeliers; la Droite, composée de ce brillant parti des Girondins, et qui comptait à peu près 150 membres. Entre ces deux groupes de meneurs, sur les bas gradins, s'étendait la grande masse des indécis, des timorés, des indépendants, des observateurs ou des indisciplinés; on l'avait surnommée *Marais*, *Plaine*, et plus généralement *le Ventre*. Cette partie de l'Assemblée, la plus nombreuse, puisqu'elle comprenait près de 500 députés, fera, comme on le sait, pencher dans les débats la majorité tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Beaucoup de ses membres paraîtront disposés parfois à se placer dans les rangs des Girondins dont l'éloquence et la modé-

ration les attiraient; mais bientôt l'énergie sauvage des Montagnards, leurs clameurs, leurs menaces, leur alliance avec la populace et la Commune de Paris, rempliront de frayeur ces âmes faibles et pusillanimes, et, terrifiés par les sectaires, capitulant devant la Montagne triomphante, ces hommes qui auraient pu sauver la France ne deviendront plus qu'un troupeau d'esclaves résignés à tous les sacrifices et à toutes les hontes.

Telle était cette Convention qui devait passer par tous les extrêmes; elle verra en effet la République, la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, la guerre civile, la ruine des Girondins, les arrêts de proscription, la Terreur; elle repoussera en même temps l'invasion étrangère, étonnera le monde par ses victoires, fera trembler l'Europe, imposera la paix à des rois et les forcera à reconnaître officiellement l'existence de la République, ce qui fait écrire à Albert Sorel cette phrase si vraie : « Jamais la France n'a été si splendide au dehors, ni si souillée au dedans, que sous le gouvernement de la Convention. »

Celle-ci se réunit, le jeudi 20 septembre 1792, — jour où avait lieu cette victoire inespérée de Valmy qui semblait être comme un baptême de gloire ; — elle se réunit, disons-nous, sous la présidence du doyen d'âge, Faure, dans un de ces salons du palais des Tuileries qui retentirent si souvent des accents frais et joyeux de Marie-Antoinette ou des mélodieux accords de son clavecin. Parmi les membres de la Convention, on remarquait

çà et là, revêtus de la *carmagnole*, vêtement fait d'une toile de matelas à carreaux bleus et blancs[1], plusieurs députés parmi lesquels Marat, Chabot, l'ancien capucin ; Granet, de Marseille, futur chambellan de Cambacérès ; Thibaudeau, qui devint comte de l'Empire, etc. La première séance fut presque entièrement consacrée à la nomination du président. Pétion réunit 234 voix sur 371 votants et fut en conséquence proclamé président de la Convention. Robespierre n'obtint que six ou sept voix. Pendant le vote, raconte Daunou, « il était seul, debout, immobile. On dirigeait vers lui quelques gestes et beaucoup plus de regards, qu'il pouvait prendre pour des insultes ».

Rappelons à cette occasion que la Convention eut 76 présidents sur lesquels 18 furent guillotinés, 22 mis hors la loi, 6 incarcérés, 8 déportés ; 4 devinrent fous et 3 se suicidèrent. Comme on le voit, 15 seulement sortirent sains et saufs de la tourmente révolutionnaire.

Le lendemain 21 septembre, la Convention alla prendre possession de la salle du Manège où avaient siégé déjà les Assemblées Constituante et Législative, et où devaient retentir tant d'orageux débats, tant de fureurs atroces, d'apostrophes terribles et de sublimes véhémences. Elle

(1) La carmagnole, dont l'usage avait été adopté par les jacobins les plus exaltés comme l'uniforme de la démagogie, était, on peut le dire, plus insolente, plus orgueilleuse, vis-à-vis des aristocrates, que ne le furent jadis la pourpre romaine en face des rois vaincus, ou l'hermine et le mortier au temps de la Ligue.

débuta, sur la proposition du comédien Collot d'Herbois, par décréter à l'unanimité l'abolition de la royauté, qui, par le fait, n'existait plus que de nom depuis le 10 août; elle déclara en même temps que la France était en république. Le 25, elle décida que celle-ci était une et indivisible, et que tous les actes publics porteraient désormais la date de l'an Ier de la République.

On ne saurait nier qu'il y avait alors en France beaucoup d'esprits ardents, généreux, enthousiastes, épris de liberté et avides d'innovations, qui saluèrent avec transport l'avènement d'un régime annoncé partout comme devant être le moins despotique, le plus honnête, le plus économique, le meilleur en un mot des gouvernements.

Comment douter, en effet, que l'âge d'or ne fût revenu sur terre avec ce régime en écoutant la belle et idéale définition qu'en donnait le conventionnel Buzot? « La République, disait-il, est la confédération sainte d'hommes qui se reconnaissent semblables et frères, qui chérissent leur espèce, qui honorent son caractère et sa dignité, qui travaillent en commun au bonheur de tous, pour mieux assurer celui de chacun. »

On en trouvera encore une superbe définition dans la proclamation suivante, adressée par la municipalité bordelaise à ses concitoyens :

Citoyens,

La Convention Nationale vient d'abolir la Royauté.

Nous proclamons ce grand événement, nous vous annonçons dans les vifs transports de l'amour de la Patrie et de la Liberté que la France n'aura plus de rois. Le sceptre de la tyrannie est

sé; l'autorité arbitraire d'un seul disparait, l'autorité de tous succède. Le vil échafaudage du trône tombe et s'anéantit. le peuple s'élève dans toute sa grandeur. Français, vous iontez enfin à la dignité de l'homme. Il n'est plus de souve-ı pour vous que la Loi; qu'elle soit donc toujours à vos ıx inviolable et sacrée. La loi est aujourd'hui le résultat de tes les forces et de toutes les volontés; qu'elle obtienne donc tes les soumissions et tous les hommages.

'rançais, vous voulez la République : vous en êtes dignes; is n'oublions jamais que ce serait peu pour nous d'avoir le ıvernement des Républicains, si nous n'en avions aussi les :urs et les vertus; que la République est une famille, une nion de frères; que les hommes y sont tous égaux et tous is; que le vrai Républicain porte dans son âme le respect ır les personnes et les propriétés, comme il porte l'amour de Patrie et de ses enfants; qu'il aime et pratique la tolérance, nne il chérit la Liberté même : car la tolérance n'est autre se qu'un respect immuable pour le libre usage de la pensée lu sentiment; que la République n'use jamais du droit du s fort, parce que ce droit est odieux, parce que la force du 'yen n'est pas dans ses passions ou dans ses volontés, mais le dans la Loi; qu'il ne veut que ce qu'il peut dans la Loi; le vrai Républicain révère l'Ordre social autant que celui la Nature et pense qu'un individu ne peut pas plus violer Loi qu'il n'est en son pouvoir de changer l'ordre des élé-nts.

rançais ! peuple éclairé, peuple courageux, c'est vous-mêmes gouvernez par vos délégués; faites donc que votre gouver-ient soit juste et paisible : c'est par là seulement qu'il peut s honorer. Montrez à l'Europe étonnée que, dans les plus entes crises d'une révolution politique, vous n'avez pas lié un seul instant que l'Ordre est le principe et l'âme de ., et que la plénitude de l'Ordre est dans le respect pour .oi.

Ont signé :

Le Président : L. Journu.

Pujoulx-Larroque.

Buhan, *secrétaire général*.

Écoutons enfin Robespierre nous tracer le tableau enchanteur de tout ce que doit réaliser la République :

« Nous voulons substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire tous les miracles de la République à tous les crimes et à tous les ridicules de la Monarchie. »

Mais cette République, quel devait en être le gouverneur ? Serait-ce un régent, un président, un général, un dictateur, un triumvirat ? Le décret de la Convention, ne l'ayant point spécifié, laissait par conséquent le champ ouvert à tous les calculs, à toutes les intrigues, à toutes les ambitions. Aussi mettant à profit cette espèce d'incertitude, et croyant le moment favorable, la faction de Robespierre commença-t-elle la première à s'agiter en faisant placarder sur tous les murs de la capitale des proclamations où il était dit que la France ne pouvait être sauvée que par un triumvirat. C'était préparer déjà l'idée de la foule. En même temps des affiliés mêlés

aux groupes pressés autour de ces proclamations déclaraient hautement qu'un triumvirat ne serait pas suffisant pour assurer le bonheur du peuple, qu'il fallait nommer un dictateur ayant la confiance des Français et que Robespierre était seul digne d'être revêtu de cette suprême magistrature.

Cependant ces menées et ces manœuvres, que les partisans de Robespierre ne prenaient même plus la peine de déguiser, ne tardèrent pas à semer l'alarme au sein de la Convention, où le futur dictateur ne comptait presque que des adversaires à cette époque (1). Déjà même, au club des Jacobins, le député Bazire n'avait pas craint de dénoncer Robespierre comme un vulgaire et hypocrite ambitieux, lui reprochant de s'être fait porter en triomphe le jour de la clôture de l'Assemblée Constituante, et d'avoir soudoyé une centaine de misérables pour crier : « Vive Robespierre! » Il l'avait représenté aussi comme affectant une austérité de principes capable d'imposer aux naïfs, et cherchant à se faire des partisans à tout prix pour arriver à la dictature, et il avait demandé, en terminant, qu'on le déclarât traître à la patrie et à la république. Mais attaquer Robespierre aux Jacobins, c'était attaquer les Jacobins eux-mêmes, et les huées parties

(1) A ceux qui lui répétaient que les Girondins avaient la majorité, Robespierre répondit un jour : « On croit nous accabler, en nous rappelant que nous sommes en minorité ; mais la vertu ne fut-elle pas toujours en minorité sur la terre? Socrate buvant la ciguë n'était-il pas la minorité? Caton déchirant ses entrailles n'était-il pas la minorité ? »

des tribunes, mêlées aux cris mille fois répétés de *Vive Robespierre! Vive l'Incorruptible! A bas Bazire!* prouvèrent à ce dernier que le colosse était trop solidement établi au Capitole pour songer à le précipiter ainsi du haut de la roche Tarpéienne.

Le 25 septembre 1792, le député Lasource montait à la tribune de la Convention et osait encore attaquer ouvertement Robespierre, en faisant retomber sur lui la responsabilité des massacres de septembre, et en l'accusant de vouloir s'emparer du pouvoir : « Oui, dit-il, il existe un parti qui veut écraser la Convention nationale et élever la dictature sur ses débris! »

Rebecqui, député de Marseille, s'écrie alors en désignant du doigt Robespierre : « Ce parti, c'est celui de Robespierre. » Et, s'élançant à son tour à la tribune, Barbaroux ajoute avec la plus grande véhémence : « Nous étions à Paris avant et après le 10 août; nous avons été recherchés à notre arrivée par les partis qui divisaient la capitale; on nous fit venir chez Robespierre; on nous dit là qu'il fallait se rallier aux citoyens qui avaient acquis le plus de popularité; on parla de créer une dictature, et le citoyen Panis nous désigna nommément Robespierre comme l'homme vertueux qu'il fallait y élever. »

Robespierre se défendit en faisant valoir sa réputation de patriotisme, et en démontrant que toutes ces accusations vagues et indéterminées ne reposaient sur aucune preuve sérieuse. La Convention n'en demanda pas davantage, et,

jugeant qu'il était dangereux d'entrer en lutte avec l'homme auquel étaient entièrement dévoués le peuple, le club des Jacobins et la Commune, la Convention, disons-nous, n'osant pas se prononcer contre lui, passa à l'ordre du jour.

Reprenant cependant pour son compte, quelques jours plus tard (le 29 octobre), les accusations formulées par ses collègues, et renouvelant en quelque sorte le *quousque tandem* de Cicéron, Louvet, un des rares Girondins qu'ait épargnés la Terreur, les précisa en termes menaçants à la tribune de la Convention :

« Je t'accuse, dit-il, en apostrophant directement Robespierre, je t'accuse d'avoir calomnié les plus purs des patriotes, et de les avoir calomniés dans les affreuses journées de septembre, alors que les calomnies étaient de véritables proscriptions.

» Je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, avili, persécuté la représentation nationale, et fait méconnaître et avilir son autorité.

» Je t'accuse de t'être perpétuellement produit comme un objet d'idolâtrie, d'avoir souffert qu'on dise que tu étais le seul homme vertueux de la République qui pût sauver le pays et de l'avoir laissé entendre toi-même.

» Je t'accuse d'avoir tyrannisé par tous les moyens d'intrigue et d'effroi l'Assemblée électorale du département de Paris.

» Je t'accuse enfin d'avoir évidemment marché au pouvoir suprême, ce qui est prouvé par les

faits que j'ai indiqués et par toute ta conduite qui pour t'accuser parlera plus haut que moi.

» Mais, disait en terminant l'auteur des *Amours de Faublas*, quelques hommes de cœur t'attendent au pouvoir dictatorial qui ont juré par Brutus de ne pas t'y laisser plus d'un jour. » C'était la même menace que proférera Tallien dans la séance du 9 thermidor.

Les paroles de Louvet produisirent sur l'Assemblée, stupéfaite et effrayée de tant d'audace, une profonde impression et tous les regards se portèrent sur Robespierre qui, pris au dépourvu, et un peu décontenancé par cette virulente attaque, pria ses collègues de lui accorder une semaine pour préparer sa réponse et réunir ses preuves.

Au jour fixé, en effet, Robespierre monta à la tribune et dans un superbe discours qui prouvait que son talent d'orateur avait grandi avec les circonstances, il se défendit victorieusement d'aspirer à la dictature, repoussant, un à un, avec beaucoup d'adresse et de modération, les dénonciations et les reproches articulés contre lui par Louvet, en faisant ressortir ce qu'ils avaient de puéril ou de mensonger, et il sut, dans cette circonstance, parler de lui avec tant de tact, de modestie et de dignité, — c'était Cicéron plaidant *pro domo suâ*, — que malgré les cris tumultueux de quelques ennemis qui demandaient sa mort et celle de ses complices, l'Assemblée gagnée à sa cause passa à l'ordre du jour, à une immense majorité.

Il serait trop long de rapporter ici ce dis-

cours; qu'il nous suffise d'en donner la péroraison :

« Vous prétendez que la folle ambition d'élever ma fortune et d'avilir les pouvoirs constitués a pu m'égarer un instant. Hommes autant absurdes dans vos déclamations qu'irréguliers pour cette liberté sacrée à laquelle vous avez l'air de prodiguer votre encens, sachez que la souveraineté du peuple ne peut s'avilir; sachez qu'il n'est pas plus possible d'avilir la divinité que l'on blasphème qu'il n'est possible au sauvage Asiatique d'obscurcir le soleil dont il outrage la lumière [1].

» Un mot, fût-il sorti de ma bouche, mais prononcé au milieu de la chaleur des passions, quand on s'oublie pour sauver sa patrie, ne peut décider le jugement d'une Assemblée que la justice doit toujours guider. Pourtant si ma mort peut calmer l'aigreur funeste des partis, faire évanouir les espérances des ennemis de l'État, cimenter le bonheur de ma patrie, je suis prêt à m'accuser moi-même et à porter ma tête sous le glaive qui ne tranchera qu'une vie fragile pour m'en assurer une qui ne périra jamais. »

Cependant cette levée de boucliers, loin de servir les intérêts de la Gironde, n'eut au contraire pour résultat que d'augmenter la puissance de Robespierre et de le rendre plus cher encore à ses partisans, en le représentant comme

(1) « On flatte bien les tyrans, s'écria-t-il aussi, répondant à ceux qui l'accusaient de flatter la multitude; mais la collection de vingt-cinq millions d'hommes, on ne la flatte pas plus que la divinité. » N'était-ce
millions d'hommes, on ne la flatte pas plus que la divinité. » N'était-ce
pas proclamer en propres termes que le peuple est Dieu ?

. . . ants sur la .
Girondins, Brissot en tête, appuya
leurs forces, et que depuis la fin de
sion des rassemblements d'émigrés
opérés sur le territoire de l'électe
ils voulaient, avec presque toute l
reste, déclarer sur-le-champ à l'Emp
que Robespierre, au risque de com
popularité, se déclarait ouvertement
ensoutenant que nos frontières étai
dées, que l'organisation de nos armée
tueuse, que le corps des officiers étai
suspect et qu'une défaite serait la
Révolution. Il voyait surtout, disons
victoire, non pas seulement le tri
Girondins ses ennemis, mais encore
sement peut-être de Louis XVI sur
une armée toute-puissante [1].

Après de longues et violentes pol
querelle semblait s'apaiser, lorsqu'e
levée plus violente encore à propos de
religieuse et ch-

ıer, par la bouche de Guadet, d'avoir prononcé mot de *Providence*. Quelques mois plus tard, rsque Robespierre se démit de ses fonctions accusateur public, les Girondins le traitèrent orgueilleux, l'accusant de déserter son poste, en désignant, comme nous l'avons vu, sous le nom *'avocat des bandits*. De là, on le conçoit, nouvelles olères, nouvelles hostilités qui envenimèrent de lus en plus les divisions, et qui s'accentuèrent ncore davantage après le 10 août et surtout après es massacres de septembre qui avaient mis une ivière de sang entre la Montagne et la Gironde. Celle-ci en fera du reste une accusation perpéuelle à ses adversaires et cela seul suffira pour endre impossible toute réconciliation.

Robespierre, après cette mémorable séance où l venait de repousser les dernières tentatives des Girondins, garda quelque temps le silence et ne e rompit que dans celle du 3 décembre 1792, à l'occasion de Louis XVI.

On sait que quelques jours auparavant, le député Jean Mailhe avait proposé à la Convention le décréter :

1° Que Louis XVI pouvait être jugé; 2° qu'il le erait par la Convention devant laquelle il comparaîtrait; 3° que le jugement serait porté par appel ominal.

Le 3 septembre, s'ouvrit la discussion de ce rojet que Robespierre combattit avec vigueur, n soutenant que Louis XVI, ayant été déjà conamné par le peuple qui avait fondé la Républiue à sa place, ne devait pas être jugé.

« Les peuples, déclara-t-il, ne jugent pas comme les cours judiciaires; ils ne rendent point de sentences; ils lancent la foudre; ils ne condamnent point les rois, ils les replongent dans le néant, et cette justice vaut bien celle des tribunaux...

» Nous nous sommes laissé induire en erreur par des exemples étrangers qui n'ont rien de commun avec nous. Que Cromwell ait fait juger Charles Ier par un tribunal dont il disposait; qu'Élisabeth ait fait condamner Marie d'Écosse de la même manière : il est naturel que des tyrans qui immolent leurs pareils, non au peuple mais à leur ambition, cherchent à tromper l'opinion du vulgaire par des formes illusoires. Il n'est question là ni de principes, ni de liberté, mais de fourberie et d'intrigues; mais le peuple! quelle autre loi peut-il suivre, que la justice et la raison appuyées de sa toute-puissance?

» Dans quelle république la nécessité de punir le tyran fut-elle litigieuse? Tarquin fut-il appelé en jugement? Qu'aurait-on dit à Rome, si des Romains avaient osé se déclarer ses défenseurs? Que faisons-nous? Nous appelons de toute part des avocats pour plaider la cause de Louis XVI.

» Nous consacrons comme des actes légitimes ce qui chez tout peuple libre eût été regardé comme le plus grand des crimes. Nous invitons nous-mêmes les citoyens à la bassesse et à la corruption. Nous pourrons bien un jour décerner aux défenseurs de Louis des couronnes civiques; car s'ils défendent sa cause, ils peuvent espérer

de la faire triompher; autrement vous ne donneriez à l'univers qu'une ridicule comédie. Et nous osons parler de république! Nous invoquons des formes parce que nous n'avons pas de principes; nous nous piquons de délicatesse, parce que nous manquons d'énergie; nous étalons une fausse humanité, parce que le sentiment de la véritable humanité nous est étranger; nous révérons l'ombre d'un roi, parce que nous sommes sans entrailles pour les opprimés.

» Le procès à Louis XVI! Mais qu'est-ce qu'un procès, si ce n'est l'appel de l'insurrection à un tribunal ou à une assemblée quelconque? Quand un roi a été anéanti par le peuple, qui a le droit de le ressusciter pour en faire un nouveau prétexte de trouble et de rébellion?

. . . .

» Non, il n'est point besoin de procès : Louis n'est pas un accusé, vous n'êtes point des juges, vous n'êtes, vous ne pouvez être que des hommes d'État, et les représentants de la nation; vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de prudence nationale à exercer...

» La peine de mort est un crime, et j'en ai demandé l'abolition à l'Assemblée Constituante; mais il y a des cas où elle est nécessaire à la sûreté des individus ou du corps social. Peut-on hésiter, lorsque la mort d'un homme peut assurer le bonheur d'un peuple tout entier, mettre fin à

toutes les querelles, réunir tous les partis en un seul et décider la paix ? »

Et il ajoutait, terrible, impitoyable, inflexible :

« Je prononce à regret cette fatale vérité, mais Louis doit périr plutôt que cent mille citoyens vertueux, Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie vive. »

C'était, avouons-le, une vaine et pompeuse antithèse et un détestable sophisme, car le supplice d'un roi ne fait pas disparaître pour cela le principe de la royauté. La mort de Charles Ier, de même que celle de Louis XVI, n'ont pas en effet empêché Charles II et Louis XVIII de remonter sur le trône de leurs ancêtres. La vérité, c'est que Robespierre trouvait la personne du roi embarrassante. Le bannir, c'était donner un chef à la coalition et aux émigrés qui se seraient tous réunis autour de lui ; quant à le détenir indéfiniment prisonnier, c'était donner prétexte aux agitations intérieures, aux menaces et aux espérances des adversaires. La mort seule de Louis XVI levait toutes les difficultés.

Robespierre terminait ainsi son discours :

« Chez un peuple paisible, libre et respecté, au dedans comme au dehors, on pourrait écouter les conseils qu'on vous donne d'être généreux. Mais un peuple à qui l'on dispute encore sa liberté après tant de sacrifices et de combats ; un peuple chez qui les lois ne sont encore inexorables que pour les malheureux ; un peuple chez qui les crimes de la tyrannie sont des sujets de dispute, doit désirer qu'on les venge, et la générosité

dont on nous flatte ressemblerait trop à celle d'une société de brigands qui se partagent des dépouilles.

» Je vous propose de statuer dès ce moment sur le sort de Louis. Quant à sa femme, vous la renverrez aux tribunaux, ainsi que toutes les personnes prévenues des mêmes attentats. Son fils sera gardé au Temple jusqu'à ce que la paix et la liberté publique soient affermies. Pour Louis, je demande que la Convention le déclare dès ce moment traître à la nation française, criminel envers l'humanité ; je demande qu'il donne un grand exemple au monde dans le lieu même où sont morts, le 10 août, les généreux martyrs de la liberté. Je demande que cet événement mémorable soit consacré par un monument destiné à nourrir dans le cœur des peuples le sentiment de leurs droits et l'horreur des tyrans, et dans l'âme des tyrans la terreur salutaire de la justice du peuple. »

La plupart des historiens ont conjecturé que Robespierre nourrissait, ce jour-là, la folle espérance qu'il parviendrait plus facilement et plus rapidement au rang suprême après la mort de Louis XVI, dont l'existence entravait ses desseins et retardait son usurpation. Ce ne sont là, en somme, que des suppositions purement gratuites, et cependant il est difficile, malgré tous les arguments invoqués par lui, de s'expliquer sans cela cette ardeur, cette persistance, cet acharnement de Robespierre à réclamer le supplice du monarque. Cet homme, en effet, dans les diverses

circonstances de sa vie, s'était toujours élevé avec véhémence contre la peine de mort, et on ne conçoit pas qu'il ne se soit point condamné lui-même au silence en cette occasion solennelle, au souvenir de ces belles paroles tombées jadis de sa bouche à la tribune de l'Assemblée Constituante, le jour où il réclamait avec tant d'insistance la suppression de la peine de mort :

« Lorsque les Athéniens apprirent que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d'Argos, ils coururent dans leurs temples offrir des sacrifices aux dieux pour que jamais une pareille peine ne souillât les lois d'Athènes. Ce n'est plus aux dieux, mais aux législateurs éclairés d'une grande nation, interprètes des lois éternelles dictées aux hommes par la divinité, que je viens aujourd'hui adresser une pareille prière. » Il était alors en communion d'idées avec son maître, Jean-Jacques Rousseau, qui avait dit lui aussi : « Quel bien vaut la peine d'être acheté du sang d'un de ses semblables ? La liberté même serait trop chère à ce prix ! »

Cependant, malgré l'opposition de Robespierre et de Cambon qui s'écriait : « Il faut que Louis XVI soit pendu cette nuit », Pétion réussit à faire voter la proposition de Mailhe, et le 11 de ce même mois l'infortuné monarque, accompagné par Santerre et escorté d'une formidable artillerie, comparaissait à la barre de la Convention, pour y entendre l'acte d'accusation et subir un long interrogatoire qui dura cinq heures. Louis XVI, en effet, ne refusa pas comme Charles Ier de

reconnaître le tribunal devant lequel il était traduit, et il répondit à toutes les questions avec une présence d'esprit remarquable, gardant l'air calme et le maintien assuré de l'homme qui a conscience de son innocence.

On sait que le roi comparut de nouveau le 26 à la barre de la Convention pour y entendre l'éloquent plaidoyer du jeune avocat de Sèze [1]. La discussion s'engagea aussitôt après sur la suite à donner à l'accusation. Robespierre prit la parole à plusieurs reprises en déclarant qu'il fallait en finir promptement, et ses paroles ardentes et enflammées ne contribuèrent pas peu à rallier à la peine de mort une foule de députés indécis [2].

Toutefois la discussion se prolongea jusqu'au 7 janvier et la délibération fut ajournée au 14. Les Jacobins s'indignaient de ces lenteurs et ne cessaient de proférer de sanglants outrages contre Louis XVI, en réclamant avec leur chef Robespierre la mort *immédiate* du tyran comme une mesure de salut public. Ils mirent du reste à profit ces quelques jours pour soulever la populace, préparer des émeutes et effrayer la Convention par la menace de périls de toutes sortes,

(1) L'auteur de ce volume, qui s'honore d'avoir pour arrière-grand-oncle le célèbre défenseur du roi, a pensé qu'il était inutile de refaire ici l'éloge d'un plaidoyer qui excitera éternellement l'admiration de l'histoire.

(2) Cette phrase surtout qui vint les frapper comme d'un trait de lumière semble surtout avoir déterminé leurs suffrages :

« Vous ne voyez donc pas que si Louis ne méritait pas la mort, c'est nous qui la mériterions ! »

déclarant bien haut, par la bouche de Robespierre. que si la majorité ne condamnait pas Louis XVI à la peine capitale, le peuple saurait s'emparer de sa personne et le mettre à mort avec tous ceux qui auraient fait preuve d'indulgence en sa faveur.

Enfin le 15, la Convention commença à aller aux voix par appel nominal à la tribune pour voter sur ces trois questions :

1° Louis Capet est-il coupable ?

2° Y aura-t-il appel au peuple ?

2° Quelle peine doit être infligée ?

Sur la première question, l'affirmative fut décidée par 693 voix sur 719. Huit députés s'étaient récusés, dix-huit avaient opiné avec restriction. *Pas un seul* n'avait osé proclamer l'innocence.

Robespierre combattit vivement la motion de l'appel au peuple. « Je partage, dit-il, dans ce langage mélangé de rigorisme et de fausse philosophie qui caractérisait le disciple de Rousseau, je partage avec le plus faible d'entre vous toutes les affections particulières qui peuvent l'intéresser au sort de l'accusé. Inexorable quand il s'agit de calculer d'une manière abstraite le degré de sévérité que la justice des lois doit déployer contre les ennemis de l'humanité, j'ai senti chanceler dans mon cœur la nature républicaine en présence du coupable humilié devant la puissance souveraine... Mais, citoyens, la dernière preuve de dévouement due à la patrie, c'est d'immoler ces premiers mouvements de sensibilité naturelle au salut d'un grand peuple et

de l'humanité opprimée. La clémence qui conspire avec la tyrannie est barbare. »

« Après ces véhémentes paroles, dit l'auteur du *Dictionnaire des Parlementaires français*, Robespierre traça un tableau saisissant des suites de l'appel au peuple, de ses inconvénients, de ses périls; il montra toutes les sections des villes transformées en lices orageuses, la République remise en question; les Feuillants, les aristocrates, courant aux assemblées primaires, d'où seraient éloignés et le cultivateur enchaîné au travail des champs et l'artisan pauvre retenu par celui de l'atelier; il présenta les effets de la corruption servie soit par le talent, soit par l'influence des richesses; la France discourant, disputant quand l'ennemi serait là; enfin ces débats interminables à propos d'une question brûlante, et au bout la guerre civile. « Si vous avez, ajouta-t-il enfin, un respect si scrupuleux pour la volonté souveraine du peuple, remplissez la mission qu'il vous a confiée; c'est se jouer de la majesté du souverain que de lui renvoyer une affaire qu'il vous a chargés de terminer promptement. »

Ce discours de Robespierre entraîna beaucoup d'hésitants, et sur cette question de l'*appel au peuple* la négative prévalut à la majorité de 424 voix contre 283. C'est ainsi que les éphores à Sparte avaient jadis refusé à leur roi Agis, condamné par eux au supplice, le même appel au peuple qu'il réclamait de leur justice.

Enfin le 17 janvier, après une séance de trente-six heures, et au milieu des cris, des huées, des

vociférations, des grossières insultes, des menaces violentes partant des tribunes et qui accueillaient les votes favorables à Louis XVI, la mort du roi fut votée à une faible majorité.

On sait que le nouveau Code pénal exigeant pour la condamnation à mort les trois quarts des voix, la Convention avait décidé que, par exception cette fois, la moitié des voix plus une suffirait.

Voici, d'après le procès-verbal du *Moniteur*, le résultat tel qu'il fut proclamé par le président :

Absents par commission	15
Absents pour maladie	7
Absents sans cause	1
Non votants	5
Votants	721
Pour la mort sans condition	387
Pour la détention ou la mort conditionnelle	334
Majorité pour la mort	53

Mais si l'on veut considérer qu'une vingtaine de députés bien qu'ayant voté pour la mort sans condition avaient réservé la question de sursis, on verra que la majorité ne fut en définitive que de peu de voix. Oui, la révolte des cœurs et des consciences avait été telle que malgré toutes les intimidations des Montagnards, il s'en fallut de quelques voix à peine que la mort fût repoussée.

G. Duval, qui fut le témoin de cette fatale séance, nous a décrit la physionomie de la Convention ce jour-là en termes si curieux que nous croyons devoir les reproduire ici, tellement le tableau qu'il nous fait s'écarte de celui que nous

ont laissé la plupart des historiens. « Quand je retournai à ma place, dit-il, je fus étrangement surpris de voir la tribune réservée voisine de celle où j'étais, remplie de femmes charmantes, en négligé élégant, et entièrement caparaçonnées de rubans tricolores. Le moment était solennel, il s'agissait de la vie ou de la mort de l'homme qui avait régné sur la France ; et je m'attendais à trouver ici le recueillement, le silence, une sorte de stupeur religieuse. Point. L'endroit où je me trouvais ressemblait plutôt, dans cette nuit lugubre, à l'amphithéâtre de l'Opéra qu'à une tribune de la Convention. Des huissiers circulaient dans les rangs de la tribune de ces dames avec des plateaux garnis de glaces, de sorbets, de limonades, d'oranges, qu'ils leur distribuaient avec une galanterie toute française. Il paraissait quelquefois un député qui venait avec un sourire gracieux demander aux dames de sa connaissance si elles se trouvaient bien placées. Plusieurs avaient des cartes qu'elles piquaient avec des épingles pour comparer les opinions. *Des paris étaient ouverts pour ou contre la mort du roi.* On causait tout haut, on riait, on faisait d'indécentes plaisanteries, et au milieu de tout cela on entendait de minute en minute retentir ces deux mots tombant lentement du haut de la tribune : LA MORT !

« Eh ! mais, bon Dieu ! dit tout à coup l'une de ces dames à sa voisine, je m'amuse à bavarder; j'en ai perdu deux ou trois. Où en est-on de la mort ? Il me semble qu'il y a longtemps qu'on ne l'a votée ?

— Quatre de plus depuis que vous avez cessé de piquer.

— Très bien, ma chère, je vous remercie. »

» Et elle fit quatre piqûres de plus à la ligne rouge de sa carte.

» Dans les hautes tribunes destinées au peuple, la scène avait un autre caractère, mais non moins curieux à observer. On vendait là du coco, des cervelas, de l'eau-de-vie ; on y fumait comme dans une tabagie, tout en prêtant beaucoup d'attention aux votes et accueillant par des murmures et des menaces tous ceux qui n'étaient que pour la détention. Sur les premières banquettes, on distinguait des garçons bouchers, ou des hommes simulant leur costume, qui étalaient avec une sorte de jactance leurs tabliers ensanglantés, et maniaient d'un air féroce leurs larges coutelas.

» Peut-être s'imagine-t-on que le recueillement régnait au moins parmi les hommes appelés à décider une aussi terrible question. Pas davantage. Il y en avait qui causaient entre eux d'un air aussi tranquille que s'il se fût agi d'une question de chemins vicinaux. D'autres tombaient de sommeil, et l'on était obligé de venir les réveiller pour porter leur vote à la tribune. On allait chercher celui-ci à la buvette ; on empêchait celui-là d'y aller avant d'avoir voté. Quelques-uns bâillaient de toutes leurs forces. L'impatience et l'ennui se remarquaient sur presque tous les visages, et chacun semblait dire : « Quand tout cela finira-t-il, que je m'en aille ? »

Après la condamnation de Louis XVI, quelques députés qui, bien que n'ayant pas le courage de l'avouer, désiraient au fond arracher le roi à la peine capitale, demandèrent le sursis. Peut-être aurait-ce encore été le salut pour Louis XVI, si nous en croyons Prudhomme qui, dans son *Histoire des Révolutions*, prétend qu'un ambassadeur étranger avait proposé à Danton de sauver l'infortuné monarque.

« Danton, dit-il, convint de s'en charger moyennant *huit millions en espèces*, étant obligé de donner de fortes sommes à des individus de confiance. Seulement il observa qu'il fallait laisser prononcer le jugement et qu'il répondait de faire enlever le roi dans la nuit qui précéderait le jour de l'exécution. Les autres ambassadeurs écrivirent de suite à leurs cours; mais la lenteur de la correspondance de celle d'Espagne a fait manquer l'exécution, *ce que je puis attester*. M. Lecoulteux de Canteleu, banquier, puis sénateur, qui avait une grande confiance dans ma discrétion, me l'a assuré et m'a déclaré que *lui-même devait procurer deux millions.* »

Prudhomme était, comme on le sait, un ardent et pur républicain, ami intime de Danton. Si le fait qu'il avance était prouvé, qu'en penseraient les enthousiastes admirateurs du tribun révolutionnaire qui viennent dernièrement de lui élever une statue ?

Cette proposition de sursis, appuyée par un grand nombre de députés, semblait déjà prendre faveur dans l'Assemblée, lorsque Robespierre, au

milieu du bruit et du désordre, monta souda
la tribune, et ayant réussi à dominer le tum
s'éleva si violemment contre cette mesur
clémence, que, sous l'empire de la peur, les
ventionnels repoussèrent le sursis dans la sé
du 19 à la majorité de 380 voix sur 690 votant

On proposa différents genres de mort, et co
on discutait sur le supplice, Legendre fit la m
suivante : « Je demande que l'on coupe le t
en quatre-vingt-trois morceaux et qu'on en en
un à chaque département pour faire tremble
aristocrates. » Il se serait sans doute chargé
besogne, se souvenant qu'il avait été bouche

On s'arrêta cependant à la mort par la g
tine [1], et il fut décidé que l'exécution aurait
dans les vingt-quatre heures. La Conventi
montrait ainsi plus impitoyable que les jug
Charles Stuart qui avaient du moins acco
leur roi trois jours pour se préparer à la mor

La sentence était conçue en ces termes :

« La Convention nationale déclare Louis Capet, derni
des Français, coupable de conspiration contre la liberté
nation et d'attentat contre la sûreté de l'État. Elle décrè
Louis Capet subira la peine de mort, déclare nul l'acte de
Capet apporté à la barre par ses conseils, qualifié d'app
nation du jugement rendu par la Convention, défend à q
ce soit d'y donner aucune suite à peine d'être poursuivi e
comme coupable d'attentat contre la sûreté générale
France. »

(1) Chaumette proposa de faire tirer le canon au moment où ton
la tête de Louis XVI ; mais sa proposition fut écartée sur l'a
l'Espagnol Guzman qui fit observer que la tête d'un roi ne dev
faire plus de bruit en tombant que celle de *tout autre scélérat !*

C'est ainsi que fut consommé cet épouvantable forfait. Homère avait jadis désigné les rois de son temps sous le titre de *mangeurs de peuples* ; par un retour curieux, le peuple était devenu maintenant *mangeur de rois*, et ce n'est pas seulement Louis XVI qu'il dévorera, mais encore Marie-Antoinette sa femme, après elle Élisabeth de France (1), surnommée la Geneviève de Paris, et le petit Dauphin.

Mais, comme nous l'avons dit au début de cet ouvrage, c'est sur Robespierre principalement que l'histoire fera peser la responsabilité d'un crime que non seulement son influence eût pu empêcher, mais dont il poursuivit, au contraire, avec une véritable furie la perpétration. La majorité longtemps indécise prouve assez du reste que ce n'est pas la nécessité, mais bien la peur et la peur seule qui parla dans ce jugement. « De secrètes et terribles influences, a écrit Esquiros lui-même dans son *Histoire des Montagnards*, travaillèrent pendant vingt-quatre heures les députés de la Plaine. La nuit porta de sinistres conseils, et plus d'une conscience fut retournée. »

Quelles petites circonstances, une simple maladie de Robespierre, par exemple, eussent suffi peut-être pour en changer la teneur !

(1) Il est juste toutefois de faire remarquer que Robespierre fit tous ses efforts pour arracher la sœur de Louis XVI aux mains du bourreau, ce qui donna même lieu à la fable ridicule d'un projet de mariage entre lui et cette princesse.

III

Peu de jours après l'exécution de Louis XV Robespierre fut chargé par les Jacobins de pr noncer l'éloge funèbre de Michel Le Pelletier (Saint-Fargeau, son collègue à la Conventio assassiné dans un café du Palais-Royal p l'ex-garde du roi Deparis (et non Paris, comn l'écrivent presque tous les historiens) pour av voté la mort du monarque. On sait que Depai avait cherché ce jour-là Philippe-Égalité, po le poignarder, mais que ne l'ayant point re contré, il s'était contenté de frapper Le Pelleti de Saint-Fargeau dont le nom venait d'êt prononcé par hasard devant lui [1].

« O Pelletier! — s'écria Robespierre devant cadavre du conventionnel exposé nu, livi sanglant, sur un lit de parade en pleine pla publique (les funérailles. qui dépassaient

(1) Deparis se brûla la cervelle dans une auberge de Forges-les-E en voyant entrer les gendarmes qui venaient l'arrêter. On trouva son cœur son brevet de garde du roi, au bas duquel il avait écrit ces ve

Peuple dont les forfaits jettent partout l'effroi,
Avec calme et plaisir j'abandonne la vie ;
Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie
Qu'imprima sur nos fronts le sang de notre roi.

magnificence celles mêmes de Mirabeau, avaient été réglées par Joseph Chénier). — O Pelletier! tu étais digne de périr pour la patrie sous les coups de ses assassins! Ombre chérie et sacrée, reçois nos vœux et nos serments. Généreux citoyen, incomparable ami de la vérité, nous jurons par tes vertus, nous jurons par ton trépas funeste et glorieux, de défendre comme toi la sainte cause dont tu fus l'apôtre... Nous envions ta mort et nous saurons imiter ta vie, etc., etc. »

Ce discours eut un retentissement considérable. Imprimé par ordre et aux frais du club des Jacobins, il fut répandu à des milliers d'exemplaires dans tous les départements et ne contribua pas peu à faire briller encore davantage au loin l'éclat du nom et du talent de Maximilien. Ses derniers discours à la Convention et le rôle prépondérant qu'il venait d'y remplir avaient déjà augmenté du reste dans de larges proportions le prestige de sa réputation, et sa puissance devint telle à partir de ce moment que les attaques dont il avait été l'objet ne se renouvelèrent pas et que nul n'osa même plus le contredire. Son autorité était immense à la Convention. Sa raideur et sa froideur éloignaient tout d'abord de lui; aussi les députés l'appuyaient-ils sans l'aimer; mais on s'accordait du moins à reconnaître son austérité toute puritaine, la sincérité de ses convictions, et presque tous, les ambitieux, les prudents, les habiles, sentaient soit par instinct, soit par calcul, soit par peur, le besoin de se grouper et de se serrer autour de lui.

Il serait trop long d'énumérer ici les différents discours et rapports dans lesquels Robespierre eut occasion de se signaler d'une manière éclatante, principalement à propos des *Droits de l'homme* et de la Constitution. Nous ne voudrions pas cependant laisser passer sous silence cette déclaration socialiste que Maximilien fit entendre à cette époque du haut de la tribune de la Convention au sujet de la loi agraire. Elle semblerait certainement bien pâle et bien anodine aujourd'hui auprès des professions de foi de nos socialistes : Baudin, Jules Guesde, Basly, etc.

« Je vous proposerai d'abord quelques articles nécessaires pour compléter vos théories sur la propriété. Que ce mot n'alarme personne ! Ames de boue qui n'estimez que l'or, je ne veux point toucher à vos trésors, quelque impure qu'en soit la source. Vous devez savoir que cette loi agraire dont vous avez tant peur n'est qu'un fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles; il ne fallait pas une révolution, sans doute, pour apprendre à l'univers que l'extrême disproportion des fortunes est la source de bien des maux et de bien des crimes; mais nous n'en sommes pas moins convaincus *que l'égalité des biens est une chimère*. Pour moi, je la crois moins nécessaire encore au bonheur privé qu'à la félicité publique. Il s'agit bien plus de rendre la pauvreté honorable que de procurer l'opulence. La chaumière de Fabricius n'a rien à envier au palais de Crassus. J'aimerais bien autant pour mon compte être l'un des fils d'Aristide élevé dans le Pryta-

née, aux dépens de la république, que l'héritier présomptif de Xerxès, né dans la fange des cours, pour occuper un trône décoré de l'avilissement des peuples et brillant de la misère publique. »

Nous avons dit quelle était l'influence de Robespierre à la Convention, mais elle n'était rien encore, comparée au culte d'idolâtrie que lui avaient voué ses amis du club des Jacobins.

Dès qu'il y paraissait, les *sans-culottes* se précipitaient à sa rencontre, l'entouraient, lui baisaient les mains, les basques de son habit, le poussaient à la tribune où on le forçait, au milieu de fanatiques et indescriptibles ovations, à prendre la parole soit pour traiter quelque sujet cher à la populace, soit pour répéter ses discours de la Convention. Les femmes auxquelles sa pompe et sa dignité imposaient comme une sorte de respect se montraient plus enthousiastes encore. « Aussitôt que retentissait sa voix, dit Fiévée dans sa *Correspondance*, il y avait chez ces femmes des sanglots d'attendrissement, des cris et des trépignements à faire crouler la salle. »

« Je ne puis dire, a écrit de son côté Lacretelle, quelle était mon horreur quand je voyais ces femmes que depuis on a appelées *tricoteuses* savourer les doctrines homicides de Robespierre, se délecter de sa voix aigre et couver sa laide figure, type vivant d'envie. » On citait parmi ces femmes la femme Monic, *directrice des tricoteuses* des Jacobins, Rose Lacombe, L. Gaillot, dite la *Jacobine*, qui étaient en même temps ses agents secrets, car Robespierre avait sa police

secrète, comme il avait aussi sa claque à la
bune des Jacobins, avec des chefs tels qu
Chrétien, les Garnier, les Duplay, etc.,
récompensa du reste de leur zèle en leur don
des places de jurés au tribunal révolution
avec 18 livres d'appointements par jour.

« Robespierre avait au Club des Jacobi
écrit M. d'Héricault, quelque chose du gr
prêtre, mais de ce grand-prêtre sorcier qui
exalter l'imagination des peuples sauvages.
influence n'excitait pas seulement le fanati
elle poussait, comment dirai-je ? elle pou
à l'hystérie, et l'on est toujours tenté, en pe
à plusieurs scènes de cette salle des Jacobin
songer aux convulsionnaires du diacre Par
aux pieux *meetings* des nègres des États-Un

» Cette influence s'exerçait non seulemen
ces hommes du peuple qu'il avait transfo
en séides, mais sur les femmes, et non pas
quement sur les *tricoteuses*. Parmi les créa
qu'on nommait les dévotes de Robespierre e
le suivaient en l'applaudissant avec des pa
d'enthousiasme et des gestes d'adoration,
l'attendaient aux portes de la Convention e
Jacobins pour essayer de saisir et d'embrasse
mains ou ses vêtements, il y avait des femm
naissance et d'intelligence. »

« Une chose qui peut étonner, a écrit Miche
ce sujet, c'est qu'un homme aussi austère d'a
rence que Robespierre, cet homme volont
ment pauvre, d'une mise soignée, exacte,
uniforme et médiocre, d'une simplicité calc

ait été tellement aimé, recherché des femmes. A cela, ajoute-t-il, il n'y a qu'une réponse, et c'est tout le secret du culte dont il fut l'objet : *Il leur inspirait confiance.* Les femmes ne haïssent nullement les apparences sévères et graves. Victimes si souvent de la légèreté des hommes, elles se rapprochent volontiers de celui qui les rassure. Elles supposent instinctivement que l'homme austère en général est celui qui gardera le mieux son cœur pour une personne aimée. Pour elles, le cœur est tout; la rhétorique sentimentale de Robespierre avait beau être parfois ennuyeuse, il lui suffisait de dire : « *Les charmes de la nature, les douces leçons de l'amour maternel, une sainte et douce intimité, la sensibilité de mon cœur* », et autres phrases pareilles : les femmes étaient touchées. Ajoutez que parmi ces généralités, il y avait toujours une partie individuelle, plus sentimentale encore, sur lui-même ordinairement, sur les travaux de sa pénible carrière, sur ses souffrances personnelles, tout cela à chaque discours et si régulièrement, qu'on attendait ce passage, et tenait les mouchoirs prêts. Puis l'émotion commencée arrivait sur les dangers qu'il courait, la haine de ses ennemis, les larmes dont on arroserait un jour les cendres des martyrs de la liberté... Mais une fois là, c'était trop, le cœur débordait, elles ne se contenaient plus et s'échappaient en sanglots. »

« Robespierre avait toujours en effet, dit Morellet, cette habitude mélodramatique de se poser en martyr et en victime sans cesse exposée au

poignard d'assassins, et il était passé maître dans cette science habile à exprimer des craintes imaginaires. »

« Robespierre, écrit encore Michelet, s'aidait fort aussi de sa triste et pâle figure, qui plaidait pour lui d'avance près des cœurs sensibles. Ses yeux clignotants, mobiles, parcouraient sans cesse toute l'étendue de la salle, plongeaient aux coins mal éclairés, fréquemment se relevaient vers les tribunes des femmes. A cet effet, il manœuvrait, avec sérieux et dextérité, deux paires de lunettes, l'une pour voir de près ou lire, l'autre pour distinguer au loin, comme pour chercher quelque personne. Chacune se disait : « C'est moi. »

Ajoutons avec Mme de Genlis que la passion de certaines de ces femmes pour Robespierre fut telle, que l'une d'elles, qui appartenait à la classe bourgeoise, tomba morte de douleur le 10 thermidor, en apprenant la mort du dictateur.

« Robespierre, lisons-nous dans l'ouvrage d'Adrien Maggiolo, était vraiment fait pour les clubs. Il avait toutes les infériorités, tous les vices et tous les défauts qui conviennent pour y régner. Il le sentit et, dès la fondation des Jacobins, il vint assidûment, parlant chaque soir, sur tout, à propos de tout, et contre tout le monde. Là, pas de responsabilité législative, point de contrainte, mais plus d'ignorants et de fanatiques : c'était son affaire. Il y fut un grand orateur d'abord, un maître ensuite, plus tard un dieu. »

A l'époque où en est arrivé notre récit, la

société des Jacobins de Paris donnait le mot d'ordre à plus de six cents sociétés des départements dont les membres peuplaient toutes les administrations, tous les emplois publics, grossissant, du reste, de jour en jour leur parti, autant par la terreur que par la confiance qu'inspirait leur audace. On juge, d'après cela, si grâce à ces légions de jacobins avec lesquelles Robespierre s'était chargé de correspondre comme secrétaire général, sa puissance devait prendre de plus en plus dans le pays de formidables racines. Aussi s'explique-t-on que, pour conserver la faveur de ces zélés et indispensables auxiliaires, il ait fait allouer, sur le trésor de l'État, par le Comité de Salut public, non seulement une indemnité de quarante sous par jour aux *sans-culottes*, hôtes assidus des clubs de Paris, mais encore des dons pécuniaires aux sociétés révolutionnaires des départements. Nous en avons la preuve dans l'arrêté suivant daté du 15 novembre 1793 :

« Le Comité de salut public, considérant que les sociétés populaires sont nécessaires à la propagation des bons principes, arrête qu'il leur sera donné une somme de cent mille livres. »

Veut-on savoir maintenant quels étaient ces jacobins, véritable état-major de Robespierre? L'abbé Proyart va nous l'apprendre :

« Pour avoir une idée vraie, dit-il dans son langage sévère mais juste, de ce qu'on appelait les Jacobins, il faut se représenter un monstrueux assemblage de tout ce que Paris, la

France et les États voisins avaient de plus coupable et de plus abject ; une horde d'aventuriers et d'escrocs, d'hommes perdus de débauches, abîmés de dettes et flétris par les lois [1] ; la plus impure écume des nations, une secte d'énergumènes dont le langage et la folie ne mériteraient que le mépris s'il n'était de fait que l'atrocité de leurs actes surpasse toujours l'extravagance de leurs discours. La caverne qui les rassemblait voyait tous les crimes réunis. Tous avaient un commun intérêt à perpétuer le règne de l'anarchie, seul garant de l'impunité. Nécessairement agités de soupçons et tourmentés de crainte, de telles gens ne rêvaient qu'embûches et trahisons et sentaient le continuel besoin d'un appui. Robespierre se présenta à eux, leur montrant, avec l'audace du crime, cette infatigable opiniâtreté de caractère qui dans les méchants supplée le génie. Ils s'attachèrent à Robespierre comme des brigands à leur chef. Mais le protecteur astucieux, profitant de l'aveu de ses complices, forma de suite le projet de les enchaîner à son char par le sentiment même qui les rassemblait autour de lui. Sa continuelle et presque unique attention auprès des Jacobins fut de les nourrir de craintes et de les promener par l'imagination au

(1) Ne dirait-on pas que ces vers de Corneille aient été écrits à leur sujet plus d'un siècle auparavant ?

« Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressaient de nos lois les ordres légitimes,
Et qui, désespérant de les plus éviter
Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister. »

milieu des périls, pour se conserver le double mérite de la sagesse à les prévoir et de la constance à les braver. Rarement il se montrait aux siens sans avoir à leur communiquer d'importantes nouvelles. Tantôt il venait de découvrir une affreuse trahison et les traîtres ne pouvaient lui échapper; tantôt il se tramait une étonnante conspiration, mais il l'avait éventée et en tenait les fils, il en avait saisi toutes les ramifications. Aujourd'hui c'était l'aristocratie intérieure qui s'agitait; demain c'étaient les agents de Pitt qui machinaient; mais il avait su trouver des moyens infaillibles de déjouer ces nouvelles manœuvres, et avant peu il devait révéler de grands secrets. « La patrie, disait-il un jour, est dans le plus grand danger; veillez aujourd'hui, demain encore, et après-demain; le complot est près d'éclater. Lorsque le moment sera venu, je vous ai promis de monter à la tribune, de vous nommer nos ennemis, et de vous dire : FRAPPEZ. »

Voyons maintenant ce qu'était ce club des Jacobins défini par Buzot « une caverne de brigands, le plus affreux repaire des plus dissolus, des plus lâches, des plus atroces coquins de toutes les parties du territoire français », ce qui devait, assurément, faire de ce lieu quelque chose d'aussi terrible que l'antre de Cacus dont Virgile nous a laissé la description. C'est de cette école de calomnie, de meurtre et de sédition, que sortirent pour la plupart les hommes néfastes qui accélérèrent le cours sanglant de la Révolution, de

cette Révolution si belle, si généreuse, si séduisante à son aurore, qui, suivant la sinistre prophétie de Vergniaud, devait dévorer, semblable à Saturne, presque tous ses enfants les uns après les autres.

On sait que l'usage des clubs avait pénétré d'Angleterre en France plusieurs années avant la Révolution. Ils avaient spécialement pour but de réunir les citoyens en petit comité pour commenter, discuter les affaires de l'État et prendre parfois d'importantes résolutions, que les plus audacieux du groupe colportaient ensuite et imposaient en quelque sorte comme des lois à la masse insouciante ou timorée de leurs concitoyens, ce qui a fait dire à Mirabeau « qu'un club était la réunion de dix hommes qui en faisaient trembler cent mille restant séparés ».

Le club des Jacobins avait choisi pour tenir ses séances le couvent occupé, rue Saint-Honoré, avant la Révolution, par les religieux appelés Jacobins : de là, le nom de Jacobins que prirent les membres de ce club. Il est à remarquer que sous Henri III les États de la Ligue s'étaient assemblés dans cette même maison d'où partit le moine Jacques Clément qui, à Saint-Cloud, enfonça un couteau dans le cœur de Henri ; c'est de là que devaient sortir également la plupart des régicides de 1793. Les Jacobins se réunissaient d'habitude dans la salle qui avait jadis servi de bibliothèque aux religieux. On y avait pratiqué aux deux extrémités d'immenses tribunes, en amphithéâtre, qui pouvaient contenir quatorze

à quinze cents personnes; ces tribunes étaient, comme nous l'avons dit, généralement occupées par la lie du peuple et principalement par cette catégorie de femmes, appelées d'abord *tricoteuses*, et plus tard, *furies de la guillotine* : *tricoteuses* parce que, soit en attendant l'ouverture des séances, soit pendant celles-ci, lorsqu'il n'y était pas question de meurtres ou de pillage, elles passaient leur temps à tricoter des bas ou des gilets de laine pour les *sans-culottes*; et *furies de la guillotine* parce qu'à partir du supplice de Marie-Antoinette, elles reçurent la mission, aux appointements de quarante sols par jour, d'accompagner les victimes jusqu'à l'échafaud, dans le but de simuler la joie du peuple, en dansant autour de la charrette, semblables à une peuplade de sauvages avides de sang, et en insultant, menaçant, frappant même les malheureuses victimes. Elles faisaient en même temps retentir l'air de cris de joie, de blasphèmes ou de hurlements féroces, entremêlés d'ignobles plaisanteries et de chansons obscènes, au milieu desquelles éclataient les litanies de la guillotine, parodie dégoûtante de celles de la Sainte Vierge. *Sainte guillotine*, *protectrice des patriotes*, hurlaient-elles, *priez pour nous ; sainte guillotine*, *effroi des aristocrates*, *protégez-nous ; machine aimable*, *machine admirable*, *ayez pitié de nous ; sainte guillotine*, *délivrez-nous de nos ennemis*, etc.

Ajoutons, comme détail typique, que ces femmes — méritent-elles ce nom? — portaient la *sainte guillotine* en miniature sous forme d'épin-

glettes ou de pendants d'oreilles, suivant la mode adoptée par la populace. Cette mode abominable de la guillotine avait, en effet, pénétré comme un vent de véritable folie dans toutes les classes de la société. On en voyait en bois d'acajou placées avec ostentation sur la table des festins, et certains convives, dans leur fanatisme grotesque ou plutôt pour faire parade de principes qui au fond n'étaient peut-être pas les leurs, en arrivaient à refuser de toucher à une volaille si celle-ci n'avait pas été décapitée.

Oh! que Boileau a eu raison de dire :

> De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
> Le plus sot animal à mon avis c'est l'homme.

De riches bourgeois, qui voulaient se faire remarquer comme *bons citoyens*, affectaient de paraître au spectacle ou aux promenades publiques avec un petit bonnet rouge suspendu à leur boutonnière, et une mignonne — peut-on employer ce mot? — guillotine en or attachée soit à leurs oreilles, soit à leurs doigts ou gravée sur un cachet qu'ils portaient en breloques. Parmi les rares jouets qu'on faisait passer au petit dauphin dans sa triste prison, Chaumette n'avait-il pas eu aussi l'idée satanique de placer une petite guillotine, qu'un officier municipal eut du moins le bon goût de jeter au feu au lieu de l'offrir au royal prisonnier! Ne sait-on pas encore pour en finir, qu'un député avait demandé à la Convention d'instituer une rente en faveur de la *sainte*

guillotine et que l'Assemblée n'avait point reculé devant le ridicule de discuter cette stupide proposition ?

Le malheureux docteur Guillotin, parfait honnête homme et de mœurs très douces, qui, sous prétexte de servir l'humanité et d'abréger les souffrances des condamnés à mort, avait fait accepter par l'Assemblée Constituante cet effroyable instrument auquel on donna son nom, et qui le vit fonctionner sans répit pendant toute la Révolution, dut bien souvent gémir, en secret, sans doute, d'avoir fait un tel cadeau à son pays.

Si l'on en croit cependant l'écrivain Croker, l'instrument de Guillotin n'était pas une invention nouvelle, car il nous apprend dans ses *Essais* qu'un instrument analogue avait été employé jadis en Écosse sous le nom d'*Halifax Gibbet*. D'après un autre auteur, le comte Bozelli aurait été également décapité à Milan en 1702 au moyen d'une machine du même genre.

On lit dans l'*Histoire de l'Assemblée Constituante* de Buchez cette chanson qui courut tout Paris le jour où fut adoptée la proposition du philanthrope Guillotin :

AIR : *Paris est au roi.*

Monsieur Guillotin
Ce grand médecin
Que l'amour du prochain
Occupe sans fin,
S'avance soudain
Prend la parole enfin,
Et d'un air bénin

Il propose
Peu de chose,
Qu'il expose
En peu de mots ;
Mais l'emphase
De sa phrase
Obtient les bravos
De cinq à six sots.

Air : *En amours c'est au village.*

Messieurs, dans votre sagesse,
Si vous avez décrété,
Pour toute humaine faiblesse,
La loi de l'égalité,
Pour peu qu'on daigne m'entendre,
On sera bien convaincu
Que s'il est cruel de pendre,
Il est dur d'être pendu.

Air : *De la baronne.*

Comment donc faire
Quand un honnête citoyen,
Dans un mouvement de colère,
Assassinera son prochain ?
En rêvant à la sourdine
Pour vous tirer d'embarras,
J'ai fait faire une machine
Qui met les têtes à bas.

Air : *Quand la mer Rouge apparut.*

C'est un coup que l'on reçoit
Avant qu'on s'en doute,
A peine on s'en aperçoit,
Car on n'y voit goutte.
Un certain ressort caché,
Tout à coup étant lâché,

Fait tomber ber ber,
Fait sauter ter ter,
Fait tomber,
Fait sauter,
Fait voler la tête.
C'est bien plus honnête.

C'est par des plaisanteries, on le voit, qu'avait été accueillie l'apparition de la guillotine. Ces rires, hélas ! ne furent pas de longue durée. Que ne dévora-t-elle pas en effet cette sinistre machine : un roi, une reine, des princes, des princesses, des nobles, des prêtres, des généraux, des artistes, des savants, des bourgeois, des ouvriers [1], des paysans, des religieux, de grandes dames, d'humbles et vaillantes femmes du peuple, d'intéressantes et poétiques jeunes filles, des vieillards, des infirmes et des enfants, frappant, atteignant avec le même aveuglement, la même furie et la même injustice, la majesté, la force, la faiblesse, la grâce, le talent, l'innocence et la beauté !

Revenons au club des Jacobins. La tribune des orateurs était placée au milieu de la salle à côté du bureau au dessus duquel apparaissait le buste de Brutus. Curieux contraste, le fauteuil sur lequel trônait le président n'était autre que le fauteuil de saint Thomas d'Aquin que les religieux avaient toujours conservé et vénéré depuis comme une relique. Les séances avaient lieu généralement le soir et se prolongeaient parfois

(1) Prudhomme a consacré cinq volumes à la liste des personnes envoyées à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire, et l'on y voit que plus du tiers des suppliciés étaient des ouvriers, des soldats, des servantes ou des couturières

jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au début de la réunion, le public déguenillé des tribunes, auquel il était imprudent de se mêler autrement qu'en costume très négligé, sous peine de passer pour un aristocrate [1], le public, disons-nous, à qui le calme eût semblé le néant, entonnait quelque chant révolutionnaire, tel que la *Carmagnole*, le *Ça ira* ou la *Marseillaise*; puis un secrétaire montait à la tribune et donnait communication des nouvelles des départements, et des hauts faits de cruauté qu'y exerçaient les jacobins; après lui, se succédaient les orateurs, les uns dénonçant les aristocrates ou les suspects, — et des centaines de proscrits y trouvaient du coup leur arrêt de mort ou l'avis de fuir; — les autres, comme s'ils étaient impatients de jouir de l'embrasement du monde, faisant l'apologie des massacres qui se commettaient presque journellement sur quelque point du territoire, et on souriait alors au récit de ces assassinats, on les célébrait comme des conquêtes, puis, aux applaudissements de l'assemblée, se croisaient de tous les points de la salle les propositions les plus effroyables, et si l'une d'elles paraissait plus révolutionnaire que les autres, ou concluait à quelque sanglante insurrection, c'étaient des trépignements et des rugissements qu'on entendait de la rue et qui remplissaient d'épouvante les passants attardés.

(1) On appelait *aristocrates* les partisans de la noblesse, et *démocrates* les amis du peuple. Chateaubriand a dit à ce sujet : « Aux yeux de la postérité, Mirabeau apparaîtra comme l'homme de l'aristocratie et Robespierre comme l'homme de la démocratie. »

A la sortie, on était assailli par les vendeurs du *Père Duchesne* ou de l'*Ami du Peuple*. Malheur au citoyen vêtu autrement qu'un *sans-culotte*, s'il refusait d'en acheter quelques numéros! Malheur également à l'imprudent qui oubliait de tutoyer ceux à qui il adressait la parole! Ils étaient aussitôt entourés, insultés et même frappés par ceux qui s'intitulaient fièrement les *gardes du corps* des Jacobins et qui étaient constamment armés d'énormes et solides gourdins appelés *constitutions*.

Tel était ce club des Jacobins qui par ses ramifications avec tous les départements imposait par le fait ses volontés à plus de vingt millions de Français. Sans doute, le corroyeur Cléon, si souvent mis en scène par Aristophane, avait pu, dans l'antiquité, gouverner quelque temps les affaires d'Athènes; plus tard, au quatorzième siècle, on avait pu voir un homme du peuple, Nicolas Rienzi, s'emparer du pouvoir à Rome; plus près de nous enfin, Masaniello, simple pêcheur, avait réussi à se faire acclamer chef par les Napolitains; mais tous trois ils étaient doués de qualités susceptibles d'agir sur l'imagination de leurs concitoyens; et on sentait que leur âme fière était enflammée par l'amour de leur pays et de la vraie liberté; tandis que jamais on n'avait vu la lie d'une population, l'écume d'une société, comme ce club des Jacobins, s'emparer d'une nation grande, noble, généreuse, telle que la France, et la tenir de longs mois, pantelante, écrasée, broyée sous les talons, et cela au nom de la liberté, de

l'égalité, de la fraternité. Machiavel avait dit vrai : « Il n'y a point de tyrannie plus effrénée que celle des petits tyrans. »

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse pour dire quelques mots sur le tutoiement dont il vient d'être question plus haut. C'est dans le courant de l'année 1792 qu'on supprima les dénominations de Monsieur et de Madame et que les sociétés populaires, au nom de l'égalité, donnèrent le signal du tutoiement, en déclarant que quiconque n'emploierait pas le mot de citoyen et ne tutoierait pas, serait regardé comme suspect ou adulateur, c'est-à-dire ennemi de la République. On comprend si devant cette menace (et on savait jusqu'où elle pouvait vous mener !) chacun s'empressa de vaincre sa vieille routine et d'adopter l'emploi du tutoiement, rendu plus facile du reste par la familiarité dans le langage et le sans-façon dans les manières qui s'étaient établis, on peut le dire, presque jusqu'à la grossièreté, depuis un an, en France. « Chez toutes les nations du monde, a dit J.-J. Rousseau, le langage suit les vicissitudes des mœurs, et se conserve ou s'altère comme elles. »

La commune de Saint-Denis près Paris, qui s'est toujours fait remarquer par son ardeur révolutionnaire, fut la première à rendre ce tutoiement obligatoire. Voici le texte du curieux arrêté qu'elle rendit à cet effet :

« Le conseil général du district, considérant qu'un usage anti-fraternel né dans les temps ténébreux de la féodalité avait conservé la coutume ridiculement bizarre d'employer, en par-

lant à une seule personne, la seconde personne du pluriel.

» Considérant que l'orgueil et l'aristocratie abusaient et abusent encore de cet usage pour, au mépris de l'égalité, tutoyer les citoyens qu'ils appelaient *gens du peuple* et réserver leur façon de parler poliment absurde pour ce qu'ils appelaient dans le vieux temps les *gens comme il faut*;

» Considérant qu'il est du devoir de l'administration de donner l'exemple aux administrés et de contribuer autant qu'il est en elle à bannir toute distinction contraire à l'égalité;

» Jaloux d'être les premiers à donner cet exemple :

» Après avoir entendu le procureur syndic ;

» Arrête que, dorénavant, tant dans l'administration que dans ses bureaux et sa correspondance, le tutoiement sera employé, quand on ne parlera qu'à une seule personne, sans distinction. »

C'est Guadet, pendant sa présidence à l'Assemblée Législative, qui, avec toutes les convenances et les délicatesses susceptibles de se faire pardonner une réforme si hardie, introduisit le tutoiement dans le langage oratoire, non point par esprit de servilité vis-à-vis de la multitude, mais parce qu'il regardait comme un obstacle aux progrès de l'éloquence et de la philosophie l'emploi du pronom *vous*. C'était blesser sans doute des usages établis depuis longtemps; mais Guadet ne faisait en somme que rendre aux pronoms personnels et possessifs leur première et véritable signification. Dire « vous » en effet eût semblé à l'oreille délicate des Grecs et des Romains, dont nous nous sommes approprié le langage, un impardonnable barbarisme. Ces peuples, dont la langue si abondante et si harmonieuse était basée sur la logique la plus sévère, eussent eu bien du mal à s'imaginer qu'un jour viendrait où chez des hommes jaloux de les

imiter, dire « tu » à une personne serait manqu envers elle d'égards et de respect, alors que c mêmes hommes, par une contradiction bizarr ne craindraient pas, dans le genre sublime, l'él quence et la poésie, d'employer ce tutoieme vulgaire pour s'adresser à la nature, aux hér ou à la Divinité elle-même.

Transportons-nous de nouveau à la Conventi d'où nous nous étions momentanément éloigné La lutte entre les Montagnards et les Girondir qui se reprochaient, les uns, de vouloir morcel la France pour en faire des départements con dérés, les autres, de désorganiser la société de couver des projets de dictature, cette lut avait pris un caractère de haine encore pl féroce depuis le procès du roi, et, à partir 21 janvier, les hostilités n'avaient fait que succéder sans relâche, à ce point que certain séances dégénéraient même parfois en véritabl batailles.

« Tous, a écrit Michelet, dès le premier jo dès le premier coup d'œil, avaient souffert de voir si près. Le petit intervalle qui séparait c ennemis ne permettait à nulle parole, à r regard hostile, de s'amortir en route. Les uns autres, dans leurs vives attaques, se foudroyaie à bout portant. Même aux moments de trê l'air malsain de la haine régnait dans la sal un pesant magnétisme de tous sur tous plana serrant chaque poitrine, troublant les têtes, re plissant les yeux d'illusions. »

On le voit, toute conciliation était deven

impossible, et il fallait qu'un parti succombât fatalement sous les coups de l'autre. Il était difficile pourtant de présager dès lors de quel côté pencherait la victoire, car la *Plaine*, cette importante partie de l'Assemblée, déplaçait à elle seule la majorité, en se portant d'un côté ou de l'autre, suivant qu'elle se laissait toucher par l'éloquence des Girondins, ou intimider par les menaces des Montagnards. C'est ainsi qu'elle rendit et rapporta presque aussitôt un décret contre les septembriseurs, et qu'elle vota successivement l'institution d'un tribunal révolutionnaire réclamé par Robespierre après la trahison de Dumouriez, le renvoi de Marat devant ce tribunal révolutionnaire qui l'acquitta, la création d'un Comité de salut public d'où les Girondins étaient presque entièrement exclus, et d'une commission de douze membres presque uniquement composée de Girondins, qui avait pour mission d'examiner les arrêtés de la Commune, de surveiller les complots des Jacobins contre la Convention, et surtout de tenter d'arrêter le cours sanglant de la Révolution.

Cette commission dont la composition avait suffi déjà pour jeter l'alarme dans le parti révolutionnaire, ayant fait arrêter le substitut du procureur de la Commune, Hébert, qui dirigeait une feuille incendiaire dans le genre de celle de Marat, les Montagnards entrèrent en fureur, et, sur l'instigation de Robespierre, il fut décidé par les sections qu'elles se transporteraient en armes à la Convention, pour exiger d'elle la suppression

de la Commission des Douze, et l'arrestation des principaux Girondins. En vain, le président Isnard crut-il effrayer les rebelles en faisant du haut de la tribune cette fière mais imprudente déclaration : « Si jamais la Convention était avilie ; si jamais, par une de ces insurrections qui depuis le 10 mars se renouvellent sans cesse et dont les magistrats n'ont jamais averti la Convention ; si par ces insurrections toujours renaissantes il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je le déclare au nom de la France entière, Paris serait anéanti. Oui, la France entière tirerait vengeance de cet attentat, et l'on chercherait bientôt, sur les rives de la Seine, si Paris a existé... Le glaive de la loi qui dégoutte encore du sang du tyran est prêt à frapper quiconque oserait s'élever au-dessus de la représentation nationale [1]. » Rien n'arrêta l'audace des meneurs, et l'insurrection éclata le 31 mai, pour durer jusqu'au 2 juin.

Aussi, est-ce au bruit du tocsin, et appuyé par les bandes armées qui avaient envahi l'Assemblée, que Robespierre somma insolemment la Convention de décréter la suppression de la Commission des Douze et l'élargissement des citoyens incarcérés. « Ce furent des femmes des tribunes des Jacobins et de la section qui, le 31 mai, raconte l'auteur des *Pourquoi*, vinrent investir la Convention nationale, jusqu'à ce que Robespierre eût fait accepter sa motion..., et ce

(1) Voir le *Moniteur* de 1793, n° 147.

Robespierre reçut dans la tribune de la Convention, une chaise qui lui fut offerte par la Montagne, chaise sur laquelle il se plaça en dictateur insolent, les bras croisés, et resta pendant quatre ou cinq heures, opiniâtrément, jusqu'à ce que sa volonté dictatoriale fût exécutée. La Convention resta prisonnière dans l'enceinte du temple de la Liberté, et on attendit, malgré le décret qui levait la consigne, que cette levée fût indiquée par Robespierre qui, en effet, en donna l'ordre à la garde devant moi, à un Pantalon à moustaches, dans le salon de la Liberté. »

Cette mesure n'était pas suffisante pour calmer l'irritation des révolutionnaires. Aussi, ces derniers arrêtèrent-ils, sur la proposition de Marat, un formidable plan d'attaque contre la Convention pour le 2 juin. Sur l'ordre de la Commune, Henriot, commandant des forces de la capitale, vint investir le Palais national à la tête de cent mille hommes, avec cent soixante-trois pièces de canon, des caissons remplis de munitions, et des grils à rougir les boulets. Sous la pression de la multitude, la Convention, on le sait, se résigna à courber le front une fois de plus, et c'est au milieu d'un effroyable tumulte que fut rendu le décret d'arrestation des principaux Girondins, des membres de la Commission des Douze et des deux ministres girondins Clavière et Lebrun.

Quelques jours plus tard, sur la proposition de Couthon, l'Assemblée adoptait à une énorme majorité le décret suivant :

« La Convention nationale déclare que dans les

journées du 31 mai et du 2 juin, les citoyens de Paris ont puissamment concouru à sauver la liberté et à maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République. »

C'était, on le voit, la victoire complète pour Robespierre et son parti.

« Cette victoire, dit Jules de Savignyer, dans son *Histoire des Girondins*, remettait les destinées de la France aux seuls hommes dont la droiture, l'incorruptibilité, le patriotisme et l'intelligence politique, pouvaient lui faire atteindre le maximum du bonheur durable et le plus haut degré de moralisation. La pensée du vertueux Robespierre allait désormais féconder la véritable unité républicaine. »

Pour nous, qui ne saurions partager les illusions de Jules de Savignyer, nous souhaitons ardemment, au souvenir des tristes *félicités* goûtées sous le règne de Robespierre, que notre bien-aimé pays de France n'ait jamais à connaître ce *maximum de bonheur* ni ce *haut degré de moralisation* rêvés en des jours de folie par les farouches utopistes de 1793.

ROBESPIERRE DICTATEUR

LA TERREUR

I

C'est à partir de cette défaite irrémédiable des Girondins, au 2 juin 1793, qu'apparut clairement à tous et d'une manière positive, on peut le dire, le pouvoir dictatorial de Robespierre, qui, dès lors, passait de l'état d'homme d'opposition à la situation d'homme de gouvernement. Son influence, on l'a vu, était sans limites à la Convention ; il y fixait tous les regards, et le moindre de ses désirs équivalait à un ordre auquel les représentants n'avaient plus qu'à se soumettre aveuglément.

Au club des Jacobins, il trônait, nous l'avons dit, en maître absolu; ses paroles y étaient écoutées comme des oracles et étaient aussitôt reproduites dans toutes les gazettes de France.

« Il y avait dans la nature de cet homme, a écrit A. Granier de Cassagnac, dans son *Histoire des Causes de la Révolution française*, une puissance de domination qui, pour n'avoir aucune formule extérieure, pour n'éclater ni dans l'intel-

raissait quelque part, en effet
de fanatiques se disputaient l'h
nouiller devant ce nouveau Dag
ses vêtements avec respect comm

C'est ainsi que des hommes ay
croyances et affectant la plus pr
ne rougissaient pas de se prost
d'une simple créature devenue p
Maximilien.

Certes, les gens sérieux en haus
les, et Girey-Dupré, pour représe
sion l'entrée du pontife au club
n'avait eu qu'à traduire, par un co
vers, un long article de Condorcet

Suivi de ses dévotes,
De sa cour entouré,
Le dieu des sans-culottes
Robespierre est entré.

Mais si l'on en riait, on n'osait p
fort, de crainte d'éveiller la sus
farouche dict

Sa popularité, son prestige, n'étaient pas moins grands dans les départements; c'était, suivant le mot d'un écrivain, comme une épidémie qui gagnait tout le territoire.

« Tu es le fondateur de la République, lui écrit le président d'un comité de province, le génie incorruptible qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, qu'on ne peut ni tromper, ni séduire; tu as l'énergie d'un Spartiate et l'éloquence d'un Athénien; tu couvres la République de l'égide de ton savoir, tu éclaires l'univers par tes écrits, tu remplis le monde de ta renommée, tu régénères ici-bas le genre humain. »

Un vieillard de quatre-vingt-sept ans, qui se constitue le *Siméon* de la République, proclame à la face de l'univers qu'il voit en Robespierre « le Messie annoncé par l'Être éternel pour réformer toutes choses ».

Un groupe de citoyens d'une grande ville du Midi lui adresse une couronne d'or avec cette dédicace :

Béni soit Robespierre! Béni soit le digne imitateur de Brutus! La couronne, le triomphe, lui sont dus ; ils lui seront déférés, en attendant que l'encens civique fume devant l'autel qu'on lui élèvera et que la postérité révérera tant que les hommes connaîtront le prix de la liberté.

Voici ce qu'un membre du directoire du district de Montpellier écrit de son côté à Maximilien :

La nature vient de me donner un fils. J'ai osé *le charger du poids de ton nom.* Puisse-t-il être aussi utile et aussi cher à sa patrie que toi! Mes vœux, les vœux d'un père, ne voient rien au delà.

Un citoyen, à l'extrémité opposée de la France, lui écrit à ce même sujet :

Permets-moi de donner sur les *fonts de baptême*, ton nom si cher à la patrie à un innocent qui me va naître, et que j'espère élever pour l'État sous les auspices d'un parrain qui a donné tant de preuves de sa capacité, de son patriotisme et enfin de toutes les vertus que l'on peut attendre du zèle et de la probité d'un législateur incorruptible et dont *le nom est et sera en vénération dans tous les siècles présents et futurs.*

Un certain abbé Delaunay, ex-curé de Mennecy, lui annonce également qu'il a donné à son fils le nom *béni* et *sacré* de Robespierre.

Un autre s'exprime ainsi :

Joigny (Bourgogne), le 19 brumaire an II.

CITOYEN,

Je t'ai vu l'année dernière à côté des Mirabeau, Pétion et Rœderer, comme défenseur du peuple français et père de sa liberté, et dans ce moment, je ne vois plus que toi resté sain au milieu de la corruption depuis l'époque de notre heureuse Révolution : et dans ce moment, *je me suis dit à moi-même* : Robespierre a toujours été et sera regardé dans les siècles futurs comme la pierre de l'angle du *superbe édifice de notre Constitution.*

Plaise à Dieu que pour finir ton ouvrage tu ne confies qu'à toi-même *l'exécution de ton plan et de tes desseins.* Quoique ta modestie rejette avec mépris toutes les louanges superflues, reçois ces vers produits par les sentiments d'un cœur républicain vrai et sincère :

L'amour de la vertu et de la liberté
Te fit mépriser l'or pour sauver ta patrie,
Contre tes faux collègues soutiens avec fierté
Les droits sacrés de l'homme en dépit de l'envie.

Signé DATHÉ,
ancien maire de Vernauton.

Il aurait pu ajouter : et *poète !*

L'évêque de Bourges, Pierre Torné, prédicateur distingué, ancien aumônier du roi Stanislas, lui écrit encore : « Combien je serais heureux si je pouvais jamais mériter le glorieux surnom de *Petit Robespierre* ! »

Ici, c'est la commune de Marion, canton de Grignols, district de Bazas (département du Becd'Ambès), qui se jette à ses pieds, en lui annonçant qu'elle a fait chanter un *Te Deum* en son honneur, et qu'on a terminé la cérémonie sainte aux cris de Vive Robespierre ! Là, c'est un comité de Toulouse qui l'appelle apôtre divin, pierre angulaire, flambeau éblouissant, colonne inébranlable, etc. Ailleurs, c'est un correspondant qui lui annonce sérieusement « qu'il est vraiment dieu ».

Une sœur de Mirabeau lui écrit : « Tu es un aigle qui plane dans les cieux. » Une autre fois elle s'épanche en ces termes :

CHER ROBESPIERRE,

Les principes de vertu que tu exprimes autant dans tes paroles que dans tes actions m'ont fait concevoir le projet d'instruire les enfants gratis... Non, cher Robespierre, non, je ne te quitterai jamais. J'aurai des vertus en suivant tes conseils et tes exemples ; et loin de toi, peut-être, un autre air que celui que tu habites me perdrait... L'amour du bien est ton cri d'armes : le mien est que tu vives longtemps pour le bonheur d'une Convention que j'aime... Compte sur mon cœur.

9 ventôse an II. RIQUETTI.

Écoutons maintenant un grotesque personnage appeler Robespierre son *apôtre chéri*, et se réjouir d'avoir par le physique quelque ressemblance avec le *bienfaiteur de la patrie*. Bien certainement

il n'hésiterait pas à suivre l'exemple de ce courtisan, qui se creva l'œil pour mieux ressembler à son empereur, lequel était borgne.

Depuis la Révolution, tu es un des hommes que j'ai le plus estimés, mon apôtre chéri, parce que tu as voulu constamment le bien. Juge du plaisir dont je viens de jouir, lorsque des personnes à qui j'exprimais mon admiration pour toi, et mon désir de te connaître, de te voir, de t'entendre, m'ont assuré que *la ressemblance entre nous était frappante*, jusqu'à me dire : « *Tu veux voir Robespierre : regarde-toi dans ce miroir.* » Je rougis de ne ressembler que par le physique au corégénérateur et bienfaiteur de ma patrie. Mais si la nature m'a refusé ton génie, tes talents et tes vertus sublimes, j'ai senti toujours la dignité de mon être. J'étais né pour la liberté.

Adieu, Robespierre : *adieu, mon frère.*

Signé : B. J...

Toulouse, 22 messidor an II.

Une société populaire lui apporte les bustes de Marat et de Le Pelletier, en lui disant par la voix de son président : « Laissons un vide entre ces deux bustes pour y placer plus tard celui du *grand homme* qui sera le *sauveur du monde.* »

Un patriote d'Amiens lui demande audience en ces termes :

Je veux rassasier mes yeux et mon âme de tes traits, et mon âme électrisée par toutes les vertus républicaines rapportera chez moi de ce feu dont tu embrases tous les bons républicains; tes écrits le respirent, je m'en nourris, mais je veux encore te contempler en face.

De grandes dames, des aristocrates, le regardent comme un être d'une autre nature. L'une d'elles, la veuve Jakin, lui offre ainsi sa main et ses quarante mille livres de rentes : « Tu es ma divinité suprême, et je n'en aurai pas d'autre que toi. Je

te regarde comme mon ange tutélaire, et ne veux vivre que sous tes lois. » Une autre, Mme de Chalabre, se prosterne un jour devant lui et, en joignant les mains, s'écrie : « Oui. Robespierre, tu es dieu. »

Un savant lui écrit : « Je t'ai placé au ciel à côté d'*Andromède*, dans un projet de monument sidéral que je propose pour immortaliser notre Révolution. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer toutes les lettres de ce genre trouvées dans ses papiers après sa mort.

Partout en effet on s'extasie sur sa vertu, son incorruptibilité, ses lumières, son patriotisme, son cœur sensible et généreux, qui font de lui la colonne inébranlable de la République, le premier citoyen du monde; c'est à qui fera brûler l'encens le plus flatteur sur l'autel du nouveau dieu.

Non seulement des Français, comme nous venons de le voir, mais encore des étrangers, baptisent leurs enfants du *nom sacré de Robespierre;* il est pour beaucoup, nous l'avons dit, le *sauveur*, l'*envoyé du ciel*, le *fils de Dieu*, le *Messie*; dans une foule de maisons, son portrait est appendu comme image sainte, et des mères ne craignent pas de s'agenouiller avec leurs enfants devant elle, pour lui adresser les mêmes hommages de vénération qu'à l'Éternel. Qui le croirait? Des savants, des généraux même, nous apprend Michelet, affectent de porter un petit Robespierre sur leur poitrine, et on les voit sans cesse baiser et prier avec amour la miniature sacrée!

« Ne serait-on pas tenté, dit le conventionnel Courtois, en présence de ces basses adulations d'esclaves, de croire au système de reproduction des mêmes êtres à certaines périodes de siècles, tant célébré par l'imagination des anciens? Et quelle différence entre tous ces plats valets de la tyrannie, ces fondateurs d'*autels*, ces distributeurs de *couronnes*, et ce vil Anicius qui proposait chez les Romains d'ériger un temple *au dieu* Néron? »

De tous les côtés, c'est la même prostitution d'encens, de vœux, d'hommages et de prières. Oui, Robespierre peut bien compter sur la fidélité, le dévouement de ses admirateurs; ils le lui déclarent du moins, tous sont prêts à verser leur sang pour sa défense, si jamais ses jours étaient menacés. (On verra s'ils tiennent parole!) Qu'importe, en somme, la Convention, qu'importe la République, qu'importe même la France! Avant tout, au dessus de tout, Robespierre, vive Robespierre!

Comment cet homme, à qui ses succès avaient déjà fait concevoir la présomptueuse espérance de jouer un rôle brillant sur le théâtre du monde, aurait-il pu résister à toutes ces vapeurs empoisonnées? Comment serait-il resté sourd à ce continuel concert de flatteries vraiment idolâtriques qui chatouillaient si agréablement son âme? Comment, en écoutant chanter dans son cerveau enfiévré toutes les voix de l'orgueil, de l'envie et de l'ambition, n'aurait-il pas fini par se laisser convaincre qu'il était réellement l'émanation de

la démocratie française, l'arche sainte ; et qu'appelé à gouverner, il en était le seul digne? Comment sa vanité native ne se serait-elle pas grisée du capiteux parfum de toutes ces basses flagorneries? Comment sa volonté n'aurait-elle pas formé le projet de faire tout fléchir désormais sous sa puissance supérieure? Comment ne se croira-t-il pas enfin le chef suprême, en entendant les généraux ennemis appeler les troupes françaises : les *soldats de Robespierre* (1), et en se voyant désigné par le prince de Galles lui-même dans son manifeste, sous le nom de Maximilien Ier, roi de France et de Navarre?

Cependant malgré son ascendant omnipotent sur la Convention, le club des Jacobins et le pays qui, subissant le joug des comités révolutionnaires de Paris, venait d'acclamer la Constitution de 1793, Robespierre pensa qu'il était nécessaire, pour consolider et assurer définitivement l'établissement de son pouvoir, de ne pas laisser agir plus longtemps le Comité de salut public en dehors de sa surveillance immédiate et de sa haute direction. Il voyait, en effet, ce qui apparaissait clairement du reste aux yeux de tous, que ce Comité absorbait de jour en jour la Convention, qui avait commis la faute non seulement de le laisser s'élever à ses côtés et s'affranchir de sa tutelle, mais encore de consacrer par un décret l'autorité sans bornes qu'il avait

(1) « Rien ne pouvait flatter son orgueil, a écrit Mme de Staël, comme d'entendre nommer les armées françaises : *les armées de Robespierre.* »

usurpée; il pouvait pressentir déjà qu'après avoir entièrement dépossédé la Convention, ce gigantesque pouvoir, devenu la seule autorité constituée de la Révolution, s'érigerait en rival hautain et despote, et il se demandait s'il lui serait possible, à ce moment-là, de se maintenir à l'invraisemblable sommet où il était parvenu. Décidément c'est au Comité de salut public qu'il faut dominer « si Robespierre veut joindre, dit Ch. d'Héricault, la puissance légale et morale de la Convention à la puissance insurrectionnelle et effective de Paris ». Aussi, après quelques hésitations, le voyons-nous, sur la présentation de Jean Bon Saint-André, entrer dans ce redoutable cénacle, le 27 juillet 1793, un an jour pour jour avant sa mort.

Le Comité de salut public fut alors composé de neuf membres : Barère, Hérault de Séchelles, Robert Lindet, Couthon, Prieur (de la Marne), Thuriot, Jean Bon Saint-André, Saint-Just et Robespierre. Quelques jours après, le 14 août, Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) furent adjoints au Comité, et Collot d'Herbois ainsi que Billaud-Varennes y entrèrent à leur tour le 6 septembre, ce qui porta le Comité à douze membres, Thuriot ayant cessé d'en faire partie quelques jours auparavant. Disons en passant que le Comité ne comprendra plus que onze membres au 9 thermidor, Hérault de Séchelles ayant été guillotiné avec Danton le 16 germinal an II (5 avril 1794).

Robert Lindet, Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) étaient principalement chargés de la guerre, des

subsistances et des approvisionnements[1]; Barère, Prieur (de la Marne) et Billaud-Varennes, de l'expédition des affaires.

Jean Bon Saint-André avait la marine, Hérault de Séchelles la diplomatie ; mais la haute direction politique appartenait à Robespierre, qui n'admettait pour la partager que ses deux confidents : Couthon, le cul-de-jatte, « *à figure d'ange et au cœur de démon* », et Saint-Just, jeune homme bouillant et énergique qui avait donné de grandes preuves de courage, comme commissaire envoyé aux frontières[2]. Tous deux étaient ambitieux et capables de crimes comme leur maître, mais ils avaient des talents incontestables, et Robespierre n'aurait pu compter sur des auxiliaires plus capables et plus dévoués. On peut dire en effet que c'est grâce à eux qu'il put organiser cette armée de secrétaires intelligents, travailleurs et fidèles, dont le concours lui était si utile ; ces courriers actifs qui transmettaient rapidement ses ordres, et ces agents disciplinés et sûrs qui s'empressaient de les exécuter. Il était là, comme partout, le maître absolu, et il ne pouvait en être autrement, car si le Comité de salut public, partagé entre douze chefs égaux, ne se fût pas personnifié dans la dictature d'un seul, ce qui était du reste

(1) Voir Prudhomme, *Crimes de la Révolution*, tome VI, page 527.

(2) On raconte qu'un jour il se mit à la tête d'une colonne chargée d'enlever une redoute fortifiée ; après la victoire, les grenadiers l'entourèrent, le félicitèrent, et l'un d'eux lui dit : « F..... ! nous sommes contents de toi, citoyen représentant ; ton plumet n'a pas remué un brin, nous avions l'œil sur toi. Tu es un bon b..... »

une fatalité inévitable, il n'aurait jamais pu vivre aussi longtemps sans se désunir ou se briser. C'était en somme la réalisation d'une curieuse prophétie de l'Américain Morris (le seul membre du corps diplomatique qui n'ait point abandonné ses fonctions, pendant la Terreur) : « La grande route du pouvoir futur traversera le Comité de salut public. »

On sait que la création de ce Comité avait été décidée le 6 avril 1792, après la trahison de Dumouriez, sur la proposition de Barère, en remplacement de tous les comités antérieurs dont les membres trop nombreux se jalousaient les uns les autres et pour ce double motif étaient cause que les séances se consumaient la plupart du temps en débats stériles. Il ne devait être d'abord, dans la pensée de la Convention, qu'une espèce de Conseil d'État, soumis au renouvellement trois par trois chaque mois, et obligé de rendre compte de tous ses actes à l'Assemblée; mais par une étrange contradiction, on lui avait donné non seulement la mission de surveiller et d'accélérer l'action du pouvoir exécutif, mais encore le droit de suspendre les arrêts qui lui paraissaient contraires à l'intérêt public, et de prendre pour assurer la défense générale du pays, tant à l'intérieur qu'au delà des frontières, toutes les mesures qu'il jugeait utiles.

« Le Comité de salut public, a écrit A. Granier de Cassagnac, formulait et personnifiait le gouvernement révolutionnaire dans ses conceptions les plus libres et les plus extrêmes. Il eut dans ses

mains le sort des finances, de la guerre, de l'administration, de la direction religieuse et morale à donner aux esprits, en un mot de la France entière. Les ministres n'étaient plus que de simples commis, venant humblement, chaque soir, ouvrir leur portefeuille au Comité. »

On conçoit ce qu'une telle situation devait, en peu de mois, lui donner de puissance, de prestige et d'autorité. Aussi le verra-t-on bientôt devenir non seulement le rival, mais encore le maître incontesté de la Convention. Fort de la terreur qu'il inspire et de l'appui de Robespierre, son maître, il ne tardera pas à se rendre indépendant de tout pouvoir, dédaignant même la plupart du temps de soumettre à la Convention les résultats de ses délibérations. C'est ainsi qu'il fera reconnaître sa suprématie par les Comités révolutionnaires établis dans toutes les communes de la République, que ses arrêtés seront affichés[1], promulgués et auront force de loi, et qu'il enverra, plus tard, en mission, dans les départements, des conventionnels de son choix, comme autant de petits despotes revêtus par lui d'une puissance illimitée et ne relevant que de la seule autorité de ce Conseil des Douze.

« Ce Comité, a écrit Mme de Staël, n'était point

(1) En parcourant les archives du Comité de salut public, on y découvre les puissants moyens de propagande qu'il mettait en usage : création de journaux nouveaux, subventions aux journaux anciens, pamphlets, gravures, caricatures, etc.; il y a tout un arsenal de publications payées sur les cinquante millions livrés à son pouvoir discrétionnaire (Ch. Vatel : *Charlotte Corday et les Girondins*).

composé d'hommes d'un talent supérieur; la machine de terreur dont les ressorts avaient été montés par les événements exerçait seule la toute-puissance. Le gouvernement ressemblait à l'affreux instrument qui donnait la mort; on y voyait la hache plutôt que la main qui la faisait tomber. Il suffisait d'une question pour renverser le pouvoir de ces hommes : Combien sont-ils? Mais on mesurait leur force à l'atrocité de leurs crimes et personne n'osait les attaquer. Ces douze membres du Comité de salut public se défiaient les uns des autres, comme la Convention se défiait d'eux, comme ils se défiaient d'elle; comme l'armée, le peuple et les révolutionnaires se craignaient mutuellement. Aucun nom ne restera de cette époque comme celui de Robespierre. Il n'était cependant ni plus habile, ni plus éloquent que les autres, mais son fanatisme politique avait un caractère de calme et d'austérité qui le faisait redouter de tous ses collègues. »

« Les hommes qui siégeaient au Comité de salut public, a dit encore Ch. d'Héricault, étaient, dans leur ensemble, probes. Ils traitaient les plus hautes affaires qui puissent intéresser l'humanité; ils dépensèrent une énergie en bien des points exécrable, mais d'une grande vigueur patriotique, et ils ne pouvaient empêcher qu'ils n'eussent des allures picaresques de pillards. C'étaient, en même temps que les défenseurs du sol national, des saccageurs boueux, des Tamerlans de faubourgs, des Attilas de la Courtille ; ils étaient des conquérants, ils essayaient de con-

quérir la France en la défendant. La Providence, qui force le serpent à dévoiler son approche par le bruit de sa marche et le déroulement de ses muscles, voulut que ces tyrans, panachés de grands mots et masqués de grands sentiments, fussent forcés de laisser voir quelques guenilles, pour démontrer que s'ils défendaient la France contre l'étranger, c'était pour la confisquer au profit des bas instincts et des êtres méprisables. Ce serait être injuste que d'oublier leur mérite, et dupe que de pardonner leur tyrannique ignominie. »

Le Comité de salut public était installé, ainsi que ses bureaux qui formaient chacun un véritable ministère, au palais des Tuileries, appelé alors Palais National. Les réunions du Comité avaient lieu dans les appartements de Louis XVI, et cette partie du palais était protégée par de nombreux corps de garde et des postes extérieurs en permanence, avec canons et mèches allumées ; aussi n'était-ce qu'en tremblant que le passant hasardait un coup d'œil rapide et fugitif sur ce cénacle terrible dans lequel il était formellement interdit de pénétrer, à moins d'une autorisation toute spéciale, et cela sous les peines les plus sévères. On devine ce qu'étaient ces peines sévères !

Dans son intéressant ouvrage intitulé *la France*, lady Morgan cite à ce propos le fait suivant : « M. Denon me raconta qu'il fut mandé au Comité de salut public qui s'assemblait aux Tuileries à deux heures après minuit. Il se rendit en consé-

... aperçut qu'il se trouvait
qui avait autrefois retenti des a
et de la gaieté. C'était l'apparte
Marie-Antoinette. Pendant qu'il l
la coupe amère des souvenirs, u
et se ferma avec précaution. Un l
vers le milieu du salon; y apercev
il fit un mouvement en arrière.
pierre. A la lueur d'une lampe
cheminée, Denon put observer
sombre du monarque de la Terr
main dans son sein comme s'il eû
quelque arme cachée. Denon, voya
faire naître la moindre crainte, se
lons jusque dans l'antichambre,
sur Robespierre qui ne le perdit
entendit agiter avec violence une s
sur la table de l'appartement q
quitter. Au bout de quelques i
introduit de nouveau et reçu pa
avec une très grande polit...

huissier du Palais National, put réussir à s'introduire un soir en curieux dans le terrible local. Il nous a paru intéressant de la reproduire ici :

« Pour parvenir aux antichambres du Comité de salut public, on passait par un long corridor éclairé seulement par un pâle réverbère placé au mur à chacune des deux extrémités. Mais après avoir parcouru ce sombre dédale, quelle surprise n'éprouvait pas celui auquel il était donné de pénétrer dans les salons où se réunissaient les décemvirs, et comme il se trouvait ébloui par le changement subit de décoration ! De magnifiques tapis des Gobelins couvraient les parquets; le marbre, les bronzes dorés, les glaces brillaient de toutes parts. De magnifiques pendules, de fastueuses girandoles garnissaient les cheminées; de riches fauteuils, de voluptueux canapés tendaient les bras, et des buffets garnis de viandes froides et de vins recherchés offraient une distraction salutaire à ces hommes qui affectaient en public la sobriété de Curius et menaient en secret des vies de Sardanapale.

» Au milieu du salon principal était une grande table ovale recouverte d'un tapis vert, autour de laquelle s'asseyaient les membres du Comité pour dicter leurs arrêts de proscription et de mort. Le Comité était permanent, c'est-à-dire qu'à toute heure du jour et de la nuit, il s'y trouvait de garde un ou deux membres, en sorte que le génie du mal n'y sommeillait jamais. Les bureaux aussi étaient permanents; mais avec cette diffé-

... ...p.. après les autres. E
vint les honorer de sa présen
collègues se donnaient du bon te
en sablant le champagne la list
qu'ils recommandaient pour l'écl
main. On y faisait des gorges cha
à la santé des aristocrates qui ava
allaient tâter du rasoir national.

» Quand Robespierre arrivait, t
gleries cessaient; on cachait les
gras, les verres, les bouteilles, e
tions prenaient une teinte remb
riait plus; on composait son visag
sévère du maître ; on discutait
l'on préparait les égorgements a
de dignité. .

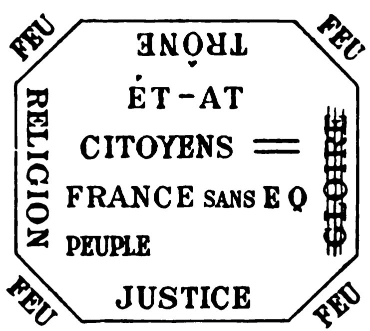
» A l'apparition de Robespierr
donc tout à coup un silence de te
tieuse. Il entrait ordinairement
lui-même et faisait le tour de la t
un coup d'œil rapide sur l...

Ce récit confirme en tous points, on le voit, ce qu'a écrit Lavicomterie : « Robespierre avait un tel empire sur ses collègues, que moi, en particulier, j'hésitais à me rendre aux assemblées qui réunissaient les Comités de sûreté générale et de Salut public, dans la crainte de me rencontrer avec lui. »

M. G. Duval ne nous peint que par un petit côté seulement ce Comité de salut public qui semblerait, d'après lui, n'avoir eu pour mission que de dresser des listes de proscription. Il ne nous dit pas que grâce à un concert d'unanimes efforts, à une admirable subordination obtenue de tous les employés, de tous les fonctionnaires publics, subordination presque inconnue jusqu'alors, grâce surtout au palladium du nouvel ordre de choses, à cette hache de la Terreur, suspendue aussi bien sur la tête des administrateurs que sur celle des administrés, ce Comité s'était transformé en véritable gouvernement régulier avec un chef à sa tête. La tâche qu'il avait assumée paraissait en quelque sorte au dessus des forces humaines; aussi son exécution exigea-t-elle souvent de la part de ces hommes du Comité de salut public une somme énorme de travail, d'intelligence, de courage, de patriotisme, de dévouement même à la chose publique, qu'il serait injuste de leur refuser.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'au moment où Robespierre entra au Comité de salut public, la France était dans un état tellement lamentable qu'on le pouvait croire désespéré.

Un petit journal de Paris, *la Feuille du Matin*, qui dut à cette époque cesser sa publication, nous dépeint cette situation dans un rébus assez original :



Ce qui signifiait, comme l'ont peut-être déjà deviné les amateurs de rébus : trône renversé ; État divisé ; citoyens barbares (barre-barre) ; France sans écus[1] ; peuple souffrant (sous Fran) ;

(1) Malgré l'emprunt forcé de 1 milliard émis dans le cours de l'année 1793 (voir le *Moniteur* du 30 septembre 1793), les finances de notre malheureux pays se trouvaient en effet dans le plus déplorable état ; le budget de la guerre était un gouffre qu'on ne pouvait arriver à combler, car les douanes ne produisaient rien, nos frontières étant bloquées ; les postes ne rendaient pas davantage, puisque toutes les lettres étaient ouvertes, lues, et qu'on risquait sa tête en écrivant à quelque suspect (et il y en avait tant !) ; les messageries ne donnaient que peu de chose, car il fallait, pour voyager, être porteur de cartes de civisme qu'on n'avait pas toujours le courage d'aller réclamer. Aussi s'explique-t-on que le gouvernement révolutionnaire ait mis en circulation environ pour 9 milliards d'assignats jusqu'au 9 thermidor. Le 1er décembre 1795, d'après Prudhomme, l'émission de ces billets fut portée à la somme invraisemblable de 40 milliards. Ce même jour, à la Bourse de Paris, le louis d'or valait 3,300 livres en assignats. Le 1er janvier 1796, il valait 4.000 livres ; le 1er février, 5,300, et le 1er mars, 71,200 livres ! Le 15 juillet, les assignats n'avaient plus aucune valeur.

justice à bas (en bas); religion de côté; gloire effacée; feu aux quatre coins.

Notre malheureux pays avait en effet, à l'intérieur, une formidable insurrection à réprimer, et, sur les frontières, une effroyable invasion à repousser. Ce n'étaient pas seulement les Prussiens de Brunswick qui avaient envahi notre territoire; l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, s'étaient encore coalisés contre l'ennemi commun, et nous n'avions à leur opposer que des recrues, braves et pleines d'entrain sans doute, mais sans aucune instruction militaire, mal équipées, mal nourries et peu ou point payées. Toutes ces troupes ne pouvaient même pas être dirigées sur les frontières; il fallait en envoyer une partie contre les héroïques volontaires de la Vendée, une autre contre Toulon qui s'était livrée aux Anglais; une troisième enfin contre Lyon qui, soulevée et révoltée, menaçait d'ouvrir notre frontière de l'Est à l'Autriche et au Piémont. Il semblait qu'en face de ces difficultés, de ces périls insurmontables en apparence, la fortune de la France allait crouler dans un irrémédiable désastre.

C'est alors que Merlin vint dire à la Convention de la part du Comité de salut public :

« La République n'est plus qu'une grande ville assiégée ; il faut que la France ne soit plus qu'un vaste camp. Tous les âges sont appelés par la patrie à défendre la liberté : les jeunes gens combattront; les hommes mariés forgeront les armes, les femmes feront des habits et les tentes

des soldats, les enfants mettront le vieux linge en charpie, et les vieillards se feront porter sur les places publiques pour enflammer tous les courages. »

Mais au milieu des effroyables obstacles qui se multipliaient chaque jour dans ce malheureux pays déchiré par la guerre civile, torturé par la famine; dans ce pays sans armées constituées, sans finances autres qu'un papier discrédité; au milieu d'un tel chaos, quelle main assez énergique prendrait la direction de ce gigantesque mouvement, de cette magique explosion de patriotisme dont le grondement terrible se faisait déjà entendre d'un bout à l'autre de la France ? Quelle force créatrice serait assez féconde, assez rapide, quel cerveau assez large, assez puissant, pour remédier à la complication de tant de maux et présider enfin à l'organisation de cette sublime révolte contre l'envahisseur? Heureusement le Comité de salut public comptait dans son sein des hommes de génie et de vrais patriotes comme Carnot et Robert Lindet, qui, après avoir réuni sous les armes, à la hâte, un million d'hommes, laboureurs, ouvriers, commerçants, artistes, le sang le plus jeune et le plus pur de la France, surent comme par enchantement non seulement organiser cette masse en armées [1], insuffler à ces

(1) « Les forges sur les places, a écrit Michelet, des ateliers rapides qui faisaient mille fusils par jour, les cloches descendant de leurs tours pour prendre une voix plus sonore et lancer le tonnerre, les cercueils fondus pour les balles, les caves fouillées pour le salpêtre, la France arrachant ses entrailles pour en écraser l'ennemi. Tout cela composait le plus grand des spectacles. »

conscrits l'enthousiasme, l'amour de la patrie, mais encore, bien qu'ils marchassent parfois pieds nus, les habits en lambeaux, privés de tout, les mener à la victoire au point d'en faire les premiers soldats du monde.

« Lorsque dans un besoin pressant, a écrit, dans ses *Mémoires*, le prince de Ligne, une nation se lève en masse pour former des armées, ces masses, utiles peut-être pour huit jours, deviennent ridicules au bout de quinze, si elles ne tombent pas tout de suite sur l'ennemi, et nuisibles ou ruineuses au bout de trois semaines. »

Cette remarque vraie peut-être pour d'autres nations ne le fut pas pour la France. La population de notre pays, en effet, par un véritable prodige presque inouï dans l'histoire, transformée subitement en armée, sut avec la même ardeur, le même courage, la même furie, aussi bien s'élancer sur l'ennemi que repousser ses assauts. Ces masses improvisées, pépinière de nos plus illustres généraux, deviendront bientôt les terribles bataillons du Jura, de la Côte-d'Or, des Vosges, de la Lorraine, de l'Alsace et de la Champagne; et grâce à ce sentiment unique, profond, irrésistible, l'amour de la patrie, ces héros promèneront le drapeau français à travers l'Europe épouvantée. Loin de devenir inutiles, nuisibles ou ruineuses, ces masses sauront triompher des plus vieilles et des plus braves troupes de l'Europe; elles rendront à la France les antiques frontières de la Gaule, le Rhin et les Alpes, lui donneront par surcroît la Hollande, et seront

dignes enfin, par leur vaillance sublime, de l'éternelle admiration de l'histoire.

Oui, on peut être reconnaissant à Carnot et à Robert Lindet, d'avoir, grâce à l'excellence de leurs plans, au choix des généraux et à l'énergie des ordres donnés, sauvé la France, à cette heure suprême, du joug de l'étranger, et on se prend sinon à oublier, du moins à atténuer la responsabilité qui leur revient dans les atrocités de la Terreur, au souvenir de l'auréole de gloire mise par eux au front de notre bien-aimé pays.

« La France, dit Michelet, était presque dissoute, livrée et vendue... Et c'est justement à ce point où elle sentit sur elle la main de la mort, que, par une violente et terrible contraction, elle suscita d'elle-même une puissance inattendue, fit partir de soi une flamme que le monde n'avait jamais vue, devint comme un volcan de vie. Toute la terre de France devint lumineuse, et ce fut sur chaque point comme un jet brûlant d'héroïsme qui perça et jaillit au ciel. »

« Tandis qu'un esprit de perte mine intérieurement la France, a écrit également Chateaubriand, un esprit de salut la défend au dehors. Elle n'a de prudence et de grandeur que sur sa frontière. Au dedans tout est abattu ; à l'extérieur tout triomphe. La Patrie n'est plus dans les foyers, elle est dans un camp sur le Rhin, comme au temps de la race de Mérovée. On croit voir le peuple juif chassé de la terre de Gessen et domptant les nations barbares dans le désert. »

De Maistre semble attribuer à Robespierre

seul le mérite du miracle accompli. Il a écrit en effet, les lignes suivantes qu'on trouvera tout au moins assez surprenantes sous la plume d'un tel auteur :

« Qu'on y réfléchisse bien, on verra que le mouvement révolutionnaire une fois établi, la France et la monarchie ne pouvaient être sauvées que par le jacobinisme. Le roi n'a jamais eu d'alliés, et c'est un fait assez évident pour qu'il n'y ait aucune imprudence à l'énoncer, que la coalition en voulait à l'intégrité de la France. Or, comment résister à la coalition et par quel moyen surnaturel briser l'effort de l'Europe conjurée. *Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige.* »

« Quant à l'intérieur, dit Léo Joubert, tout était trouble, anarchie. Les départements n'acceptaient au fond qu'en frémissant le joug de la Convention tyrannisée par Paris ; la Convention ne subissait pas toujours elle-même avec résignation l'ascendant de son propre Comité de salut public ; la Commune, privée d'une partie de son pouvoir par sa propre victoire, flottait vers de nouvelles insurrections. Les Jacobins étaient attachés à la Révolution ; mais si leur dévouement était utile, leurs exigences pouvaient devenir dangereuses. Pour compléter le tableau il faut y ajouter les complots des royalistes et les intrigues ou les violences des autres partis. Jamais le pays ne s'était trouvé dans un pareil danger, et cependant la France s'en tira victorieusement. Beaucoup d'hommes, et au premier

rang Cambon, Robert Lindet et Carnot, contribuèrent à l'œuvre de salut, aucun n'y contribua plus que Robespierre. Dans la situation des choses, alors qu'une nouvelle insurrection à Paris aurait tout perdu, l'unique moyen de salut était l'union de la Convention, des Jacobins et de la Commune. Or, un seul homme pouvait opérer cette union, c'était Robespierre, et il le fit. Rarement un homme rendit à son pays un plus grand service. Malheureusement sa politique dans cette première partie de son pouvoir, quoique généralement inspirée par des sentiments patriotiques, fut trop mêlée de rancunes et de soupçons, d'aigreur et de colère ; elle fut surtout peu nette et peu franche. Cette marche défiante et tortueuse était, il est vrai, dans son caractère timide quoique obstiné, mais elle fut surtout l'effet de sa situation. »

Nous ne pouvons que reconnaître avec Joubert, Michelet, de Maistre et Chateaubriand, combien est large la part du Comité de salut public dans les services rendus à la patrie; mais cette part, il faut en convenir, sera insuffisante aux yeux de la postérité pour lui faire passer l'éponge sur les crimes devant lesquels, soit par indifférence, soit par intérêt, soit par froide cruauté, ne reculèrent point les membres de ce Comité ; crimes abominables[1], dont le nombre et l'atrocité frappent de stupeur aujourd'hui les esprits les plus froids

(1) Nous ne sommes pas en effet de l'avis de ces historiens qui ont osé soutenir « *qu'il n'y avait pas de crime en temps de Révolution* ».

et les moins prévenus contre les hommes de 1793. Aussi, bien des personnes éprouveront-elles quelque scrupule à accepter comme plausibles les motifs que pour se disculper des actes odieux qu'on lui reprochait, à lui et à ses collègues, l'un es principaux membres du Comité de salut ublic crut devoir invoquer publiquement (1) en es termes, après le 9 thermidor :

« Lorsque les délits imputés peuvent avoir été produit d'une âme exaltée, du délire même de liberté, ou les effets peut-être d'un torrent de rconstances qui n'ont pu être maîtrisées, je dis u'il est de la grandeur du peuple d'absoudre les oupables, de pardonner des excès qui n'ont été ommis que pour le mieux servir. »

Chose réellement curieuse, le Comité de salut ublic, au milieu de toutes ses préoccupations xtérieures, de sa surveillance et de ses mesures évolutionnaires à l'intérieur, et tandis qu'il remlissait les prisons, qu'il envoyait à l'échafaud es plus ardents défenseurs de la liberté, qu'il multipliait enfin les actes les plus odieux, ce omité, disons-nous, trouvait encore le temps e s'intéresser aux arts et d'encourager la peinure, la sculpture, l'architecture, en organisant es expositions, en créant des musées, en s'enourant de savants et en faisant appel à toutes es lumières. Il faisait adopter aussi par la Conention, des retraites aux soldats, des secours aux éfugiés, créait des écoles de santé, des hospices

(1) Voir le *Moniteur* du 7 germinal an III.

pour les enfants trouvés, des hôpitaux, tels que Beaujon et Saint-Antoine, une maison d'éducation pour les aveugles, préparait en même temps l'établissement de l'École normale et de l'École polytechnique, universalisait dans toutes les provinces l'usage de la langue française, s'emparait de l'invention du télégraphe qui, loin de ressembler à notre télégraphe électrique, était cependant appelé à rendre de réels services, instituait le grand-livre, inaugurait avec Prieur (de la Côte-d'Or) le système décimal, décrétait l'uniformité des poids et mesures, et sous l'inspiration de Romme, député du Puy-de-Dôme, exécutait la réforme du calendrier sur la base du système décimal. Cette réforme, d'après laquelle notre antique calendrier grégorien était remplacé par un calendrier nouveau très analogue aux mœurs de cette fin de siècle, fut votée avec enthousiasme par la Convention le 5 octobre 1793.

Donnons ici quelques détails sur cette réforme qui dans l'esprit de ses auteurs devait achever de renverser tout ce qui tenait au passé.

Il faut qu'on sache d'abord que la Convention avait décrété que l'an I commencerait le 22 septembre 1792, et que l'an II partirait du 1er janvier 1793[1]. Mais on trouva sans doute que l'usage de faire commencer l'année le 1er janvier n'était pas assez révolutionnaire; aussi le 5 octobre 1793 l'Assemblée décréta-t-elle de nouveau que la République ayant pris naissance le 22 septembre à

(1) La première année était ainsi réduite à trois mois et quelques jours.

t, l'an II avait commencé également à mi-
: 22 septembre 1793[1], et que le début de
e année partirait du jour où tombe l'équi-
rai d'automne. D'après le nouvel almanach
nme, l'année était composée de douze mois
de trente jours chacun. Pour maintenir les
lences de l'année civile avec les mouve-
célestes, et arriver au nombre de 365 ou
ı décida d'ajouter à la fin du douzième
inq jours complémentaires, appelés *sans-
lles*; quand l'année était bissextile, on en
it un sixième qu'on nommait le *jour de la
tion*. L'idée de diviser l'année en douze
gaux de trente jours chacun, et de la com-
par cinq ou six jours épagomènes, n'était
te pas nouvelle, et, ainsi que nous l'ap-
le magnifique ouvrage des Bénédictins de
Maur : *l'Art de vérifier les dates*, plusieurs
s de l'antiquité avaient longtemps em-
cette division.
avait donné aux douze mois des noms
s, expressifs et en même temps pleins
nonie, empruntés à la langue latine et en
t avec la température et les travaux de la
gne pendant leur durée. C'est ainsi que
niaire venait de *vindemiæ*, vendanges ;
, de *nix*, neige ; *messidor*, de *messis*, mois-
ructidor, de *fructus*, fruit ; que *brumaire*

décida en même temps que tous les actes passés de janvier au
ıbre 1793, quoique portant la date de l'an II, seraient regardés
ppartenant à la première année de la République, ce qui a
ıé souvent des confusions regrettables.

indiquait le temps des brouillards ; *frimaire*, celui des frimas ; *ventôse*, celui des tempêtes ; *pluviôse*, l'époque où la pluie tombe avec le plus d'abondance ; *germinal*, le moment de la germination des semences ; *floréal*, celui où les fleurs commencent à s'épanouir ; *prairial*, le mois où les prairies revêtent leur si ravissante parure ; *thermidor*, les jours de chaleur et de bains. Voici ces noms, dans l'ordre de la fixation à partir de l'an II, époque à laquelle le nouveau mode de compter le temps commença seulement à être mis en usage :

Vendémiaire	an II	22 septembre	1793
Brumaire.....	—	22 octobre....	—
Frimaire......	—	21 novembre.	—
Nivôse.........	—	21 décembre.	—
Pluviôse......	—	20 janvier.....	1794
Ventôse.......	—	19 février......	—
Germinal.....	—	21 mars........	—
Floréal........	—	20 avril........	—
Prairial........	—	20 mai.........	—
Messidor......	—	19 juin.........	—
Thermidor...	—	19 juillet......	—
Fructidor.....	—	18 août.........	—

Chaque mois fut divisé en trois parties égales de dix jours appelées *décades*, dont le dernier jour remplaçait l'ancien dimanche et formait le jour de repos (1).

Pour compléter le système de numération ordinale, les jours avaient été divisés en dix parties,

(1) Cela réduisait, comme on voit, à trois seulement par mois les jours de repos. Cela dit assez quelle était la sollicitude de tous ces prétendus philanthropes, pour ce qui touchait au bien-être du peuple.

et chaque partie elle-même en dix autres; mais un pareil changement exigeait de tels bouleversements dans l'horlogerie, que cette innovation ne fut jamais sérieusement appliquée.

Dans le principe, le conventionnel Duhem s'était opposé à ce qu'on donnât à chaque jour, comme on le proposait, une dénomination rappelant les gloires et les dates de la Révolution.

« Ne faisons pas, dit-il, comme le pape; il remplit son calendrier de saints, et quand il en survient de nouveaux, il ne sait plus où les nettre. Je vous invite donc à vous en tenir à la lénomination *ordinale* qui est la plus simple. »

Cette dernière prévalut donc quelque temps, nais elle avait le grave défaut d'être excessivelent compliquée ; c'est ainsi, par exemple, qu'on ı arrivait à dater sa lettre du *sixième jour de la 'emière décade du troisième mois de la deuxième ınée*. C'est donc après avoir reconnu ces inconnients qu'on avait donné non seulement aux ɔis les poétiques dénominations que l'on con-.It, mais encore aux jours des noms faciles à tenir, et également tirés du latin, qui étaient : *imidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, ɔtidi, octidi, nonidi, décadi.*

Les noms des saints du calendrier avaient été pprimés et, suivant une idée déjà émise par bre d'Églantine en 1783, remplacés par ceux des ıtruments utiles, des plantes et des animaux rticulièrement appropriés à chaque saison. .is le ridicule ne tarda pas à faire justice de ; appellations bizarres et l'on en vint bientôt à

ne plus compter que par le quantième du mois. Quant aux grandes fêtes de l'Église qu'abolissait en même temps le calendrier de Romme, on leur substitua des fêtes solennelles en l'honneur des principaux anniversaires de la Révolution, tels que le 14 juillet, le 10 août, le 21 janvier et le 31 mai, ou même simplement en l'honneur de la Jeunesse, de l'Adolescence, de l'Age mûr, de la Vieillesse, de la Vertu, de la Raison, etc., etc.

On sait que le calendrier républicain resta en vigueur pendant douze ans, deux mois et quelques jours, c'est-à-dire jusqu'en l'an XIV. Il fut aboli par Napoléon Ier dans le but, dit-on, d'être agréable à la cour de Rome; et, sur le rapport de l'illustre Laplace, le calendrier grégorien fut officiellement rétabli le 1er janvier 1806.

Par un contraste assez curieux, le Comité de salut public, dont la tâche immense semblait ne devoir lui laisser aucun loisir, ne craignait pas de descendre parfois dans l'examen des détails les plus minutieux et les plus grotesques. C'est ainsi qu'il discuta très sérieusement, un moment, la question d'imposer, à tous les Français indistinctement, un costume dont le peintre David [1], l'ami de Robespierre, avait fourni le dessin. Ce costume était composé de pantalons ou plutôt de chausses à pied, de brodequins, d'un bonnet rond à aigrette, d'une ample ceinture

(1) David, qui avait une joue énorme, était surnommé pour ce motif *Grosse joue*.

d'un manteau flottant sur les épaules; il avait abord le tort d'être très coûteux, par conséquent la portée de peu de bourses, et ensuite celui de ire des citoyens français, s'il était adopté, autant e figurants d'opéra. Inutile de dire qu'il n'eut ucun succès. Seuls, deux élèves de David sèrent se montrer en public dans ce bizarre ccoutrement; mais devant les rires et les quoli-ets, ils durent renoncer bientôt à cette peu heu-euse innovation.

Nous avons laissé Robespierre, avant cette longue digression, au moment où il venait d'entrer au Comité de salut public. Sa présence y fut le signal d'un redoublement de sévérité. Cet homme semblait en effet n'agir, comme le fait si bien remarquer Ch. d'Héricault, que d'après ces maximes, qui paraissaient résumer à ses yeux tout le génie et toute la méthode sociale de J.-J. Rousseau, son maître : « Tout ce qui n'est pas l'ami dévoué, enthousiaste, exclusif, du peuple doit être supprimé. On ne doit s'inquiéter ni du nombre, ni du caractère des victimes, ni des formes juridiques, ni de l'humanité, ni de la morale, ni de la justice, ni de la religion, ni de la raison. Exterminer les ennemis du peuple c'est toute la justice, toute la vertu, toute la civilisation, toute l'humanité. Le peuple, c'est le groupe qui comprend ainsi cette loi d'extermination et qui la pratique. » Peut-être se souvenait-il encore du système préconisé par Machiavel qui dans son discours sur Tite-Live a déclaré ceci : « Tout changement de gouvernement est

suivi et marqué de quelque coup terrible porté contre les ennemis de l'État présent. »

Cet homme, nous l'avons dit, dans son horrible bonne foi, dans son fanatisme aveugle et farouche, se croyait appelé à remplir le rôle d'un justicier, à accomplir une terrible mission, celle d'exterminer pour le bien de la République ceux qu'il appelait les ennemis du peuple, et pour parvenir à ce but, nulle cruauté, nul crime à commettre, n'étaient capables de l'arrêter. Écoutons-le à la tribune de la Convention faire l'apologie du régime infâme de la Terreur qu'il vient d'inaugurer, dans son rapport du 5 février sur les principes de la morale publique :

« Le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu; le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur; la vertu sans laquelle la terreur est funeste, la terreur sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible. On a dit que la terreur était le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme ? Oui, comme le glaive qui brille entre les mains des héros de la liberté ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés. Que le despote gouverne par la terreur ses sujets abrutis, il a raison comme despote. Domptez par la terreur les ennemis de la liberté, et vous aurez raison comme fondateurs de la République. Le gouvernement de la Révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. La force n'est-

elle faite que pour protéger le crime, et n'est-ce pas à frapper les têtes orgueilleuses que la foudre est destinée ? »

« Punir les oppresseurs, disait-il encore, c'est clémence ; leur pardonner, c'est barbarie. »

Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'entendre se plaindre, un jour, en ces termes, au club des Jacobins, des lenteurs de la justice et de l'apathie du tribunal révolutionnaire :

« On laisse en arrière tous les moyens d'atterrer les ennemis du peuple ; de toutes parts on les voit relever une tête insolente et se promettre le succès. Les patriotes dorment ; les sans-culottes sont engourdis, la hache nationale repose et les traîtres respirent pour le malheur du peuple et la ruine de la nation. Le tribunal actuellement en exercice semble encourager les coupables par son inertie et son inactivité. Aujourd'hui, ils n'ont pas tenu séance et les conspirateurs ont dormi tranquilles et ont pu se promettre l'impunité. »

Du reste, les factions qui le reconnaissaient pour chef, et qui savaient que leur destinée était liée à celle du dictateur, ne lui auraient pas permis une seule minute de s'arrêter à des idées de modération. Aussi, ne cessaient-elles de l'exciter de toutes leurs forces à terroriser la nation, afin de pouvoir se maintenir dans la terrible situation où il s'était placé, et d'écraser en même temps les derniers ennemis de sa dictature, dictature devenue comme son unique asile, son inexorable fatalité. C'est donc dans ce but que, d'accord avec tous ses collègues du Comité de salut public,

Robespierre fit voter, le 17 septembre, la fameus loi des suspects, si l'on peut donner le nom de loi à cet acte odieux de violence qui lui permettait de se débarrasser presque à la même heure et avec la plus grande facilité de tous ceux qu'il avait intérêt à faire disparaître (1).

Qu'on en juge par cette nomenclature dressée par le procureur de la Commune Anaxagoras Chaumette, de concert avec Cambacérès et Merlin de Douai qui la présenta à la Convention et la fit adopter avec quelques variantes insignifiantes (2) :

« Sont suspects et il faut arrêter comme tels

» 1° Ceux qui, dans les assemblées du peuple arrêtent son énergie par des discours artificieux des cris turbulents, des murmures ; 2° ceux qui plus prudents, parlent des malheurs de la République, s'apitoient sur le sort du peuple, et son toujours à répandre de mauvaises nouvelles ave une douleur affectée ; 3° ceux qui, ayant chang de conduite et de langage suivant les événements qui, muets sur les crimes des royalistes, de fédéralistes, déclament avec emphase contre le fautes légères des patriotes et affectent, pou paraître républicains, cette sévérité, cette austérité étudiées qui se démentent dès qu'il s'agit d'u modéré ou d'un aristocrate ; 4° ceux qui plaignen

(1) Pitt avait dit dans un de ses discours au Parlement : « Quel qu soit le parti qui dominera dans la Révolution française, il sera toujour remplacé par un plus violent. »

(2) Voir le compte rendu des séances de la Convention (*Moniteur* de 7 et 19 septembre 1793).

les fermiers ou marchands avides contre lesquels la loi est obligée de prendre des mesures; 5° ceux qui, ayant toujours les mots de liberté, république ou patrie sur les lèvres, fréquentent les ci-devant nobles, les prêtres contre-révolutionnaires, les aristocrates, les feuillants, les modérés, et s'intéressent à leur sort ; 6° ceux qui n'ont pris aucune part active dans tout ce qui intéresse la Révolution, et qui, pour s'en disculper, font valoir le paiement des contributions, leurs dons patriotiques, leur service dans la garde nationale, par remplacement ou autrement; 7° ceux qui ont reçu avec indifférence la Constitution républicaine et ont fait part de fausses craintes sur son établissement et sa durée ; 8° ceux qui n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont rien fait pour elle ; 9° ceux qui ne fréquentent pas leurs sections, et qui donnent pour excuse qu'ils ne savent pas parler et que leurs affaires les en empêchent ; 10° ceux qui parlent avec mépris des autorités constituées, des signes de la loi, des sociétés populaires et des défenseurs de la liberté ; 11° ceux qui ont signé des pétitions contre-révolutionnaires ou fréquenté des sociétés ou clubs anti-civiques, etc. »

On aurait pu ajouter : 12° ceux qui n'ont pas adoré le dieu Robespierre.

« On conçoit peut-être, dit l'abbé Beaulieu dans son ouvrage sur la Révolution, que tout est épuisé par cette énumération de suspects et que l'être privilégié auquel on n'aura découvert aucun de ces signes, peut enfin respirer en paix, sans craindre de se voir la proie de quelque comité

révolutionnaire ? Espoir frivole ! Si malheureusement, il n'a pas des mains calleuses et endurcies par un travail pénible, s'il peigne ses cheveux avec soin, s'il est chaussé avec propreté, il tombe dans la catégorie des muscadins dénoncée par le capucin défroqué Chabot, un Chabot qui va nu-jambes, qui ne porte qu'un pantalon, qu'une jaquette, qui est toujours décolleté et montre sa poitrine nue à toute la République, qui regarde comme des muscadins ceux qui n'ont pas les cheveux crasseux, les mains calleuses, un pantalon, une jaquette, le cou, la poitrine nus, et, d'après son système, les muscadins doivent être incarcérés ou déportés. »

Aussi chacun se croit-il obligé désormais de transformer entièrement son extérieur qui était d'autant plus applaudi qu'il était plus ignoble. « Je portais, a écrit Louvet dans ses Mémoires, un large pantalon de laine noire, la courte veste pareille, un gilet tricolore, une perruque jacobite à poils courts, plats et noirs, enfin le bonnet rouge, l'énorme sabre et deux terribles moustaches. » (C'est en effet dans ce grotesque costume que ne craignaient pas de siéger maintenant plusieurs députés à la Convention.)

Les petits-maîtres se laissent croître également de longues moustaches ; ils hérissent leur chevelure, salissent leurs mains et revêtent de dégoûtants habits. Beaucoup, nous apprend encore Beaulieu, se mettent à porter de gros bonnets à poil d'où pendent de longues queues de renard qui flottent sur leurs épaules; quelques autres

traînent et font résonner bruyamment sur le pavé de grands sabres à roulette ; à leur mine, à cet accoutrement grotesque, on les prendrait pour des Tartares. Paris n'est plus Paris. Il semble qu'une bande de saltimbanques ou de brigands se soit substituée au peuple le plus civilisé, le plus policé, le plus élégant du monde.

On comprend quels durent être les effets de cette odieuse loi qui a été appelée avec raison *la grande pourvoyeuse de la guillotine*. Nul ne pouvait se croire à l'abri de la suspicion ou de la délation qui équivalaient aussitôt au crime. Ce n'étaient plus seulement les actions qui tombaient sous le coup de la loi, mais encore, comme du temps de Tibère, les paroles, les signes et même les pensées : c'était en somme l'ancienne lettre de cachet livrée, on le voit, aux instincts ou à la haine féroce de la populace, même à un simple caprice de l'homme le plus abject, qui avait le droit de prononcer ainsi sur le sort du citoyen le plus irréprochable. Jadis, la délation encouragée à Rome avait fait pulluler des légions de lâches dénonciateurs. Il en fut encore de même en France. Aussi trois cent mille suspects furent-ils bientôt jetés dans les cachots, et presque tout ce qui venait s'engloutir dans ces lieux maudits était malheureusement marqué « du fatal *sigillum* de l'ange aux ailes noires ».

On eût pu en effet incrire au frontispice des prisons le vers fameux du Dante :

> Lasciate ogni speranza voi ch' intrate.
> (Laissez toute espérance, ô vous qui entrez ici.)

« Les générations qui n'ont point vécu dans ce temps malheureux, dit de Barante dans son *Histoire de la Convention*, ne peuvent se faire une juste idée de ce qu'était alors la France. Pour parler plus exactement, ce n'était plus la France, mais quelque pays inconnu où toute une nation se trouvait transportée sans souvenir du passé et ravagée par un de ces fléaux qui moissonnent les populations et frappent à la fois les âmes et les corps. La crainte profonde et toujours présente de la mort, des supplices, de l'ignominie, pesait sur toute personne ou toute famille qui se voyait désignée aux bourreaux par sa fortune, par son nom, par la considération déjà acquise, par le succès de l'esprit, et, ce qui était universel, par la haine ou l'envie de quelque ennemi. La terreur concentrait toutes les pensées dans cette appréhension de chaque instant, détachant de tout autre intérêt que celui de la conservation, interrompant toute affaire, toute occupation. Les affections les plus intimes, les devoirs les plus sacrés, s'effaçaient devant la menace qui pesait sur toutes les têtes, et ne se retrouvaient que parmi ceux qui, suspects ou emprisonnés, n'avaient plus rien à ménager. On perdait tout respect de soi-même, quand on n'avait plus rien à respecter; pour son salut, il fallait se prosterner dans la fange aux pieds de vils scélérats. Il semblait en même temps que cet état extrême eût suspendu, parmi les dominateurs qui régnaient pêle-mêle sur la France, l'usage de la raison. Les idées les plus incohérentes qui aient déshonoré le cerveau

humain passaient pour un système de démocratie. Un extérieur inculte, de grossières façons. un langage ordurier, les appétits de la brute, des habitudes contractées dans les cloaques les plus impurs, étaient regardés comme le signe d'un patriotisme ardent, d'un amour sincère de l'égalité. »

Oh! qu'on était loin de ces jours fortunés dont parle Tacite :

« O temps heureux et rare où il est permis de penser ce que l'on veut et de dire ce que l'on pense! »

Et cependant. tandis qu'on élevait partout des échafauds, on plantait en même temps, dans toutes les villes, dans tous les bourgs, dans tous les hameaux de France, des arbres de fraternité dont le nom venait d'être changé en celui de liberté (1). Il est vrai d'ajouter qu'ils étaient devenus autant d'objets de terreur, comme le chapeau lui-même de Gessler. Un poète national de la Révolution l'avait prédit dans ces deux vers :

> Et de la liberté l'arbre majestueux
> Ne croitra qu'arrosé de leur sang odieux (2).

Le sang odieux, bien entendu, c'était celui des *ennemis du peuple*, des *suspects*, des victimes en un mot, et non des bourreaux. Marat l'avait bien

(1) Le premier arbre de la liberté fut planté dans la cour du Carrousel.

(2) C'est bien le cas de répéter avec Mme Roland : « O liberté! que de crimes on commet en ton nom! »

fait pressentir du reste dans son numéro 391 de l'*Ami du Peuple* : « La liberté ne doit exister que pour les amis du peuple ; les fers et les supplices pour ses ennemis. »

On ne pouvait faire un pas, dans les rues ou sur les grandes routes, sans se croiser avec des charrettes pleines d'infortunés suspects, dont ni l'âge ni le sexe n'étaient respectés. Et, dérision amère, ces charrettes étaient souvent ornées de banderoles en étoffe ou en papier, sur lesquelles s'étalaient aux regards, comme une insulte suprême à ceux qu'on emmenait, ces trois mots sacrés : Liberté, Égalité, Fraternité !

Oui, cette admirable devise, on la lisait partout à cette époque, aussi bien sur les frontispices des monuments publics que sur la façade de chaque demeure où ordre était donné de l'inscrire ; mais jamais, hélas ! on ne les avait foulées aux pieds avec autant de cynisme et de mépris, ces choses sublimes, la liberté, l'égalité, la fraternité. Aussi est-ce avec raison que le poète Guichard laissait échapper ces vers :

Sainte, auguste fraternité,
Tu me ravis, tu me transportes ;
Mais, étrange fatalité,
Je ne te vois que sur les portes.

Pourtant, comme si ce régime n'eût pas semblé encore assez odieux, assez féroce, et n'eût pas terrorisé suffisamment la France, des conventionnels furent envoyés dans la plupart des départements en qualité de commissaires, dans le but

de détruire tous les éléments d'opposition ou de résistance, de stimuler le zèle, le dévouement des patriotes, et d'activer, de surchauffer par tous les moyens possibles la fermentation révolutionnaire. Ces missions avaient été confiées en général aux Montagnards *les plus purs*, c'est-à-dire les plus hardis, les plus farouches et les plus sanguinaires. « En révolution, a dit Danton, l'autorité appartient aux plus scélérats. »

Ces hommes se sentirent en quelque sorte saisis de vertige en se voyant, eux simples représentants et perdus dans la foule peu auparavant, revêtus maintenant des pouvoirs illimités d'un proconsulat sans contrôle aucun (1) ; et leur imagination, leur fanatisme s'allumèrent, on peut le dire, jusqu'à la frénésie. Partout à la plaie vive ces nouveaux Verrès opposaient le fer rouge; aussi la Terreur devenait-elle, entre leurs mains, une arme à deux tranchants qui frappait indistinctement, et avec la même fureur, innocents et coupables. Voulant se distinguer, par peur sans doute de ne pas paraître assez impitoyables ni assez révolutionnaires aux yeux des Jacobins, ils furent presque tous, en un mot, d'une férocité dont on ne trouve peut-être pas d'exemples, même dans l'histoire des Néron, des Caligula ou des Pierre le Cruel. En accomplissant toutes ces horreurs, ces bourreaux qui suivant l'expression de Lapon-

(1) « Dans une république, a écrit Montesquieu, lorsqu'un citoyen ou des citoyens se font donner un pouvoir exorbitant, l'abus de ce pouvoir est plus grand, parce que les lois, qui ne l'ont pas prévu, n'ont rien fait pour l'arrêter. »

neraye puisaient une vie nouvelle et d'ineffables jouissances à l'odeur de ces cadavres; ces bourreaux, disons-nous, tels que Carrier à Nantes, Couthon, Fouché, Collot d'Herbois, Achard à Lyon, Tallien à Bordeaux, Barras à Marseille, Joseph Lebon à Arras, etc., semblaient n'agir que selon cette pensée, qui d'après Montesquieu fut le ressort de la puissance inconcevable de Sylla : « Étonner, épouvanter les hommes. »

Étrange aberration ou infernale hypocrisie, ces monstres déclaraient vouloir sauver le peuple. N'entendaient-ils donc pas la patrie en pleurs s'écrier comme l'empereur Adrien : « La multitude des médecins et l'excès des remèdes me tuent ! »

« Fusiller, c'est trop long, écrivait un de ces infâmes, Carrier, à Robespierre; on y dépense de la poudre et des balles. On a pris le parti de mettre les prisonniers dans de grands bateaux au milieu de la rivière; à une demi-lieue de la ville, on coule le bateau à fond. »

Sans doute, Carrier avait puisé l'idée de ces noyades dans ce passage de Tacite où l'auteur latin dit : *Anicetus navem posse componi docet cujus pars, ipso in mari per artem soluta, effunderit ignaram... Placuit solertia.* « Alors Anicetus apprend à Néron que l'on pourrait fabriquer un vaisseau construit de manière qu'une partie du bâtiment s'abaissant sous l'eau, engloutirait sa mère à l'improviste... L'invention plut à Néron. » Elle plut aussi à Carrier qui, on le voit, se l'appropria comme sienne.

'n autre de ces conventionnels, **Achard**, lui
ndait de Lyon : « Ma santé se rétablit, parce
on guillotine autour de moi. Tout va bien,
t ira mieux encore, parce qu'on a trouvé lent
pédient de la guillotine; mais, sous peu de
rs, les expéditions seront de deux ou trois
ts à la fois. »

Encore des têtes, lui écrivait aussi avec
isport un de ces vampires, Amar [1], et chaque
: des têtes tombent ! Quelles délices tu eusses
tées, si tu eusses vu avant-hier cette justice
ionale de deux cent neuf scélérats ! *Quel
cnt pour la République* ! En voilà plus de cinq
ts; encore deux fois autant y passeront, sans
te, et *alors ça ira*. »

outhon le cul-de-jatte ne disait-il pas égale-
it avec un féroce sourire, en partant pour
n : « Je n'ai que la tête et le tronc. Eh bien !
t pourtant moi qui vais donner le premier
p de marteau à l'infâme Commune-Affranchie
tait le nouveau nom de Lyon) pour la dé-
ir ! »

ouché n'avait-il pas écrit [2] encore de Lyon à
'onvention : « Les démolitions sont très lentes,
ut des moyens plus rapides à l'impatience
ublicaine. L'explosion de la mine et l'activité
orante de la flamme peuvent seules exprimer

Cet Amar fut peut-être un des plus féroces de tous. C'est lui qui, pprenant les atroces noyades de Carrier, s'écria : « Tant mieux, ces aristocrates engraisseront les poissons de la Loire, et nous ;erons cette année d'excellents saumons. »

Voir le *Moniteur* du 4 frimaire an II.

la toute-puissance du peuple; sa volonté ne peut être arrêtée comme celle des tyrans; elle doit avoir l'effet du tonnerre. » C'est ce même Fouché qui faisait à cette époque placarder sur les murs de Lyon une proclamation infâme où parmi tant de monstruosités on pouvait lire celle-ci : « Dénoncer son père, loin d'être un acte contre nature, est au contraire une vertu d'obligation pour un bon républicain. »

« Je parcours les villages d'Alsace avec une guillotine ambulante », faisait savoir Schneider; et il livrait en effet des municipalités entières au bourreau.

« Hier, soixante-quatre conspirateurs ont été fusillés, écrivait enfin Collot d'Herbois, aujourd'hui deux cent trente; tous les jours nous en expédions autant pour le moins. A mesure qu'on fusille, on fait des arrestations nouvelles pour que les prisons ne restent pas vides... Cela est encore lent pour la justice d'un peuple entier qui doit foudroyer tous ses ennemis à la fois; et nous nous occupons à forger la foudre. » Plus loin il ajoutait en parlant toujours de Lyon : « Il ne faut laisser que des cendres. Nous démolissons à coups de canon et avec la mine. »

Ravachol ou Vaillant, ces chefs incontestés de l'anarchisme moderne auraient peut-être hésité à signer quelque chose d'aussi abominable. Ils n'auraient osé rêver en tout cas de plus épou-

(1) On sait que si on renonça à anéantir Lyon, c'est que sa démolition revenait à plus de 400,000 francs par décade (Lettre d'Achard à Gravier, trouvée dans les papiers de Robespierre).

ibles massacres, car ils laissent bien loin
ère eux les sacrifices humains de la Grande
ime, et auraient révolté la conscience des
eurs mêmes de Béhanzin.
st-ce point le cas de s'écrier avec un grand
ien : « O Caligula! ô Néron! ô Tigellin!
s en chef et tyrans subalternes des siècles
s, consolez-vous dans vos tombeaux : des
ts qui durent être ceux de la liberté ont
ssé vos caprices et vos fureurs ! »
s usurpateurs de l'opinion publique, a écrit le
évolutionnaire Vilate, avaient accumulé sur
nce tous les genres de calamités. Ils avaient
esse à la bouche les mots séduisants de
, d'*égalité*, de *fraternité*, et couvraient le
ançais d'une multitude d'Inquisitions, de
les, d'échafauds. Ils établissaient par tous
yens imaginables la plus affreuse tyrannie,
semaient les haines, les querelles, les
ances, les guerres civiles! Ils mettaient à
du jour la *probité*, la *justice*, la *vertu*, et
it, ce n'étaient que vols publics, vexa-
inouïes, cruautés barbares, enfin tous les
s déchaînés à la fois, comme les vents des
tes dans une grande commotion de la
. »
c'est ainsi qu'au moment où nos héroïques
aires mettaient en déroute toute l'Europe
e contre eux, quelques douzaines de bri-
, dans l'intérieur, réussissaient à terrifier
e vingt millions de Français !
itons le poète Barthélemy dans sa *Neuvième*

Journée de la Révolution, nous rappeler cette effroyable époque :

Oui, ce temps fut affreux ; tout être qui vivait
Ne goûtait qu'en tremblant le calme du chevet;
A travers le reflet d'une lumière terne,
Il voyait un cadavre au nœud d'une lanterne,
Et le soir en famille, il arrivait souvent
Qu'au rideau de la vitre agité par le vent
Un fantôme à longs pieds, une ombre colossale
Paraissait comme prête à sauter dans la salle.
Les enfants n'osaient pas contempler de leurs yeux
Le spectre qui jouait dans le rideau soyeux;
Ou si l'un d'eux l'ouvrait avec sa main lutine
Pour regarder là-bas : c'était la guillotine.
Comme un vaste décor qu'on prépare sans bruit,
Dans la déserte rue, on la dressait la nuit.
Et le matin venu, la charpente livide
Apparaissait debout sur un espace vide;
On eût dit que l'enfer, par un enchantement,
Avait improvisé le hideux monument.
Toujours elle, toujours, sur la place des villes
Offerte comme idole aux populaces viles;
Ou courant la campagne et traversant les bourgs
Au son grêle et fêlé des civiques tambours.
Ses farouches amis ne juraient que par elle (1);
Elle fit du supplice une mort naturelle,
Et sans cesse agitant son triangle d'acier,
L'État battait monnaie avec le balancier.
C'était là la Terreur...

Une lettre trouvée dans les papiers de Robespierre nous montre à quel point les départements souffraient de cet état de choses. Elle nous prouve,

(1) C'est bien ce qu'a exprimé également Vilate, lorsqu'il écrivait dans son livre *les Mystères de la mère de Dieu dévoilés* : « La Guillotine fait tout, c'est elle seule qui gouverne. »

ème temps, que dans ces terribles circons-
s c'est encore vers le *futur sauveur* que se
aient les regards désespérés de bien des
ies.

ttez à une ancienne amie — Mme Buissart, d'Arras —
er à vous-même une faible et légère peinture des maux
accablée votre patrie. Vous préconisez la vertu : nous
depuis plusieurs mois persécutés, gouvernés par tous
s. Tous les genres de séduction sont employés pour
e peuple : mépris pour les hommes vertueux, outrage à
e, à la justice, à la raison, à la Divinité, appât des
, *soif du sang de ses frères*.
lettre vous parvient, je le regarderai comme une faveur
Nos maux sont bien grands, *mais notre sort est dans*
us. Toutes *les âmes vertueuses vous réclament*. Notre
e ou la mort, voilà le cri général.

ainsi qu'on se rejetait vers Robespierre et
se rattachait instinctivement à lui, comme
ufragé s'accroche à l'épave, son suprême
« Maximilien, a écrit Ch. d'Héricault, était
près le seul qui parlât encore d'humanité,
obscurément qu'il le fît, il en paraissait le
r défenseur. »
erra cependant que ces appels suppliants
ent point entendus !

II

Ce fut alors l'époque de la grande Terreur, terreur qui se répandait sur tous les points du territoire, comme un torrent qui a rompu et franchi ses digues. Il en était des départements comme de la capitale. Partout, dans les villes et même dans les chefs-lieux de canton, la guillotine se dressait hideuse sur les places publiques. Partout le sang ruisselait à flots. *Hodie mihi, cras tibi* : Aujourd'hui mon tour, demain le tien, telle était, on le voit, la devise générale. Cependant on trouvait que les exécutions étaient trop lentes, et de toutes parts des inventeurs proposaient des guillotines à quatre, cinq, six, et même à neuf tranchants, pour pouvoir activer la besogne. Quels misérables ! quels lâches ! quels bandits ! quels tigres !

S'il est vrai, comme l'a dit Chateaubriand dans ses *Études et discours historiques*, que « le souvenir d'une seule condamnation inique, celle de Socrate, a traversé vingt siècles pour flétrir les juges et les bourreaux », combien immense, effroyable, sera devant l'histoire la responsabilité de pareils monstres ? La langue humaine n'a pas

de mots assez énergiques, d'expressions assez puissantes, pour les charger de tous les mépris, de toutes les malédictions ! Honte et exécration sur eux !

Il est juste toutefois de constater que Robespierre n'encourageait pas ces cruautés, qu'il jugeait inutiles ou même nuisibles à sa cause par leur exagération ; mais, s'il est exact que le dictateur désavouât en secret de tels forfaits, il n'osait pas du moins les désapprouver hautement, dans la crainte sans doute de compromettre sa popularité (1), et il ne faisait rien pour les prévenir ou les réprimer, se contentant de les réprouver dans son for intérieur, non point par sensibilité vraie, mais plutôt parce qu'il comprenait que de semblables violences ne pourraient durer longtemps, sans provoquer, ce qui devait arriver, du reste, de terribles et implacables réactions.

Il ne put cependant dans certaines occasions faire taire son mécontentement. C'est ainsi qu'il blâma sévèrement, un jour, l'infâme Carrier qui osait s'écrier, en racontant les noyades qu'il avait organisées à Nantes : « J'ai imaginé une guillotine bien plus expéditive que les autres. »

Une autre fois, si nous en croyons Vermorel,

(1) Baudot raconte dans ses Mémoires qu'un jour, Barère, dans une séance du Comité de salut public, proposa de changer la guillotine en exil. Robespierre gardait le silence comme s'il acquiesçait à cette proposition, lorsque soudain Collot d'Herbois s'écria : « S'il en est ainsi, je placerai des canons chargés à mitraille contre la porte des prisons pour foudroyer quiconque en sortira » ; et Robespierre, toujours obsédé de la crainte d'être accusé de modérantisme, s'empressa de lui donner raison.

Robespierre dénonça Fouché aux Jacobins pour sa conduite féroce à Lyon; et, comme celui-ci hésitait à venir se disculper devant un semblable aréopage, le dictateur s'écria : « Pourquoi donc ne se montre-t-il pas? Craint-il les yeux et les oreilles du peuple? Craint-il que sa triste figure ne présente visiblement le crime ? Que six mille regards fixés sur lui ne découvrent dans ses yeux son âme tout entière, et qu'en dépit de la nature qui les a cachées on y lise ses pensées? » Ne reconnaît-on pas à cette description ce même Fouché dont l'incomparable Sardou a si bien mis en lumière, dans *Madame Sans-Gène*, le caractère vil, faux, hypocrite et rampant?

Lorsque Fouché, à son retour de Lyon, se présenta devant Robespierre, celui-ci lui demanda compte du sang qu'il avait fait inutilement verser, et lui reprocha sa cruauté avec une telle sévérité que, pâle, et tremblant, Fouché ne put que balbutier quelques excuses, en rejetant la nécessité de ces mesures sur la gravité des circonstances. « Je sais que Lyon a été en rébellion contre la Convention, répliqua sèchement le dictateur ; mais cela ne pouvait vous autoriser à mitrailler, comme vous l'avez fait, des habitants sans défense et à en faire fusiller près de deux mille en quelques jours. » Ne pas oublier que ce même Fouché qui, dans ses atroces proclamations, menaçait de guillotiner tout ce qui n'était pas sans-culottes, et qui ordonnait de piller les demeures des aristocrates, a été plus tard investi du titre de *duc d'Otrante*, revêtu de cordons et de

crachats, nommé grand-croix de la Légion d'honneur et des ordres de Léopold d'Autriche et de Wurtemberg, qu'il a exercé les fonctions de ministre de la police générale sous l'Empire et la Restauration, épousé une Castellane, l'un des plus grands noms de la Provence, et a eu comme signataire à son mariage le roi Louis XVIII lui-même, frère de celui dont il avait voté la mort. Ajoutons que devenu vingt fois millionnaire, cet homme, aussi ingrat envers son pays que traître vis-à-vis des divers partis qu'il avait servis, est mort à Trieste, en 1820, naturalisé *sujet autrichien*. De quels sentiments, de quels instincts, de quelle boue, Dieu avait-il donc pétri, façonné cette âme ?

N'est-ce point le cas de répéter avec le poète :

> Oh ! que l'homme est petit et qu'il me fait pitié !

Il avait été décidé au Comité de salut public, sur la proposition d'un de ces représentants en mission, qui jugeait sans doute incomplet le programme déjà accompli, qu'on démolirait tous les hôtels, tous les châteaux, toutes les églises, et qu'on raserait de fond en comble tous les palais, toutes les maisons royales telles que : Versailles, Saint-Germain, Saint-Cloud, Meudon, Fontainebleau, Compiègne, Blois, Chambord, Vincennes, et même le Luxembourg, le Louvre et les Tuileries. On devait faire en même temps de larges percées dans les forêts de l'État, dont le bois serait vendu au profit de la nation, et y élever

de nombreux villages, car ces philanthropes novateurs se proposaient de distribuer aux sans-culottes de chaque commune les matériaux provenant des démolitions, avec six arpents de terre par personne, à la condition toutefois de prendre femme et de construire une maison par ménage. De cette façon, on établissait un grand nombre de *patriotes*, on faisait disparaître tous les vestiges d'un passé féodal et on enlevait en même temps aux émigrés ou aux proscrits tout espoir de retour ou du moins tout prestige, toute influence territoriale. « Détruisons tous les nids de la royauté, s'était écrié emphatiquement Saint-Just au Comité et ne laissons pas de place au despotisme sur le territoire de la République. » Et comme on lui objectait que plusieurs palais, le Louvre par exemple, étaient des chefs-d'œuvre d'architecture qu'il serait dommage d'anéantir : « Eh ! que sont les colonnades des palais, répliquait-il, au prix de la liberté ? »

Ce projet allait être présenté à la Convention, et sans doute adopté, lorsqu'il fut fortement combattu par Robespierre, qui, malgré la vive opposition de la plupart de ses collègues, auxquels souriait cette mesure révolutionnaire, réussit à les décider à ajourner, c'est-à-dire à enterrer cette proposition. Il est juste de lui en savoir gré.

Les fanatiques du Comité de salut public, sous la pression des Jacobins, réalisèrent cependant en partie cet abominable projet, en envoyant sur tous les points de la France des bandes d'iconoclastes qui allèrent enlever des églises le fer, les

étoffes, les meubles, l'or et l'argent, détruisant tous les ouvrages d'art, toutes les sculptures, toutes les boiseries qui décoraient les murs, abattant les mausolées, déchirant, mutilant les tableaux, s'emparant des cloches pour les convertir en monnaie, brisant les autels, les marbres, les statues, les croix, ouvrant les tabernacles, vidant les ciboires, et accomplissant cette épouvantable besogne avec une haine tellement satanique qu'ils surpassaient en férocité les bandes barbares d'Attila ou les farouches compagnons de Rollon eux-mêmes.

Ces vandales tournèrent ensuite leur rage de destruction contre les sépultures royales de Saint-Denis. et ces superbes et riches mausolées, l'ouvrage de plusieurs siècles, l'orgueil de vingt générations, s'écroulèrent tous, en quatre jours, sous le marteau révolutionnaire.

G. Duval nous a laissé un récit intéressant de cette profanation à laquelle il a assisté en témoin attristé. Nous lui empruntons le passage où il est question d'Henri IV, Louis XIII et Louis XIV; malgré sa longueur, nos lecteurs ne nous reprocheront certainement pas de le reproduire ici.

« Il était une heure et demie environ. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que les ouvriers avaient pénétré, à la suite des commissaires, dans le *trou d'en haut*, quand un premier cercueil nous apparut; ce cercueil était celui de Henri IV! On le posa debout contre le mur, à droite de la porte d'entrée du caveau, et on se mit en devoir de l'ouvrir. Le couvercle en ayant

été détaché, on déroula lentement et avec précaution les bandelettes qui enveloppaient le corps, et au bout de quelques instants, nous pûmes contempler la figure du bon roi. Ma vie se prolongerait mille ans et au delà, que j'aurais encore présente à l'imagination cette face vénérable : car je l'ai vue, moi ; oui, j'ai vu Henri IV, et l'impression de respect dont je me sentis saisi fut également éprouvée par les assistants, je crois même par quelques-uns des commissaires de la Commune. On continua à dérouler les bandelettes jusqu'à la hauteur de la ceinture à peu près. C'est alors que l'on put apercevoir les deux fatales blessures d'où son généreux sang s'était échappé avec sa vie. J'en remarquai une troisième, mais qui ressemblait à une simple égratignure. Elles étaient toutes, au surplus, tellement visibles encore, qu'on eût dit que c'était la veille seulement que le couteau de Ravaillac avait passé et repassé cinq à six fois devant le duc d'Épernon demeuré immobile, d'étonnement, de frayeur ou de *complaisance*, pour s'aller plonger dans le sein du père de la patrie; du reste, le corps était dans un état de conservation parfaite : la barbe en éventail, ointe de parfums, formait un tout compact, et les traits étaient tellement reconnaissables, que si la peau n'eût été de la couleur d'un parchemin sec, on aurait pu s'imaginer Henri IV simplement endormi. La partie supérieure du crâne ayant été enlevée, on trouva une éponge imbibée d'aromates occupant la place du cerveau et qui

exhalait encore une odeur assez suave. On eût dit qu'après avoir frappé Henri, la mort, repentante de ce qu'elle venait de faire, avait voulu respecter sa précieuse dépouille. On la respecta aussi tout d'abord dans l'église Saint-Denis; les flots de la tempête populaire semblèrent un moment s'être brisés devant son cercueil, et l'on parut oublier qu'il y avait à quatre pas de là une fosse préparée pour le recevoir. Tous ceux qui avaient pu pénétrer dans l'église vinrent le contempler à leur tour; et la nuit était venue que l'on n'avait pas encore songé à le transporter au cimetière.

» Le corps de Henri IV demeura exposé toute la journée du lendemain dans l'attitude que je viens de décrire, à la vénération d'une multitude de peuple à qui l'on permit de venir le visiter. En voyant défiler devant lui cette foule dans un silence respectueux, en voyant tous ces visages attendris à son aspect, et de temps en temps quelques vieillards essuyant leurs larmes, je songeai à ce vers si connu :

Seul roi de qui le peuple ait gardé la mémoire.

» Le jour suivant, au moment où l'on se mit en devoir de continuer les exhumations, le cercueil de Henri IV fut transporté, avec le même recueillement, dans le chœur, au pied de ce qui restait des marches du maître-autel, et il continua d'y être l'objet d'une curiosité respectueuse. Mais voici que tout à coup un homme se présente, à la physionomie sinistre : « Qui m'a f... des imbéciles

» fanatiques de cette espèce ? Que ne le fourrez-
» vous dans une châsse dorée comme celle de
» sainte Geneviève, votre Henri IV ! Que ne lui
» dressez-vous des autels ! Que ne lui demandez-
» vous des miracles, comme à saint Pancrace ou
» à saint Pantaléon ! C'était un si grand saint, un
» si bon apôtre, un si bon roi, qui envoyait à la
» potence ou aux galères ceux qui mangeaient
» ses lapins, faisait avaler de la bouillie d'os de
» morts aux Parisiens qui ont eu la sottise de
» l'adorer plus tard, ruinait la France pour don-
» ner un coche rehaussé d'or à la *charmante*
» *Gabrielle*, et qui, au moment où Ravaillac en a
» débarrassé la France, allait allumer la guerre
» civile dans toute l'Europe pour enlever la
» femme de son cousin Condé qu'il destinait à
» remplacer la charmante ! Allons, allons, qu'on
» m'enlève ça tout de suite, qu'on le jette dans la
» grande fosse, en compagnie des autres bandits
» couronnés, et qu'il n'en soit plus question ! »

L'orateur qui s'exprimait ainsi n'était autre que le député Javogues, fusillé depuis à propos de l'échauffourée du camp de Grenelle. Sur son ordre, ce qui restait de Henri IV alla donc bientôt disparaître pour jamais, enfoui dans les entrailles de la terre. Presque en même temps que lui, ses fils et petit-fils, Louis XIII et Louis XIV, furent précipités au fond du gouffre. Le corps de Louis XIII, entièrement desséché, mais encore très reconnaissable à sa moustache taillée en pointe, n'offrait rien de remarquable, sinon qu'il n'exhalait aucune odeur. Il n'en fut pas de même de celui

de Louis XIV : il affectait bien encore un reste de forme humaine ; mais au lieu d'être desséché comme ceux de Louis XIII et de Henri IV, ce n'était plus qu'une masse d'adipocire, noire comme de l'encre, dont les miasmes putrides remplissaient l'église d'une odeur insupportable.

» Le voilà donc ce superbe monarque à qui les hommes ont décerné le nom de grand ! Le voilà celui qui en même temps dictait des lois à l'Europe, donnait des fêtes à la Vallière, bâtissait Versailles et Marly, élevait dans les airs le dôme des Invalides, emportait d'assaut Dôle et Namur, protégeait Molière, était déifié dans les opéras de Quinault, comparé au soleil dans les devises de l'Académie, bravait le Pape jusque dans Rome, mandait à Versailles le doge de Venise[1], *étonné de se voir là*; qui, pareil au Jupiter de Virgile, ébranlait tout d'un froncement de sourcil, et fit mourir de chagrin ce pauvre Racine, pour l'avoir un jour regardé de travers dans l'Œil-de-Bœuf! Le voilà, celui qui a rempli l'univers du bruit de son nom, de l'éclat de ses conquêtes, du faste de sa cour, de la majesté de sa personne ; le voilà *tel que la mort nous l'a fait !* Ce n'est plus rien, rien qu'une momie infecte et charbonnée! Telles étaient mes réflexions en voyant passer son cercueil empuanti au pied de cette chaire dégradée comme le reste, cette chaire veuve maintenant de la parole divine et d'où Massillon, en présence de ce même cercueil, entouré alors de toute la

(1) G. Duval commet ici une légère erreur : c'est en effet le doge de Gênes et non celui de Venise qui vint à Versailles en 1684

pompe des funérailles, laissa tomber ces paroles d'une voix solennelle : DIEU SEUL EST GRAND ! »

Quelques jours plus tard, le trésor, les ornements et tous les objets précieux de l'église, placés sur huit chariots, étaient conduits et offerts à la Convention par une députation de Franciade, — tel est le nom qu'avaient donné à leur ville les habitants de Saint-Denis, — dont le chef s'exprima en ces termes, que ne désavoueraient certainement ni la municipalité actuelle de cette cité où l'on trouve une *rue du Chambardement*, ni son député le perruquier Chauvin :

« Nous vous apportons, citoyens législateurs, toutes les pourritures dorées qui existaient à Franciade. Un miracle, dit-on, fit voyager la tête du saint que nous rapportons, de Montmartre à Saint-Denis. Un autre miracle plus grand, plus authentique, le miracle de la Révolution, le miracle de la régénération des opinions, vous ramène cette tête à Paris. Une seule différence existe dans cette translation. Le saint, dit la légende, baisait respectueusement sa tête à chaque pause, et nous n'avons pas été tentés de baiser cette relique puante.

» Son voyage ne sera pas noté dans les martyrologes, mais dans les annales de la raison, et sera doublement utile à l'espèce humaine. Ce crâne et les guenilles sacrées qui l'accompagnent vont enfin cesser d'être le ridicule objet de la vénération du peuple et l'aliment de la superstition, du mensonge et du fanatisme. L'or et l'argent qui les enveloppent vont contribuer

à affermir l'empire de la raison et de la liberté.

» O vous! jadis les instruments du fanatisme, saints, saintes, bienheureux de toute espèce, montrez-vous enfin patriotes! Levez-vous en masse, marchez au secours de la patrie, partez pour la Monnaie, et puissions-nous par votre secours obtenir dans cette vie le bonheur que vous nous promettez pour une autre ! »

Mais revenons à Robespierre dont l'intéressante citation de G. Duval nous avait momentanément éloignés. Nous l'avons vu trônant en maître à la Convention, au club des Jacobins, au Comité de salut public, au tribunal révolutionnaire auquel il dictait ses arrêts, et dont le président Dumas, ainsi que les jurés, étaient pour la plupart ses créatures. Le voilà donc arrivé à la réalisation de ses rêves, de ses désirs; et, au souvenir de cette phrase de Rousseau qui avait peut-être inspiré son ambition : « Lorsque l'État est en péril, il faut nommer un chef suprême qui fasse faire toutes les lois », au souvenir de cette phrase, il pouvait se dire : Ce chef suprême, c'est moi. Combien de fois, du reste, son orgueil ne lui avait-il pas suggéré qu'il avait reçu une mission providentielle, — son nom même de Maximilien, de *Maximus, le plus grand*, n'était-il pas un présage pour lui ? — et qu'il portait en lui le secret du salut de l'humanité? « Car, ainsi que l'a dit un grand écrivain, il en était arrivé à confondre l'intérêt non seulement de la Révolution française, mais encore celui du genre humain tout entier, avec celui de sa propre existence. » Aussi pensait-il, dans son austérité

superbe, que, destiné à devenir le Calvin de la nouvelle Réforme, lui seul possédait la vérité révolutionnaire; lui seul, l'homme pur, le citoyen intègre et vertueux, était capable de gouverner la France, bien plus, de gouverner le monde.

Et cependant, qui le croirait, la jalousie et le caractère inquiet de Robespierre s'effrayaient encore de la présence de quelques anciens rivaux ou de quelques adversaires, qui, s'ils n'osaient le braver ouvertement, pouvaient du moins intriguer, conspirer même dans l'ombre contre lui, et menacer ainsi la grande cause de la Révolution. De là, sa secrète résolution d'achever son œuvre, en fauchant, sans pitié, tous ceux qui étaient susceptibles, à un moment donné, de rivaliser avec lui dans la direction de l'opinion publique et qui, pour cette raison, ne cessaient de lui porter ombrage [1]. Voilà pourquoi, les Girondins ayant déjà disparu, il continua par envoyer à l'échafaud Hébert, Chaumette, dont la popularité grandissante exaspérait sa vanité, et dont les théories, du reste, en faveur de l'athéisme lui avaient toujours déplu. Mais ce n'étaient pas là les seuls motifs qui le poussaient à se débarrasser de si grossiers rivaux. Robespierre, malgré tout, comprenait, sans vouloir peut-être se l'avouer, qu'il lui était impossible d'aller au delà des limites qu'il avait tracées

(1) « C'est ainsi, a écrit Lucien Bonaparte dans ses *Mémoires*, que ce rusé diplomate se défit d'une foule d'hommes qui l'offusquaient. Les cadavres de ses rivaux jonchaient la voie par laquelle il marchait à la dictature. »

dans ses plans à la Révolution. « Il pouvait bien, dit Ch. d'Héricault, guider un peuple qui n'avait pas perdu tout le sens du respect. Pour tromper les masses, il avait bien les maximes graves, les flatteries constantes, l'habile hypocrisie, toute une diplomatie douce, insinuante et pacifique. Mais il ne pouvait, comme un Mirabeau ou un Danton, arrêter les flots de la foule enragée, ni lutter d'excitations grossières et furieuses avec Hébert. Il ne devait donc jamais permettre qu'on déchaînât complètement ces flots ni qu'on les poussât contre les dernières digues. »

Il venait en conséquence de détruire ou du moins de décapiter en la personne d'Hébert, ce coryphée de l'athéisme, la faction des exagérés, des ultra-philosophes, *des révolutionnaires au dixième degré*, comme il les appelait ; mais il était fatalement condamné, par la force des choses, à naviguer entre deux écueils, *le rocher de l'exagération et le banc de sable du modérantisme*, suivant la pittoresque expression d'un de ses collègues ; aussi, pour donner des gages à l'opinion révolutionnaire, répondre aux désirs du Comité de salut public et du club des Jacobins, et, par dessus tout, éviter le reproche de modérantisme, comprit-il qu'il lui fallait frapper en même temps le parti des Indulgents à la tête duquel se trouvait Danton [1], « le seul être,

(1) Dire que Danton en était arrivé à passer pour *indulgent*, lui l'auteur des massacres de septembre, lui qui osait dire en pleine tribune de la Convention (séance du 4 septembre 1793) : « Il faut que tous les jours tombe au moins une tête d'aristocrate ! »

ce puissant railleur, cet homme
en avait imposé, sa vanité cond
sans rémission. Sa probité nature
philosophique méprisaient ce dél
lait bien se vendre à tous, pour
livrât qu'au gré de son ambition
— chose remarquable — donnait,
la haine, la vanité et la jalousie,
destruction à Robespierre. »

Et cependant, comme s'il eût ép
scrupule à immoler cet ancien
lutte, ou quelque crainte à frapper
Hercule, qu'il méprisait profondém
mais qui comptait, malgré tout, bien
encore dans le parti populaire, R
nom des services rendus à la R
Danton, avait tenté de s'opposer
arrestation; mais, devant les instan
Varennes et de ses amis des Jacob
gnifiaient qu'en n'abandonnant pa
modérés, il compromettait

la triste vérité : « En révolution, il faut nécessairement être enclume ou marteau. »

Pour Camille Desmoulins, l'opposition de Robespierre fut plus vive et plus sincère. On sait que Camille, dont la nature ardente et exaltée avait été touchée et adoucie sans doute par les joies du foyer domestique, on sait, disons-nous, qu'il n'avait pas craint, dans son pamphlet périodique le *Vieux Cordelier*, de s'élever contre la tyrannie des Comités et de donner à Robespierre, tout en le raillant finement, des conseils de modération, poussant même l'audace jusqu'à faire entendre à plusieurs reprises le mot de *clémence*, ce mot qui semblait à jamais effacé du vocabulaire français. C'était assez pour que les Comités eussent juré sa perte. Mais Camille était l'ancien condisciple de Louis-le-Grand, l'ami d'enfance, l'admirateur ardent, le panégyriste enthousiaste du dictateur ; et plus que tout autre, certainement, il avait contribué, par ses écrits, à le diviniser vivant. De plus doux souvenirs les rattachaient encore l'un à l'autre : Robespierre avait servi de témoin à Camille le jour de son mariage avec cette belle Lucile pour laquelle il éprouvait lui-même la plus tendre affection, et, bien des fois depuis, n'avait-il pas caressé ou pris sur ses genoux le fils chéri qui leur était né ? Et puis Camille, cette âme faible et généreuse, suivant le mot de Lacretelle, n'était pas le *danger présent* comme Danton ; il n'était pas un rival comme celui-ci, et le seul être capable de s'emparer à un moment donné de l'autorité souveraine, soit à la Convention, soit dans les

Comités? Ne serait-il donc pas plus sage, plus politique, plus prudent, de se l'attacher par la reconnaissance, et de se préparer un dévouement à toute épreuve dans l'avenir?

Toutes ces circonstances plaidaient pour Camille auprès du dictateur; aussi celui-ci essaya-t-il d'abord d'excuser auprès des Comités ce *jeune imprudent* dont il représenta comme des gamineries sans conséquence les quelques articles de journal qui avaient soulevé la fureur et l'indignation des Jacobins. Mais ceux-ci se montrèrent impitoyables pour le traître qui avait osé demander la mise en liberté de deux cent mille suspects, et réclamèrent violemment sa mort.

Robespierre hésitait encore; mais devant sollicitations pressantes de ses collègues, Barère et du solennel Saint-Just surtout, qui pouvait pardonner à Camille de lui avoir dans son journal, qu'il portait sa tête « comme saint-sacrement », il commença à fléchir, et l que pour vaincre ses dernières hésitations, amis lui eurent objecté que l'amour de la lib devait être plus fort que la simple amitié, Maxi lien se résigna à livrer à leur rage cette nouv victime. Cela ne rappelle-t-il pas Octave Antoine faisant exterminer l'un par l'autre le ennemis particuliers?

C'est Saint-Just, ce jeune homme à la tête feu et au cœur de glace, selon l'expression Barère, qui se chargea de présenter le rapp sur cette affaire au Comité de salut public.

« Un jour nous fûmes convoqués, raconte l'

des membres du Comité, pour entendre un rapport. Sans nous dire sur quelle matière, Saint-Just tira de sa poche des papiers. Quelle est notre surprise d'entendre le rapport contre Danton, Camille et autres, pour les mettre en arrestation. Le discours était si séduisant, Saint-Just le débita avec tant d'âme! Après la lecture, on demanda s'il y avait quelques membres qui voulussent parler. Non! non! L'on mit aux voix : elles furent unanimes (1). »

Voici quelques extraits de ce rapport qui fut ensuite apporté à la Convention. Ils donneront bien l'idée du style et des sentiments de ...ne (2) :

Révolution est dans le peuple et non ...ans la renommée de quelques person-...

...a quelque chose de terrible dans l'amour ...trie; il est tellement exclusif qu'il sacrifie ...ns pitié, sans frayeur, sans respect humain, ...rêt public. Il précipite Manlius, il immole ...ections privées, il entraîne Régulus à ...ge, jette un Romain dans l'abîme, et met ...nthéon Marat victime de son dévouement. ...s Comités de salut public et de sûreté ...le, pleins de ce sentiment, m'ont chargé de ...emander justice au nom de la patrie contre ...mmes qui trahissent depuis longtemps la ...populaire.....

(1) Prudhomme, *Histoire des Révolutions*, t. IV, p. 22.

(2) le *Moniteur* du 1er avril 1794.

» Puisse cet exemple être le dernier que vous donnerez de votre inflexibilité envers vous-mêmes. Puissiez-vous, après les avoir réprimés, voir toutes les factions éteintes, et jouir en paix de la plénitude de votre puissance légitime et du respect que vous inspirez.....

» N'écoutez point la voix de ceux qui, tremblant devant la justice, s'efforcent de lier leur cause à l'illusion du patriotisme. La justice ne peut jamais vous compromettre en rien ; l'indulgence doit vous perdre.....

» Je viens donc dénoncer les derniers partisans du royalisme, ceux qui depuis cinq ans ont servi les factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie.....

» Nous avons passé par tous les orages qui accompagnent ordinairement les vastes desseins. Une révolution est une entreprise héroïque dont les auteurs marchent entre la roue et l'immortalité. La dernière vous est acquise, si vous savez immoler les factions ennemies.....

» Danton, tu répondras à la justice inévitable, inflexible... »

Venait ensuite l'exposé des griefs, des crimes reprochés à Danton. La longueur de cette partie du rapport ne nous permet pas de la reproduire ici. Contentons-nous de citer deux accusations qui nous ont paru extrêmement curieuses et qui produisirent, du reste, une impression profonde sur l'Assemblée :

« L'été dernier, Hérault dit que Lullier, procureur général du département de Paris, lui avait

confié qu'il existait un pacte en faveur du jeune Capet, et que, si le gouvernement pouvait perdre faveur et le parti arriver au degré d'influence nécessaire, ce serait Danton qui montrerait au peuple cet enfant.....

» Dans ce temps même, Danton dîna souvent rue Grange-Batelière avec des Anglais; il dînait avec Guzman, Espagnol, trois fois par semaine, et avec l'infâme Saint-Amaranthe, le fils de Sartine, et Lacroix. C'est là que se sont faits *quelques-uns des repas à cent écus par tête.* »

La Convention, quoique habituée à trembler et à céder devant Robespierre, tenta bien quelques velléités de résistance lorsqu'on demanda la tête le ces deux hommes qui avaient tant contribué ı l'établissement de la République; mais le dicateur sut, dans un discours habile, excuser ces nesures, en se servant d'un prétexte bien vague eut-être, mais qui suffisait à faire taire les scruules des consciences, *l'intérêt de la République.* ui, il l'affirmait du moins, ces hommes, ses amis e jadis, avaient trahi les intérêts du peuple, et n faisant décréter leur mort, il semblait, comme rutus, sacrifier ainsi ses plus chères affections la cause de la liberté.

« On dit, s'écria-t-il, que des liaisons antéieures pourraient m'engager à détourner le cours e la justice. Je fus aussi l'ami de Pétion, de oland, de Brissot; ils ont trahi la patrie. Je me ɹis déclaré contre eux. — C'est cette phrase qui fait dire, par les apologistes de Robespierre, u'il était incorruptible, même à l'amitié. — Dan-

ton veut prendre leur place; Danton n'est à mes yeux qu'un ennemi de la patrie. *Les complices seuls peuvent plaider la cause des coupables.* »

Il ne se contentait pas, on le voit, de chercher à convaincre ses collègues, il connaissait aussi le secret de les effrayer et savait habilement s'en servir. Cet homme, une fois déterminé, mettait autant d'acharnement qu'il avait d'abord montré d'hésitation, et pour parvenir à ses fins, il avait toujours en réserve les arguments les plus décisifs. Ces arguments, ce jour-là, furent de faire pressentir le même supplice à tous ceux qui oseraient repousser sa proposition. Il n'en fallait pas davantage pour rallier du coup les indécis et les timorés de la Plaine, et faire voter à l'unanimité, par une Assemblée glacée d'épouvante, le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport des Comités de sûreté générale et de salut public, décrète d'accusation Camille Desmoulins, Hérault, Danton, Phélippeaux, Lacroix, prévenus de complicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre d'Églantine et les ennemis de la République; d'avoir trempé dans la conspiration tendant à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain. En conséquence, elle ordonne leur mise en jugement avec Fabre d'Églantine. »

On connaît la lettre déchirante que Camille Desmoulins adressa du fond de sa prison à sa femme, la jeune et poétique Lucile, cette Lucile Duplessis au sourire d'enfant et au cœur d'homme,

suivant l'expression de M. Hamel. « Jamais, a écrit Louis Blanc, cris plus déchirants ne s'échappèrent des profondeurs d'une âme que la mort dispute à l'amour. » Citons-en quelques extraits. On ne peut les relire sans se sentir ému jusqu'au plus profond des entrailles :

Ma Lucile, ma Vesta, mon ange,

Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux. On est libre quand on dort; on n'a point le sentiment de sa captivité; le ciel a eu pitié de moi. Il n'y a qu'un moment je te voyais en songe, je vous embrassais tour à tour, toi et Horace; mais notre petit avait perdu un œil par une humeur qui venait de se jeter dessus, et la douleur de cet accident m'a réveillé. Je me suis retrouvé dans mon cachot; il faisait un peu de jour. Ne pouvant plus te voir et entendre tes réponses, car toi et ta mère vous me parliez, je me suis levé au moins pour te parler et t'écrire. Mais, ouvrant mes fenêtres, la pensée de ma solitude, les affreux barreaux, les verrous qui me séparent de toi, ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile! Lucile! où es-tu ? — *(Ici la trace d'une larme.)* — Hier soir j'ai eu un pareil moment, et mon cœur s'est également fendu quand j'ai aperçu dans le jardin ta mère. Un mouvement machinal m'a jeté à genoux contre les barreaux ; j'ai joint les mains comme implorant sa pitié, elle qui gémit, j'en suis bien sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa douleur, à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé ne pouvant tenir à ce spectacle... Surtout, je t'en conjure, envoie-moi ton portrait ; dans l'horreur de ma prison, ce sera pour moi une fête, un jour d'ivresse et de ravissement, celui où je le recevrai. En attendant, envoie-moi de tes cheveux que je les mette contre mon cœur. Ma chère Lucile! me voilà revenu au temps de nos premières amours où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier quand le citoyen qui t'a porté ma lettre fut revenu : « Eh bien! vous l'avez vue ? », lui dis-je; et je me surprenais à le regarder

comme s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa personne, quelque chose de toi...

O ma chère Lucile, j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer avec ta mère et mon père, et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée. Je n'ai pu croire que les hommes fussent si féroces et si injustes (1).....

Ma Lucile, mon bon Loulou ! vis pour Horace, parle-lui de moi. Tu lui diras ce qu'il ne peut entendre, que je l'aurais bien aimé ! Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité ; et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile ! Sensible comme je l'étais, la mort qui me délivre de la vue de tant de crimes est-elle un si grand malheur ? Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre. Je te laisse de bons amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et sensibles. Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile ! Je la vois, ma bien-aimée, ma Lucile ; mes bras croisés te serrent, mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux. Adieu... adieu...

Quel eût été d'après cela le désespoir de Camille, s'il eût pu prévoir que cette femme adorée dont ni la physionomie charmante, ni la beauté, ni la

(1) Cela ne rappelle-t-il pas ce passage touchant des Mémoires de Madame Roland dans lequel cette infortunée, avant de monter sur l'échafaud, laisse ainsi éclater son cœur : « Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu ! Dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurais à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine ; j'ai cru voir dans la Révolution française l'application inespérée des principes dont je m'étais nourrie. Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir.

» Je dédaignais la vie ; votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu'attendez-vous, anarchistes, brigands ? Vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent. Répandu sur cette terre, il la rendra dévorante, et la fera s'ouvrir sous vos pas. »

jeunesse, ni l'enfant nouveau-né, n'avaient pu émouvoir l'âme des jurés du tribunal révolutionnaire, le suivrait à si peu de jours de distance sur l'échafaud où il allait monter !

« J'entraîne avec moi Robespierre, Robespierre me suit », s'était écrié Danton après son arrêt de mort. « Et moi, avait ajouté Camille Desmoulins, je l'assigne à trois mois devant ce même tribunal. » Il y avait quelque chose de curieux, de vraiment prophétique, dans ces exclamations qu'un des amis de Danton traduisit peu après par les vers suivants qu'il fit circuler dans le public et dont Robespierre chercha vainement à connaître l'auteur, heureusement pour ce dernier !

Lorsqu'arrivés au bord du fleuve Phlégéton,
Camille Desmoulins, d'Églantine, Danton,
Payèrent pour passer cet endroit redoutable,
Le nautonier Caron, citoyen redoutable,
A nos trois passagers voulut remettre en mains
L'excédent de la taxe imposée aux humains.
« Garde, lui dit Danton, la somme tout entière :
J'ai payé pour Couthon, Saint-Just et Robespierre. »

Il semblait cependant qu'après avoir ainsi coupé toutes les têtes qui auraient pu dépasser le niveau de la sienne, Robespierre n'eût plus rien eu à redouter; pourtant, c'était là le véritable danger pour lui.

La destruction, en effet, de ses rivaux était de la part du dictateur une grave imprudence et une véritable faute politique, car, en le plaçant désormais seul au premier rang de la Révolution, elle faisait de lui l'objet de toutes les espérances,

de toutes les convoitises, de toutes les jalousies. de toutes les craintes, de toutes les colères, de toutes les haines, et rapprochait, réunissait contre lui, en un parti unique, toutes les factions décimées, terrassées peut-être, mais qui en joignant leurs menées tortueuses, ténébreuses et opiniâtres, devaient finir par attaquer et renverser un jour le colosse. Jusqu'alors, Robespierre ne s'était élevé que sur les ruines des pouvoirs qu'il avait renversés et n'avait acquis et conservé sa prodigieuse popularité qu'en flattant la foule, qu'en faisant miroiter sans cesse à ses yeux un avenir de liberté, de justice, d'universelle félicité. Si on lui demandait quand luirait enfin cet âge d'or si souvent annoncé, il répondait invariablement que l'avènement de ce règne magique n'était retardé ou empêché que par l'opposition, les complots des royalistes, des feuillants, des Girondins, des ultras, des modérés, de tous ceux en un mot dont il venait de délivrer la Révolution en les envoyant au supplice. L'heure avait donc sonné pour lui, maintenant qu'il tenait en ses mains les rênes du pouvoir, de doter enfin le peuple français de tous ces bienfaits qu'on attendait de lui. Nous verrons bientôt si cette attente fut justifiée.

Quoi qu'il en soit, ce fut pour le dictateur un bien beau moment que celui qui suivit la mort d'Hébert et même de Danton. Il était arrivé, en effet, sans autre titre que celui de membre du Comité de salut public, au faîte le plus élevé que puisse atteindre une puissance humaine. « Une

autorité exorbitante, a dit Montesquieu, donnée à un citoyen dans une république, forme bien plus qu'une monarchie. » C'était vrai, rien ne manquait à sa puissance. Les municipalités, l'armée, les tribunaux, étaient à sa discrétion, en sorte qu'il tenait en ses mains la vie de chaque citoyen ; la Convention prévenait ses moindres désirs ; les journalistes le plaçaient au dessus des héros de l'antiquité ; les poètes le chantaient comme un dieu ; l'Europe ne s'occupait que de lui, comme du seul arbitre des destinées des nations. En France, dans tous les départements, on ne voyait en lui que le sauveur de la patrie et, suivant le mot d'un grand écrivain, « tous les cœurs allaient au devant de lui ».

« La nation, dit Décembre-Alonnier, pleine d'admiration comme on sait pour Robespierre, n'eût sans doute pas consenti à investir un homme de pouvoirs dictatoriaux qui eussent compromis la liberté ; mais, par une sorte de convention tacite, suivant une admirable discipline dont on ne trouve que de rares exemples dans l'histoire, chacun plaçait sa confiance dans l'intégrité et la vertu civique du grand tribun. Ses paroles étaient des arrêts, ses propositions étaient immédiatement formulées en décrets, comme si le cœur de la France eût battu à l'unisson du sien. L'instinct des masses leur révélait qu'au milieu des conspirations renaissantes, des menaces d'invasion de l'Europe coalisée contre la République, il importait de constituer un gardien sévère des libertés publiques. On en

était venu à accepter la terreur comme unique moyen de salut. »

Mais cette terreur, on croyait avec quelque apparence de logique qu'elle allait disparaître ainsi que l'anarchie. « Les royalistes, en effet, et même les patriotes, nous dit Prudhomme, avaient applaudi à la punition des hébertistes et des dantonistes. » C'est ce qui explique comment ces coups terribles que Robespierre venait de frapper, loin de le rendre, aux yeux de la foule, cruel et sanguinaire, semblaient au contraire à tous les citoyens, assoiffés de paix, d'ordre et de confiance, le fruit d'un véritable courage et d'une noble et profonde énergie. Les hommes même les plus hostiles aux idées révolutionnaires, oubliant l'atrocité de ses actes et le croyant incapable d'une vue personnelle, supposaient, comme dit Montjoie, « que sa conduite passée était celle d'un politique habile, qui avait eu l'adresse de dissimuler ses projets par prudence, pour arriver à cet heureux dénouement ». On se disait qu'Auguste allait faire oublier les cruautés d'Octave, et, prenant ce nouveau souverain pour l'incarnation vraie du patriotisme, de la justice et de la force, beaucoup de ses anciens adversaires, en saluant le retour du bonheur et de la liberté, devenaient ses défenseurs les plus ardents et les plus passionnés.

« C'est au point, a écrit un royaliste qui vivait caché pendant la Terreur à Paris, que l'allégresse éclata partout. Les parents, les amis se réunirent, et célébrèrent, par des fêtes innocentes, le retour

l'ordre et de la justice. On donna des bals, des
ncerts; chacun crut qu'il allait être heureux
is l'autorité tutélaire de Robespierre. »
)n s'abordait dans la rue sans se connaître,
se félicitait, on s'embrassait comme de vieux
is, et un concert unanime d'actions de grâces
evait vers celui qui ramenait ainsi la con-
ice et la sérénité dans les âmes.
A ce moment, ajoute le même écrivain, que
pouvait pas Robespierre aidé des dispositions
l avait mis à son égard la presque totalité des
nçais? Tout lui devenait possible; s'il eût
ment aimé son pays, il en faisait le bonheur.
tait alors, par le fait, ainsi que l'appelaient
s leurs manifestes les généraux étrangers,
de France et de Navarre; il ne lui fallait
ıne habileté commune pour conserver le
otre que le concours de tant de circonstances
rres avait placé dans ses mains. »
ui, si, imitant l'exemple du tribun Marcus
lius, lequel — raconte Cicéron dans son *De*
iblica — avait interdit, à la suite de divisions
glantes entre les Romains, d'inquiéter pen-
t une année entière aucun citoyen pour ses
nions; si, conformant sa conduite à ce sage édit,
ıt laissé reposer le bras du bourreau ; s'il eût
é de fortes barrières contre le retour des injus-
s et des cruautés, « il rouvrait, dit Montjoie,
s les canaux de la prospérité, il se faisait un
ri formidable de tous les citoyens vertueux; il
nait la paix à la France et peut-être à l'Europe;
ouvernait en un mot paisiblement. Mais celui-

...veuglement et sa folie funest
Terreur, c'était désarmer du
mettant la Révolution. « Il n'es
de faire le bien, écrivait Saint
que [1]. Il faut attendre un m
grand, pour que l'opinion épro
mesures propres à faire le bi
n'était pas d'un avis différent,
pour pouvoir appliquer les insti
rêvées, le terrain n'était pas enc
préparé. Aussi, à tous ceux qui
digner en lui demandant le
gues, interminables tragédies, ré
ment et avec cette férocité froi
Sylla qui faisait planer comm
terreur mystérieuse au dessus
régénère la nation. » Ce fut là s
crime : on ne fonde point sur de
chose de durable, et ce n'est pas
glantée du crime qui parviendra
...ble du bonh...

on veut gouverner les hommes, il ne faut pas les chasser devant soi, il faut les suivre. »

Le célèbre penseur n'a-t-il pas dit encore : « Quand une république est parvenue à détruire ses ennemis, il faut se hâter de mettre fin aux vengeances, aux peines et aux récompenses même.

» On ne peut faire de grandes punitions et par conséquent de grands changements sans mettre lans les mains de quelques citoyens un grand ouvoir. Il vaut donc mieux pardonner beaucoup que punir beaucoup, exiler peu qu'exiler beau-oup, laisser les biens que multiplier les confis-ations. Sous le prétexte de la vengeance de la épublique, on établirait la tyrannie. »

N'est-ce point Voltaire qui formule également ette vérité dont eût pu s'inspirer Robespierre :

La modération est le trésor du sage.

« Il ne faut pas, a proclamé de son côté le hilosophe de Genève, si l'on veut fonder une épublique, commencer par la remplir de mécon-nts. » On allait plus loin, on la remplissait de ctimes !

« La terreur, a enfin écrit Montjoie, n'engendre le la haine, ne fait que des mécontents, et lors-l'il y en a beaucoup, celui qui gouverne a, aque jour, à craindre quelque funeste acci-nt. Il n'y a peut-être pas un seul exemple d'un mme ayant régné par la terreur, qui n'ait péri isérablement. »

C'est toujours en effet par les excès de sa tyrannie que doit succomber tout tyran.

L'Évangile est là, du reste, pour nous le rappeler :

« Qui frappe par l'épée périra par l'épée. » L'épée ici c'est la guillotine.

Robespierre, nous le verrons au 9 thermidor, n'échappa point à cette loi commune.

ROBESPIERRE INTIME

I

Nous ne nous souvenons plus quel écrivain a avancé que, si Jean-Jacques Rousseau avait quitté sa modeste cabane des Charmettes ou d'Ermenonville, pour devenir le législateur de la France, il n'eût pas mené une existence plus pauvre et plus recueillie que celle de Robespierre (1).

« Cette pauvreté était méritoire, a écrit Lamartine, car elle était volontaire. Objet de tentatives nombreuses de corruption de la part de la cour, du parti de Mirabeau, du parti de Lameth et du parti girondin pendant les deux Assemblées, il avait eu tous les jours sa fortune sous la main : il n'avait pas daigné l'ouvrir. »

Robespierre, en dédaignant le luxe et les splendeurs, menait en effet la vie, sinon d'un artisan,

(1) Celui-ci aimait souvent à citer cette pensée de sa sœur Charlotte : « Ceux qui cherchent le bonheur dans le faste et la dissipation, ressemblent à ces gens qui préfèrent l'éclat des bougies à la lumière du soleil. »

du moins d'un modeste petit bourgeois, et même au temps où son pouvoir dictatorial s'étendait sur la France entière, il n'avait pas d'autre palais, comme nous l'avons dit au début de cet ouvrage, que la demeure du menuisier Maurice Duplay dont il était devenu l'ami et pour ainsi dire le fils d'adoption. Voici dans quelles circonstances il vint s'établir dans cette maison :

C'était le soir du 17 juillet 1791. On sait que ce jour-là des troubles avaient éclaté au Champ de Mars et que la garde nationale, conduite par le général Lafayette, — celui-là même qui, un an auparavant, proclamait l'insurrection le plus saint des devoirs, — avait tiré sur la foule et tué ou blessé quelques centaines d'émeutiers. Un certain nombre de gardes nationaux, furieux et désolés tout à la fois d'avoir été mis dans l'obligation de fusiller leurs frères, accusèrent Robespierre d'avoir préparé cette manifestation, et, proférant contre lui les plus violentes menaces, chargèrent plusieurs d'entre eux de le rechercher. « A ce moment-là, raconte Charlotte de Robespierre dans ses Mémoires, mon frère, qui revenait le cœur brisé de toutes ces scènes d'horreur, suivait la rue Saint-Honoré. Une affluence considérable se pressait autour de lui; il avait été reconnu et le peuple criait : Vive Robespierre ! M. Duplay, menuisier, sortit de sa maison, vint au devant de Maximilien et l'engagea à entrer chez lui pour se reposer — et surtout pour se soustraire aux recherches, car on répétait partout que les contre-révolutionnaires venaient de

mettre sa tête à prix.—Maximilien se rendit à son invitation. Au bout d'une heure ou deux, il voulut regagner son domicile, mais on le retint à dîner. »

Mme Duplay, femme vive, énergique, qui avait embrassé avec enthousiasme, comme son mari, la cause de la Révolution, aimait déjà Robespierre sans le connaître. « Elle le reçut, raconte Michelet, le caressa, l'enveloppa comme un fils ou comme un frère, comme le meilleur des patriotes, un martyr de la liberté. L'homme, la femme, la famille l'entourent; le voilà prisonnier; on ferme la porte. Il ne s'en ira pas chez lui, à cette heure, dans un jour pareil, au fond du Marais, dans ce quartier, si désert, perdu, dangereux; il serait assassiné. Il faut qu'il soupe, qu'il couche, son lit est tout préparé. Le mari le veut, la femme l'ordonne ; les demoiselles Duplay, sans rien dire, priaient aussi de leurs beaux yeux. Robespierre, malgré sa réserve naturelle, vit bien qu'il fallait accepter. »

Le lendemain matin, quand il voulut prendre congé de ses hôtes, ceux-ci le supplièrent, à deux genoux, de continuer à demeurer au milieu d'eux. « On avait à lui donner, raconte Hamel, une petite chambre isolée où il travaillerait à son aise, sans avoir à se préoccuper des besoins de l'existence matérielle; on y pourvoirait pour lui; et puis il serait à deux pas de l'Assemblée nationale, du club des Jacobins, où chaque jour il était obligé de se rendre. Robespierre savait peu résister à une prière; il céda à de si affectueuses instances, à la condition toutefois de payer

pension, et il s'installa comme dans la sienne propre au milieu de cette famille patriarcale qu'il devait associer à sa gloire et à ses malheurs. » Ajoutons qu'il sentait probablement aussi que sa popularité — et on sait jusqu'à quel point il la recherchait ! — ne pouvait que gagner à cette cohabitation. C'est du reste dans cette même pensée que, quelques mois plus tard, il refusera l'offre séduisante du *Palais National* pour demeure, sachant bien qu'il y aurait quelque imprudence à ne pas suivre ce conseil donné par le président d'un comité de Paris : « Garde-toi d'accepter; ne prends pas d'autre demeure que celle que tu as choisie. *On ne peut être ami du peuple et habiter un palais.* »

La maison des Duplay, située au numéro 366 de la rue Saint-Honoré, et comme étouffée entre les grandes et belles habitations de ce quartier, — quartier à cette époque de la banque et de l'aristocratie. — était une ancienne dépendance du couvent des religieuses de la Conception, où avait été élevée l'aînée des filles de Duplay dont nous parlerons plus loin. La chambre qui servait en même temps de cabinet de travail à Robespierre était une petite pièce très modeste, établie au dessus du hangar où se trouvait l'atelier des ouvriers, — en sorte qu'il travaillait toujours au bruit de la scie ou du rabot ; — et elle donnait en même temps sur une petite cour, espèce de jardinet humide, sans fleurs et sans air, où il pouvait apercevoir sans cesse Mme Duplay et ses filles vaquer aux soins du ménage.

Cette chambre, d'une irréprochable propreté et d'un ordre admirable, avait été meublée par Robespierre lui-même, mais aussi simplement que possible, car en dehors du lit en noyer qu'ornaient des rideaux en damas bleu à fleurs jaunes, provenant d'une robe de Mme Duplay, on n'y voyait qu'un bureau ou plutôt une table de bois commun sur laquelle était presque toujours ouvert le *Contrat social* de Rousseau (l'Évangile politique en quelque sorte de Robespierre, comme la profession de foi du *Vicaire savoyard* était son code religieux), deux chaises et une petite bibliothèque en sapin, en forme de casier, où se trouvaient rassemblées les œuvres de ses auteurs favoris, Corneille, Racine, Voltaire et Rousseau. Dans un compartiment spécial se trouvaient classés et étiquetés ses rapports et les manuscrits de ses discours, quelques-uns écrits de sa main, d'une écriture régulière quoique laborieuse et raturée, mais la plupart transcrits sous sa dictée, par le neveu de Duplay qui lui servait de secrétaire. Sur la cheminée, on voyait son buste en plâtre d'une grande ressemblance, cadeau d'un groupe de patriotes, et au dessus, son portrait au pastel, don également d'un de ses admirateurs. Enfin pour compléter cette description, de petites estampes épinglées aux murs proprets de la chambrette, et retraçant les principaux épisodes de la Révolution, auraient seuls tranché sur la blancheur de la chaux, si la main passionnée de Mme Duplay n'avait partout suspendu des images populaires achetées par elle

sur la voie publique, images qui toutes représentaient son hôte, son héros, son dieu, si bien qu'en se retournant, dans cette chapelle, dans ce véritable saint des saints, le dictateur ne pouvait éviter de se voir sous toutes les faces.

Telle était l'humble retraite que Robespierre s'était choisie et qu'il ne quitta que pour monter à l'échafaud. Non seulement, Maximilien était porté par son instinct et par ses goûts vers une existence modeste et ennemie du luxe, mais il avait à cœur de réaliser encore dans sa vie privée les principes mêmes qu'il voulait imposer à la nation ; et, au moment où il prônait à tous l'austérité et la simplicité des mœurs, rêvant sans doute pour la France du XVIIIe siècle ces vertus des beaux temps de Rome et de Sparte, il pensait qu'il était de son devoir, et surtout de son intérêt, — car c'était là le secret de son prestige et de sa force, — d'en donner le premier un exemple ininterrompu. Voilà pourquoi il ne consentit jamais à changer ni à améliorer son genre d'existence, même lorsque, devenu le véritable souverain de la France, et tandis que son nom retentissait dans toutes les capitales, faisant pâlir et trembler les rois et les empereurs sur leurs trônes, on le sollicitait de toutes parts de choisir une demeure plus en rapport avec la puissance qu'il détenait.

La famille Duplay se composait du père, admirateur fanatique des Montagnards, et que Robespierre fit peu après nommer juré au tribunal révolutionnaire ; de sa femme; d'un petit garçon qui, à quatorze ans à peine, suivit bravement à

l'armée du Nord le représentant Lebas, et de quatre filles : Éléonore, Henriette, Sophie et Élisabeth. N'oublions pas de mentionner encore un neveu, Simon Duplay, glorieux volontaire de 1792, qui, engagé dans un régiment d'artillerie, avait eu la jambe gauche emportée à la bataille de Valmy. C'était un jeune homme assez instruit et très intelligent que Robespierre prit dans la suite, comme nous l'avons dit, pour secrétaire particulier.

Si les époux Duplay regardaient Robespierre comme un fils, les jeunes filles l'aimèrent bientôt comme un frère. « Elles lui confiaient leurs peines, raconte Esquiros dans son *Histoire des Montagnards*, leurs sentiments, leurs tendres inquiétudes. Maximilien cherchait à les consoler. Quand un de ces légers nuages qui passent sur les familles les plus unies obscurcissait le front pur d'une de ses jeunes sœurs, il l'attirait doucement sur ses genoux et lui demandait à voix basse le secret de sa tristesse. Si c'était la trace d'une discorde ou de quelques petits débats domestiques, il se faisait le conciliateur entre les parties offensées. C'est surtout à son entremise qu'Henriette, Élisabeth et Sophie avaient recours après une brouille avec leur mère pour s'épargner l'ennui d'une demande en grâce. Il faisait lui-même la demande et revenait toujours ayant sur les lèvres le sourire du pardon obtenu. Ses rapports journaliers avec Éléonore, la fille aînée du menuisier, avaient un caractère moins protecteur et plus tendre qu'avec ses autres sœurs. Un

jour, Maximilien, en présence de ses hôtes, prit la main d'Éléonore dans la sienne : c'était, conformément aux usages de sa province d'Artois, un signe de fiançailles. De ce moment, il fut regardé plus que jamais par M. et Mme Duplay comme un membre de la famille. »

L'aînée des filles de Duplay, grande et belle jeune fille de vingt-quatre ans qui avait été élevée, comme nous l'avons dit, chez les religieuses de la Conception, était bien supérieure à ses sœurs comme éducation, esprit, beauté, caractère et distinction. Elle avait un certain air de gravité dans sa démarche et ses paroles qui l'avait fait surnommer par les patriotes, avec une respectueuse galanterie : *Mlle Cornélia*. « Elle avait dans toutes choses, écrit Michelet, une grâce de fierté austère, au ménage comme au clavecin. Qu'elle aidât sa mère au hangar pour laver ou pour préparer le repas de famille, c'était toujours *Cornélia !* » « Ame virile, disait Robespierre en parlant d'Éléonore, elle saurait mourir comme elle sait aimer. » Aussi ne pardonna-t-il jamais au conventionnel Dubois-Crancé d'avoir donné à cette bien-aimée le spirituel et impertinent surnom de *Cornélie Copeau*, surnom, comme le fait remarquer Ch. d'Héricault, qui peignait bien la solennité triviale des princes et des princesses de cette société nouvelle des Jacobins.

Maximilien, comme nous venons de le voir, avait demandé la main d'Éléonore, qui lui avait été accordée avec empressement, car c'était un bien

grand honneur que de devenir la *citoyenne Robespierre*; mais le dénuement de fortune du dictateur et l'incertitude des événements firent remettre à plus tard l'accomplissement de cette union dont la perspective faisait toute la joie, toute l'espérance des deux jeunes gens. Aussi parfois, entre deux tragiques séances de la Convention, nos amoureux se prenaient-ils à rêver de la fin de cette Révolution qui, en voulant Robespierre tout entier, retardait leur félicité; de l'affermissement du pouvoir, de la victoire définitive qui permettrait au dictateur, après s'être enfin retiré de la mêlée sanglante, d'épouser celle qu'il affectionnait de toute son âme; et alors, tous deux s'en iraient, perdus, ignorés, cacher leur bonheur comme des avares, là-bas, dans quelque petit coin de l'Artois où il restait à Maximilien, enfouie dans les bois touffus, une modeste ferme, seul bien de famille qui n'eût pas été vendu; là, du moins, à l'ombre du foyer domestique, entre une femme et des enfants, Robespierre pourrait donc se livrer, dans le calme et l'oubli des hommes, à ses chères études littéraires ! Le rêve était trop beau dans sa simplicité et ne devait point se réaliser (1).

Charlotte de Robespierre a prétendu dans ses

(1) Emprisonnée au 9 thermidor en même temps que son père et sa mère qui se pendit dans sa prison, Éléonore fut cependant épargnée ainsi que son père. Une fois rendue à la liberté, elle prit le deuil de Robespierre dont elle se considérait comme la veuve, et le porta toute sa vie, gardant pieusement sur son cœur un médaillon modelé par Collet où étaient gravés avec une merveilleuse ressemblance les traits du bien-aimé.

Mémoires que son frère n'avait jamais éprouvé d'affection pour Éléonore.

« Accablé, dit-elle, d'affaires et de travaux, comme il l'était, entièrement absorbé par ses fonctions de membre du Comité de salut public, mon frère aîné pouvait-il s'occuper d'amour et de mariage? Y avait-il place dans son cœur pour de pareilles futilités — (Charlotte traite ici le mariage de *futilité ;* n'oublions pas qu'elle était vieille fille), — lorsque son cœur était rempli tout entier de l'amour de la patrie, lorsque tous ses sentiments, toutes ses pensées, étaient concentrés dans un seul sentiment, dans une seule pensée : le bonheur du peuple; lorsque sans cesse en lutte contre les ennemis de la Revolution, sans cesse assailli par ses ennemis personnels, sa vie était un perpétuel combat? Non, mon frère aîné n'a pas dû, n'a pas pu s'amuser à faire le Céladon avec Éléonore Duplay, et je dois ajouter qu'un pareil rôle entrait peu dans son caractère. »

Nous avons tenu, pour mettre toutes les pièces sous les yeux de nos lecteurs, à citer ce passage des Mémoires de la sœur de Maximilien. Mais son opinion, qui est ici en contradiction formelle avec tous les récits, toutes les affirmations des contemporains du dictateur et avec le témoignage de Robespierre lui-même, qui, en aucune occasion, ne fit mystère de son amour pour la fille aînée des Duplay; son opinion, disons-nous, ne saurait avoir grande valeur, car, ainsi que nous le verrons plus loin, Charlotte était profondément jalouse d'Éléonore à qui elle ne pardonna

jamais d'avoir pris le cœur de son frère; et elle crut se venger sans doute en niant cet amour même, dont le souvenir ne cessa, jusqu'à sa mort, de faire la joie et l'orgueil de son ennemie.

Robespierre, qui se considérait déjà comme l'époux d'Éléonore (quelques historiens ont même soutenu qu'il l'avait épousée secrètement), s'était en même temps attribué le rôle de protecteur de ses jeunes belles-sœurs. Le trait suivant raconté par Esquiros prouve combien il prenait ce rôle au sérieux :

« Un jour Camille Desmoulins était venu voir son ami Robespierre chez les Duplay; Maximilien était absent. La conversation s'engage avec la plus jeune des filles du menuisier; au moment de se retirer, Camille lui remet un livre qu'il avait sous le bras. « Élisabeth, lui dit-il, rendez-moi le service de serrer cet ouvrage; je vous le redemanderai. » A peine Desmoulins était-il parti que la jeune fille entr'ouvre curieusement le livre confié à sa garde. Quelle est sa confusion, en voyant passer sous ses doigts des tableaux d'une obscénité révoltante! Elle rougit. Le livre tombe. Tout le reste du jour Élisabeth fut silencieuse et troublée. Maximilien s'en aperçut et l'attirant à part : « Qu'as-tu donc, lui demanda-t-il, que tu me sembles toute soucieuse? » La jeune fille baissa la tête et pour toute réponse alla chercher le livre à gravures obscènes qui avaient offensé sa vue. Maximilien ouvrit le volume et pâlit. « Qui t'a remis cela? » La jeune fille raconta franchement ce qui s'était passé. « C'est bien, reprit Robes-

pierre, ne parle de ce que tu viens de me dire à personne; j'en fais mon affaire. Ne sois plus triste, j'avertirai Camille. Ce n'est point ce qui entre involontairement par les yeux qui souille la chasteté; ce sont les mauvaises pensées qu'on a dans le cœur. »

Soit haine du libertinage, soit plutôt profonde blessure d'amour-propre contre le dépravé qui respectait si peu sa demeure, il admonesta sévèrement en effet son ancien camarade dont les visites devinrent très rares à partir de ce jour.

Il y avait cependant une affection qui s'offensait du bonheur de Maximilien et qui ne pouvait voir d'un œil indifférent la nouvelle famille qu'il s'était créée en entrant chez les Duplay. Sa sœur Charlotte, en effet, qui avait éprouvé un cuisant dépit à voir son frère ainsi absorbé par des étrangers, ne pouvait, malgré la bonté avec laquelle il lui payait sa pension et son loyer, lui pardonner l'isolement pénible où il la laissait à Paris. Mais pour la clarté de notre récit, quelques explications sont ici nécessaires : empruntons-les au livre de M. Hamel :

« Mlle de Robespierre, qui avait toujours dirigé l'intérieur de ses frères, n'avait pu se faire à l'idée de rester longtemps seule à Arras; et lorsque Augustin, son plus jeune frère, avait été nommé député à la Convention, elle avait obtenu de l'accompagner à Paris. Ils étaient descendus l'un et l'autre chez les Duplay. Ceux-ci avaient mis à leur disposition l'appartement du premier étage dans le corps de bâtiment qui donnait sur la rue

Saint-Honoré et qui communiquait avec l'aile qu'habitait Robespierre.

» Dans les premiers mois du séjour de Charlotte dans cette maison, les choses allèrent pour le mieux. L'excellente Mme Duplay était aux petits soins pour la sœur comme pour le frère. Souvent elle lui confiait la plus jeune de ses filles, Élisabeth, celle qui devait épouser le conventionnel Lebas, lui donnant ainsi une de ces preuves d'estime et d'affection que toute mère appréciera. D'un esprit cultivé, Charlotte plut à la jeune fille, à qui du reste elle témoigna beaucoup d'amitié. Elle en recevait de ces petits soins intimes que les femmes savent échanger entre elles. Élisabeth prenait plaisir à la coiffer, à l'assister dans sa toilette. Comment donc des nuages vinrent-ils à s'élever entre Charlotte et ses hôtes? La sœur de Robespierre dit bien, dans ses Mémoires, qu'elle eut à se plaindre de Mme Duplay; mais elle n'articule pas un seul grief sérieux. D'autre part, nous lisons dans le manuscrit de Mme Lebas: « Charlotte n'eut pas de peine à obtenir cette » permission pour moi (il s'agissait d'aller ensem- » ble assister à une séance de nuit de la Con- » vention). Elle était sœur de Robespierre et ma » mère la regardait comme sa fille. Pauvre mère ! » Elle croyait alors Charlotte aussi pure et aussi » sincère que son frère; mais elle vit plus tard » que cela n'était pas. »

» La vérité c'est que Charlotte était d'un caractère ombrageux et difficile. Elle aimait passionnément ses frères, mais d'une affection doublée

de cette jalousie qui est l'égoïsme de l'amour. Ayant été habituée à Arras à régner en maîtresse de maison et à gouverner un peu despotiquement ses frères, elle ne put voir sans dépit l'influence de Mme Duplay contrebalancer la sienne. Et pourtant était-elle en droit de se plaindre, si Maximilien payait en tendresse et en égards les soins d'une femme dans laquelle il avait rencontré une véritable mère? Aurait-elle dû s'étonner des efforts constants de son frère pour ne point affecter une famille qui, du propre aveu de Charlotte, l'entourait de caresses et d'attentions sans nombre? Mais elle se montra jalouse des bontés prodiguées à son frère aîné comme plus tard des prévenances de Mme Ricord pour Augustin. Elle mit donc tout en œuvre pour arracher Maximilien du sein de cette famille devenue la sienne. Souvent elle cherchait à lui persuader que dans sa position et occupant un rang aussi élevé dans la politique, il devait avoir *un chez lui*. C'était là une bien mesquine considération aux yeux de Robespierre. Toutefois, à force d'obsessions et comme il résistait difficilement à une prière, elle parvint à l'entraîner dans un appartement qu'elle avait loué rue Saint-Florentin, à quelques pas seulement de la maison de ses hôtes, ce qui le détermina sans doute à une séparation dont son cœur dut cruellement souffrir et qui d'ailleurs fut de courte durée. »

Charlotte de Robespierre qui, poussée par son aigreur jalouse, avait, tant de fois, reproché vivement à Mme Duplay de mener à son gré ce farou-

che dictateur, lequel, par un contraste curieux, se laissait gouverner comme un enfant pour les choses de l'intérieur; Charlotte, disons-nous, s'empressa d'agir de la même manière, s'efforçant d'accaparer entièrement son frère et de lui imposer toutes ses habitudes, toutes ses manières de voir. « Cet homme, a-t-elle écrit, si énergique à la tête du gouvernement, n'avait de volonté, dans son intérieur, que celle qui lui était suggérée pour ainsi dire. » Elle tenta même de le brouiller avec les Duplay qu'il continuait à visiter, en lui représentant que ce milieu grossier, sans instruction, sans délicatesse, était incapable de le comprendre et de l'apprécier. Ce dédain de Charlotte pour cette famille d'artisans n'a rien, du reste, qui puisse nous surprendre, car « son attitude et ses goûts, nous dit Michelet, étaient ceux de l'aristocratie de province; elle eût fort aisément tourné à la grande dame ».

Mais tous ses efforts furent infructueux et rien ne put faire oublier à Maximilien les touchantes attentions, les douces sollicitudes, les prévenances sans nombre, les tendres caresses de sa famille adoptive, le petit coin de ce ciel bleu, en un mot, qu'était impuissant à remplacer l'amour obsédant et tyrannique de sa sœur. Loin de sa chère Éléonore, Paris ne lui semblait plus qu'une solitude, un *désert d'hommes,* suivant l'expression d'un grand écrivain; l'ennui, la mélancolie le gagnaient; sa santé fut bientôt altérée et alla déclinant d'une manière sensible. A cette nouvelle, Mme Duplay accourt ainsi qu'une lionne

irritée, éclate violemment en reproches et en imprécations, déclare bien haut que le malade appartient à ses soins, le réclame impérieusement, promet de le guérir, et malgré les pleurs, les cris et les menaces de sa sœur, l'emmène de vive force.

« C'est ainsi, a écrit Charlotte dans ses Mémoires, qu'il cède à Mme Duplay et qu'il se résout à quitter son chez lui, à se remettre en pension dans une maison étrangère, tandis qu'il a sa maison, son ménage, parce qu'il ne veut pas faire de la peine à une personne pour laquelle il a de l'amitié. Je ne veux point récriminer contre lui; loin de moi la pensée d'adresser des reproches à sa mémoire; mais enfin n'aurait-il pas dû songer que sa préférence pour Mme Duplay m'affligeait tout autant pour le moins que son refus aurait pu affliger cette dame? Entre Mme Duplay et moi, devait-il balancer? Devait-il me sacrifier à elle? Après les propos désobligeants qu'elle avait tenus, après m'avoir reproché de laisser Maximilien manquer de soins, lui qui savait si bien le contraire, ne devait-il pas faire réflexion que me quitter pour se livrer aux soins de Mme Duplay, c'était corroborer ce qu'elle avait dit? Et cependant mon frère m'aimait tendrement [1]. Son amitié pour moi était mille fois plus vive que celle qu'il pouvait ressentir pour une étrangère; comment donc expliquer cette

(1) Il lui avait écrit un jour à Arras : « Vous êtes ce que j'aime le plus après la patrie. »

contradiction ? Le voici : Maximilien était tout dévouement, il ne s'appartenait pas, sa vie était un sacrifice continuel, il se gênait de grand cœur pour faire plaisir aux autres ; il ne balança donc pas, lui qui me regardait comme une partie de lui-même, à me sacrifier, comme il se sacrifiait lui-même, pour ne point affecter une famille qui, par ses caresses et ses bontés sans nombre, lui avait ôté tout moyen de résistance. »

Charlotte demeura donc seule dans son petit appartement de la rue Saint-Florentin (son frère Augustin était déjà depuis quelque temps en mission dans le Midi) ; mais elle ne se brouilla pas cependant pour cela avec Maximilien. Elle continua au contraire à le voir fréquemment ; bien plus, ses relations avec les Duplay, maintenant qu'on n'habitait plus sous le même toit, reprirent presque leur caractère d'intimité d'autrefois.

C'est probablement à cette époque qu'elle eut occasion de faire la connaissance de Fouché, le futur duc d'Otrante, qui eut un instant, si on l'en croit, l'intention de l'épouser. « Fouché, dit-elle dans ses Mémoires, après avoir été introduit auprès de moi par mon frère, me rendit des visites assidues, et eut pour moi ces égards, ces attentions que l'on a pour une personne à laquelle on s'intéresse d'une manière particulière. Il n'était pas beau, mais il avait un esprit charmant et était très aimable. Il me parla de mariage, et j'avoue que je ne ressentis aucune répugnance pour ce lien et que j'étais assez disposée à accorder ma main à celui que mon frère m'avait

présenté comme son ami... Ce titre de beau-frè de Robespierre flattait son orgueil et son amb tion : à en juger par la conduite que cet hypocrit ce fourbe, cet homme sans moralité, a ten depuis, tout était calculé chez lui, et s'il a fei de m'aimer, c'est qu'il y voyait son intérêt. (*serais-je devenue si j'avais épousé un pareil êtr*

Ces projets de mariage n'eurent du reste auc suite, car peu de temps après, Fouché partait mission pour Lyon. A son retour il eut à essu comme nous l'avons vu, les violents reproche Robespierre pour sa conduite infâme dans c ville ; et à partir de ce jour, devenu l'enn irréconciliable du dictateur, il cessa non se ment de mettre les pieds chez lui, mais mêm saluer celle dont il avait demandé la main.

Nous n'ignorons pas que certains historiens prétendu sur la foi d'Élisabeth Duplay, et cela s aucune preuve à l'appui, que les relations en Charlotte et Fouché, relations dont le *vérit caractère d'intimité*, disent-ils, n'était un se pour personne, avaient continué même aprè 9 thermidor; mais nous savons aussi d'un a côté que Robespierre a écrit en parlant de sœur : « La pureté de ses mœurs lui avait mé l'estime et le respect de tous ceux qui la conn saient. » Nous ne saurions oublier non plus Charlotte elle-même a écrit dans ses Mémoi « Des propos infâmes ont été tenus sur r compte au sujet de cet homme. On a osé dire Fouché avait été pour moi autre chose q ami. C'est une infamie. Fouché n'a cessé d'a

our moi le plus grand respect; et si, dans ses iscours, il s'était permis de mêler quelques aroles qui tendissent à me faire manquer à mes evoirs, je l'aurais congédié à l'instant même. »

Nous pensons donc qu'il serait injuste et lâche le charger la mémoire de Charlotte de fautes u'elle n'a peut-être pas commises. Du reste, uand il s'agit de cette chose si précieuse et si acrée, l'honneur d'une femme, quelle qu'elle soit, ous sommes de ceux qui considèrent comme un levoir de le défendre contre toute attaque qui ne erait pas absolument justifiée.

Cependant Charlotte venait d'obtenir de son rère Augustin, toujours en mission à l'armée l'Italie, la permission de le rejoindre, et elle partit our Nice en compagnie du conventionnel Ricord t de sa femme. C'est là qu'elle vit pour la prenière fois au quartier général le jeune Napoléon Bonaparte, qui s'était lié d'amitié, nous apprendelle, avec Augustin.

« Pendant mon séjour à l'armée d'Italie, Augustin eut occasion de se lier assez étroitement avec Bonaparte qui avait une très grande estime pour mes deux frères et surtout pour 'aîné; il admirait ses talents, son énergie, la ureté de son patriotisme et de ses intentions. Alors, Bonaparte était sincèrement républicain, je lirai même qu'il était républicain montagnard[1];

[1] Cette assertion de Charlotte est d'autant plus curieuse qu'on se ouvient combien Napoléon se montra hostile, par la suite, aux montagnards restés républicains, c'est-à-dire à ceux qu'on a appelés la *queue le Robespierre*.

du moins, il m'a fait cet effet par la manière dont il envisageait les choses à l'époque où je me trouvai à Nice. Ses victoires dans la suite lui tournèrent la tête et le firent aspirer à dominer ses concitoyens. »

Bonaparte ne tarda pas à remarquer Charlotte de Robespierre que son nom rendait le point de mire de tous les regards, et qui ne manquait pas du reste, paraît-il, de grâces et d'attraits. Elle aimait beaucoup le plaisir, et particulièrement le théâtre, les bals et les courses en voiture ou à cheval, en compagnie de Mme Ricord. Aussi vit-on souvent le futur empereur venir présenter ses hommages à ces dames dans leur loge, ou caracoler galamment auprès d'elles dans de longues promenades équestres qui non seulement firent jaser à Nice, mais eurent même du retentissement jusque dans la capitale et attirèrent à Charlotte de sérieux reproches de la part du grave et sévère Maximilien qui lui défendit de les renouveler, sous prétexte qu'il n'aimait pas *qu'on tranchât ainsi des princesses*.

« Il fallut donc y renoncer, raconte Michaud, et ces dames s'accusant alors réciproquement de toutes les privations du même genre qu'elles éprouvèrent, il en résulta des dissensions fâcheuses. Mme Ricord, plus jeune et plus jolie que Charlotte de Robespierre, usa de tout l'ascendant que ses attraits lui donnèrent sur Augustin pour lui inspirer contre sa sœur des sentiments de répulsion dont elle ne sut pas deviner la véritable cause et que certainement elle ne méritait pas.

Désespérée de voir son frère ainsi tout à coup changé à son égard, elle retourna dans la capitale, sans avoir compris que c'était précisément à cela qu'on avait voulu l'amener. »

Augustin revint peu de temps après de sa mission, et, avant d'aller habiter définitivement avec les Ricord, descendit chez sa sœur Charlotte. Mais la brouille qui avait pris naissance à Nice s'envenima tellement que la vie en commun ne tarda pas à leur devenir intolérable. Aussi le frère et la sœur, au bout de quelques jours, se séparèrent-ils définitivement pour ne plus jamais se revoir.

Voici la lettre (1) que Charlotte écrivit à Augustin avant de quitter son domicile :

Votre aversion pour moi, mon frère, loin de diminuer, comme je m'en étais flattée, est devenue la *haine* la plus *implacable*, au point que ma vue seule vous inspire de l'*horreur*. Aussi je ne dois pas espérer que vous soyez jamais assez calme pour m'entendre ; c'est pourquoi je vais essayer de vous écrire.

Abîmée sous le poids de ma douleur, incapable de lier mes idées, je n'entreprendrai pas mon apologie. Il me serait cependant si facile de démontrer que je n'ai jamais mérité cette *fureur qui vous aveugle* : mais j'abandonne le soin de ma justification au temps qui dévoile toutes les perfidies, toutes les noirceurs; alors, quand le bandeau qui couvre vos yeux sera déchiré, si vous pouvez, dans le *désordre des passions, distinguer la voix du remords*, si le cri de la nature se fait entendre, revenez d'une erreur qui m'est funeste. Ne craignez pas que jamais je vous reproche de l'avoir gardée si longtemps. Je ne m'occuperai que du bonheur d'avoir retrouvé votre cœur. Oh ! si vous pouviez lire au fond du mien ! *que vous rougiriez de l'outrager si cruellement* ! Vous y verriez, avec la preuve de mon innocence, que rien ne peut en effacer l'attachement

(1) Voir les Mémoires de Levasseur où elle se trouve consignée.

tendre qui me lie à vous, et que c'est le seul sentiment auquel je rapporte toutes mes affections. Sans cela, me plaindrais-je de votre *haine* ? Que m'importe, à moi, d'être haïe par ceux qui me sont indifférents et que je méprise ? Jamais leur souvenir ne viendra me troubler ; mais être haïe de mes frères, moi, pour qui c'est un besoin de les chérir, c'est la seule chose qui puisse me rendre aussi malheureuse que je le suis.

Que cette passion de la haine doit être affreuse, puisqu'elle vous aveugle au point de me *calomnier* auprès de mes amis. Cependant, n'espérez pas, dans votre délire, pouvoir me faire perdre l'estime de quelques personnes vertueuses, unique bien qui me reste. Avec une conscience pure, pleine d'une juste confiance dans ma vertu, je peux vous défier d'y porter atteinte, et j'ose vous dire qu'auprès des gens de bien qui me connaissent, vous perdrez votre réputation plutôt que de nuire à la mienne.

Il importe donc à votre tranquillité que je sois éloignée de vous ; il importe même, à ce qu'on dit, à la chose publique que je ne vive pas à Paris.....

Charlotte fait sans doute ici allusion à une lettre d'Augustin à Maximilien dans laquelle, apprenant qu'elle avait fait des démarches en faveur de quelques malheureux suspects, il disait : « *Ma sœur n'a pas une seule goutte de sang qui ressemble au nôtre*. Je la regarde comme notre plus grande ennemie. Elle abuse de notre réputation sans tache, pour nous faire la loi et pour nous menacer de faire une démarche scandaleuse afin de nous compromettre. Il faut prendre un parti décidé contre elle. Il faut la faire partir pour Arras, et éloigner de nous une femme qui fait notre désespoir commun. »

J'ignore encore ce que je dois faire, — ajoutait-elle, — mais ce qui me semble le plus urgent, c'est de vous débarrasser d'un objet odieux ; aussi, dès demain, vous pouvez rentrer dans votre

ırtement sans craindre de m'y rencontrer: je le quitterai dès ›urd'hui, à moins que vous ne vous y opposiez formelle- ıt.
ue mon séjour à Paris ne vous inquiète pas: je n'ai garde ;socier mes amis à ma disgrâce. Le malheur qui me pour- . doit être contagieux, et *votre haine pour moi est trop ugle pour ne pas s'en prendre à tout ce qui me portera quelque ›rêt.* Aussi, je n'ai besoin que de quelques jours pour calmer lésordre de mes idées, me décider sur le lieu de l'exil, car, ıs l'anéantissement de toutes mes facultés, je suis hors tat de prendre un parti.
'e vous quitte donc, puisque vous l'exigez; mais malgré vos ıstices, mon amour pour vous est tellement indestructible : je ne conserverai aucun ressentiment *du traitement cruel › vous me faites essuyer.* Lorsque désabusé, tôt ou tard, vous ndrez à perdre pour moi des sentiments que je ne mérite pas, une mauvaise honte ne vous empêche pas de m'instruire : j'ai recouvré votre amitié; et en quelque lieu que je sois, *sé-je même par delà les mers,* si je puis vous être utile à ·lque chose, sachez m'en instruire, et bientôt je serai auprès vous.

CHARLOTTE.

›. *S.* — Vous devez penser qu'en quittant votre logement, ›rendrai toutes les précautions nécessaires pour ne pas com- mettre mes frères. Le quartier qu'habite la citoyenne Laporte, z laquelle je me propose de me retirer provisoirement, est droit de toute la République où je puis être le plus ignorée.

Nous avons tenu, malgré sa longueur, à donner entier cette lettre, non seulement à cause des aux sentiments qu'elle exprime, mais encore ur fournir à une femme si attaquée, si calom- ›e, l'occasion de se disculper.
Quelques historiens ont prétendu que ces lignes .ient adressées à Maximilien. C'est une erreur ile à réfuter. Charlotte nous dit elle-même, en

effet, dans ses Mémoires : « C'est alors que j'écri-vis à Augustin la lettre que Levasseur a rap-portée dans ses Mémoires. Elle ne devait pas être connue du public, car c'était une affaire entre *mon jeune frère et moi*, et ceux qui l'ont publiée se sont rendus coupables d'une odieuse indiscré-tion que je ne puis trop flétrir. »

Charlotte songeait sans doute à cette malheu-reuse lettre dont s'étaient emparés les ennemis de Maximilien pour le représenter comme le plus mauvais des frères, lorsque, dans son testament que nous avons eu sous les yeux et qui est daté du 6 février 1828, elle écrivait ceci : « Voulant, avant de payer à la nature le tribut que tous les mortels lui doivent, faire connaître mes sentiments envers la mémoire de mon frère aîné, je déclare que je l'ai toujours connu pour un homme plein de vertu, et je proteste contre *toutes les lettres contraires à son honneur qui m'ont été attri-buées.* »

Laponneraye fait encore allusion à ce même sujet dans le discours qu'il prononça le 3 août 183 sur la tombe de Charlotte de Robespierre :

« Sœur de Maximilien Robespierre, s'écria-t-i d'une voix émue, arrache-toi, pour un instant des bras de la mort ; apparais-nous encore un fois et dis-nous si jamais dans ta pensée ton bo et malheureux frère a cessé d'être révéré et chéri si jamais tu as cessé de rendre hommage à se vertus. »

Pour en finir avec Charlotte de Robespierre disons qu'arrêtée le lendemain de l'exécution d

frères, elle eut le bonheur d'être rendue à la erté après quelques jours de détention seule-ɜnt; mais repoussée de tous, elle fut en quel-e sorte obligée, pour échapper aux insultes, ɛchanger pendant quelque temps son nom ntre celui de Mlle Delaroche. Manquant du plus 'ict nécessaire, elle ne mena plus jusqu'en)3 qu'une vie de souffrances, de chagrins et de ivations, et serait peut-être même morte de isère si un certain M. Mathon, un ancien ami sa famille, à Arras, ne lui eût fait parvenir ıelques secours.

Elle réussit cependant à obtenir une audience Bonaparte auquel elle exposa sa situation. ·lui-ci la reçut avec beaucoup de bienveillance, i rappela les jolies excursions qu'ils avaient ites ensemble à Nice, autrefois, et lui parla, étend-elle, *en termes très flatteurs*, de ses ɜres (1). Quelques jours après l'entrevue, elle cevait le brevet d'une pension de trois mille ɛ cents francs. Cette pension fut réduite de moi-ɜ sous la Restauration. Supprimée un moment, 1823, elle fut rétablie par Martignac et conti-ɪa, depuis, à lui être servie régulièrement jus-ı'à sa mort.

Nous avons laissé Maximilien Robespierre au

) Bonaparte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, parle en effet, en ter-ɜ admiratifs, de la bravoure d'Augustin Robespierre. Dans les rapports Barère, il est souvent question aussi du représentant Robespierre ne, en mission, à la tête des colonnes républicaines, s'élançant le pre-r à l'assaut, le sabre à la main, et enflammant l'ardeur des troupes son exemple.

moment où, reconquis par Mme Duplay, il était revenu renfermer à nouveau son cœur dans cette heureuse demeure de la rue Saint-Honoré, et reprendre la vie calme et pastorale qu'il y avait menée avant d'aller habiter avec sa sœur. Il n'acceptait presque jamais d'invitation à dîner au dehors, préférant de beaucoup aux réceptions mondaines les longues soirées dans la salle basse, autour d'un feu de copeaux, en compagnie de ses hôtes chéris.

Quoique aimant beaucoup le théâtre, il n'y allait jamais seul, et se contentait de conduire deux ou trois fois par an Mme Duplay et ses filles au Théâtre Français, à des représentations classiques. Il ne goûtait et n'appréciait, paraît-il, que les déclamations tragiques qui lui rappelaient la tribune, la tyrannie, le peuple, les grands crimes et les grandes vertus. Il poursuivait, on le voit, le fantôme de ses rêves jusque dans ses délassements.

Une de ses principales distractions consistait à faire, les soirs d'été, en compagnie de la famille Duplay, de longues promenades soit aux Champs-Élysées, soit du côté du jardin Marbeuf, fort en vogue à cette époque. Il marchait alors doucement, donnant le bras à sa fiancée et suivi d'un grand chien danois nommé *Brount* qui témoignait bruyamment sa joie de sortir par de folles gambades et d'interminables aboiements.

Ce chien, que Robespierre avait ramené de son dernier voyage à Arras, était l'ami de la maison, toujours fêté, choyé par les jeunes filles qui

passaient souvent des heures entières à jouer et à folâtrer avec lui. Très attaché à la famille, mais surtout à son maître, il était l'inséparable compagnon de celui-ci aux heures de travail et d'étude ; il se couchait alors à ses pieds, sage et sérieux, fixant sur lui en silence ses grands yeux d'un air doux et triste, comme s'il eût cherché à deviner les pensées anxieuses du dictateur; de temps en temps, il avançait sur les genoux de Robespierre sa bonne grosse tête caressante. « C'était entre eux, dit Esquiros, une sympathie sans bornes. Peut-être ce chien représentait-il, au tribun soucieux et défiant, l'image de la fidélité si rare toujours, mais surtout dans les temps de révolution ! »

Brount formait, on le voit, la seule escorte du dictateur. Comment donc se fait-il que Duperron ait pu raconter que Robespierre s'entourait toujours de l'appareil de la tyrannie et qu'il n'allait jamais à la promenade qu'au milieu d'une petite cour de six ou sept personnes suivant ses moindres mouvements, épiant ses gestes et ses caprices comme les courtisans les plus dévoués à Versailles? « Il ne marchait toujours, dans les rues, dit-il en effet, qu'environné de plusieurs sbires qui avaient en poche des pistolets et portaient à la main d'énormes bâtons ou des cannes à sabre; aussi ne se laissait-il jamais approcher par personne. »

Nous répondrons que cette assertion est démentie par la presque totalité des historiens; de plus, le conventionnel Duperron était un ennemi

acharné de Robespierre, et rien que les exagérations contenues dans cette citation suffiraient pour lui enlever toute créance.

Cependant, d'après Louis Blanc, il y aurait quelque chose de vrai dans cette légende : « Chaque jour, raconte-t-il, à l'heure où Robespierre devait se rendre à la Convention, un nommé Nicolas, homme d'une force peu commune, allait l'attendre dans la rue Saint-Honoré, l'accompagnait de loin, armé d'un gros bâton, et veillait de même sur son retour, attentif, inquiet, inaperçu et ne songeant qu'à la patrie dans cet acte quotidien de dévouement que celui qui en était l'objet ignora toute sa vie. » Cela ne rappelle-t-il pas un peu l'histoire plaisante du cocher-poète Moore (condamné dernièrement pour avoir tiré un coup de pistolet sur M. Lockroy), qui allait attendre, avec sa voiture, chaque jour, à la Chambre ou à l'Académie, Victor Hugo dont il était l'admirateur enthousiaste et auquel il répondait invariablement que la course était payée ; si bien que le grand homme, en apprenant plus tard la vérité, ne crut pas pouvoir mieux s'acquitter qu'en invitant à dîner à sa table ce disciple d'Apollon.

Parfois, dans le cours de leurs promenades, Robespierre et les Duplay s'asseyaient sur quelque banc public, et presque aussitôt, reconnaissant Maximilien, qu'ils appelaient *le bon Monsieur* (quelle épithète pour l'homme de la Terreur !), presque aussitôt, accouraient de petits Savoyards qui se mettaient à danser devant lui, en accompagnant leur danse, d'air tristes et monotones de

leurs montagnes. Robespierre prenait grand plaisir à ces naïves représentations, et il ne s'éloignait jamais sans donner une petite tape amicale sur les joues roses des malheureux pauvrets, et sans laisser tomber quelques gros sous dans leur misérable sébile. Un jour, un de ces petits Savoyards vint, tout en larmes, se jeter aux pieds du *bon Monsieur*; et comme celui-ci le relevait avec douceur en lui demandant le motif d'un si gros désespoir, l'enfant, pour toute réponse, entr'ouvrit sa boîte qui était vide, et ses sanglots éclatèrent plus violents encore. « Je vois ce que c'est, lui dit alors Robespierre : tu as perdu ta marmotte; eh bien ! voici pour en acheter une autre; prends » ; et il glissa une pièce blanche dans la main du petit montagnard redevenu soudain gai et rieur au milieu de ses larmes.

Quelquefois, lorsque le dictateur avait devant lui une journée de loisirs, ce qui était assez rare, du reste, on partait en famille pour Versailles ou Montmorency. C'était alors une véritable idylle. On s'enfonçait dans les grands bois à la recherche de l'ombre et de la fraîcheur; le choix du site arrêté, on faisait halte; puis, les jeunes filles, déballant les provisions apportées par elles dans un panier, installaient le couvert sur la mousse tendre et parfumée, et tous s'asseyaient gaiement en rond, sans façon, comme de bons petits artisans bien vulgaires, bien naïfs, bien simples. Pourtant, à la même heure peut-être, les victimes désignées la veille par Robespierre s'acheminaient vers l'échafaud, et tandis qu'en présence du fatal

couperet, quelques-unes, peut-être, proféraient de suprêmes malédictions contre le tyran, celui-ci, au contact de la nature et de l'amitié, redevenu humain, presque tendre, et oubliant les torrents de sang qu'il avait fait couler, s'oubliait à sourire aux enfants, en caressant paisiblement son chien.

Parfois même, il s'abandonnait jusqu'à improviser des vers et à adresser à la nature, ses yeux noyés et levés vers le ciel, les invocations les plus douces, les plus poétiques et les plus émues. « Il n'était jamais plus content et plus gai qu'après ces moments-là », a écrit Mme Lebas. Et cette gaieté était d'autant plus singulière que Robespierre ne riait jamais si ce n'est d'un rire aigu et nerveux qu'on avait peine à supporter et qui serrait le cœur de ceux qui l'entendaient.

Ces envolées du dictateur vers la poésie et l'idéal nous remettent en mémoire un passage de la magistrale étude de M. Edmond Biré sur Billaud-Varennes, qui pourrait presque mot pour mot s'appliquer à notre personnage :

« A lire ses lettres, à entendre ses causeries, on croirait avoir affaire au plus doux, au plus inoffensif des hommes. Nul doute qu'il ne fût resté un honnête homme si la Révolution n'était survenue qui en fit un monstre. Ses Mémoires respirent également une aimable sensibilité ; ils témoignent d'une assez grande culture littéraire ; les vers y alternent avec la prose. Quelques-uns de ces vers sont même assez bien tournés. C'est incroyable avec quelle facilité ces petits faiseurs

de vers, Collot d'Herbois, Fabre d'Églantine et Robespierre, sont devenus des buveurs de sang! »

L'amour de Robespierre pour les fleurs et la nature ne rappelle-t-il pas encore la jolie page qu'a écrite le prince de Ligne sur ce même sujet et qu'on trouve dans son opuscule intitulé : *Coup d'œil sur les jardins*, offert à l'impératrice Catherine de Russie ?

« Je voudrais échauffer tout l'univers de mon goût pour la nature. Il me semble qu'il est impossible qu'un méchant puisse l'avoir. Il n'est même susceptible d'aucun. Mais si, par cette raison, j'estime le sauvage herborisateur, le leste et sautillant conquérant de papillons, le minutieux scrutateur de coquillages, le sombre amant des minéraux, le glacial géomètre, les trois fous de la poésie, de la musique et de la peinture, l'auteur distrait, le penseur abstrait et le chimiste discret, il n'est point de vertu que je ne suppose à celui qui aime les jardins, les champs et les bois. Absorbé par cette passion qui est la seule qui augmente avec l'âge, l'homme perd tous les jours celles qui dérangent le calme de l'âme ou l'ordre des sociétés. Quand il a passé le pont-levis de la porte de la ville, l'asile de la corruption morale et physique, pour aller jouir de la campagne, son cœur rit à la nature et éprouve la même sensation que ses poumons à la réception d'un vent frais qui vient les rafraîchir. »

On pourrait malheureusement citer au noble feld-maréchal bien des hommes à qui le parfum des roses n'a pas fait oublier l'odeur du sang ;

et sans remonter jusqu'à Néron, Robespierre n'en est-il pas le frappant exemple ? C'est dire que ce repos d'âme, cet abandon, cette sensibilité, ce calme, cet apaisement d'ambition, de jalousie et de haine que nous constations dans ces parties champêtres, n'étaient qu'une impression bien passagère, bien vite effacée; et dès que ce dictateur, qui n'avait nulle amitié, nulle sympathie en dehors de sa famille adoptive, se retrouvait à Paris, agité, enfiévré, surexcité, furieux, fanatisé, dans la mêlée révolutionnaire, l'amant poétique et doux des bois et de la nature, le sentimental rêveur disparaissait bientôt, pour faire place au despote, au tyran farouche, implacable, qui, dans sa monstrueuse folie, en arrivait à répéter de bonne foi, mais en en travestissant le sens, ces paroles de Montesquieu : « La postérité trouvera peut-être que l'on n'a pas versé assez de sang et que tous les ennemis de la liberté n'ont pas été proscrits. »

Et c'était chose d'autant plus surprenante qu'il semblait qu'une année passée dans ce milieu aimant des Duplay, au contact de cœurs dévoués, eût dû modifier son caractère et adoucir son âme. C'est le contraire qui arriva.

« Tout s'aigrit dans un vase aigre, a écrit Michelet; et dans cette âme, née malheureuse, travaillée dès l'enfance par le malheur, par l'effort habituel, l'âpre sentiment de la concurrence, ce qui eût été pour un autre le bonheur eut un effet différent. Tout ce qu'il avait, en théorie, de prédilection pour le peuple, fortifié par le spectacle

qu'il eut de cette excellente famille, semble l'avoir exalté dans la haine des ennemis du peuple; l'amitié (l'amour peut-être), les sentiments les plus doux profitèrent en lui à l'amertume. Il devint impitoyable comme il ne l'avait jamais été jusque là. Sa haine, de plus en plus aigrie, lui rendit nécessaire, désirable, la mort de ses ennemis, de ceux de la Révolution, pour lui c'était la même chose; et dans ce nombre il comprenait tous ceux qui n'étaient pas exactement sur la ligne qu'il avait marquée. »

N'est-ce point le cas de s'écrier avec Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle* : « Le commandement est-il donc si doux, que les hommes le veuillent acheter par de si inhumaines actions ! »

La jalousie, la haine, n'étaient pas cependant les seuls mobiles qui poussaient Robespierre dans cette voie de la cruauté, qu'il appelait, lui, la voie de la justice. Cet homme, en effet, dont l'imagination ombrageuse, maladive, torturée, n'apercevait partout que des conspirateurs et des traîtres, en arrivait à croire qu'on voulait frapper en sa personne le peuple et la République, et il pensait que le moindre sentiment ostensible de pitié serait pris pour de la faiblesse, de la peur, et le perdrait irrévocablement, lui et la Révolution. « Qu'après cela, dit Louis Blanc, Robespierre ait été conduit, sans le savoir, à murer son âme; que la vie se soit comme glacée dans son cœur; que son amour pour l'humanité ait acquis la rigidité de l'acier, en un mot, qu'il soit devenu l'être abstrait de la

Révolution, c'est assurément un des plus mélancoliques sujets de méditation que puisse fournir l'histoire. »

Le dîner avait lieu en famille chez les Duplay vers sept heures. Robespierre ne manquait jamais d'y assister, à moins qu'il ne fût retenu par quelque séance de la Convention ou du Comité de salut public. Bien que Duplay eût gagné dans son commerce une dizaine de mille francs de rentes [1], il n'avait pas renoncé pour cela à ses vieilles habitudes de simplicité et de sobriété. Aussi la table était-elle modestement servie [2], et le maître de la maison n'acceptait-il le concours de quelque domestique que pour les gros ouvrages, prétendant qu'une vraie républicaine devait être avant tout une bonne femme de ménage, ennemie tout à la fois du luxe, de la paresse et de l'oisiveté.

« Chaque soir, à table, nous dit encore Ernest Hamel, on causait des affaires du jour, des nouvelles reçues des frontières, du triomphe prochain de la liberté, de la perspective d'une félicité générale, une fois les orages apaisés, car tout

(1) « Duplay, né à Saint-Didier la Seauve (Haute-Loire), dit un de ses contemporains, était venu tout jeune à Paris où, protégé par Mme Geoffrin, il était parvenu après quarante ans de travail à amasser une petite fortune de dix mille francs de rente en maisons. »

(2) Robespierre, nous l'avons vu, n'avait aucun faible pour la bonne chère. On ne lui connaissait qu'un seul goût, qu'il portait à l'excès, mais celui-là bien innocent : celui des fruits et particulièrement des oranges, à ce point que la place qu'il avait occupée à table, nous apprend Fréron, était toujours marquée par les monceaux de peaux d'oranges qui couvraient son assiette.

semblait sourire alors à la Révolution victorieuse. Au sortir de table, on passait dans le salon [1] garni de gros meubles d'acajou recouverts en velours d'Utrecht cramoisi et où l'on admirait pendu à l'une des parois de la muraille le beau portrait en pied de Robespierre peint par Gérard [2]. Groupées en cercle autour de leur mère, les jeunes filles s'occupaient à des travaux d'aiguille, broderie ou tapisserie, tandis que Maximilien, lorsqu'il n'était pas obligé d'aller à la Convention ou au Comité de salut public, se livrait à la conversation avec son hôte et quelques intimes qui d'ordinaire venaient passer la soirée chez Duplay.

» Robespierre lisait admirablement. Souvent on le priait de faire une lecture, ce dont il s'acquittait avec plaisir. C'était tantôt une page de Voltaire ou de Rousseau, tantôt des vers de Racine ou de Corneille, et il mettait tant d'âme dans sa diction qu'à certains passages des larmes

(1) Nous croyons que M. Hamel commet ici une légère inexactitude. La famille Duplay, en effet, qui avait conservé ses habitudes d'artisans, passait d'ordinaire ses soirées dans la cuisine ou dans une petite salle basse — c'est du moins ce qu'on voit dans les gravures de l'époque — et elle ne se réunissait au salon que lorsqu'elle recevait des amis.

(2) Ce tableau, qui était de Gérard ou peut-être de Ducreux, était sans doute celui qui venait de figurer au Salon de 1793. En effet, bien que le temps ne fût pas, il semble, aux paisibles contemplations esthétiques, pendant cette année terrible où guerre étrangère, guerre civile, famine, tous les fléaux en un mot, sévissaient sur notre pauvre pays dont l'existence même était menacée par l'Europe entière coalisée contre nous ; malgré tout cela, disons-nous, il y eut en 1793, à Paris, une grande exposition de tableaux qui fut couronnée d'un plein et véritable succès.

coulaient de tous les yeux. Les aiguilles s'arrêtaient alors ; les jeunes filles, en extase ne quittaient plus leur ami du regard et elles comprenaient mieux le prestige que son éloquence exerçait sur tout un peuple. Vers neuf heures, Maximilien souhaitait le bonsoir à ses hôtes et se retirait dans sa chambre, où il travaillait assez avant dans la nuit. Souvent l'aube blanchissante le trouvait à son bureau méditant un discours pour la Société des Jacobins ou préparant un de ses admirables rapports pour la Convention..... »

Tous les jeudis, ces réunions du soir prenaient un caractère un peu plus solennel. Non seulement un certain nombre de notabilités révolutionnaires s'y donnaient rendez-vous, mais on y voyait encore des artistes comme Gérard, Buonarroti, Cretté, David, et avec eux quelques femmes enthousiastes de Robespierre, entre autres Mme de Chalabre qui elle aussi, après thermidor, paiera d'une longue détention son amitié et son admiration pour Maximilien.

« La préoccupation des affaires publiques, continue Hamel, le souci des intérêts matériels, n'avaient pas étouffé chez les hôtes des Duplay, le goût des belles choses, la passion des lettres et des arts, vers lesquels Robespierre s'était toujours senti entraîné par un sentiment très vif. Aussi aux soirées du jeudi, la littérature et la musique avaient-elles leurs coudées franches chez les Duplay, tandis qu'on faisait trêve à la politique. Robespierre disait quelques tirades de

Racine ou de Corneille; Lebas qui avait une fort belle voix, chantait ou jouait du violon sur lequel il avait un talent assez distingué. Ensuite Philippe Buonarroti [1], un des hôtes les plus assidus de la maison du menuisier, se mettait au piano. Ce descendant d'une famille dont l'art semblait être le patrimoine, était un grand artiste, un musicien consommé. Ame ardente et rêveuse, il exécutait des morceaux de sa composition, où il s'était inspiré de son amour pour la liberté, et tandis que l'instrument chantait sous ses doigts, chacun retenait son souffle. On écoutait tout ému en songeant à l'humanité, à la grandeur de la République, à son triomphe prochain, à son avenir, et des touches frémissantes du clavecin, on croyait entendre sortir la voix de la patrie. »

Et après avoir fait ainsi une peinture poétique de cet intérieur où semblaient régner toutes les vertus de l'âge d'or [2], l'apologiste de Robespierre conclut en ces termes : « Si l'on compare la vie intérieure de Robespierre à celle de certains personnages de la Révolution qui ont été ses ennemis et ses calomniateurs, on se convaincra

(1) Philippe Buonarroti, né à Pise en 1761, descendait de Michel-Ange. Après avoir échappé comme par miracle à une condamnation capitale, il vécut encore près de cinquante ans après la Révolution.

(2) Il ne faut pas oublier toutefois que Duplay était juré à ce tribunal révolutionnaire dont l'histoire a flétri la barbarie servile ; que sa femme fanatisée par Robespierre ne craignait pas de figurer parfois parmi les plus bruyantes dans les tribunes de la Convention ou du club des Jacobins, et que ce Lebas, qui devint leur gendre à cette époque, passait pour avoir porté avec quelques autres conventionnels des vêtements *en peau humaine.*

qu'il leur était supérieur autant comme homme privé que comme homme politique. Quel dictateur, quel ambitieux que ce tribun farouche, qui, simple dans ses manières, vivait comme le plus modeste et le plus retiré des hommes ! »

M. Hamel nous permettra de ne pas être ici de son avis. Nous croyons, en effet, que, sous des apparences indéniables de simplicité, Robespierre cachait au contraire une soif inextinguible de pouvoir, et une ambition sans bornes de s'élever orgueilleusement au dessus de tous. Quoique l'ambition soit, au dire de Salluste, beaucoup plus près de la vertu que du crime, c'est pourtant elle qui poussa le dictateur dans la voie criminelle d'où il ne sut ou ne put plus sortir.

Dans son beau et bon livre, *le Devoir*, Jules Simon a écrit sur ce sentiment, l'ambition du pouvoir, une page magistrale et d'une vérité saisissante, qui vient tout naturellement se placer sous notre plume :

« Il y a toujours, quoi qu'il fasse, de l'orgueil et même de la vanité dans l'ambitieux. Il refuse cependant d'en convenir. Il fait la même distinction que l'homme vertueux entre l'être et le paraître. *Il crie bien haut qu'il ne tient pas à la décoration extérieure du pouvoir, pourvu qu'il en ait la réalité.* Cela prouve seulement que sa vanité a quelque chose de substantiel et qu'elle ne se contente pas de hochets comme les vanités de moindre volée.

» Le désir du pouvoir, quand il s'applique aux grandes fonctions de la cité, s'appelle l'ambition.

Il est rare que ces mots d'ambition et d'ambitieux se prennent en bonne part; on va même jusqu'à en faire une injure. Pourquoi? C'est qu'on suppose avec raison que cette âpre compétition du pouvoir est un sentiment purement égoïste et que l'ambitieux ne veut pas servir d'autre intérêt, en se poussant, que le sien propre. Il devient alors odieux pour un double motif : d'abord, parce que le moi est haïssable, surtout quand il s'étale et quand il s'impose; et ensuite parce qu'on se persuade, non sans motif, que celui qui ne voit que la satisfaction de ses intérêts dans la possession du pouvoir, n'usera de son autorité, quand il l'aura acquise, que pour l'agrandir et pour l'affermir. *On commence par être un ambitieux, et on finit en grand ou en petit par être un tyran...*

» L'ambition poussée un peu loin est d'autant plus haïssable qu'elle efface parfois le sentiment même du devoir. Il est de son essence d'idéaliser son but, de l'identifier avec le bien, *de haïr ceux qui s'opposent à sa marche, de les condamner avec une sorte de bonne foi, de les écraser sans pitié*, de les tromper sans pudeur, de violer les lois et la morale en les attestant, etc. »

Platon, dans son livre *Premier Alcibiade*, ne traite pas différemment l'ambitieux. « Que de gens, dit-il, se persuadent qu'ils ne veulent du pouvoir que pour faire le bien, quand ils ne cherchent au fond que la satisfaction de leur vanité ! »

Quelques contemporains de Robespierre ont

prétendu qu'il aurait donné des festins somptueux suivis de véritables orgies à Maisons-Alfort, dans les derniers temps de sa vie; mais cette assertion a été absolument démentie par les historiens les plus hostiles à Robespierre. Les auteurs de l'*Histoire parlementaire* ont voulu, du reste, en avoir le cœur net, et après de longues recherches, les informations qu'ils ont recueillies de la part de personnes dignes de toute confiance et qui, par la nature de leurs relations avec le dictateur étaient à même de connaître sa vie jusque dans les détails les plus intimes, ces informations, disons-nous, les ont amenés à déclarer ceci : « *Robespierre n'a jamais mis les pieds à Maisons-Alfort.* »

Répétons-le donc encore une fois : que ce soit par goût ou par intérêt, cet homme fut simple et austère dans sa vie privée; et rien, nous l'avons vu, ne pouvait mieux le grandir aux yeux de la foule. « Quelles étaient les impressions des visiteurs de Robespierre, a écrit Michelet, des dévots, des pèlerins, quand dans ce quartier impie où tout leur blessait les yeux, ils venaient contempler *le Juste*? La maison prêchait, parlait. Dès le seuil, l'aspect pauvre et triste de la cour, le hangar, le rabot, les planches, leur disaient le mot du peuple : « *C'est ici l'Incorruptible.* » S'ils montaient, la mansarde les faisait se récrier plus encore; propre, pauvre, laborieuse, sans parure visible autre que les papiers du grand homme sur des planches de sapin, elle disait sa moralité parfaite, ses travaux infatigables, une vie donnée toute au

peuple [1]. L'attendrissement venait; on croyait avoir vu pour la première fois la maison de la vertu. »

Nous avons dit au commencement de ce volume quel était le goût de Robespierre pour les oiseaux et les fleurs. Ce goût pour ces dernières surtout, ne fit que s'accentuer chez lui avec l'âge, même au milieu de ses effroyables rigueurs. Souvent, quand Maximilien ouvrait le matin sa fenêtre, les Duplay le contemplaient en silence, arrosant et soignant sur le rebord de la croisée quelque petite plante qu'avait placée là, par une délicate attention, la veille, sa chère Éléonore. Parfois ils le voyaient pencher son visage vers le vase où s'épanouissait la fleur aimée, et peut-être, en respirant son doux et délicat parfum, songeait-il aux victimes qu'il allait choisir et aux arrêts de mort qu'il signerait le soir! Dans ses promenades il prenait plaisir à écouter le chant des oiseaux, ou à cueillir des fleurs champêtres que ses jeunes amies réunissaient en bouquets pour en orner sa cheminée, et presque chaque jour, nous l'avons dit, on pouvait l'apercevoir rue Saint-Honoré, se rendant à la Convention, une rose ou des violettes à la boutonnière, tendre souvenir qu'aimait à lui offrir Eléonore au moment du départ.

Ce goût se manifesta du reste dans ses actes publics, et voici dans quelles circonstances. Nos lecteurs savent peut-être que Chaumette s'était

(1) Il n'y avait rien chez lui, jusqu'à ses lunettes, qui ne provoquât l'admiration et la gratitude du peuple : « Voyez ses yeux, disait-on ; ils ont tant travaillé pour nous, qu'ils en sont aujourd'hui malades. »

emparé en 1793 du jardin des Tuileries pour le transformer en un vaste champ de pommes de terre, afin d'assurer au peuple une nourriture qui remplaçât le pain dont il avait presque désappris le goût, car l'hiver venait d'être rude, et Paris avait souffert de la faim comme une ville assiégée.

« Nous demandons, avait dit Chaumette dans sa pétition à la Convention [1], que tous les jardins des biens nationaux soient mis en culture ; nous vous prions enfin de jeter vos regards sur l'immense jardin des Tuileries ; les yeux des républicains se reposeront avec plus de plaisir sur ce ci-devant domaine de la couronne, quand il produira des objets de première nécessité. Ne vaut-il pas mieux y faire croître des plantes dont manquent les hôpitaux, que d'y laisser des statues, fleurs de lys, en buis, et autres objets, *aliments du luxe et de l'orgueil des rois ?* »

Le tubercule si heureusement importé, peu d'années auparavant, par le célèbre Parmentier, avait donc envahi les allées, les carrés et les terrasses, à ce point que non seulement les échoppes de pâtisserie, de rubans, de livres, de pains d'épice, de joujoux, etc., autorisées, certains jours de fête, à s'installer le long des allées, n'avaient plus la place de s'établir, mais qu'il ne restait même plus aux promeneurs que de rares et étroits sentiers dont on annonçait déjà la suppression prochaine. Les arbres eux

(2) Voir le *Moniteur* du 7 septembre 1793.

aussi allaient tomber sous la cognée des bûcherons, toujours pour faire place à la pomme de terre, lorsque le grand pontife de la Raison, Chaumette, fut envoyé par Robespierre à l'échafaud, pour cause d'athéisme. Le dictateur, rapportant alors les prescriptions du procureur de la Commune, sauva, on peut le dire, de la destruction, non seulement la promenade des Champs-Elysées [1], le Jardin des Plantes et quelques autres qui devaient être également défrichés dans l'intérêt public, mais surtout le jardin des Tuileries avec ses magnifiques massifs d'arbres séculaires, ses superbes et poétiques marronniers que nous voyons refleurir chaque année avec tant d'intérêt, tant de joie, et sous l'ombrage aimé desquels reviennent, à cent ans de distance, courir et folâtrer encore comme jadis de petits escadrons de bébés blonds et roses.

Mais Robespierre ne se contenta pas seulement de désirer, d'ordonner la conservation du jardin des Tuileries; cet homme, qui avait parfois du gracieux et de la poésie dans l'imagination, tint aussi à le parer et à l'embellir, car à cette époque, ainsi que nous l'apprend G. Duval, « l'ordonnance des parterres conservait sa simplicité native telle que l'avait tracée au compas le fameux André Le Nostre, et des méandres de buis, des ifs taillés en boule ou en pyramide, des gazons mal entretenus, tel était le jardin des Tuileries ».

(1) Dussault avait également demandé à la Convention que cette promenade fût convertie en *culture utile*. (*Moniteur* du 7 septembre 1793.)

Après y avoir fait transporter les orangers de Versailles, Meudon, l'île Adam et Saint-Germain, pour en garnir les diverses terrasses, Robespierre se plut à le peupler avec profusion de vases, de statues mythologiques et de bustes de grands hommes; à remplacer les gazons desséchés par de vertes et riantes pelouses; à jeter dans tous les parterres, dont il avait aidé à perfectionner les dessins, la note gaie et éclatante des fleurs les plus rares et les plus variées, à élargir enfin les allées et à les recouvrir d'un sable fin et léger où s'enfonçaient moelleusement les pas du promeneur, heureux de pouvoir en liberté [1] parcourir ce séjour en tous sens, et charmé de trouver au cœur de Paris, et à deux pas de l'horrible guillotine, un si frais et si poétique refuge.

Peut-être quelques esprits sévères nous adresseront-ils le reproche d'avoir accordé une trop large place à ces tableaux intimes de la vie du dictateur et d'y avoir fait ressortir sous un jour trop favorable cette figure sombre, farouche, sinistre de Robespierre, en l'entourant d'on ne sait quelle auréole de poésie pastorale teintée

(1) Avant la Révolution le jardin des Tuileries était fermé à tout homme qui ne portait pas l'habit à la française ou tout au moins le frac bourgeois, et aux femmes qui ne se présentaient pas en robe habillée. Il n'y avait d'exception à cette consigne sévère que le jour de la Saint-Louis, où on laissait entrer tous ceux qui voulaient et dans n'importe quelle tenue.

d'un sentimentalisme tendre, rêveur et doux.

A ceux-là — s'il s'en trouve — nous répondrons que si nous avons paru nous étendre avec complaisance sur des détails familiers, légers et futiles en apparence, c'est parce qu'il nous a semblé que non seulement il était intéressant de connaître comment un homme qui a dominé la France utilisait ses loisirs, quelle part il accordait à ses plaisirs, et quelle influence les sens pouvaient exercer sur lui ; mais encore que cet ouvrage serait incomplet, si nous ne pénétrions au plus profond de la vie privée de Robespierre, de manière à mettre pleinement en lumière l'homme et le caractère sous toutes ses faces et ses plus petits côtés. Nous sommes en effet de l'avis de l'éminent historien [1] qui a écrit ces lignes : « Il est impossible de bien connaître les hommes qui ont occupé la scène du monde, si l'on n'est exactement renseigné sur les détails journaliers de leur existence intime. Je ne suis pas de ceux qui pensent que ces détails sont puérils ou tout au moins inutiles. La vie privée des hommes publics appartient à l'histoire. C'est là surtout qu'ils nous apparaissent sous leur aspect véritable, sans déguisement et sans fard. »

Montaigne n'avait-il pas du reste écrit avant M. Hamel : « Il faut, pour juger bien à point d'un homme, *contrerolller* principalement ses actions communes, et le surprendre dans *ses à tous les jours*. »

(1) E. Hamel, aujourd'hui sénateur.

Pour ce qui est de toutes ces qualités privées: simplicité de goûts, probité, austérité de mœurs, désintéressement pécuniaire, reconnaissance, tendresse et dévouement pour ses hôtes, qualités qu'a mises en relief l'étude de la vie intime de Robespierre, nous avons pensé que notre impartialité nous faisait un devoir de les signaler sans essayer d'en atténuer la valeur. Quant à expliquer ces étranges et presque invraisemblables contradictions de douceur et de férocité [1], que nous avons relevées chez cet homme, nous ne l'essaierons pas, car cela nous entraînerait dans de longues et sèches dissertations psychologiques auxquelles notre rôle d'historien ne nous permet pas de nous attarder. Le cœur humain offre du reste, disons-le, des contrastes tellement mystérieux, que notre pauvre raison humaine ne saurait jamais parvenir à en découvrir les causes.

Ces tableaux n'auront été toutefois qu'une éclaircie dans la tempête, une fleur dans une mare de sang, une oasis pour ainsi dire au milieu de l'horrible tragédie dont le dénouement est proche. Plût au ciel qu'il nous eût été donné d'en rencontrer plus souvent dans ce chemin sombre et désolé de la Terreur que nous avons déjà parcouru et que nous allons parcourir encore!

(1) Un biographe de Robespierre n'a-t-il pas raconté qu'une des plus grandes jouissances du dictateur était d'aller lui-même annoncer leur grâce aux malheureuses femmes qu'il avait fait jeter en prison?

II

LES CHEMISES ROUGES

Terminons ce chapitre par le récit de l'effroyable drame que l'histoire a appelé l'*affaire des Chemises rouges* et qui trouve naturellement sa place ici, non seulement parce qu'il s'accomplit à l'époque de la fête de l'Être suprême qui fera l'objet du chapitre suivant, mais encore parce que le premier acte eut pour théâtre la maison des Duplay, c'est-à-dire la demeure de Robespierre lui-même ! Voici ce fait qui eut un immense retentissement en France, et, on peut même le dire, dans l'Europe entière :

Un fanatique nommé Ladmiral, ancien garçon de bureau, venait de tenter, sans succès du reste, d'assassiner Collot d'Herbois d'un coup de pistolet, en déclarant qu'il aurait préféré tuer Robespierre, l'ennemi du bien public, mais qu'il n'avait pas pu le rencontrer. On comprend si Collot d'Herbois dut s'enorgueillir[1] d'avoir été jugé digne lui aussi de la *vengeance des tyrans*. Comme nous avons eu souvent et que nous aurons encore l'occasion

(1) Voir à ce sujet le compte rendu de la séance des Jacobins du 6 prairial 1794.

de parler de Collot d'Herbois, profitons de cette circonstance pour donner le portrait-charge assez original de cet homme, portrait tiré d'une curieuse petite brochure parue peu après Thermidor.

L'Orang-outang Collot d'Herbois.

Simia jacobina.

Cet animal est assez bien pris dans sa taille : il a la tête belle, surtout le visage qui est entièrement grêlé dans la partie inférieure.

Au premier abord, on le prendrait pour un homme, parce que les jacobins lui en ont donné l'habit.

On l'a acheté d'un marchand de baume vert qui passait à Lyon lors de la foire de Bellecour.

Le directeur du théâtre de cette ville (on sait que Collot était acteur) le mit au nombre des singes qu'il montrait au public. Un jour l'orang-outang dont nous parlons ayant insulté le parquet, on l'obligea à faire des excuses. Depuis ce temps il garda rancune contre les habitants de cette ville et il fit tant par ses tours et ses souplesses qu'il eut la satisfaction de la voir réduire en cendres. Que de forfaits pour un singe ! Il grogne, crie et hurle !

Il y avait un autre singe nommé Robespierre, qui ne pouvait le voir sans jalousie. Ce singe voulut perdre l'orang-outang, mais celui-ci fut plus adroit et lui fit couper le cou. Depuis, il fit tant de passe-passes aux Jacobins, qu'il fut regardé comme un des animaux les plus précieux, et c'est avec le plus grand regret que la société-mère s'en défait ; mais on doit s'en rapporter à la délicatesse de sa conscience et à son intègre probité ; elle ne donnera point son cher orang-outang Collot à moins de 190,908,700,437 francs.

Il y a dans ces dernières lignes une allusion à la probité, soit des Jacobins, soit de Collot-d'Herbois, dont nous ne saisissons pas le sens, car elle doit viser quelque acte malhonnête dont nous n'avons pu retrouver la trace. Sur ce point

du reste la réputation de Collot d'Herbois devait être déplorable, si nous en jugeons par ces vers qu'on avait fait courir sur lui, lors de sa nomination de président à la Convention :

De deux villes chassé pour vol,
Sur Paris dirigeant son vol,
Collot, qui, sous sa redingote,
Emporta la vaisselle à l'hôte,
Français, à ta confusion,
Préside à la Convention.

Le lendemain du jour de l'attentat contre Collot d'Herbois [1], c'est-à-dire le 23 mai 1794, vers neuf heures du soir, une jeune fille, portant un petit paquet sous le bras [2], se présenta chez les Duplay pour parler à Robespierre. Comme Éléonore, jalouse peut-être de cette étrangère, l'engageait à se retirer, en lui faisant sèchement observer que Robespierre était à la Convention et ne rentrerait que fort tard dans la nuit, la jeune fille donna les marques de la plus vive impatience, en déclarant qu'elle le cherchait depuis plus de trois heures, ajoutant que Robespierre étant fonctionnaire public, son devoir l'obligeait à donner audience à tous ceux qui venaient se présenter chez lui. Ce ton d'irritation, cette insolence ayant éveillé les soupçons d'Éléonore, celle-ci appela

(1) Voir le rapport de Barère à la Convention. *Moniteur* du 29 mai 1794.

(2) Ce paquet contenait du linge dont elle voulait se servir afin de se tenir propre en prison, sachant d'avance, dit-elle dans son interrogatoire, qu'elle serait emprisonnée et guillotinée ensuite, pour avoir tenté de s'approcher du tyran auquel elle se promettait de crier : Vive le roi !

deux voisins, Didier et Boulanger, qui n'hésitèrent pas à prendre au collet la solliciteuse et à la conduire, pour s'expliquer, au Comité de sûreté générale.

« Nous affirmons, racontèrent ces citoyens dans leur déposition, qu'en la conduisant au Comité, elle nous a dit que dans l'ancien régime, lorsque l'on se présentait chez le roi, l'on entrait tout de suite. Nous lui avons demandé si elle aimerait mieux avoir un roi ; elle nous a répondu qu'elle verserait tout son sang pour en avoir un, que c'était son opinion et que nous étions des tyrans. »

Arrivée au Comité, la jeune fille déclara qu'elle se nommait Cécile Renault, qu'elle était âgée de vingt ans et fille d'un papetier de la Cité. Comme on lui demandait le motif de son insistance à vouloir s'entretenir avec Robespierre, elle répondit : « Je voulais voir comment était fait un tyran », ajoutant qu'elle préférait un roi aux cinquante mille tyrans qui régnaient alors. On la fouilla et on trouva dans sa poche deux petits couteaux, ce qui donna lieu de croire qu'elle avait voulu assassiner Robespierre, quoiqu'elle jurât à plusieurs reprises n'y avoir jamais songé, expliquant que ces couteaux, dont l'un du reste était rouillé, n'étaient autre chose que des canifs à usage de couturière, qui lui avaient été donnés par sa grand'mère, et dont elle ne se séparait jamais.

Peut-être disait-elle la vérité ; mais le Comité de salut public, — l'exemple de Charlotte Corday était là pour attester qu'une jeune fille pouvait

savoir se servir d'une arme meurtrière, — le Comité de salut public, disons-nous, ne l'entendit pas ainsi, et, rapprochant cette tentative de celle de Ladmiral, en conclut qu'un vaste complot s'était formé dans le but d'attenter aux jours de Robespierre. Elle fut en conséquence condamnée à mort ainsi que son père et sa mère, chez lesquels on avait trouvé un portrait de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et plusieurs parents arrêtés tous comme complices, puis conduite à l'échafaud avec une chemise rouge, signe des parricides [1].

Elle mourut du reste en nombreuse et excellente compagnie, car on exécuta en même temps une soixantaine de personnes incarcérées déjà depuis plusieurs mois, et qui, bien que n'ayant jamais eu le moindre rapport avec Cécile Renault dont elles ignoraient même l'existence, furent déclarées coupables d'avoir conspiré avec elle [2], et condamnées comme telles à la peine capitale. On remarquait parmi ces victimes : MM. de Sombreuil père et fils, le prince de Rohan, l'abbé de Montmorency, M. de Sartine, le comte d'Autheville, le prince de Saint-Maurice, le comte de

(1) Robespierre était sans doute considéré comme *le père du peuple.*

(2 Beaucoup d'historiens ont affirmé que Robespierre s'était montré hostile à cette horrible fournée. C'est ainsi qu'on lit dans Larousse : « L'idée d'amalgamer Ladmiral, Cécile Renault et une foule d'autres personnes dans un même complot vint, dit-on, des ennemis de Robespierre qui voulaient soulever l'indignation et la pitié par le spectacle de tant de malheureux immolés pour un seul homme. » Sentiments qui, en effet, se manifestèrent ce jour-là dans la foule, comme nous le verrons plus loin.

Fleury, le vicomte de Pons, Mme de Saint-Amaranthe, et ses deux filles âgées de dix-sept et de dix-neuf ans, Mlle Grandmaison, ex-actrice des Italiens, et une pauvre petite ouvrière de dix-sept ans du nom gracieux et populaire de Nicole. Le policier Sénar raconte ainsi l'arrestation de cette dernière :

« Je la trouvai, dit-il, dans un grenier, au septième, étendue sur un matelas et une paillasse sans couchette; des haillons dans un panier d'osier, une table, une chaise, un tabouret, voilà tout ce que possédait cette malheureuse victime que rien dans les pièces ne présentait comme coupable ou suspecte. Mais Vouland, ce cruel extravagant, exigeait sa mort parce que, disait-il, elle apportait à manger à la Grandmaison ; et pour ce fait-là, disait l'hypocrite Louis (du Bas-Rhin), elle devra l'accompagner. »

Pauvre et innocente victime ! Elle mourut sans demander pourquoi et avec le plus grand courage. En arrivant sur l'échafaud, elle s'arrangea elle-même sur la planche fatale, et d'une voix douce et résignée qui arrachait des larmes aux assistants, demanda au bourreau : « Monsieur, suis-je bien comme ça ? »

Il s'est créé à l'occasion de la famille de Saint-Amaranthe, dont nous venons plus haut d'écrire le nom, une légende que nous rapporterons à cause de l'intérêt qu'elle peut offrir aux lecteurs; nous disons *légende*, car le fait que nous allons raconter n'a jamais été suffisamment prouvé et a été trop souvent démenti pour qu'on puisse

lui reconnaître le caractère incontestable de la véracité (1).

Robespierre, raconte-t-on, aurait, un soir de mai, accepté une invitation à dîner chez un de ses amis (2), qui recevait en même temps à sa table Mme de Saint-Amaranthe, son jeune fils et ses deux filles, belles, paraît-il, *comme des anges*. Mme de Saint-Amaranthe, née de Saint-Simon d'Arpajon, avait épousé M. de Saint-Amaranthe, officier de cavalerie, qui après s'être ruiné disparut en Espagne où il mourut peu de temps après. Une de ses filles, Émilie, avait épousé M. de Sartine, fils de l'ancien lieutenant de police. Or, Sartine était emprisonné depuis quelque temps, et c'est dans l'espoir, en approchant du dictateur, de l'intéresser à leur sort et d'obtenir la grâce du prisonnier que ces dames avaient prié Trial de les mettre en relations avec Robespierre. En effet, celui-ci, séduit par cette atmosphère de calme, de paix, d'honnêteté, et charmé par la douceur et la beauté de ces femmes qui passaient en effet pour les plus célèbres beautés de Paris (3), fut doux, poli, insinuant comme aux jours de sa jeunesse, et promit, malgré les difficultés qu'offrait cette démarche, d'intervenir cette nuit même auprès

(1) On lit dans Larousse : « Robespierre paraît étranger à cette affaire tragique. »

(2) L'acteur Trial.

(3) Mme de Saint-Amaranthe occupait à Paris le somptueux hôtel qui avait appartenu à Helvétius (rue Sainte-Anne), et son état de maison égalait presque, dit-on, en luxe et en magnificence, celui du riche philosophe.

de Fouquier-Tinville, afin d'obtenir l'élargissement du prisonnier.

Chacun était dans le ravissement, et tous les cœurs s'épanouissaient à l'espérance et au bonheur; Robespierre, lui-même, contre son habitude, était devenu gai, confiant et communicatif. « Après avoir déploré la dure nécessité qui l'avait contraint à de regrettables mesures de rigueur, il en vint, raconte Saintine, auquel nous empruntons ce récit, à faire lui-même l'éloge de la modération ; puis, passant en revue, avec des blasphèmes pour chacun d'eux, tous ses collègues terroristes qui l'entraînaient malgré lui, il parla confusément d'un grand et terrible coup d'État, d'une dernière et abondante charretée de législateurs pour la Grève, et le mot de *dictature* lui échappa...

» Dans ce moment le maître de la maison venait de lui verser à nouveau un verre de champagne mousseux. Robespierre eut un mouvement nerveux, et les bras encore tendus, il parut quelque temps examiner en silence et avec une profonde attention le jeu des globules d'air qui s'élevaient et pétillaient dans son verre. Il promena ensuite et tour à tour sur les convives un regard scrutateur comme pour les reconnaître et les nombrer, posa son verre sur la table sans l'avoir bu, se leva, et prétextant un malaise subit, déclara vouloir partir.

« Tu n'oublieras pas ce que tu as promis? lui dit son ami en le reconduisant

» — Je n'oublierai pas ce que j'ai dit ce soir,

répondit Robespierre, avec un geste que l'autre fut loin de comprendre; et dès demain ils en auront la preuve. »

Le lendemain, en effet, l'ami apprenait avec une douloureuse surprise que la famille de Saint-Amaranthe venait d'être arrêtée et transférée à la Conciergerie. Il court d'un trait chez Robespierre. « Que veux-tu, lui dit celui-ci; il y a, je l'avoue, dans cette arrestation quelque chose qui révolte, et ne crois pas que je m'y sois décidé sans un sentiment pénible; mais ces gens-là en avaient trop entendu; je devais, avant tout, m'assurer de leur discrétion. Ah ! si mes projets, continua-t-il, si mon avenir, si ma vie enfin n'intéressaient que moi, je l'eusse risquée sans hésitation plutôt que de toucher à cette famille ; mais je suis autre chose qu'un homme, je suis un moyen; un moyen ! comprends-tu bien la valeur de ce mot ? Mes jours sont voués à l'exécution du grand acte révolutionnaire. Or, si les paroles échappées hier à mon entraînement sont dévoilées, mon existence est compromise, et avec elle celle de la République, car je suis nécessaire à l'œuvre ! Voilà les motifs qui seuls m'ont fait agir. Il est ici question de la France, et du sort de trente millions d'hommes. Pouvais-je hésiter ? Tu dois m'approuver toi-même si tu es encore patriote, et tu dois t'estimer bien heureux que la confiance que j'ai en ta discrétion ne m'oblige pas à prendre les mêmes mesures vis-à-vis de toi. »

Et comme l'ami insistait pour savoir combien de temps pourrait durer l'incarcération des dames

de Saint-Amaranthe, Robespierre se retourna du côté de la petite pendule de cuivre qui venait de sonner deux heures et répondit : « Je ne peux plus rien faire pour elles : on les exécute en ce moment. Ce n'est pas moi du reste qui les ai frappées, c'est la loi ; en les interrogeant, on a acquis la certitude qu'elles conspiraient en même temps contre la République et contre moi. Tiens, lis, du reste. » Et il lui tendit une lettre de Chaumette ainsi conçue : « Les Saint-Amaranthe viennent à l'instant d'être condamnés à la peine de mort pour avoir conspiré contre l'indivisibilité de la République. A deux heures précises, on saura, au juste, si leur sang est de la même couleur que leur nom. » Puis, tandis que son ami se laissait tomber sur une chaise en sanglotant : « Quel odieux personnage tout de même, grommela à mi-voix Robespierre, comme se parlant à lui-même, que ce Chaumette avec ses grossières plaisanteries ! »

Voilà le fait, mais, nous le répétons, il est difficile d'en garantir l'authenticité, car l'acteur Trial, même après le 9 thermidor où il était dangereux de ne pas charger la mémoire de Robespierre, ne cessa cependant d'opposer à cette histoire le plus énergique démenti, Il est du reste prouvé que la famille de Saint-Amaranthe était emprisonnée depuis le mois de mars, et qu'elle ne put dîner, par conséquent, comme on l'a raconté, avec Robespierre, en mai.

Quoi qu'il en soit, Mme de Saint-Amaranthe et ses filles furent traînées à l'échafaud, revêtues

comme Cécile Renault d'une chemise rouge [1], signe des parricides, ainsi que nous l'avons dit, et que seule Charlotte Corday avait porté jusque là. Les lambeaux de serge rouge drapés sur leurs épaules rehaussaient tellement la blancheur de leur cou et l'éclat de leur teint, nous apprend un témoin oculaire, que peu après cette exécution, les femmes adoptèrent, pour s'embellir, l'usage des châles rouges. Ceci est, du reste, confirmé par Fleury qui dit dans ses Mémoires : « Bientôt les femmes portèrent les châles rouges en mémoire de ces sanglantes parures; la mode drapa sur leurs blanches épaules et étala pendant des années, aux regards des tueurs, la couleur dont ils ne soutinrent pas toujours la vue. Ainsi, de leur divinité la plus coquette, les femmes firent une inévitable Némésis. »

« La marche dura trois heures, raconte Lamartine. — (Lamartine oublie ici de nous dire que des canons précédaient les charrettes et que des troupes fermaient la marche. Craignait-on que l'indignation du peuple ne provoquât quelque soulèvement ? Toujours est-il qu'on avait déployé, ce jour-là, un appareil tel qu'on n'en avait pas vu depuis l'exécution de Louis XVI, à ce point qu'on s'écriait dans la foule : « Quoi ! tout cela pour venger un homme? Et que ferait-on de plus si Robespierre était roi? »)— On exécuta les plus obscurs les

(1) Au moment du départ des condamnés, Fouquier-Tinville s'écria : « Voilà un cortège qui a l'air d'une fournée de cardinaux. » Et Vouland, alléché par cet horrible spectacle, ajoutait : « Allons vite auprès du grand autel (la guillotine) voir célébrer la messe rouge. »

premiers, puis Cécile Renault, Mlle Grandmaison (actrice célèbre qui avait été l'intime amie de Sartine et avait voulu mourir avec lui), Ladmiral, Mme d'Éprémesnil, les gentilshommes de l'ancienne noblesse, et la jeune Saint-Amaranthe. Sa sœur et sa mère virent précipiter son corps décapité dans le panier. Leur tour approchait. La fille et la mère s'embrassèrent d'un long et dernier baiser qu'interrompit l'exécuteur. La tête de Mme de Sartine rejoignit celle de sa sœur; Mme de Saint-Amaranthe mourut l'avant-dernière, Sartine, le dernier. Il avait vu tomber, pendant un supplice de trois quarts d'heure, la tête de sa belle-sœur, aimée comme une fille, celle de sa belle-mère, celle de sa femme. Il était mort par tous ses sentiments ici-bas, avant de mourir par le couteau. »

Fleury, dans ses Mémoires, nous a laissé quelques détails sur le courage admirable dont fit preuve en cette suprême occasion Mme de Sartine. « Avertie, raconte-t-il, qu'il fallait se préparer à la mort, Émilie de Saint-Amaranthe coupa elle-même ses beaux cheveux, et les donnant au directeur de la Conciergerie : « Tenez, monsieur, » lui dit-elle, j'en fais tort au bourreau, mais c'est » le seul legs que je puisse laisser à mes amis. » Ils apprendront ceci, et peut-être viendront-ils » réclamer un jour un souvenir de moi; je me fie » à votre probité pour le leur conserver. » Puis, le moment du supplice arrivé, ce fut elle qui occupa sa mère et les siens, tâchant même, par son rire et ses plaisanteries, de distraire leur imagination de l'affreuse pensée. »

Le général baron Thiébault, également dans ses Mémoires, nous donne encore les détails suivants sur la mort de la belle Mme de Sartine :

« Ce qu'il y eut d'éminemment remarquable dans cette déplorable catastrophe, ce fut l'héroïsme avec lequel mourut cette jeune et si belle personne, accoutumée depuis sa naissance à toutes les sensualités du luxe, de la mollesse et de la volupté. Tous ceux qui l'entouraient étaient anéantis ; elle seule resta imperturbable et chercha à donner du courage à tous les siens par sa fermeté et même par ses plaisanteries au nombre desquelles on cite ce mot, qu'en riant elle dit sur la fatale charrette, à propos de la chemise rouge dont on l'avait affublée, elle et ses prétendus complices : « Ne dirait-on pas que nous faisons » une promenade de mardi gras ? »

Si l'on en croit Charlotte de Robespierre, cette tentative de Cécile Renault n'aurait pas été la seule commise contre Robespierre ; car elle nous raconte deux autres faits qui se seraient passés quelque temps auparavant.

« Nous étions réunis un jour chez M. Duplay, dit-elle, lorsqu'un homme se présenta et demanda à parler à Maximilien. Mon frère alla à lui et le pria de lui dire ce qu'il voulait. Cet homme répondit qu'il ne pouvait lui parler qu'en particulier. On le fit alors passer dans une pièce voisine où mon frère le suivit. Quelques moments après, nous entendîmes un mouvement violent. Aussitôt on conçut des soupçons sur l'inconnu ; on pénétra dans la salle où ils se trouvaient, et l'on vit que

cet homme avait saisi mon frère à la gorge, qu'il l'avait appuyé contre le mur et qu'il l'étranglait. L'assassin était taillé en Hercule et il avait bon marché de Maximilien qui était faible de corps et d'une complexion délicate. Nous jetâmes des cris perçants ; l'assassin lâcha alors sa victime et prit la fuite. Tout occupés de secourir mon frère, nous ne pensâmes pas à lui fermer la retraite.

» Une autre fois, deux hommes se présentèrent également chez M. Duplay pour parler à mon frère qui était sorti ; on leur dit qu'il était absent. Ils insistèrent pour le voir. Il y avait dans leur insistance, dans leur mine et jusque dans leurs paroles, quelque chose de suspect ; tout annonçait qu'ils avaient de mauvais desseins. On les questionna sur l'objet de leur visite ; ils se coupèrent, ce qui acheva de nous confirmer dans l'idée que ces deux hommes n'étaient autre chose que des malfaiteurs qui voulaient assassiner Maximilien. Ils dirent qu'ils avaient absolument besoin de lui parler et qu'ils reviendraient.

» Ils revinrent en effet, le lendemain, à l'heure du dîner ; nous étions à table. Ils n'entrèrent pas ensemble ; peut-être s'étaient-ils donné rendez-vous chez M. Duplay pour exécuter leur crime. Le premier arrivé parut embarrassé ; il demanda à parler en particulier à Robespierre ; on lui répondit que son infâme projet était découvert. A ces mots, il se troubla, balbutia quelques paroles et se retira précipitamment. Il s'était à peine écoulé quelques minutes, lorsque son compagnon de la veille arriva. On ne lui donna pas le temps

de parler; on lui dit que son complice ne l'avait précédé que d'un instant, qu'il n'avait plus qu'à le rejoindre et que leur coup était manqué. Il n'en fallut pas davantage pour l'anéantir; on eût dit un homme foudroyé; puis tout à coup il s'enfuit comme si on l'avait poursuivi.

» Ces deux événements et beaucoup d'autres encore fournirent à mon frère la preuve qu'une bande d'assassins était organisée pour attenter à ses jours. »

Aussi, depuis ces prétendus assassinats, la Convention, les cafés, les promenades publiques, les clubs, ne retentissaient-ils plus que des périls de toutes sortes qui environnaient Maximilien. C'était à qui inventerait, pour se faire bien venir de lui et des Jacobins, quelque nouveau complot.

Ici, c'était un maître de pension qui avait projeté de se défaire de Robespierre; là, c'était une jeune fille, qui dans un grand bal masqué à Londres, déguisée en Charlotte Corday, avait agité pendant toute la nuit son poignard ensanglanté à la poursuite de Robespierre qu'elle jurait de *maratiser* en temps et lieu [1]; tantôt c'était un certain baron de Batz, connu pour son dévouement pour Louis XVI et Marie-Antoinette, qui s'était mis à la tête d'une formidable conspiration; tantôt encore c'était une conjuration contre-révolutionnaire ayant des ramifications dans la France entière, et dont le but principal était la mort du tyran.

C'est sous l'impression de ces alarmantes nou-

(1) Voir le *Moniteur* du 26 prairial an II (14 juin 1794).

velles que Barère, quelques jours après l'attentat de Cécile Renault, exposa à la tribune de la Convention les réels et terribles dangers qui menaçaient la République tant que de semblables complots seraient tramés contre Robespierre; — comme si le sort du pays eût été attaché à l'existence du dictateur ! — Celui-ci remercia la Convention de l'intérêt qu'elle lui manifestait et ajouta : « Il reste, je le sais, aux tyrans coalisés la ressource de nous faire assassiner. Eh bien! réjouissons-nous et rendons grâce au ciel, puisque nous avons assez bien servi notre patrie pour avoir été jugé digne des poignards de la tyrannie. Il est doux pour nous d'avoir de glorieux dangers à courir ! Le séjour de la cité en offre au moins autant que le champ de bataille. Nous n'avons rien à envier à nos braves frères d'armes; nous payons de plus d'une manière notre dette à la patrie. »

Le dictateur était-il de bonne foi en se disant le point de mire de tant d'embûches et de tant de conspirations ?

Il n'y aurait rien d'étonnant à cela. « Robespierre est atteint de la folie de la persécution et voit partout des assassins », a écrit un historien de la Révolution. « Robespierre s'imagine découvrir sans cesse des assassins autour de lui », a dit également Pétion. Peut-être croyait-il sincèrement à la culpabilité de Cécile Renault. Qui sait même s'il ne lui sembla pas voir luire véritablement dans la main blanche et mignonne des Saint-Amaranthe l'acier homicide du poignard de Charlotte Corday ?

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

(8 Juin 1794)

I

Nous voici arrivés à l'époque où Robespierre conçut le projet étrange, et à coup sûr hors de toutes les prévisions, de faire voter par la Convention la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. Au moment où l'irréligion la plus absolue servait de levier au bouleversement de l'ordre social, et où le crime, après avoir fait table rase pour ainsi dire de toutes les croyances, s'établissait en maître sur l'impiété, les circonstances paraissaient, il semble, peu favorables à une telle entreprise. Ces dogmes de l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, constituaient en effet, à eux seuls, tout un ensemble d'idées, toute une religion, et il y avait certainement quelque courage, à une époque où, selon le mot d'un historien, « rien n'était plus », à introduire dans un gouvernement révolutionnaire un principe de respect et de soumission religieuse.

« Tout d'un coup, a écrit Ch. d'Héricault, au milieu de ce matérialisme inhumain, de ce scepticisme farouche, de cet animalisme qui s'étend, qui s'impose, qui tyrannise et écrase, tout d'un coup, au moment où la bête qui est dans l'homme triomphe en une gigantesque débauche d'irréligion, une voix s'écrie solennellement : « Il y a un Dieu. »

» Est-ce là le cri d'un lâche et d'un sot? On ne le saurait croire. Quand on voit la fureur et la stupeur avec lesquelles les vrais adeptes de la Révolution l'entendirent; quand on pense à cette haine inexprimable, à ce mépris profond, à ces railleries ignobles et imbéciles, mais continuelles et convaincues, dont on accueillait tout ce qui, de près ou de loin, rappelait prêtres, religion, mysticisme, on doit trouver grande et vaillante cette affirmation du surnaturel. »

Il ne faut pas croire cependant, comme d'Héricault, du reste, le fait remarquer plus loin, que ce soit simplement un sentiment de mysticisme qui ait inspiré à Robespierre la résolution de faire rendre à la Divinité un public et solennel hommage. Sans doute, imbu comme il l'était des idées de Rousseau [1], Maximilien, comme nous allons le voir, rejetait bien loin l'athéisme; mais

(1) « C'est à la voix forte et religieuse de Rousseau, a écrit Robespierre dans ses *Mémoires*, que je dois ma ferme croyance à une Providence rémunératrice, croyance qui m'a soutenu et consolé dans une carrière semée d'épreuves; à laquelle je dois d'avoir bravé tous les dégoûts et tous les dangers, d'avoir résisté à toutes les séductions qui pouvaient me détourner de la marche que ma conscience m'avait tracée... Je ne partageais pas l'engouement des Parisiens pour Voltaire... »

il obéissait surtout à d'autres mobiles d'un ordre plus spéculatif : au désir de devenir le dictateur des âmes, le roi des esprits, titre qu'il ambitionna toute sa vie, et ensuite à l'espoir de consolider un pouvoir, qu'il savait n'avoir aucune chance de durée, sans l'intervention du spiritualisme ou plutôt d'une imposante formule qui, suivant l'expression de Michelet, résumerait la foi jacobine et devant laquelle Girondins, Cordeliers, la France, l'Europe, l'univers, tomberaient à deux genoux.

« Robespierre, a écrit Anquetil, marquait la plénitude de sa puissance par une sorte de retour aux idées conservatrices des sociétés. Comme il s'était élevé par l'audace, il ne voyait plus de garantie pour affermir sa puissance que dans un frein religieux placé au dessus des lois humaines. Il essaya donc de relever la loi suprême des nations et de s'appuyer sur elle, lui qui était devenu tout puissant dans les ruines de cette monarchie qu'il avait brisée avec le concours de ses amis tombés; il recréa donc une législation religieuse pour avoir ou le profit d'un gouvernement durable, ou la gloire de placer la société révolutionnaire sur des fondements solides, etc. »

Robespierre comprenait, en effet, comme le comprit plus tard Bonaparte, que le cœur et l'esprit humains s'ouvrent volontiers aux doctrines saines et consolantes, et que le besoin de croire, de prier, est un sentiment inséparable de notre organisation : l'homme étant, selon le mot

d'Aristote, un *animal* éminemment religieux. Il savait également — bien que des fanatiques eussent renversé les autels en proclamant l'anéantissement des religions — que la foi catholique, cette vieille foi de nos pères, n'avait pu être entièrement déracinée de bien des âmes françaises, et que dans une foule de villes, de bourgs, de hameaux, des fidèles assistaient en secret, et au péril de leur vie [1], comme du temps des premiers chrétiens, aux cérémonies de l'Église. Aussi espérait-il qu'à l'aide du christianisme restauré selon Rousseau, de cette nouvelle religion d'État façonnée à sa guise, dont il était le grand maître et qui devait, pour ainsi dire, servir de portique à l'édifice social qu'il avait rêvé, il lui serait possible d'attirer, ou de se rendre du moins plus favorables, beaucoup de ceux que leurs croyances rattachaient au passé, et que ne pouvaient manquer de séduire la *pureté*, la *morale*, la *beauté de ses préceptes*. C'était, en somme, suivant le mot de Barère, vouloir prendre le sceptre et l'encensoir.

Mais, en se flattant de se concilier ainsi ce qui restait de l'ancien culte, il oubliait que la religion

(1) On sait que, malgré le décret établissant la liberté des cultes, un signe équivoque de catholicisme, découvert dans une visite domiciliaire, était réputé un crime d'État. Un bénitier, un crucifix, un chapelet, un livre de prières, une image de saint, devenaient contre leurs possesseurs des accusateurs et des témoins irrécusables qui les conduisaient à la guillotine. (Proyart : *Robespierre*, p. 131.) Joseph Lebon n'avait-il pas dit un jour en passant à Bapaume : « Je ferai raser les villages et ne laisserai pas pierre sur pierre dans les communes dont les habitants s'habilleront plus proprement le ci-devant dimanche que les autres jours. »

catholique est une et indivisible, et là, précisément, était son erreur grossière.

D'après ce système, il pourrait se créer, en effet, autant d'Églises que de définitions. Voilà pourquoi sa doctrine, en éloignant les sceptiques, n'eût jamais réussi à ramener les gens sincèrement catholiques.

« La première absurdité du raisonnement de Robespierre consistait à prétendre définir lui-même l'Église, indiquer et limiter son pouvoir et sa constitution ; tandis que l'Église, en recevant seule le dépôt de la pensée divine, a reçu en même temps, et par cela même, le droit exclusif d'interpréter son dogme, d'expliquer sa doctrine, d'apprécier et d'appliquer les changements jugés nécessaires à sa discipline et à son organisation.....

» La seconde absurdité de son raisonnement consistait à changer la juridiction essentiellement volontaire de l'Église en juridiction contentieuse et forcée.

» Ce qui caractérise, en effet, la loi religieuse, c'est qu'elle est librement professée et librement exécutée; tandis que la loi civile, une fois établie, s'impose aux volontés comme aux résistances de tous. Un fidèle peut toujours s'exempter de la loi religieuse; un citoyen ne peut jamais, sans châtiment immédiat, s'exempter de la loi civile.

» C'est donc parce que sa foi l'y détermine que le fidèle a une confiance entière dans la mission et le pouvoir du chef de l'Église et qu'il lui obéit spontanément comme à Dieu lui-même. Dès lors,

c'est une chose insensée que de prétendr s'interposer entre le chef de l'Église et le fidèle et que de vouloir mettre la main sur cette émanation du cœur, de l'esprit et de l'âme qu'on appelle la croyance [1]. »

Nous allons dire comment Robespierre réussit à faire proclamer ce dogme de l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme; mais il est nécessaire auparavant, pour la clarté de notre récit, que nous revenions un peu sur nos pas.

Le jour où le farouche Anaxagoras Chaumette, lequel, suivant sa propre expression, venait de chasser de tous les temples le *Dieu des bonnes femmes*, et de dépouiller ces mêmes édifices au profit de la Monnaie [2]; le jour, disons-nous, où, escorté de femmes déguenillées et de sans-culottes ivres pour la plupart et revêtus par dérision de chapes, de chasubles et de dalmatiques, Chaumette était venu présenter, dans l'enceinte même de la Convention, la *déesse Raison* sous les traits impudiques d'une courtisane, on avait pu remarquer l'attitude vraiment étrange de Robespierre. Pendant qu'en effet défilaient ces énergumènes devant le président, en chantant d'une voix

(1) A. Granier de Cassagnac : *Histoire des Causes de la Révolution française*, p. 554-555.

(2) Chaumette avait aussi réclamé la démolition des clochers sous le ridicule prétexte qu'étant plus élevés que les autres édifices ils contrariaient les principes de l'égalité. C'est encore lui qui fit brûler sur la place de Grève les restes de sainte Geneviève, patronne populaire de Paris, dont les cendres furent ensuite par son ordre jetées au vent.

éraillée le *Ça ira*, la *Carmagnole* ou ce cantique approprié à la circonstance ;

> Pour Évangile ayez vos lois,
> Et l'air *Ça ira* pour cantique ;
> Pour enfer, l'empire des rois,
> Pour paradis la République ;

et tandis que la plupart des députés, quittant leurs chaises curules, ne craignaient pas d'aller ridiculement se prosterner aux pieds de la déesse et de se mêler aux danses grossières de ses thuriféraires, pendant tout ce temps, Robespierre demeuré à sa place, nous apprend G. Duval, donnait les signes de la plus vive impatience ; il ôtait et remettait ses lunettes vertes, en essuyait convulsivement les verres, battait nerveusement, presque rageusement, la mesure avec le pied ; puis il haussait dédaigneusement les épaules, bâillait longuement, se remettait à prendre des notes et posant sa plume se penchait à l'oreille de son voisin Saint-Just, qui faisait mine de partager le même dégoût et la même indignation. Enfin, au moment où les danses étaient le plus animées, Robespierre, ne pouvant contenir davantage son exaspération, se leva brusquement, et, après avoir considéré quelques secondes ce grotesque spectacle, se retira avec Saint-Just, mais non sans jeter un long regard de mépris sur ceux de ses collègues qui n'avaient pas honte de s'associer aux gaietés de cette ignoble bacchanale.

On sait cependant que la Convention rendit le même jour, par acclamation, un décret qui insti-

tuait une fête en l'honneur de la Raison, à Notre-Dame, — Notre-Dame, la vieille basilique de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Louis XIV! — devenue le temple de la Raison, et qu'il fut décidé qu'afin d'ajouter plus d'éclat à la solennité, les conventionnels y assisteraient en corps.

Ce culte civique s'était rapidement répandu en province, et il était à craindre qu'il ne remplaçât dorénavant celui de Dieu dans les églises désaffectées ; mais Robespierre, dont la jalousie s'effrayait de ces manifestations qui distrayaient de lui l'attention, et auquel déplaisaient du reste ces turpitudes impies, Robespierre ne dissimula ni sa colère ni son dégoût. Dès le lendemain de la cérémonie, il se rendit au club des Jacobins, pour fulminer avec de véritables accents d'éloquence contre l'athéisme qu'il représenta sous la forme d'un *monstre aristocrate*, et proclamer en même temps que l'idée d'un Être suprême protégeant l'innocence et châtiant le crime, était consolante et même nécessaire à l'humanité. Ce n'était pas du reste la première fois qu'il faisait en plein club des Jacobins une déclaration déiste. Longtemps avant ce jour, en effet, répondant à un de ses collègues qui s'étonnait de l'entendre si souvent prononcer dans ses discours le mot de Providence, il s'était écrié :

« Invoquer le nom de la Providence et émettre une idée de l'Être éternel qui influe essentiellement sur les destins des nations, et qui me paraît à moi veiller d'une manière toute particulière sur la Révolution française, n'est point une idée

hasardée, mais un sentiment de mon cœur, un sentiment qui m'est nécessaire. Et comment ne me serait-il pas nécessaire, à moi qui, livré dans l'Assemblée à toutes les passions, à toutes les viles intrigues, et environné de tant d'ennemis [1], me suis soutenu, seul avec mon âme? Comment aurais-je pu soutenir des travaux qui sont au dessus de la force humaine, si je n'avais point élevé mon âme à Dieu? Sans trop approfondir, cette idée encourageante, ce sentiment divin m'a bien dédommagé de tous les avantages offerts à ceux qui voulaient trahir le peuple. Je nomme Providence ce que d'autres aimeraient peut-être mieux appeler hasard; mais ce mot de Providence convient mieux à mes sentiments. »

Il eût été périlleux, pour tout autre que Robespierre, de tenir un tel langage, dans ce club des Jacobins, où l'athéisme avait, pour ainsi dire, pris naissance [2], et surtout à une époque où une foule d'énergumènes surexcitaient au plus haut point les passions antireligieuses de la populace. Mais le dictateur se reposait, non seulement sur l'influence de sa parole, mais encore sur la force de sa popularité, pour se permettre de semblables déclarations. Les Jacobins, en effet, s'ils étaient portés, par instinct et par haine révolutionnaire, vers l'athéisme que leur prêchait continuellement Hébert, aimaient par dessus tout Robespierre, et

(1) Toujours, comme on le voit, son idée fixe de persécution. Il y a peu de ses discours où il n'y fasse allusion.

(2) Voir à ce sujet le discours de Thuriot aux Jacobins, dans le *Moniteur* du 2 septembre 1793.

effectivement, eut-il cess
mations frénétiques parti
la salle. Et cependant ces m
justement d'applaudir, peu
l'impie, le sceptique Hébert
des plus violents, avait ton
et les superstitions.

« Robespierre, a dit Ch. d
la popularité, en France su
démocratie, ne se gagne et
une série de coups sonore
entretiennent l'attention, et
tion par la surprise. Il conn
la gloire militaire; il s'en pré
il la jalousait; il la sentait de
et s'en indignait. Mais il ne
voulait au moins quelque
bruyant, qui pût la rempla
portée que la gloire philosoph
la religion est le dernier
plus él

mais des sages de toute l'Europe, des ministres et des souverains, comme le restaurateur de la civilisation et le fondateur d'une nouvelle société. »

Quelques mots échappés à Robespierre et à ses amis avaient suffi pour faire naître la supposition qu'il méditait le plan d'une religion nouvelle et rêvait de devenir le *grand-prêtre de la Révolution*, le *pape révolutionnaire*, comme il a été appelé.

« En public, et dans les sociétés, raconte l'abbé Proyart, on n'entendait que des gens qui se demandaient : « Quand est-ce donc que paraîtra » la religion de Robespierre ? » Et ses affidés répondaient sur un ton mystérieux et sans rire : « Un peu de patience ; ce grand homme va se » montrer au dessus de lui-même, et sa religion » sera un monument de sagesse qui étonnera » l'univers. »

Les esprits étaient donc dans l'attente du grand événement, lorsque le dictateur, le 7 mai 1794 (18 floréal an II), monta à la tribune de la Convention (Carnot présidait) pour faire l'exposé de ce qu'on peut appeler son Alcoran, et décider ses collègues à reconnaître officiellement l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le discours que prononça à cette occasion le Mahomet d'Arras est rempli de belles et généreuses pensées, et Massillon lui-même n'eût certainement pas désavoué certains passages dignes en effet de figurer dans les magnifiques sermons que faisait entendre l'illustre évêque de Clermont devant Louis XIV, dans la chapelle du palais de Versailles.

Citons quelques extraits de ce rapport [1] qui excita, non seulement en France, mais encore à l'étranger, une indescriptible émotion :

« C'est dans la prospérité que les peuples ainsi que les particuliers doivent pour ainsi dire se recueillir, pour se mettre en garde contre l'ivresse et pour écouter, dans le silence des passions, la voix de la sagesse et de la modestie qu'elle inspire. Le moment où le bruit de nos victoires retentit dans l'univers tout entier est celui où les législateurs de la République française doivent veiller avec une nouvelle sollicitude sur eux-mêmes et sur la patrie et affermir les principes sur lesquels doivent reposer la stabilité et la félicité de la République. Nous venons donc aujourd'hui soumettre à votre méditation des vérités profondes qui importent au bonheur des hommes et vous proposer des mesures qui en découlent naturellement.

» Le monde moral, beaucoup plus encore que le monde physique, semble plein de contrastes et d'énigmes. La nature nous dit que l'homme est né pour la liberté et l'expérience des siècles nous montre l'homme esclave; ses droits sont écrits dans son cœur, et son humiliation dans l'histoire; le genre humain respecte la vertu de Caton et se courbe sous le joug de César; la postérité honore la vertu de Brutus, mais elle ne la permet que dans l'histoire ancienne. Les siècles et la terre sont le partage du crime et de la tyrannie; la

(1) Voir le *Moniteur* du 8 mai 1794.

liberté et la vertu se sont à peine reposées un instant dans quelques points du globe. Sparte brille comme un éclair dans une nuit éternelle..... »

Vient ensuite un éloge enthousiaste du peuple français et de sa Révolution. Signalons en passant une très belle tirade patriotique :

« Oui, cette terre délicieuse que nous habitons et que la nature caresse avec prédilection, est faite pour être le domaine de la liberté et du bonheur; ce peuple sensible et fier est vraiment né pour la gloire et pour la vertu. O ma patrie ! si le destin m'avait fait naître dans une contrée étrangère et lointaine, j'aurais adressé au ciel des vœux continuels pour ta prospérité; j'aurais versé des larmes d'attendrissement au récit de tes combats et de tes vertus; mon âme attentive aurait suivi avec une inquiète ardeur tous les mouvements de ta glorieuse Révolution; j'aurais envié le sort de tes citoyens, j'aurais envié celui de tes représentants. Je suis Français, je suis l'un de tes représentants. O peuple sublime ! reçois le sacrifice de tout mon être; heureux celui qui est né au milieu de toi ! plus heureux celui qui peut mourir pour ton bonheur ! »

Après avoir flagellé l'égoïsme, le vice, et glorifié la morale, Robespierre poursuivait :

« Toute institution, toute doctrine qui console et élève les âmes doit être accueillie. Rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales, et rapprochez par les charmes de l'amitié et par

les liens de la vertu les hommes qu'on a voulu diviser.....

» Gardez-vous de briser le lien sacré qui unit les hommes à l'Auteur de leur être. Il suffit même qu'une idée religieuse ait régné chez un peuple pour qu'il soit dangereux de la détruire; car les motifs du devoir et les bases de la moralité s'étant nécessairement liées à cette idée, l'effacer c'est démoraliser le peuple..... »

Ce passage nous fournit l'occasion de reproduire ici quelques lignes tirées d'une des plus belles pages qu'ait écrites à ce sujet A. Granier de Cassagnac dans son *Histoire des Causes de la Révolution* :

« Le plus grand crime qu'un gouvernement puisse commettre envers une nation, c'est de lui ôter ses croyances. Prendre à une famille son fils, son pain, sa maison, c'est attaquer sa richesse; mais lui prendre sa foi, c'est attaquer sa vie. Le peuple surtout n'a que la religion pour nourrir sa pensée, pour éclairer son âme, pour diriger sa conscience. Il ne peut pas, avec Platon, Sénèque ou Leibnitz, remonter à l'auteur de tout, par le sublime effort de l'idée pure. Il a besoin que Dieu s'incline jusqu'au niveau de ses mains tendues vers lui, et puisqu'il n'a point, pour pénétrer les profondeurs du ciel, l'esprit qui raisonne et qui affirme, c'est bien le moins qu'on lui laisse le cœur qui se soumet et qui croit. »

Robespierre poursuivait ainsi :

« Au reste, celui qui peut remplacer Dieu dans la vie sociale est à mes yeux un prodige de génie;

celui qui, sans l'avoir remplacé, ne songe qu'à le bannir de l'esprit des humains, me paraît un prodige de stupidité et de perversité..... »

« Qui donc, disait-il plus loin en apostrophant le parti athée, qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas? O toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnas jamais pour la patrie, quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau (1) ?

» L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus nobles et plus élevés que celle de son immortalité? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? Infortunés qui expirez sous les coups d'un assassin, votre der-

(1) Ces dernières paroles ne rappellent-elles pas cette phrase d'un païen, de Cicéron, dans son *Dialogue sur l'Amitié* : « Neque enim assentier iis, qui cœperunt disserere hæc, animos interire simul cum corporibus atque omnia deleri morte. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui se sont mis à soutenir que l'âme périt avec le corps et que tout est détruit par la mort. »

...ombeau égalisait o...
Malheureux sophiste ! d
arracher à l'innocence l
pour le remettre dans les
un voile funèbre sur la nat
heur, réjouir le crime, attri
l'humanité ? Plus un homr
bilité et de génie, plus il s'
agrandissent son être et qu
et la doctrine des hommes de
celle de l'univers. Eh ! com
seraient-elles point des vér
pas, du moins, comment l
suggérer à l'homme des ficti
toutes les réalités; et si l'ex
l'immortalité de l'âme, n'étai
elles seraient encore la plus b
de l'esprit humain.....

» L'idée de l'Être suprême
de l'âme est un rappel contir
nature a mis de...

souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause, et l'autorité de l'homme peut toujours être critiquée par l'amour-propre de l'homme. Or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, c'est le sentiment religieux qui imprime dans les âmes l'idée d'une sanction donnée aux préceptes de la morale par une puissance supérieure à l'homme.....

» Malheur, disait-il dans sa péroraison, à celui qui cherche à éteindre ce sublime enthousiasme et à étouffer par de désolantes doctrines cet instinct moral du peuple qui est le principe de toutes les grandes actions ! C'est à vous, représentants du peuple, qu'il appartient de faire triompher les vérités que nous venons de développer. Bravez les clameurs insensées de l'ignorance présomptueuse ou de la perversité hypocrite. Quelle est donc la dépravation dont nous étions environnés, s'il nous a fallu du courage pour les proclamer ? La postérité pourra-t-elle croire que les factions vaincues avaient porté l'audace jusqu'à nous accuser de modérantisme et d'aristocratie pour avoir rappelé l'idée de la Divinité et de la morale ? Croira-t-elle qu'on ait osé dire jusque dans cette enceinte que nous aurons par là reculé la raison humaine de plusieurs siècles ? Ils invoquaient la Raison, les monstres qui aiguisaient contre nous leurs poignards sacrilèges ? Tous ceux qui défendaient notre principe devaient aussi être sans doute les objets de leur fureur. Ne nous étonnons pas

... fortune de la
destiné à faire naufrag
auspices, et les tempête
respecter....., etc., etc..... »

Il terminait en proposant
posé de quinze articles don

ARTICLE PREMIER. — Le peuple fran
l'Être suprême (1) et l'immortalité d

ART. II. — Il reconnaît que le seul c
est la pratique des devoirs de l'homm

ART. III. — Il met au rang de ces d
vaise foi et la tyrannie, de punir le
secourir les malheureux, de respecte
les opprimés, de faire aux autres tout
n'être injuste envers personne.

Il sera institué des fêtes pour rapp
de la Divinité et à la dignité de son êt

. . . .

ART. XI. — La liberté des cultes est
au décret du 18 frimaire.

. . . .

ART. XV. — Il sera célébré le 20
nationale en l'honneur de l'Être

David est ch...

Remuée et entraînée par la vigoureuse éloquence de Robespierre, la Convention, bien que l'esprit voltairien régnât en maître parmi ses membres, décréta l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, au milieu d'un enthousiame indescriptible. C'est ainsi du reste qu'elle avait aboli le christianisme et applaudi aux impiétés des Chaumette ou des Hébert; et, chose curieuse, ceux qui s'étaient montrés les plus chauds partisans de ces derniers furent les plus empressés à féliciter l'orateur.

Mais ce succès n'était pas suffisant. Il fallait au dictateur une manifestation plus éclatante encore. Au milieu de l'émotion générale, Couthon se fait hisser dans son fauteuil à la tribune et s'exprime en ces termes :

« Plusieurs d'entre vous demandent l'impression du rapport qui vient d'être présenté et sa distribution à chaque député, au nombre de six exemplaires. Je crois que cela ne suffit pas : la Providence a été offensée et la Convention outragée par des hommes infâmes, qui, pour porter le désespoir dans le cœur du juste, proclamaient le matérialisme et niaient l'existence d'un Être suprême. La justice humaine a déjà frappé ces hommes corrupteurs et corrompus : mais la Convention doit faire plus, elle doit frapper leur abominable principe; elle vient de le faire par le rapport qui vient d'être lu et par le projet du décret qu'elle a adopté. Mais la Convention ayant été outragée, calomniée partout, il faut que le rapport soit non seulement

imprimé dans le format ordinaire et envoyé aux armées, à tous les corps constitués et à toutes les sociétés populaires; mais qu'il soit imprimé en placard et affiché dans toutes les rues; il faut qu'on lise sur les murs et sur les guérites, quelle est la véritable profession de foi du peuple français. Je demande enfin qu'attendu que la morale de la représentation nationale a été calomniée chez les peuples étrangers, le rapport de Robespierre et le projet de décret qui vous a été présenté soient traduits dans toutes les langues et répandus dans tout l'univers. »

Cette proposition fut adoptée. Robespierre triomphait une fois de plus.

Le soir de cette séance, le dictateur se rendit au club des Jacobins pour faire ratifier par ses amis le vote de la Convention. « Son discours, écrit Amédée Gabourd, y fut lu et applaudi avec une sorte d'enthousiasme. Cette société, dont la puissance avait d'ailleurs fléchi devant le Comité de salut public, envoya à la Convention une députation nombreuse pour la féliciter de son décret. De toutes parts les amis et les affiliés de Robespierre provoquèrent des manifestations de ce genre; et la Commune de Paris, encore déshonorée par le souvenir d'Hébert et des saturnales de Chaumette, statua que sur les temples destinés aux fêtes publiques, on efface-rait ces mots : *Temple consacré à la Raison*,

(1) Le Comité de salut public, par arrêté en date du 29 floréal, ordonna également que ce rapport serait lu chaque décade pendant un mois dans les édifices publics de toutes les villes de France.

pour y substituer cette inscription : *A l'Être suprême* [1]. Enfin les sections de Paris suivirent ce mouvement et vinrent tour à tour à la barre de la Convention remercier la *Montagne sainte*, le *bienfaisant Sinaï*, d'avoir consolé la France en lui rappelant l'idée d'un Dieu rémunérateur, et d'avoir « *contraint le monstre de l'athéisme à rentrer dans les ténèbres* ».

Quelques jours plus tard [1], répondant à une députation des Jacobins, le président Carnot eut occasion à son tour de faire à cette même tribune de la Convention une déclaration solennelle en faveur de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, qu'il est intéressant de rappeler à notre époque de scepticisme et de matérialisme.

« Nier l'Être suprême, s'écria-t-il, c'est nier l'existence de la nature; car que sont les lois de la nature dans la sagesse suprême, si ce n'est la grande vérité qui contient toutes les vérités, l'ordre éternel de la nature, la justice immuable, la vertu sublime qui embrasse toutes les vertus, l'affection qui renferme toutes les affections pures ?

» Quoi ! l'amitié n'existerait pas ? Quoi ! la paix de l'âme, la douce égalité, la tendresse maternelle, la piété filiale, seraient autant de chimères ? Il n'y aurait sur la terre ni justice, ni humanité, ni amour de la patrie, ni consolation pour celui qui souffre, ni espérance d'un meilleur avenir ! Eh bien ! ce sont toutes ces choses ensemble qui font

(1) Séance du 27 floréal an II. (Voir le *Moniteur* du 18 mai 1794.)

l'Être suprême ; il est le faisceau de toutes les pensées qui font le bonheur de l'homme, de tous les sentiments qui sèment des fleurs sur la route de la vie. Invoquer l'Être suprême, c'est appeler à son secours le spectacle de la nature, les tableaux qui charment la douleur, l'espérance qui console l'humanité souffrante. »

Couthon aussitôt après demanda la parole, et fit entendre sur le même sujet un long discours dont nous détachons le passage suivant :

« Les Jacobins et les tribunes viennent aujourd'hui vous remercier, vous bénir, d'avoir consacré par un autre décret cette vérité sainte que le juste retrouve toujours dans son cœur : « que le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. » Oh ! qu'ils savaient bien, les monstres qui ont prêché l'athéisme et le matérialisme, qu'ils savaient bien que le moyen le plus sûr de tuer la Révolution était d'enlever aux hommes toute idée d'une vie future, et de les désespérer par celle du néant. Ils voulaient faire du peuple français un peuple de brigands, pour qu'il devînt ensuite un peuple d'esclaves. Et ce devait être l'effet naturel de l'athéisme qui dessèche le cœur, énerve toutes les facultés de l'âme, étouffe dans le général des hommes tout sentiment de générosité, de justice, de probité, d'énergie et de vertu.

» Où donc sont-ils ces prétendus philosophes qui se mentent si impudemment à eux-mêmes en niant l'existence de la Divinité ; où sont-ils que je leur demande si ce sont eux ou leurs pareils

qui ont produit toutes les merveilles que nous admirons sans les concevoir? si ce sont eux qui ont établi le cours des saisons et des astres, qui sont les auteurs du miracle de la génération et de la reproduction des êtres, qui ont donné la vie et le mouvement au monde, qui ont formé cette voûte imposante qui couvre si majestueusement l'univers et ce soleil bienfaisant qui vient chaque jour éclairer et vivifier tout ce qui existe sur la terre? (*Applaudissements prolongés.*) Mais non, ils ne paraîtront point, parce qu'ils n'ont pas besoin d'être convaincus. Ils ont lu comme nous dans le grand livre de la nature, et se sont prosternés involontairement devant cette intelligence suprême dont l'image auguste est imprimée partout....., etc., etc. »

Ne croirait-on pas entendre Fénelon lui-même, s'écriant, dans son *Traité de l'Existence de Dieu*: « Ce je ne sais quoi si admirable, si inconnu, ne peut être que Dieu. »

« J'admire, avait écrit, plus d'un siècle auparavant, Pascal, dans sa *Théodicée*, comme s'il eût pu prévoir ces solennelles déclarations de Robespierre, Carnot et Couthon; j'admire avec quelle hardiesse certaines personnes entreprennent de parler de Dieu en adressant leurs discours aux impies. Ils veulent prouver la Divinité par les ouvrages de la nature.

» Je ne m'étonnerais pas de leur entreprise, s'ils s'adressaient à des fidèles, car il est certain que ceux qui ont la foi vive dans le cœur voient incontinent que tout ce qui est n'est autre chose

qu'ils n'ont qu'à voir la 1
les environnent, et qu'ils
vert, et leur donner, po
grave et important sujet,
des planètes, et prétendre a
tration avec un tel disco
sujet de croire qu'on n'a
faibles à sa disposition.

» Les preuves de Dieu m
éloignées du raisonnemen
impliquées qu'elles frappen
servirait à quelques-uns, ce
dant l'instant qu'ils voient c
mais une heure après, ils
trompés. *Quod curiositate c
amiserunt.*

» Notre Dieu ne consiste
un Dieu auteur des vérités
l'ordre des éléments : c'est l
des épicuriens. Il ne consis
un Dieu qui exerce sa prov
sur les biens des hom

ricorde infinie; s'unit au fond de leur âme; qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour; qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même. »

Le *Moniteur* du 19 prairial (7 juin 1794) vint porter à la connaissance des citoyens français le plan de la cérémonie arrêté par le peintre David[1]. Voici le début de cette longue pièce dont le ton poétique et doux jure, on va voir combien, avec les horreurs sanglantes qu'amenait avec lui chacun des jours de cette terrible époque :

Plan de la Fête de l'Être suprême.

L'aurore annonce à peine le jour, et déjà les sons d'une musique guerrière retentissent de toutes parts, et font succéder au calme du sommeil un réveil enchanteur.

A l'aspect de l'astre bienfaisant qui vivifie et colore la nature, amis, frères, époux, enfants, vieillards et mères, s'embrassent et s'empressent à l'envi d'orner et de célébrer la fête de la Divinité.

L'on voit aussitôt les banderoles tricolores flotter à l'extérieur des maisons; les portiques se décorent de festons de verdure; la chaste épouse tresse de fleurs la chevelure flottante de sa fille chérie ; tandis que l'enfant à la mamelle presse le sein de sa mère dont il est la plus belle parure, le fils, au bras vigoureux, se saisit de ses armes; il ne veut recevoir de baudrier que des mains de son père; le vieillard, souriant de plaisir, les yeux

(1) Il y avait deux hommes en David : le grand artiste, le roi du pinceau, l'auteur des magnifiques toiles : *le Fils de Brutus*, *la Mort de Socrate*, *le Serment du Jeu de Paume*, et le disciple infâme de Marat, celui qui, trouvant qu'on ne guillotinait pas assez, s'écriait parfois en arrivant au Comité de sûreté générale : « Broyons du rouge aujourd'hui, mes enfants, broyons force rouge. » Aussi quelques historiens l'ont-ils surnommé le *Raphaël des sans-culottes*.

républicaines; le peuple remplit l
la joie et la fraternité l'enflamm
des fleurs du printemps, sont un
fums disposent les âmes à cette s

Les tambours roulent: tout pr
adolescents, armés de fusils, form
du drapeau de leurs sections res
leurs fils et leurs époux; elles porte
de roses; leurs filles, qui ne doivent
pour passer dans les bras de leurs
portent des corbeilles remplies de
leurs fils armés d'une épée: l'un et
une branche de chêne.

Tout est prêt pour le départ; chac
lieu où doit commencer cette cérémon
des prêtres du crime et de la royauté.

Une salve d'artillerie annonce le mo

Venaient ensuite une foule
nisation de la fête, l'ordre et
cortège, le parcours qu'il devai
les hymnes et les chœurs, les
fanfares qui devaient se fai
tour.

La Convention applaudit à
félicita David

ment de curiosité et d'espérance; on ne s'entretenait plus, dans la France entière, que de l'Être suprême, et plus encore de Robespierre, qui, aux yeux de la multitude, semblait résumer les deux autres personnes de la Sainte Trinité, le Fils et le Saint-Esprit. Dans la capitale surtout, les citoyens étaient dans l'attente impatiente de ce grand jour du 20 prairial (8 juin), qui, par une coïncidence assez remarquable, tombait justement le jour de la Pentecôte. Dans chaque quartier, dans chaque rue, c'était à qui rivaliserait de zèle, d'entrain et d'habileté, pour embellir, pavoiser sa maison et l'orner de drapeaux tricolores [1], de guirlandes, de verdure ou de fleurs, afin de donner plus de pompe et d'éclat à cette magnifique fête.

On avait pillé, saccagé les bois, les jardins, les bosquets, les serres, à plus de vingt lieues à la ronde, pour décorer la capitale, l'inonder de fleurs, de roses surtout, qui, répandues dès la veille au soir, sur la voie publique, y formaient comme un tapis moelleux d'où s'envolaient les plus suaves et les plus délicates senteurs [2]. Le coup d'œil était enchanteur; et c'était un spectacle vraiment curieux que de voir, en pleine Terreur, alors que la France n'était plus qu'une immense prison, toute cette masse de peuple, cette ville entière de sept cent mille âmes, pré-

(1) C'est le 24 octobre 1790 que l'Assemblée nationale avait décrété que le drapeau français serait fait dorénavant de trois bandes verticalement placées : la première bleue, la deuxième blanche et la troisième rouge.

(2) Voir le *Moniteur* du 25 prairial an II (13 juin 1794).

parer ses plus beaux habits de fête en donnant les signes de la plus vive allégresse, et se disposer à chanter, avec Robespierre, les louanges d'un Dieu qu'on lui avait appris à maudire et à renier.

Robespierre connaissait bien le cœur humain et avait admirablement calculé l'effet que devait produire cette solennité de l'Être suprême. « La passion du plaisir, dit en effet Ch. d'Héricault, si développée au dix-huitième siècle, n'avait été que comprimée par la Révolution; et, quand les maîtres le permettaient, la population se précipitait aux amusements avec une impétuosité d'autant plus grande que la vie ordinaire était plus sombre. Ici la fête était d'un genre nouveau, ou plutôt devenu rare depuis 1791 ; elle satisfaisait les instincts de la grande masse de la nation. Les honnêtes gens pouvaient y prendre part, elle leur parlait de choses qu'ils aimaient; et d'un autre côté les sans-culottes s'y associaient de grand cœur : c'était une fête officielle et autorisée par leurs chefs. » Aussi peut-on dire, avec Michelet, que jamais fête n'excita une plus douce attente et ne fut célébrée avec autant de joie.

II

Enfin arriva le grand jour. « Jamais, a écrit Charles Nodier [1], jamais un jour d'été ne s'était levé plus pur sur notre horizon. Je n'ai trouvé que longtemps après, au midi et au levant de l'Europe, cette transparence de firmament à travers laquelle le regard semble pénétrer d'autres cieux. Le peuple y voyait du miracle et s'imaginait qu'il y avait dans cette magnificence du ciel et du soleil un gage certain de la réconciliation de Dieu avec la France. Les supplices avaient cessé. L'instrument de mort avait disparu sous les tentures et les fleurs. (La guillotine avait tant travaillé qu'on pouvait bien lui accorder un peu de chômage !) Un bruit d'amnistie se répandait de tous côtés, et si Robespierre avait osé confirmer cette espérance, toutes les difficultés s'aplanissaient devant lui. Mais il s'enivra de la joie publique et, trop confiant dans cette faveur mobile dont aucun homme ne fut jamais investi au même degré, il remit peut-être à un autre jour un projet dont l'exécution ne paraissait plus

(1) Nodier, qui habitait alors Paris, fut témoin de cette fête. Il est mort en 1844, membre de l'Académie française.

" C était partout un sem
sentir à tout le monde le
sans doute celui d'un pou
tient la société avec sa
légales. Il n'y avait pas
ville qui ne fût pavoisée d
seul batelet de la rivière
banderoles. La plus peti
décoration de draperies ou
plus petite rue était sem
l'ivresse générale, les cris
s'étaient évanouis comme
d'une tempête à l'aspect d'u
On se rapprochait sans se co
sait sans se nommer; les

(1) Charles Nodier oublie de nous dire
édifices publics, sur chaque portail des
larges inscriptions en l'honneur de l'Être
lendemain sur celle qui occupait le portai
suivant :

De par Monseigneur Ro
Maitre du ciel et de la te
Il est désormais libre à l
De reprendre pl...

servis dans les rues réunissaient le riche au pauvre, l'aristocrate au jacobin, et cette cohue énorme fut sans confusion, sans dispute, sans accident. Le repos était une nécessité si universelle ! Les uns avaient si grande hâte de jouir sans trouble de ce qu'ils avaient acquis, les autres étaient si fatigués de douleurs et si altérés de consolations, le peuple si las d'émotions qui ne sont pas faites pour sa simple et saine intelligence ! »

La cérémonie avait été fixée pour midi ; mais cette heure avait déjà sonné et le dictateur ne paraissait pas encore. Que s'était-il passé ? Vilate va nous l'apprendre :

« En passant dans la salle de la Liberté (aux Tuileries), je rencontrai Robespierre revêtu du costume de représentant du peuple, tenant à la main un bouquet mélangé d'épis et de fleurs. La joie brillait pour la première fois sur sa figure. Il n'avait pas déjeuné. Le cœur plein du sentiment qu'inspirait cette superbe journée, je l'engage de monter à mon logement ; et il accepte..... Il fut étonné du concours immense qui couvrait le jardin des Tuileries. L'espérance et la gaieté rayonnaient sur tous les visages. Les femmes ajoutaient à l'embellissement par les parures les plus élégantes. On sentait qu'on célébrait la fête de la Nature. Robespierre mangeait peu ; ses regards se portaient sans cesse sur ce magnifique spectacle. On le voyait plongé dans l'ivresse de l'enthousiasme « Voilà la plus intéressante portion de l'humanité, disait-il à son

sur le rebord, s'oublia long
plation du panorama vr
s'offrait à ses yeux; aussi, l
midi et demi, à aller rejoi
la Convention, ceux-ci, ain
mençaient-ils à témoigner l
tience et leur mécontentem
Charles Nodier, le cortège
première fois qu'on voyait
Convention astreints à un c
et cette particularité, propre
aux gouvernements aristocra
ser pour une espèce de rév
cérémonie des conventionnel
Dieu, par ordre de Robespie
beau, noué de la ceinture tric
leurs chapeaux, leurs rubans
majesté affectée de leur marc
ce mélange d'hiérophantism
sauvages, ces cris d'un peup
l'on vient de rendre Dieu par
vu tout cela pour le croire e

que tout cela était très beau [1]. Chaque député tenait un bouquet de fleurs [2]. Robespierre était vêtu d'un habit bleu violet [3]. Il avait un bouquet sur le cœur et en tenait un autre à la main. Il lui était trop difficile de donner à sa morne physionomie l'expression du sourire qui n'a peut-être jamais effleuré ses lèvres ; mais je me souviens qu'il tenait levés avec fierté sa tête blême et son front lisse, et que son œil, ordinairement voilé, exprimait quelque tendresse et quelque enthousiasme. »

C'est salué par de longues salves d'artillerie, que le cortège pénétra dans l'amphithéâtre demi-circulaire, orné de guirlandes et pavoisé de drapeaux, qu'on avait adossé au pavillon du milieu des Tuileries. Aussitôt qu'apparut Robespierre, la foule, qui avait envahi la salle dès l'ouverture des grilles du jardin, fit éclater le plus vif enthousiasme; alors, ayant attendu que chacun eût pris place, le dictateur monta à la tribune qu'on avait préparée au centre de l'amphithéâtre; et là, debout, l'œil animé de joie et d'orgueil, après avoir longuement savouré les applaudissements

(1) « La beauté du jour, dit le *Moniteur* du 13 juin 1794, la fraîcheur des décorations, la franche gaieté du peuple, l'unanimité des sentiments exprimés par toutes les attitudes, tous les mouvements, tous les discours des citoyens, enfin la cordialité et l'ordre qui ont régné dans tout le cours de la cérémonie, en ont fait la plus belle fête dont le souvenir puisse être perpétué dans les fastes de la Révolution. »

(2) Ce bouquet était composé d'épis de blé, de fleurs et de fruits, symbole poétique de la patriotique mission qu'ils avaient à remplir.

(3) Beaucoup de spectateurs firent la remarque que c'était la couleur portée par les évêques et les rois, lorsqu'ils étaient en deuil.

de la multitude à laquelle il apparaissait semblable à ces Moïse ou à ces Samuel, à la fois chefs du peuple et pontifes, il déroula le cahier qu'il tenait à la main; puis au milieu d'un silence solennel, et d'une voix qu'il cherchait à rendre retentissante, prononça un discours pathétique que La Harpe ne craignit pas de qualifier de chef-d'œuvre, et à propos duquel Boissy d'Anglas, dans un ouvrage intitulé: *Essai sur les fêtes nationales*, disait quelques jours plus tard: « Robespierre, en parlant de l'Être suprême, rappelait Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale. »

Voici ce discours (1) dans lequel on trouvera certainement de très belles idées, mais où il semble que Robespierre, suivant le mot de Maggiolo, n'ait fait politesse à Dieu que pour prendre, au milieu de ses invocations, thème à injures et malédictions, contre les rois, les prêtres et les ennemis de sa dictature. C'était, en somme, son *delenda Carthago*, qu'on retrouvait invariablement dans tous ses écrits ou ses discours :

« Il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême. Jamais le monde qu'il a créé ne lui a offert un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur la terre, la tyrannie, le crime et l'imposture ; il voit en ce moment une nation entière, aux prises avec tous les oppresseurs du genre

(1) *Moniteur* du 10 juin 1794.

ıumain, suspendre le cours de ses travaux héroï-
ıues pour élever sa pensée et ses vœux vers le
;rand Être qui lui donna la mission de les entre-
ırendre et la force de les exécuter.

» N'est-ce pas lui dont la main immortelle, en
ravant dans le cœur de l'homme le code de la
ıstice et de l'égalité, y traça la sentence de mort
es tyrans? N'est-ce pas lui qui, dès le commen-
ement des temps, décréta la République, et mit à
ordre du jour, pour tous les siècles et pour tous
›s peuples, la liberté, la bonne foi et la justice?

» Il n'a point créé les rois pour dévorer l'espèce
ıumaine; il n'a point créé les prêtres pour nous
tteler comme de vils animaux au char des rois
t donner au monde l'exemple de la bassesse, de
ı perfidie, de l'orgueil, de l'avarice, de la débau-
he et des mensonges; mais il a créé l'univers
ıour publier sa puissance; il a créé les hommes
ıour s'aimer, pour s'aider mutuellement (1), et
ıour arriver au bonheur par la route de la vertu.

» C'est lui qui plaça dans le sein de l'oppresseur
riomphant le remords et l'épouvante, et dans le
œur de l'innocent opprimé le calme et la fierté;
'est lui qui force l'homme juste à haïr le méchant
·t le méchant à respecter l'homme juste; c'est
ui qui orna de pudeur le front de la beauté pour
'embellir encore; c'est lui qui fait palpiter les en-
railles maternelles de tendresse et de joie; c'est

(1) Robespierre émet bien ici, comme le Christ, cette maxime sociale : *ıimez-vous les uns les autres*; seulement au lieu d'ajouter, comme le ;auveur : « *Pardonnez à vos ennemis* », il conclut, lui, en conseillant le *les haïr et de les immoler.*

... nesses et de majesté. ... son ouvrage, ou c'est lui-...

» L'auteur de la natur... par une chaîne immense ... périssent les tyrans qui o...

» Français républicains, ... la terre qu'ils ont souillée, ... tice qu'ils en ont bannie. ... sont sorties ensemble du ... l'une ne peut séjourner s... hommes.

» Peuple généreux, veux-... tes ennemis? Pratique la ... Divinité le seul culte digne d... nous aujourd'hui sous ses ... ports d'une pure allégresse. ... battrons encore les vices e... donnerons au monde l'exem... blicaines, et ce sera l'honore...

On voit que Robespierre ... inspiré des idées de Roussea...

(1) « En somme, dit G. D...

cques, comme il l'appelait, — qui a écrit [1] : L'existence de la Divinité puissante, intelli-nte, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment s méchants, la sainteté du contrat social et des s, voilà les dogmes simples et positifs de la ligion civile. » Il est du reste peu de discours de ›bespierre, et même des autres grands orateurs cette époque, où l'on ne reconnaisse quelque miniscence du philosophe de Genève, ce qui ut permettre d'affirmer avec Edgar Quinet que Voltaire a gouverné le dix-huitième siècle squ'en 1789, et Montesquieu les générations ivantes de la Constituante et de la Législative, ›st bien Rousseau, avec Robespierre surtout, ıi a régné en maître dans la Convention.

Après ce discours, un orchestre nombreux et des œurs composés de tous les artistes de l'Opéra, ı théâtre Feydeau et du Conservatoire, au nom-e de huit cents, entonnèrent un hymne de Marie-seph Chénier, mis en musique par Gossec [2]. Voici les principales strophes :

O toi ! seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique implacable adversaire,
La France est debout devant toi.

l) *Contrat social*, ch. VIII.

?) « Si les odes de Pindare, pour de simples vainqueurs aux Jeux mpiques, sont venues jusqu'à nous, — écrivait le lendemain l'un des eurs de *la Décade philosophique*, — espérons que nos chansons riotiques, nos hymnes, qui ont un objet plus noble, plus grand, pas-ont à la postérité la plus reculée ! »

Tu posas sur les mers les fondements du monde;
Ta main lance la foudre et déchaîne les vents;
Tu luis dans ce soleil dont la flamme féconde
Nourrit tous les êtres vivants.

La courrière des nuits, perçant de sombres voiles,
Traîne à pas inégaux son cours silencieux;
Tu lui marquas sa route et, d'un peuple d'étoiles,
Tu semas la plaine des cieux.

Tes autels sont épars dans le sein des campagnes,
Dans les riches cités, dans les antres déserts,
Aux angles des vallons, au sommet des montagnes,
Au haut du ciel, au fond des mers.

. . . .

Les sphères parcourant leur carrière infinie,
Les mondes, les soleils, devant toi prosternés,
Publiant tes bienfaits, d'une immense harmonie
Remplissent les cieux étonnés.

. . . .

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage;
Ton culte est la vertu, ta loi l'égalité :
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu soufflas l'immortalité.

. . . .

Quand du dernier Capet la criminelle rage
Tombait d'un trône impur écroulé sous nos coups,
Ton invisible bras guidait notre courage,
Tes foudres marchaient devant nous.

. . . .

A venger les humains la France est consacrée :
Sois toujours l'allié du peuple souverain,
Et que la République immortelle, adorée,
Écrase les trônes d'airain.

Longtemps environné de volcans et d'abîmes,
Que l'Hercule français, terrassant ses rivaux,
Debout sur les débris des tyrans et des crimes,
Jouisse enfin de ses travaux.

Que notre liberté, planant sur les deux mondes,
Au delà des deux mers guidant notre étendard,
Fasse à jamais fleurir, sous ses palmes fécondes,
Les vertus, les lois et les arts.

Quand les chants eurent cessé, le dictateur, aussi fier, aussi superbe qu'Alexandre se faisant proclamer, par l'oracle d'Ammon — suivant le récit de Plutarque, — « Παιδιος », c'est-à-dire fils de Jupiter, Robespierre descendit de son trône de velours et, à travers les flots de peuple qui, oubliant les malheurs de la France et les souffrances que faisait éprouver la famine à Paris, l'acclamaient à chaque pas ; le dictateur, disons-nous, se dirigea vers le grand bassin situé au milieu des parterres, sur lequel on avait construit un plancher de bois supportant la statue, en carton peint, du monstre de l'*Athéisme*, dont la tête hideuse dominait d'autres statues représentant les ennemis de la félicité publique, c'est-à-dire l'*Ambition*, l'*Égoïsme*, la *Folie* et la *fausse Simplicité*.

Arrivé au bord du bassin, il alla droit au monstre de l'athéisme, et saisissant la lance d'artifice que lui présentait le fameux Ruggieri en l'assurant qu'il n'y avait aucun danger, le dictateur mit le feu au groupe qui s'écroula au milieu des fusées, des pétards, des bombes et des feux

de Bengale. Seule, la *Folie* était restée debout au milieu des ruines, et la foule commençait à s'égayer bruyamment de cette *folie persistante*, lorsqu'elle s'abîma à son tour; et du fond des débris s'éleva soudain la statue de la *Sagesse* au front calme et serein, quoique un peu enfumé, disent les contemporains. Robespierre prononça alors un nouveau discours [1] dans lequel il ne se contenta pas de glorifier l'Être suprême et d'apostropher en termes pleins de mépris l'athéisme ainsi anéanti par ses mains, mais où il revenait sans cesse à son idée fixe, la haine, les complots et les crimes des tyrans.

« Le voici donc rentré dans le néant, s'écria-t-il, ce monstre que le génie des rois avait vomi sur la France. Qu'avec lui disparaissent tous les crimes et tous les malheurs du monde ! Armés tour à tour des poignards du fanatisme et des poisons de l'athéisme, les rois conspirent toujours pour assassiner l'humanité; s'ils ne peuvent plus défigurer la Divinité par la superstition, pour l'associer à leurs forfaits, ils s'efforcent de la bannir de la terre pour y régner seuls avec le crime.

» Peuple, ne crains plus leurs complots sacrilèges ; ils ne peuvent pas plus arracher le monde du sein de son auteur que le remords de leurs propres cœurs ! Infortunés, redressez vos fronts abattus; vous pouvez encore impunément lever les yeux vers le ciel ! Héros de la patrie, votre

(1) *Moniteur* du 10 juin 1794.

généreux dévouement n'est point une brillante folie; si les satellites de la tyrannie peuvent vous assassiner, il n'est pas en leur pouvoir de vous anéantir tout entiers! Homme, qui que tu sois, tu peux concevoir encore de hautes pensées de toi-même; tu peux lier ta vie passagère à Dieu même et à l'immortalité! Que la nature reprenne donc tout son éclat et la sagesse tout son empire! L'Être suprême n'est point anéanti.

» C'est surtout la sagesse que nos coupables ennemis voudraient chasser de la République; c'est à la sagesse seule qu'il appartient d'affermir la prospérité des empires; c'est à elle de nous garantir les fruits de notre courage.

» Associons-la donc à toutes nos entreprises. Soyons graves et discrets dans nos délibérations comme des hommes qui stipulent les intérêts du monde. Soyons ardents et opiniâtres dans notre colère contre les tyrans conjurés, imperturbables dans les dangers, patients dans les travaux, terribles dans les revers, modestes et vigilants dans les succès. Soyons généreux envers les bons, compatissants envers les malheureux, inexorables envers les méchants, justes envers tout le monde.

» Ne comptons point sur une prospérité sans mélange et sur des triomphes sans obstacles, ni sur tout ce qui dépend de la fortune ou de la perversité d'autrui; ne nous reposons que sur notre constance et sur notre vertu, seuls mais infaillibles garants de notre indépendance; écrasons la ligue impie des rois par la grandeur de

... despotisme, l'aristocrate
tragent en t'invoquant; mai
liberté peuvent s'abandonne
ton sein paternel. »

Un nouvel hymne fut
l'honneur de l'Être suprême
strophes (1).

O Dieu puissant! invisible à n
Mais qu'en tes œuvres l'c
O toi dont l'espace est le
Qui dans ta main tiens la ter
Vers toi dont il a reçu l'êt
Le Français élève sa voix.
S'il a rougi d'obéir à des rois,
Il est fier de t'avoir pour n

Reçois pour culte et pour
Nos cœurs tout remplis de
Au sein de ta grandeur su
D'un œil égal tu vois tous les
Mais nous suivrons ta loi
Et nous serons tes vrais en
Si nous t'offrons des vertus po
Et des actions pour prière

Où sont-ils ceux qui t'osaient menacer?
Qui sous le manteau du civisme,
Vils professeurs de l'athéisme,
Du cœur de l'homme espéraient t'effacer?
C'est à l'instant de leurs naufrages
Qu'ils ont vu dans tous les esprits
Leurs noms voués à l'éternel mépris,
Le tien à d'éternels hommages.

Après cet hymne, qui produisit un effet considérable, — presque aussi grand que la *Marseillaise*, raconte un auditeur, — les tambours, les clairons et les trompettes donnèrent le signal du départ pour le Champ de la Fédération (Champ de Mars), où s'élevait l'autel de la Patrie, et le cortège se mit en marche. Robespierre, en qualité de président de la Convention, — distinction périlleuse et fatale qu'il eût été prudent pour lui de refuser dans cette circonstance, — Robespierre marchait seul en tête, d'un air de vanité satisfaite. Il paraissait fier et radieux, et à mesure qu'il s'avançait le peuple battait des mains et l'acclamait frénétiquement. Il était vêtu, comme nous l'a dit Ch. Nodier, d'un habit bleu avec collet et parements de même étoffe qui tranchait orgueilleusement avec les habits gros bleu de ses collègues, à parements et à revers rouges, qui ressemblaient plutôt à des livrées, et il portait un élégant gilet blanc sur lequel ondulait un superbe jabot de dentelles, une culotte de nankin des Indes, une ceinture tricolore à laquelle pendait un sabre magnifique dont le peintre David avait donné le dessin, et des bas de soie blancs. Ses cheveux frisés et pou-

Il avait peu à peu augi
séparant de la masse con
à environ trente pas derriè
beaucoup plus ressembler
courtisans faisant escorte a
représentants libres et tou
humiliés, blessés de cette att
vrai que l'homme se soumet a
porte plus difficilement le m
uns d'entre eux firent-ils ente
des imprécations. « Voyez, dis
pour que leurs paroles arri
oreilles de Robespierre, qui af
ne pas les entendre, voyez com
On dirait qu'il se croit l'Être sup
Plusieurs, tels que Lecointre et
— du moins ils s'en vantèrent p
sortir des rangs pour lui adres
et l'on entendit même le pre
apostrophant le dictateur : «
tyran [1] ; mais toi je te hais. »
Nous savons que certains

:e fait, sous prétexte que, Robespierre étant à 'apogée de sa puissance, il y aurait eu, à venir e braver ainsi au milieu de son triomphe, une ıudace insensée que la guillotine n'eût pas tardé ı punir. « Que quelques députés, dit l'un d'eux, ıient ce jour-là mesuré la hauteur du piédestal ›ù s'était élevé Robespierre, et qu'ils aient résolu le l'en précipiter, c'est possible; mais en tout cas, hacun se garda bien de laisser deviner les ›ensées qui l'agitaient. »

Il nous serait facile cependant de citer les émoignages d'une foule de contemporains, affirnant avoir entendu, de leurs propres oreilles, les njures proférées ce jour-là contre le dictateur. 'est ainsi que Baudot dit dans ses Mémoires : Je me souviens parfaitement de ces imprécaions; elles partaient de Thurion, de Montaut, de luamps, et principalement de Lecointre, de 'ersailles, qui appela plus de vingt fois Robes›ierre, tyran, dictateur, et menaça même de le uer. »

Un autre témoin nous raconte également qu'à :n moment donné, des imprécations, des exploions de colère ou de haine, mal étouffées par la ›eur, partirent des rangs des députés : « Grand ›rêtre, pontife de l'Être suprême, s'écriait l'un 'eux, souviens-toi que la roche Tarpéienne est roche du Capitole. » « Il y a encore des Brutus! », joutait un second. « Le b...! continuait un troiième, ce n'est pas assez d'être le maître, il faut ncore qu'il soit Dieu. »

Nous verrons, du reste, à la fin de ce chapitre,

... le temps lui fit dé...

Mais revenons au cort...
les conventionnels rangés...
s'avançant à travers une...
contenait seul un simple r...
d'espace en espace par de...
nales. Chacun des assistan...
pointe des pieds pour ne rie...
on se montrait du doigt l...
célèbres qu'on applaudissai...
regardait avec terreur ceux...
et Billaud-Varennes, passai...
culottes de peau d'homme ch...
de la tannerie de Meudon. C...
nous apprend un écrivain d...
« Quelques-uns de ces députés...
de peau d'homme, conformes...
envoyées à Barère par un géné...

Et ici, ouvrons une parentl...
que quelques-uns de ces homm...
demandé qu'on utilisât les co...
et qu'on organisât en conséquen...
de viande humaine...

ruosité, et cependant, ce n'était pas la première fois qu'on agitait la question de se nourrir de chair humaine. Le philosophe Brissot, un Girondin, un modéré, n'avait-il pas écrit lui-même, en effet, quelque temps auparavant, les lignes suivantes [1] :

« Les hommes peuvent-ils se nourrir de leurs semblables?

» Un seul mot résout cette question, et ce mot est dicté par la nature même :

» Les êtres ont le droit de se nourrir de toute matière propre à satisfaire leurs besoins.

» Si le mouton a le droit d'avaler des milliers d'insectes qui peuplent les herbes des prairies, si le loup peut dévorer le mouton, si l'homme a la faculté de se nourrir d'autres animaux, pourquoi le mouton, le loup et l'homme n'auraient-ils pas également le droit de faire servir leurs semblables à leur appétit ?

» Les anthropophages, qui ne sont point guidés par les institutions sociales, ne font que suivre l'impulsion de la nature. »

Ce qui revient à dire que, d'après cette abominable doctrine, chacun aurait le droit de manger père, mère, frère ou enfant; en un mot qui bon lui semblerait, du moment qu'il est le plus fort. Les hommes qui émettaient de semblables théories ne pouvaient donc être que des fous ou des scélérats, et leur place n'était pas dans une assemblée de législateurs, mais bien à l'hospice ou aux galères.

(1) Brissot de Warville : *Bibliothèque philosophique*, tome VI, p. 313.

Au centre de la représentation nationale, qu'escortaient divers groupes : l'*Enfance* ornée de violettes, l'*Adolescence* de myrte, la *Virilité* de chêne et la *Vieillesse* de pampre et d'olivier; au centre, disons-nous, suivait un char de forme antique, traîné par quatre vigoureux taureaux à cornes dorées, couverts de festons et de guirlandes. Sur ce char se trouvait une statue de la Liberté assise à l'ombre d'un chêne. Autour d'elle, comme pour prouver que rien ne peut fleurir ailleurs que sous son empire, étaient étalées des gerbes de blé avec tous les instruments du labourage; sur les gradins, on voyait le marteau, l'enclume, une presse d'imprimerie, tous les attributs des arts utiles. Un petit trophée sur le devant, formé d'un violon et d'une flûte, avait pour but de rappeler que les arts d'agrément peuvent aussi contribuer au bonheur de l'homme. Derrière les gerbes de blé se tenaient enfin des bergers et des bergères vêtus de blanc, couronnés de fleurs, et « dans des poses où la grâce se mariait à l'aimable simplicité ».

« Tout dans cette marche, lit-on dans *la Décade philosophique*, rappelait ces fêtes antiques dont l'histoire nous a conservé le souvenir dans ses pages que notre imagination embellit peut-être, et que nous ne pouvions jamais espérer de voir imitées ou surpassées. »

Arrivé sur la place de la Révolution, le cortège fit halte devant la statue de la Liberté qu'on avait couverte de fleurs; mais à ce moment, les taureaux, pris d'épouvante ou de fureur, en sen-

nt, malgré le parfum suave des encens, l'odeur u sang dont la guillotine arrosait chaque jour pavé, les taureaux s'agitèrent et troublèrent e leurs mugissements prolongés les prières u'on adressait à la Liberté. L'ordre se rétablit ourtant, et après avoir traversé le pont de la Révolution, puis s'être arrêté une seconde fois ur l'esplanade des Invalides pour saluer la tatue colossale [1] en plâtre bronzé, représentant e *Peuple français*, on arriva au Champ de la 'édération où s'élevait, comme nous l'avons dit, autel de la Patrie, construit sous forme de nontagne.

Cette montagne avait cent pieds de hauteur et inq cents de circonférence ; mais, malgré son mmense étendue, comme on y avait pratiqué ne foule de petites allées en spirale, tortueuses t irrégulières, qui occupaient les cinq sixièmes e l'espace, deux cents personnes tout au plus ouvaient y prendre place. Or, tandis que, emblable à Aaron entouré de ses lévites, Ro-espierre « rayonnait, a dit G. Duval, au point ulminant, abrité sous les branches touffues d'un norme chêne [2] coupé la veille au bois de Boulogne, et dont les branches pliaient sous un ffroyable amas de rubans tricolores, les repré-entants se bousculaient, se culbutaient au bas, t grimpaient pour ainsi dire les uns sur les utres afin de trouver place dans quelqu'une

(1) Elle avait cinquante pieds de hauteur.

(2) Ce chêne représentait l'arbre de la liberté.

pour établir entre eux
leur serait impossible
Enfin, quand les con
tant bien que mal à pre
de vieillards et d'adoles
montagne entonnèrent
la strophe suivante :

Dieu puissant, d'u
C'est toi qui défen
La victoire a, d'un
Accompagné nos ét
Les Alpes et les Py
Des rois ont vu tom
Au nord nos champ
De leurs phalanges
Avant de déposer nos glai
Jurons d'anéantir le crime

Quand ils eurent terminé
de famille et de jeunes fill
tour :

Puis les hommes et les femmes reprirent en chœur :

> Guerriers, offrez votre courage ;
> Jeunes filles, offrez des fleurs ;
> Mères, vieillards, pour votre hommage,
> Offrez vos fils triomphateurs ;
> Bénissez dans ce jour de gloire
> Le fer consacré par leurs mains :
> Sur ce fer vengeur des humains,
> L'Éternel grava la victoire.
> Avant de déposer nos glaives triomphants,
> Jurons d'anéantir le crime et les tyrans.

Aussitôt après les chants, les jeunes filles, conformément au programme de David, jetèrent vers le ciel les fleurs dont elles étaient parées; les mères élevèrent leurs petits enfants, comme pour les présenter en hommage à l'Etre suprême, tandis que, de leur côté, les jeunes gens brandissaient leurs armes en jurant de les rendre partout victorieuses, et que les vieillards leur donnaient leur bénédiction.

Robespierre descendit alors, et, s'arrêtant au milieu de la montagne, prononça d'une voix forte cette dernière invocation :

« Être des êtres, nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières. Tu connais les créatures sorties de tes mains; leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie ; notre sang coule pour la cause de

lement de cent tambou
bruit étourdissant du ca
ment d'un bout à l'aut
annonça la fin de la céré

Alors le peuple fit ret
d'allégresse. « Tel, suivant
entendre le bruit des vag
que les vents sonores du
longent en échos dans les
lointaines. »

La foule se dispersa len
« Vive la liberté ! vive Rob
suivi par le peuple qui ne
et voulait le porter en tri
jusqu'à sa demeure de la ru
son maintien, son front
contrastaient singulièreme
son air de satisfaction et s
matinée ; les murmures et l
avait entendus s'élever de
vention, et même de que
multitude, étaient pour

mémorable journée, Robespierre les regarda-t-il tout d'un coup avec émotion en leur disant : « Je ne voudrais point troubler votre félicité, mais sachez-le, mes chers enfants, vous ne me verrez plus longtemps au milieu de vous ; les insultes que j'ai entendues aujourd'hui ne me laissent aucune illusion sur le sort qui m'est réservé. » Puis, se tournant vers Duplay et sa femme, dont de sombres pressentiments venaient de glacer le cœur, il ajouta : « Je n'aurai point la consolation d'assister au règne de mes idées ; je vous laisse ma mémoire à défendre. La mort que je vais bientôt subir n'est pas un mal : la mort est le commencement de l'immortalité [1]. »

Telle fut cette belle et imposante fête de l'Être suprême, le triomphe éclatant des doctrines de Robespierre, et, en quelque sorte, la consécration officielle de sa papauté. Elle eut non seulement un effet retentissant à Paris et dans toute la France, mais on peut même dire qu'elle fit une impression profonde sur les cours étrangères, et que l'Europe tout entière s'émut en pensant, comme le dit Mallet du Pan, « que Robespierre allait fermer l'abîme de la Révolution ».

D'immenses espérances se rattachaient à cette journée, qui semblait le prélude d'une ère de justice et d'humanité, et l'on pouvait supposer qu'en accordant à Dieu le droit d'exister, le dictateur rendrait aussi aux Français le droit de vivre.

(1) Il répétera cette même phrase dans son discours du 8 thermidor.

« Les espérances de clémence, dit Lamartine, conçues au moment de la proclamation de l'Être suprême, étaient surtout partagées par les royalistes, les suspects et les proscrits. On ne s'entretenait plus que de la toute-puissance du nouveau Cromwell ou du nouveau Monk; de ses tentatives pour amortir les persécutions religieuses; de ses vœux d'abolir l'échafaud, de son génie de reconstruire l'ordre, et des arrière-pensées de règne ou de restauration de règne qu'on lui supposait. Les débris épars du parti religieux et du parti royaliste se consolaient par ces rêves. La popularité de Robespierre était plus grande peut-être en ce moment dans le parti des victimes que dans celui du bourreau. »

« Violentes, a aussi écrit Michelet, furent ces pensées et ce bouillonnement d'espérances chez tant de proscrits, tant de fugitifs, qui, dans les caves ou dans les greniers, dans les bois et dans les cavernes, s'étaient arrangé des sépulcres pour essayer de vivre encore. »

Voici les lignes qu'a également écrites de Barante sur le même sujet :

« La fête de l'Être suprême eut un grand effet; elle modifia quelques opinions : le monde des suspects et des opprimés, ce public nombreux et répandu sur toute la surface de la République, habitant les prisons, ou tremblant d'y être enfermé pour attendre l'échafaud, cherchait toujours quelque lueur d'espoir. Cette reconnaissance de l'Être suprême qui déplaisait aux révolutionnaires et n'était selon eux qu'une *cagoterie* ; les airs de

supériorité souveraine que prenait Robespierre; la pensée qu'il exercerait la toute-puissance, quand il l'aurait usurpée, avec plus de justice, de discernement et d'humanité que les Jacobins; toutes ces apparences lui rendaient favorable une opinion sans force et sans voix qui, devenue étrangère au mouvement politique, jugeait en aveugle de la situation et des hommes du gouvernement. »

Écoutons encore Eugène Pelletan qui, avec très juste raison, s'est exprimé ainsi : « Cette proclamation de la Divinité était une réaction heureuse après les orgies de la déesse Raison. J'en conviendrais volontiers, si ce retour à Dieu eût ramené Robespierre à d'autres sentiments; si, en face de cette grande pensée de la Divinité, touché d'un seul rayon de l'Évangile, il eût déposé son couteau sur l'autel. Il n'en fut rien, et au moment même où il revenait de cette fête, tout vibrant encore de l'émotion religieuse, tout gourmé de l'orgueil de son pontificat d'un jour, et tout empanaché de plumes tricolores, il alla sournoisement poser son bouquet sur la table, pour écrire, au milieu du parfum des roses, son décret du 22 prairial, le plus sanglant outrage qui fut jamais fait à l'humanité. »

Oui, si Robespierre eût été vraiment doué du don de gouvernement, il eût compris combien il lui était facile de consolider et de régulariser son pouvoir, qui n'avait plus besoin que d'être inscrit dans la loi, et du sommet duquel il semblait qu'aucune force humaine ne pût désormais le

grand pacificateur, l'*éterne*
qu'il inaugurât. avec le ce
c'est-à-dire avec la partie n
tion, une politique indulge
règles et des limites à la tyra
semait dans les départeme
désespoir; qu'il mît fin, en ur
l'ordre de bas en haut, à l'ab
terrorisait la France; et tou
nous l'avons dit à l'époque
et même de Danton, le suiv
l'acclamait, avec amour et
pour souverain. Les invraisen
armées républicaines, envahi
les territoires ennemis, lui d
facilité de traiter avec les pu
on venait du reste d'apprendr
d'un déserteur que les puissa
voulaient traiter qu'avec Robes

(1) « Robespierre recula devant une décisi
Blanc, soit qu'il ne se crût pas la force de
ou que l'heure ne lui semblât pas [illegible]
grandeur [illegible]

au prestige de la victoire, aux avantages d'une paix glorieuse et au retour des armées mises à sa disposition pour rétablir l'ordre et la sécurité, il voyait son pouvoir pour longtemps solidement affermi, de manière à s'exercer avec régularité. Cet homme en un mot devenait l'oracle suprême des destinées de la République (1).

Mais, comme l'a écrit Ch. d'Héricault, ces espérances de clémence et de liberté avaient eu à peine le temps de naître qu'elles furent impitoyablement détruites. « Comme toujours, Robespierre fit en arrière vers la sauvagerie, un bond d'autant plus grand qu'il avait paru vouloir plus énergiquement rattacher la France à la civilisation. De même qu'après avoir réjoui la conscience publique par la punition des hébertistes, il l'avait désolée par le supplice des indulgents; de même, après avoir essayé de relever l'âme et de donner satisfaction à la conscience comme à la raison humaine, il proposa la plus abominable loi, celle qui est restée, au milieu de tant d'horreurs et d'inepties, comme le symbole de la Révolution. »

l'aurais reconnu comme le chef du gouvernement, et nous aurions tous la paix à l'heure qu'il est. »

Quelque temps auparavant, en mai 1794, le ministre de ce même souverain disait aussi : « Ce monsieur de Robespierre est un homme bien étonnant. Depuis plus de trois mois il m'empêche de dormir! C'est un homme bien cruel, mais qu'il est puissant! »

(1) « La considération et la confiance du peuple, qu'il avait usurpées, formaient autour de lui comme un rempart sacré. Il était considéré *comme un être essentiel à la République.* » (Réponse de Billaud-Varennes à Lecointre, page 35.)

Ces mots, du reste, qui terminaient son premier discours : « Demain nous combattrons encore les vices et les tyrans », ces mots terribles laissaient malheureusement deviner qu'il ne s'agissait pas seulement de frapper les criminels de droit commun ou les souverains étrangers, mais encore tous ceux – et ils étaient nombreux — qu'on désignait sous cette vague dénomination : « les ennemis du peuple ». Qu'on ne s'étonne plus, après cela, que le lendemain de cette fête où le dictateur n'avait parlé que de justice, d'humanité et de tendresse pour les malheureux, quarante personnes aient été envoyées à l'échafaud et que le *Moniteur* du jour ait contenu ce laconique bulletin :

« Nombre des prisonniers au 21 prairial, 6,967 ! »

C'est ce qui a fait dire à Édouard Drumont : « Les fêtes de la Révolution sont peut-être les plus curieuses de toutes. Il y a là un mélange de sentiments humains, tendres, élevés, et d'actions atroces ; un contraste inoubliable entre les paroles et les faits, une sorte d'inconscience même du mal accompli, qui confondent littéralement l'esprit. »

Voyons maintenant ce que fut exactement cette atroce loi de prairial, que Robespierre, par l'organe de Couthon, osa proposer à la Convention, le surlendemain même du jour où l'on pouvait espérer qu'il allait clore à jamais l'ère de la Révolution sanglante.

LOI DU XXII PRAIRIAL

I

Il est incontestable cependant — et peu d'historiens ont cherché à le nier — que, devenu maître de la Terreur, et se souvenant sans doute du précepte de Sénèque :

Quidquid excessit modum
Pendet instabili loco,

Tout ce qui passe les bornes ne peut être de longue durée,

Robespierre avait, à diverses reprises, manifesté le désir de mettre fin à cet odieux régime et de réaliser, en comblant le gouffre révolutionnaire, le plan qu'il avait conçu, d'un gouvernement régulier, basé sur l'ordre et l'équité. Nous possédons, à ce sujet, le témoignage d'un grand nombre de ses contemporains ; contentons-nous de rappeler celui de Napoléon Ier, qui racontait à Sainte-Hélène, qu'étant à l'armée de Nice, il avait vu, entre les mains de Robespierre jeune, une lettre de son frère dans laquelle celui-ci lui exprimait le projet de faire cesser la Terreur et de revenir à des idées de modération.

Sans doute — et suivant en cela l'exemple de Jules César devenu le maître de Rome — il aurait dû, à ce moment-là, s'efforcer de se faire pardonner et même aimer, en séduisant, captant, par de douces et riantes promesses, la confiance de ses concitoyens, et en versant, au moyen de paroles de concorde et d'oubli, un baume bienfaisant et salutaire sur leurs blessures d'hier. Mais la souplesse, cet art indispensable aux usurpateurs habiles, lui était totalement inconnue, et placé, comme il se voyait, au sommet d'une effrayante hauteur, près de deux précipices, entre les ultra-révolutionnaires, dont les excès lui semblaient odieux ou funestes à ses intérêts, et les contre-révolutionnaires dont la haine sourde et persistante constituait pour lui un obstacle et un réel danger, il s'imagina qu'il ne saurait atteindre le but proposé, qu'en frappant un dernier coup plus terrible encore que les autres, qui lui permettrait, comme dans une espèce de Saint-Barthélemy, de se défaire, par une formidable, décisive et suprême saignée, selon le mot de Danton, de tous ceux dont il avait juré la perte. Rien ne l'empêcherait plus de s'écrier alors comme Scipion : « J'ai sauvé la patrie. »

C'était toujours, on le voit, son même système d'élimination. Après les royalistes, les Girondins; après les Girondins, le duc d'Orléans (1) ; après le

(1) Philippe d'Orléans fut guillotiné le 6 novembre 1793. Beaucoup de nos lecteurs ignorent sans doute à quelle occasion lui fut donné le nom d'*Égalité*. Sa fille faisait son éducation en Angleterre lorsqu'elle fut inscrite, en septembre 1792, sur la liste des émigrés. Le duc d'Orléans

duc d'Orléans, Hébert et ses partisans; après les hébertistes, les dantonistes. Pour que la solitude fût complète autour de lui, il ne fallait plus immoler maintenant que les derniers suspects, et surtout les terroristes les plus avancés du Comité de sûreté générale, tels que Jagot, Amar, Vadier, Vouland, dont les murmures étaient arrivés jusqu'à lui, et ceux de la Convention, comme Fréron, Tallien, Fouché, Carrier, etc., qui, suivant l'expression de Louis Blanc, « s'étaient souillés de sang et de rapines[1] », et dont l'influence, au sein des départements où ils avaient été envoyés en mission, excitait encore ses craintes et sa jalousie.

C'est ainsi, en effet, que cet esprit sombre et faussé dans lequel, comme le dit si bien Ch. d'Héricault, « un idéal obscur du bien se mêlait si étrangement à une absence complète de sens moral », c'est ainsi que l'esprit de cet homme concevait, dans son fanatisme à froid, l'établissement

se rendit aussitôt à l'Hôtel de Ville, pour expliquer la cause de l'éloignement de son enfant, et demander, en même temps, sa radiation. Manuel, procureur de la Commune, voulut bien se charger de présenter sa pétition ; mais ne pouvant le faire au nom d'un *Bourbon*, puisqu'il n'y avait plus de *Bourbons*, depuis le 10 août, il dit au prince : « Si vous voulez sauver votre fille, prenez pour marraine l'*Égalité*, et portez désormais ce nom. » Philippe accepta, et le *Moniteur* du 17 septembre insérait le décret suivant : « Sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, le Conseil général arrête : Louis-Philippe-Joseph, prince français, et sa postérité, porteront désormais pour nom de famille ÉGALITÉ. »

(1) « Ce qui honore le plus Robespierre, a écrit Michelet, c'est sa lutte contre les représentants en mission ; et ce qui l'a perdu aussi c'est la guerre qu'il leur a faite. »

seulement la nation, m
presque tout entière, pou
quelques survivants, son
ment, c'est-à-dire ce qu'il
justice et de la vertu (1). S
d'Horace : *Impavidum feri*
du monde l'eussent laissé i
qu'elles avançaient d'un s
de l'âge d'or qu'il avait rêvé.
sa folie, ce sage conseil d
omnia tibis ubjiccre, te subji
que le monde t'obéisse, obéi

Robespierre avait donc ré
bref délai, tous ceux qui retai
de son plan. Il jugeait — ce
ment des écuries d'Augias
que sa main serait alors asse
le char de la Révolution, et q
délivrée de tout le *sang in*
dans les veines, rien ne sa
désormais au *bonheur du peu*

Il se trompait. « Que person

« En révolution, quiconque s'arrête est écrasé », a déclaré Danton.

« On ne fait point, a affirmé J.-J. Rousseau, de pas rétrogrades vers le bien [1]. »

» Quand on est sorti de l'humanité, a dit également Edgar Quinet, il est bien difficile d'y rentrer, et on sait que dès que la guillotine s'arrête, elle décapite les bourreaux. »

« Il y a ceci de fatal dans la Terreur, ajoute-t-il encore : qui l'emploie est condamné à l'employer toujours, ou à périr sitôt qu'il y renonce..... Vous ne pouvez employer les cruautés pour fonder la liberté publique, et la raison la voici : si vous vous livrez à des barbaries, vous êtes obligé de continuer toujours et de garder pour cela le pouvoir absolu, car par la barbarie vous provoquez, contre vous et votre système, des haines inexorables, des appétits, des représailles, des fureurs cachées, souterraines, qui n'épient que l'occasion d'éclater. Après vous être servi de la hache ou de l'exil, si vous venez à vous découvrir un seul jour, les fureurs de vengeance amassées se déchaînent contre vous et vous détruisent, en remplaçant votre tyrannie par la leur [2]. Vous êtes donc contraint de rester toujours armé de la pleine puissance ouverte ou masquée, et vous ne pouvez céder sans qu'elle ne passe à vos

(1) On ne saurait reconnaître à cette maxime le caractère de vérité absolue, car elle serait la négation même du repentir.

(2) Edgar Quinet aurait pu ajouter que plus la réaction a été contenue, plus elle se produit terrible, et que le tyran tombe alors avec plus de rapidité encore qu'il ne s'est élevé.

il n'y a plus moyen de ri
autre voie. »

Robespierre, quoi qu'i
ment condamné, suivant

> Soutenir ses rigueurs par
> Et laver dans le sang ses

« Quelque part qu'il se
la férocité du destin lui
main. » Aussi, même en ad
ses résolutions d'équité, de
ment. est-il difficile, pour
l'histoire, d'admettre que c
le règne de Maximilien avai
été la dernière de ses mesu

C'est le surlendemain, co
de la fête de l'Être supr
(10 juin 1794), que Couthon
la Convention, pour propo
par Robespierre et lui, en
gues du Comité de salut pub
toutes les formes légales

« Les délits ordinaires, déclarait Couthon [1], ne blessent directement que les individus, et indirectement la société entière ; et, comme, par leur nature, ils n'exposent point le salut public à un danger imminent, et que la justice prononce entre des intérêts particuliers, elle peut admettre quelques lenteurs, un certain luxe de formes, et même une sorte de partialité envers l'accusé ; elle n'a guère autre chose à faire qu'à s'occuper paisiblement de précautions délicates pour garantir le faible contre l'abus du pouvoir judiciaire.

» Cette doctrine est celle de l'humanité, parce qu'elle est conforme à l'intérêt public autant qu'à l'intérêt privé.

» Les crimes des conspirateurs, au contraire, menacent directement l'existence de la société ou sa liberté, qui est la même chose.

» La vie des scélérats est ici mise en balance avec celle du peuple; ici, *toute lenteur est coupable, toute formalité indulgente ou superflue est un danger public.*

. . . .

» Le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître; *il s'agit moins de les punir que de les anéantir.*

» Une révolution comme la nôtre n'est qu'une succession rapide de conspirations, parce qu'elle est la guerre de la tyrannie contre la liberté, du crime contre la vertu.

(1) Voir le *Moniteur* du 12 juin 1794.

» Il n'est pas question de donner quelques exemples, mais d'exterminer les implacables satellites de la tyrannie ou de périr avec la République. *L'indulgence envers eux est atroce, la clémence est parricide.*

» La République, attaquée dans sa naissance par des ennemis aussi perfides que nombreux, doit les frapper avec la rapidité de la foudre, en prenant les précautions nécessaires pour sauver les patriotes calomniés. Ce n'est qu'en remettant l'exercice de la justice nationale à des mains pures et républicaines, qu'elle peut remplir ce double objet.....

» C'est encore des poignards que nous dirigeons sur nous, nous le savons; mais que nous importent les poignards! Le méchant seul tremble quand il agit; les hommes bien intentionnés ne voient point de dangers quand ils font leur devoir; ils vivent sans remords et agissent sans crainte.....»

Il terminait en présentant un long décret, qui, dans ses 1er, 2e et 3e articles, fixait ainsi le nombre des juges et des jurés du tribunal révolutionnaire: un président, trois vice-présidents, un accusateur public, cinq substituts de l'accusateur public, douze juges et cinquante jurés, dont les noms, soumis à l'approbation de la Convention, étaient tous choisis parmi les partisans les plus sûrs, les plus dociles et les plus dévoués du dictateur.

Citons quelques-uns des vingt-deux articles que renferme ce décret :

Art. IV. — Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

Art. V. — Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Art. VI. — Sont réputés ennemis du peuple, ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté, ou cherché à avilir ou à dissoudre la Convention nationale et le gouvernement révolutionnaire et républicain dont elle est le centre ;

. . . .

Ceux qui auront secondé les projets des ennemis de la France, soit en favorisant la retraite et l'impunité des conspirateurs et de l'aristocratie, soit en persécutant et calomniant le patriotisme, soit en corrompant les mandataires du peuple, soit en abusant des principes de la Révolution, des lois ou des mesures du gouvernement, par des applications fausses et perfides ;

Ceux qui auront trompé le peuple ou les représentants du peuple, pour les induire à des démarches contraires aux intérêts de la liberté ;

Ceux qui auront cherché à inspirer le découragement pour favoriser les entreprises des tyrans ligués contre la République ;

Ceux qui auront répandu de fausses nouvelles pour diviser et pour troubler le peuple ;

Ceux qui auront cherché à égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique, à altérer l'énergie et la pureté des principes révolutionnaires et républicains ou à en arrêter les progrès, soit par des écrits contre-révolutionnaires ou insidieux, soit par toute autre machination ;

. . . .

Enfin, tous ceux qui sont désignés dans les lois précédentes relatives à la punition des conspirateurs et contre-révolutionnaires, et qui, par quelques moyens que ce soit et de quelques dehors qu'ils se couvrent, auront attenté à la liberté, à l'unité, à la sûreté de la République, ou travaillé à en empêcher l'affermissement.

Art. VII. — La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est *la mort*.

dont on désirait se déf
ment, pour cela, de l'engl
quelconque de suspects. C
qu'un fils convaincu d'av
de son père devenait susp
ennemi du peuple.

Mais, dira-t-on, quelle ga
l'accusé, d'après cette loi :
il y en avait une, et c'est C
faire connaître à l'article V

« La *conscience des juge.*
d'être éclairée par des pre
est par l'amour de la patrie.

Et quels étaient ces ju

« Des hommes dissolus, n
tionnel Daunou, endettés
uns avaient quitté la Franc
traire à la peine de leurs i
délits; dont les autres é
l'ineffaçable sceau du crim
la justice. »

Comment compter sur l'in
de pareils

tisme ou de leur haine, de ce pouvoir exorbitant, de ces armes redoutables, que mettaient entre leurs mains d'aussi larges et d'aussi peu précises définitions ?

La longueur de ce décret ne nous permet pas de le reproduire en entier. Nous ne voudrions point, cependant, passer sous silence les trois articles suivants, qui nous montreront, le premier, que la loi du 22 prairial, comme celle des suspects, faisait appel à la délation, et les deux autres que l'accusé, traduit devant ce terrible tribunal révolutionnaire, ne devait plus conserver aucune illusion sur le sort qui lui était réservé :

ART. IX. — Tout citoyen a le droit de saisir et de traduire devant les magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. *Il est tenu de les dénoncer dès qu'il les connaît.*

ART. XII. — L'accusé sera interrogé à l'audience et en public : la formalité de l'interrogatoire secret qui précède est supprimée comme superflue.

ART. XVI. — La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes : elle n'en accorde point aux conspirateurs.

C'était, on le comprend, la terreur sans règle et sans limite. Aussi, la Convention se récria-t-elle tout d'abord, par la voix de Lecointre et de Ruamps, lequel demanda l'ajournement, en déclarant, pour impressionner ses collègues, que s'il était repoussé, il se poignarderait en pleine Assemblée, menace qu'il se garda bien, du reste, de mettre à exécution. Mais Robespierre prit soudain la parole pour soutenir le projet de loi, et prononça, au milieu de l'émotion générale, un discours violent qui se terminait ainsi :

de sévérité outrée les mes
térêt public. Cette sévérite
pour les conspirateurs et les

. . . .

» On se trompe si l'on cro
patriotes a trop de force c
tyrans de l'Europe et de leu
rage se manifeste par les ca
qu'ils ne cessent de vomir su
ne vous laisseront aucun rep
gneront ni artifices, ni co
que quand ils n'existeront p
embrasé de l'amour de la pat
transport les moyens d'attein
ennemis.

» Je demande que, sans s'a
tion d'ajournement, la Conven
neuf heures du soir, s'il le fa
qui lui est soumis. »

Tel était l'ascendant du dic
lègues (1), que ceux-ci, avec un

lle du lion d'Androclès, cessèrent comme par
chantement toute velléité d'opposition; et, bien
.e cette loi, semblable à une épée de Damoclès
spendue sur leur tête, leur parût n'avoir pour
ıt que de se débarrasser de tous ceux qui ne
.rtageaient pas absolument les idées de Robes-
erre; bien que, ce jour-là, ces députés vissent se
esser, dans toute sa réalité, cette dictature mo-
le dont l'idée les effrayait tant depuis plusieurs
ois; ces mêmes hommes, comme jadis le cirque
main battant des mains devant Néron, applau-
rent frénétiquement l'orateur dont la proposi-
ɔn fut votée à une immense majorité.

Les effets désastreux de cette loi néfaste, qui,
après Levasseur lui-même, l'un des plus farou-
ıes Montagnards, fit couler des torrents de sang,
ɘ tardèrent pas à se faire sentir. Les proscrip-
ɔns de Sylla, de Tibère, de Néron et de Caligula
ɘ firent certainement pas plus de victimes dans
ɛtendue de l'Empire romain; pendant les sept
ɛmaines, en effet, qui suivirent la fête de l'Être
ıprême, ce fut un véritable carnage, à ce point
ıe Fouquier-Tinville put s'écrier un jour, avec
ne joie féroce : « *Ça va bien; les têtes tombent
ɔmme des ardoises.* »

« En vertu des dispositions de cette horrible loi,
ıt de Barante, eurent lieu ces supplices en masse
ce mélange monstrueux d'accusés de toutes
s classes, étonnés et effrayés de se trouver
ɛunis dans les mêmes prisons et compris dans
. même accusation. » Car tous les Français étaient
ıenacés par la Terreur, non seulement les roya-

..oixante, soixante-dix pers
immolées dans une journé
ment, comme si le massa
lemy dût, suivant l'express
renouveler goutte à goutte.

« Il semblait, dit encore E
dît, comme le Dante, de cei
plus bas dans les enfers. A
les nobles et les prêtres, on
tation contre les propriétai
talents, puis contre la beaut
tout ce qui pouvait rester de
dans la nature humaine. » Or
que les vainqueurs du jour n
de la guillotine, de crainte q
sur eux-mêmes.

Cette loi livrait, en effet,
citoyen à la discrétion du Co
vait espérer d'échapper à la
accusation, même non fond
sante. Aussi la hache tomba
nuer, et sous les plus frivo
qu'à Paris

c'est-à-dire au 27 juillet 1794, 1,356 victimes [1], comprises dans toutes les classes de la société, et parmi lesquelles nous citerons les maréchaux de Noailles et de Mouchy, le général Beauharnais, les poètes André Chénier, Roucher, etc., etc.

Nous n'ignorons point que certains historiens de la Révolution ont cherché à excuser ces rigueurs abominables en invoquant les exigences du salut public, et sous le prétexte que, sans soldats à l'intérieur, sans police organisée, sans ressources pécuniaires, au milieu de toutes les haines déchaînées, de toutes les résistances écumantes, de milliers d'ennemis complotant dans l'ombre, la Révolution n'avait pour unique défense que l'échafaud. Il serait facile de leur prouver qu'en sapant, en renversant, en détruisant non seulement l'ancienne société, mais encore les lois les plus fondamentales, les plus sacrées, et avec elles tout ce qui surnageait encore de grand, de pur, de noble, de bon, de généreux, les révolutionnaires faisaient pourtant autre chose que se défendre, et nous demandons quelles raisons plausibles pourraient invoquer ces écrivains, pour classer dans la catégorie des ennemis du peuple, les femmes, les jeunes filles, les vieillards, les infirmes et jusqu'aux enfants qu'on immola.

Mais ce n'était rien encore que ces 1,356 victimes à côté du nombre incalculable de prisonniers réservés au supplice et qu'a sauvés le 9 thermidor. On comptait, en effet, en France, à

(2) Archives nationales, F 7, 4438.

cette époque, plus de mille prisons toutes bondées de suspects. Paris en avait trente à lui seul, avec 8.418 prisonniers [1]. Si l'on en croit Beaulieu, le nombre des détenus constaté par les listes du Comité de sûreté générale était en France de 400.000, et on se demandait déjà, avec inquiétude, où l'on pourrait loger tout ce qui restait encore d'*ennemis du peuple*.

L'exagération même de cet horrible régime, auquel on donnait une si atroce impulsion, et ce monstrueux délire qui poussait les bourreaux, faisaient facilement prévoir qu'une telle situation ne pouvait s'éterniser, car l'extrême violence et la durée sont, on le sait, choses absolument incompatibles. Suivant le mot de Louis Blanc, « le ressort de la terreur avait été manié trop rudement pour n'être point à la veille de se briser » ; le cri de la pitié et de l'indignation publique allait fatalement éclater et la haine et la fureur devaient se retourner violemment contre les auteurs exécrés de toutes ces abominations [2].

Un anonyme osa, à cette époque, faire graver une estampe qui peignait bien la manière dont

(1) Prudhomme. *Histoire des Révolutions*, t. VIII, p. 260.

(2) Prudhomme a dressé comme suit les registres mortuaires de l'échafaud : 18,613 victimes connues, parmi lesquelles 13,633 hommes n'appartenant ni au clergé ni à la noblesse, et 1,407 femmes de laboureurs et d'artisans. Qu'on ajoute à cela non seulement les 32,000 victimes de Nantes, Lyon, Toulon, etc. ; mais encore les 200,000 morts de la Vendée, dont 15,000 femmes et 22,000 enfants ; qu'on songe enfin à ces milliers d'inconnus, fusillés, massacrés ou morts dans les cachots, et on aura une idée vraie de l'orgie de sang dans laquelle se vautrèrent avec rage et volupté les tigres de la Terreur !

la France était gouvernée et le funeste sort qui attendait tous les citoyens. Elle représentait le peuple français, sur la place des exécutions, avec l'échafaud dressé au milieu de la multitude. Chaque spectateur, quoique debout, était sans tête, et, au pied de la guillotine, on apercevait quelques corps, récemment décapités et encore tout sanglants. Le bourreau, seul, avait conservé sa tête; mais, étendu dans la posture d'un supplicié, il se guillotinait lui-même.

Édouard Drumont, dans son si intéressant et si instructif ouvrage, intitulé *Mon vieux Paris*, a consacré à Ange Pitou, le spirituel et courageux chansonnier-journaliste de la Terreur, un chapitre où nous remarquons ces lignes :

« On ne trouverait pas, dans Paul-Louis Courier, une page qui vaille, comme verve, *la Mort du genre humain, tragédie en six actes* (d'Ange Pitou), *suspendue par le 9 thermidor*. Le théâtre représente une place autour de laquelle on voit deux rangs de guillotines. Au beau milieu est la statue de la Liberté. Sur le côté est la Seine sur laquelle des nautoniers habiles ont disposé des bateaux à soupape.

» Successivement toute la France s'entre-guillotine, chacun à son tour, ainsi que l'annonce le chœur des premiers arrivants, chantant sur l'air de *Monjourdan* :

Comité de salut public,
Auguste et suprême puissance,
La guillotine est le district
Où tu vas cantonner la France.

8,418 victimes incarcérée
une rapide description de
en juin 1794. C'est à Amé
l'emprunterons :

« A cette époque, les p
geaient de détenus. Aux
d'arrêt qui existaient déjà
justice criminelle, on en av
la guillotine ne parvenait p
étaient le dépôt de l'Hôtel
Madelonnettes, Port-Libre
Lazare, la maison d'arrêt
les Carmes, le collège Dupl
Picpus, Sainte-Pélagie, le
Conciergerie.

» Dans quelques-unes o
pects; d'autres étaient des
décrétés d'accusation; la Con
en général, les prévenus qui
comparaître devant le trib
Presque partout, les prisonn
exposés à une police inquisit

habitudes vénales, et enfin la pitié du dehors, adoucissaient ou tempéraient l'horreur de cette halte au pied de l'échafaud.

» Aux Madelonnettes, où l'on avait incarcéré les comédiens du Théâtre-Français suspects d'aristocratie et de royalisme, on abrégeait la longueur des heures en faisant de la musique; à Port-Libre, où parmi les détenus figurèrent longtemps les receveurs et les fermiers généraux, les prisonniers se rassemblaient le soir dans une vaste salle commune, et là, hommes et femmes, financiers et poètes, nobles et artistes, tous essayaient de se consoler par le charme de ces conversations et de ces causeries, dont la société française a seule le secret et qui, à cette époque, ne se rencontraient plus que sous les verrous. On faisait des bouts-rimés, on lisait des vers, on prêtait l'oreille aux sons de la viole; et quand l'aiguille marquait neuf heures, chacun rentrait dans sa cellule avec l'espoir de revenir le lendemain, espoir que trop souvent déjouait Fouquier-Tinville. Aux Carmes, on composait moins de madrigaux, et rien ne faisait oublier les horreurs inséparables de la détention. Même situation au collège Duplessis. L'hôtel Tabaru, dans la rue de Richelieu, était soumis, comme prison, à un régime beaucoup moins sévère : hommes et femmes, condamnés à vivre sous le même toit, pouvaient se rendre des visites et recevoir celles de leurs parents ou de leurs amis du dehors. Cette demi-liberté existait également à Picpus. A Sainte-Pélagie, les prisonniers, quoique renfer-

dition la plus humble a
chefs de races féodales. I
rité unissait ces prison
même bourreau.

» Au Luxembourg, se t
treize députés suspendus
cause de fédéralisme; bi
Anglais, des Anglaises,
arrêtés comme otages, et
coup de prisonniers de to
tout sexe. L'on y vivait dan
chacun balayait sa chamb
allait puiser de l'eau. Les f
étaient mis en commun;
révolutionnaires étant pauv
leurs charitables compagn
nissaient leur quote-part,
plaisant, que les nobles es
réciproque dans la maison
sans-culottes que chacun
comme ils faisaient jadis d
nombre de leurs laquais. d
leurs ...

disputait méthodiquement sur les préséances et les visites. Ces habitudes amusaient beaucoup les prisonniers républicains.

» On y avait un sublime mépris de la mort. Bien souvent les prisonniers déshonoraient leur malheur en se laissant aller à de coupables et fugitives liaisons que le voisinage du bourreau ne parvenait pas à epouvanter.....

» Chaque jour une sinistre cérémonie venait accroître les inquiétudes de ces infortunés: c'était lorsque l'huissier du tribunal révolutionnaire venait proclamer la liste de ceux qui allaient comparaître devant les juges. Alors, toutes les voix se taisaient; les prisonniers, saisis de stupeur, se groupaient autour de l'émissaire de Fouquier-Tinville, et prêtaient une oreille avide à chaque nom. Les victimes désignées descendaient lentement, recevaient les derniers serrements de main, des étreintes convulsives et mêlées de pleurs; puis, l'appel étant terminé, le gardien annonçait que tous les autres détenus pouvaient aller se reposer; et alors, oubliant un moment d'effroi, et sachant qu'ils avaient du moins un jour devant eux, ceux-ci rentraient bruyamment dans les salles communes. »

« Nous recommencions alors, de plus belle, a raconté l'un de ces prisonniers, nos jeux et nos plaisanteries. Une de nos distractions favorites était ce que nous appelions le *jeu de la guillotine*. Ce jeu consistait à appuyer horizontalement un manche à balai sur les barreaux de deux chaises. Chaque prisonnier venait alors s'agenouiller à

quelle insouciance, en
attendait ces infortunés l(
Une voix secrète aurai
aux prétendants, dans l'O(
« Ah! malheureux, que
vos têtes, vos visages, vos
des ombres du trépas....
gémissements? Le sang l
murs, de ces colonnes; le v
remplissent de fantômes q
enfers dans le sein de la nui
C'est une chose remarqu
héroïque, cette résignation
hautain de la mort, dont fire
des victimes de la Terreur.
chaient au supplice avec l(
même sérénité que si elles e
simple cérémonie; à tel poi
courage des condamnés dont
tivaient jusqu'à l'échafaud l(
naires, en suppliant la foule
ble et féroce Fouquier-Tinv
l'historien

er contre les terroristes leurs cris de fureur
s malédictions.
iort avait été employée à si forte dose que,
s le récit de certains historiens, plusieurs
nes, dégoûtées de l'existence à l'aspect de
horreurs, et comme si elles se fussent sou-
s du mot de Sénèque : « *Contrà injurias
eneficium mortis habeo.* J'ai la mort pour
rce contre les injustices de la vie », finis-
par surmonter toute espèce de timidité, de
r, et osaient même rire ouvertement du
au et de *son triangle*, dans le but de se faire
: et condamner au supplice. « Des person-
t en effet A. Granier de Cassagnac, eurent
iie de la guillotine et se la passèrent. »
er, écrivait Collot [1], un spectateur, reve-
l'une exécution, disait : « Cela n'est pas
ır; que ferai-je pour être guillotiné ? »
autre fois, un délégué de Mayence, nommé
Lux, ayant vu Charlotte Corday marchant
pplice, revêtue d'une chemise rouge, la
si belle et fut pris d'une telle envie de
· pour elle, qu'il se rendit immédiatement
ouquier-Tinville pour se déclarer *admira-
e Charlotte*, et réclamer la faveur d'être
is dans la plus prochaine fournée, ce à quoi
éda avec empressement [2].
rafiquait même, paraît-il, de la guillotine.

e de Collot au Comité de salut public, trouvée dans les papiers
ıierre.

Prud'homme. *Histoire des Révolutions*, tome VII, p 136.

Le fait suivant, qui paraît incroyable, montre jusqu'à quel point pouvait aller ce trafic ignoble et monstrueux, lorsqu'on voulait se débarrasser de quelqu'un :

« Héron, député et employé du Comité de sûreté générale, raconte Sénart [1], vint me trouver dans le cabinet où je travaillais aux rapports. Il me dit d'un ton mielleux : « Je voudrais vous prier de me rendre un service important; vous le pouvez. Si vous faites ce que je vous demande, je vous remettrai à l'instant un effet de six cents livres; j'ajouterai un présent de trois mille livres; je vous paierai dix-huit cents livres et vous ferai avoir une place de dix mille livres. » Enfin il termina sa proposition par m'inviter à insérer dans mon rapport *le nom de sa femme*, afin de la faire guillotiner. »

Il serait intéressant et édifiant tout à la fois de rapporter ici une foule d'exécutions, où éclatèrent au grand jour la noblesse et l'héroïsme du caractère français. Bornons-nous à en raconter trois, qui firent sur l'esprit du peuple une vive et profonde impression.

La première est celle des jeunes filles de Verdun, dont plusieurs n'avaient même pas dix-huit ans. Sait-on le crime abominable qui leur était reproché ? Celui d'avoir été offrir des dragées au roi de Prusse, afin de le mieux disposer en faveur des habitants de Verdun, au moment de son entrée dans cette ville après sa reddition.

(1) Mémoires de Sénart, p. 129.

La vérité, c'est qu'au moment où les Prussiens allaient pénétrer dans la cité, un officier d'avant-garde venait d'être tué dans le faubourg, et que, redoutant la colère et les représailles du roi de Prusse, les habitants de Verdun avaient envoyé aussitôt, au souverain, une députation de jeunes filles pour désarmer son ressentiment. Les douces fillettes, comme on le voit, méritaient bien la mort !

Après une longue détention, elles furent envoyées à l'échafaud. Ces pauvres enfants marchèrent au supplice, toutes vêtues de blanc, semblables à de jeunes vierges parées pour une fête. Leur jeunesse, leur beauté touchèrent les cœurs les plus féroces ; et peu d'assistants purent retenir leurs larmes à l'aspect de tant de charmes jetés en proie à la guillotine[1]. Et, cependant, pas une de ces jeunes filles n'eut une minute de crainte ou de faiblesse. Pas même un muscle de leur visage ne tressaillit, lorsqu'après avoir embrassé ses compagnes, chacune d'elles monta sur l'échafaud. On eût dit qu'elles mouraient en se rappelant cette douce et consolante pensée de Ménandre : « Quiconque part le premier pour le lieu de la halte est le mieux pourvu : celui qui meurt jeune est aimé des dieux. » Mourir, c'était

(1) Le peuple, ce soir-là, faisant allusion au trépas prématuré de ces jeunes filles, disait que *l'année avait perdu son printemps*.

« Dans la prison, la cour des femmes, le lendemain du supplice de ces jeunes filles, avait l'air d'un parterre dégarni de ses fleurs par un orage : je n'ai jamais vu parmi nous de désespoir pareil à celui qu'excita cette barbarie. » (*Mémoires d'un détenu*. Riouffe.)

en effet, pour elles, fermer un instant les yeux pour les ouvrir à l'éternelle lumière !

La seconde exécution ne fut pas moins touchante : c'est celle des religieuses de l'abbaye de Montmartre, et de leur supérieure Mme de Montmorency. En sortant de la cour de la Conciergerie, ces pieuses filles avaient entonné d'une voix douce et pure le *Salve Regina* ; elles le chantèrent pendant tout le trajet, continuèrent de le chanter lentement au pied de l'échafaud, et le cantique sacré ne cessa que lorsque la dernière tête eut roulé sur l'échafaud. La résignation vraiment sublime de ces saintes femmes, la sérénité angélique de leurs traits, leur courage modeste mais héroïque en face de la guillotine, et surtout ce chant religieux qu'elles psalmodiaient avec le même recueillement, la même ferveur, que jadis dans le chœur de leur chapelle, émurent et troublèrent tellement la populace qu'elle les entoura d'une sorte de respectueuse commisération. Il fallait que ce sentiment s'imposât à la foule d'une manière irrésistible, pour que ce même peuple, qui en était arrivé à insulter les victimes et à applaudir aux exécutions en criant *bis* comme au théâtre, sentît ce jour-là son cœur s'émouvoir et ses yeux se mouiller de pleurs.

La troisième et dernière exécution que nous voulons encore raconter est celle de l'abbé Salignac de Fénelon, petit-neveu de l'immortel archevêque de Cambrai.

Ce digne prêtre, âgé de quatre-vingt-neuf ans, avait fondé, de ses deniers, un établissement où

il élevait gratuitement tous les petits Savoyards qui allaient s'y présenter; mais sa charité, son dévouement, et même son grand âge, ne pouvaient faire oublier son caractère de prêtre insermenté, et il fut envoyé à l'échafaud, le 7 juillet 1794, en compagnie de soixante-dix victimes, parmi lesquelles on remarquait son frère, le colonel de Fénelon, la comtesse de Boisgelin, le fils de Buffon, etc., etc.

La charrette où se trouvait l'abbé de Fénelon avait été suivie, pendant tout le sinistre trajet, par une foule de petits Savoyards qui essayaient, en éclatant en sanglots, de baiser, à travers les barreaux, la main de leur bienfaiteur (1). Arrivés au lieu du supplice, ces pauvres petits se précipitèrent au cou du martyr, pour l'embrasser une fois encore, et pendant que le vénérable prêtre franchissait les degrés de l'échafaud, ils s'agenouillèrent pieusement pour recevoir sa dernière bénédiction.

Il y eut alors une de ces scènes vraiment pathétiques dont l'histoire offre peu d'exemples. Au moment, en effet, où le bourreau allait attacher le vieillard à la planche fatale, celui-ci ordonna soudain qu'on lui déliât les bras et, saisi de respect, le bourreau obéit. Aussitôt le saint patriarche, se retournant vers ses chers protégés, étendit ses mains sur eux, et simplement, quoique avec

(1) Ils s'étaient rendus le matin, tous ensemble, à la Convention, pour demander la grâce de l'abbé de Fénelon, et l'Assemblée, impressionnée par leurs larmes et leurs prières, allait faire droit à leur demande, lorsque Billaud-Varennes s'y opposa vivement et réussit à la faire repousser.

une majesté sublime, prononça la suprême bénédiction, tandis que la foule, en quelque sorte électrisée et dominée par cet ascendant presque céleste, se découvrait en tombant, d'un seul mouvement, à genoux dans la poussière.

Mais revenons à la Convention. Nous avons vu avec quelle facilité celle-ci avait accepté la loi du 22 prairial, que Billaud-Varennes lui-même déclarait « monstrueuse, déshonorante pour la République et telle que les tyrans du Bas-Empire eussent pu la rêver ». Cependant, lors de la seconde lecture, de graves indices d'improbation avaient osé se manifester. Mallarmé, Merlin (de Douai), Bourdon (de l'Oise), qui se sentaient menacés avec beaucoup d'autres de leurs collègues, osèrent la combattre en se récriant sur la toute-puissance du Comité de salut public, et par conséquent du dictateur Robespierre [1]; aussi une opposition mal déguisée semblait-elle déjà se manifester contre lui, et l'on pouvait presque prévoir que la loi allait être finalement repoussée, lorsque le dictateur quitta comme un furieux son siège de président, pour se précipiter encore une fois à la tribune, et il fit si bien comprendre ce qu'il en coûterait à ceux qui essayaient de lui résister, que, grâce à son intervention grosse de menaces, le fatal projet, sous l'empire de la peur, fut définitivement adopté à la presque unanimité des voix [2].

(1) Voir le *Moniteur* du 24 et du 26 prairial (12 et 14 juin 1794).

(2) Merlin (de Douai) avait bien réussi à faire adopter tout d'abord un considérant, d'après lequel il était spécifié que la loi du 22 prairial ne

C'était bien, en effet, le règne de la peur. Il faut lire les strophes cinglantes et vigoureuses d'André Chénier, pour comprendre combien s'était abaissé, depuis un an surtout, le niveau des caractères en France, et combien ignominieuse devenait la lâcheté qui régnait maintenant, en véritable souveraine, dans la patrie de Duguesclin, de Bayard et de Jeanne d'Arc. Aussi le poète révolutionnaire s'écriait-il, dans un élan de généreuse indignation :

> La peur blême et louche est leur Dieu.
> Le désespoir, la honte ! Ah ! lâches que nous sommes !
> Tous, oui tous !...

« La peur, dit encore Lacretelle, dans ses *Dix années*, avait fait des progrès immenses dans le caractère français, alors que tout se montrait sur le ton de la fierté la plus exaltée. »

Il est certain que le silence n'avait pas été troublé depuis de longs mois sur ces bancs de la Convention où l'on eût entendu le ronflement des Euménides. La peur glaçait toutes les consciences, et la Plaine, composée généralement de ces modérés, que nous appellerions aujourd'hui opportunistes ou conservateurs, votait en gémissant tout bas, et *la mort dans l'âme*, selon l'expression employée souvent par nos hommes d'État, toutes les mesures les plus violentes, obéissant à cette fatale nécessité : « Tuer pour ne pas être tué. »

donnerait aux comités le droit de traduire les députés devant le tribunal révolutionnaire, qu'avec l'autorisation de l'Assemblée : mais sur la proposition de Couthon et de Robespierre, ce considérant fut rapporté, comme injurieux pour le Comité de salut public.

. ...nts de la Convention
furie, que, « à l'entrée et à
de la *Vie de Sieyès*, on eût
l'irruption soudaine de nouv
à l'apparition d'une nuée c
sanguinaires accourues de t

A l'intérieur de l'Assembl
car là il n'y avait plus de l
sécurité. Dans les grands
envahie par une vile et féroc
s'asseoir sans façon sur le
députés. « Aux jours ordina
cault, les tribunes suffisai
Hommes et femmes désigna
ments les plus sauvages et l
significatives, ceux qui sembl
bien voter. Il les signalaient au
gnards, aux vengeances de l
qui était, pour ce peuple, le
justice sans appel. Les Mont
à ces excitations. L... ...

enceinte sans être exposés aux insultes et aux menaces. »

Les conventionnels de la Plaine n'ont eu, du reste, aucun scrupule d'avouer leur frayeur, disons le mot, leur couardise [1]. C'est ainsi, par exemple, que l'abbé Grégoire, le conventionnel, déclare dans ses *Mémoires*, que « la majorité de la Convention se composait d'hommes féroces et surtout d'*hommes lâches* ».

« Oui, monsieur, disait également, dans un salon, après Thermidor, un autre membre de la Convention, Cochon de Lapparent; oui, on avait peur, et l'on avait peur non seulement pour soi, mais aussi pour ses amis. »

Dussault a écrit de son côté cette phrase : « Les conventionnels avaient l'âme pâle, tant ils étaient habitués à trembler. »

C'était, à n'en pas douter, l'impression générale. « Tout le monde, à notre époque, s'écriait Saint-Just en 1794, est furieux et farouche de peur. »

« Les défenseurs de la liberté, a écrit encore Mme Roland [2], ont été proscrits par une Assemblée de *lâches* que dominaient des brigands. »

Nous recueillons enfin, dans le magnifique ouvrage de Taine sur les *Origines de la France contemporaine*, cet aveu d'un député de la Plaine :

(1) Joseph Michaud a écrit spirituellement que la Révolution pouvait se conjuguer ainsi : J'ai peur, tu as peur, il a peur, nous avons peur, vous avez peur, ils ont peur.

(2) Extrait des lettres de Mme Roland à Buzot, publiées par M. Dauban.

« Nous n'avions qu'un seul sentiment, celui de notre conservation ; qu'un désir, celui de conserver notre existence que chacun de nous croyait menacée. On faisait guillotiner son voisin pour que le voisin ne vous fît pas guillotiner lui-même. »

Comment s'étonner après cela que les décrets les plus iniques, les plus atroces, fussent adoptés, même sans discussion, à l'unanimité ? C'est ce qui explique du reste la phrase suivante, écrite par le conventionnel Mercier : « L'art de subjuguer une nation est dans l'art de la terrifier. La Convention nationale a été terrifiée par Robespierre. Les Romains ont bâti un temple à la *Peur* ; la nation française en masse lui doit un large autel. »

Quoi qu'il en soit, cette loi du 22 prairial était non seulement une véritable monstruosité juridique, mais encore une faute politique, la plus insensée, la plus irrémédiable que pût commettre Robespierre, et on ne peut vraiment s'expliquer comment il osa se décider à perpétrer cet attentat inouï contre la justice et la raison.

A partir de ce moment, l'inquiétude la plus vive se répandit parmi les membres de la Convention, dont l'effroi était tel qu'une soixantaine d'entre eux — c'est du moins ce que nous affirme Tissot — n'osaient plus coucher dans leur lit, et que d'autres tombèrent malades de frayeur. Tous, en effet, même ceux qui, sur la demande du Comité de salut public, n'avaient pas hésité à proscrire leurs collègues, se voyaient maintenant à la merci

complète du dictateur. Aussi une guerre sourde mais résolue se déclara-t-elle contre lui, guerre sans merci, dans laquelle les conjurés déployaient toutes les ressources de leur habileté pour préparer les mines qui devaient faire *sauter le tyran*.

Une partie de la Montagne, les débris des factions de Danton, de Chaumette et de Fabre d'Églantine, qui ne pouvaient revenir de leur colère d'avoir perdu leurs chefs, et qui savaient leur perte arrêtée, poussaient surtout à la résolution suprême, en entraînant avec eux plusieurs des membres du Comité de sûreté générale, qui avaient vu avec mécontentement la Fête de l'Être suprême.

Cette fête pouvait sembler, en effet, un retour au fanatisme et la première partie d'un vaste plan de domination. Aussi, quelques-uns des conjurés ne craignaient-ils pas d'avancer, sans y ajouter foi, du reste, que Robespierre préparait la restauration du trône par celle de l'autel. Bien plus, l'un d'eux répandit de tous côtés le bruit qu'on avait vu, chez le dictateur, un cachet avec des fleurs de lis, ce qui était bien la preuve, disait-il, de la trahison dont ils l'accusaient. Cette tactique était assez grossière, on le voit; mais elle avait quelque chance, cependant, de saper le crédit de Maximilien auprès du peuple, et elle fut suivie jusqu'au bout par les adversaires de sa dictature. M. Deschiens nous apprend, en effet, dans sa *Biographie des Journaux*, « que les journaux jacobins, quelques jours après le 9 thermidor, déclaraient que le supplice de Robespierre

puisque parmi les condam
par le Tribunal révolution
réal an II nous en voyons
motifs suivants (1) :

J. E. Bertault, âgée de 48 ans, n
composé, écrit et colporté une lettre
Tinville au citoyen Robespierre, laq
de conspiration de ce représentant
royauté en France, en mettant su
Capet et en lui donnant un régent.

F. Bonin, âgé de 47 ans, natif de So
dans un lieu public, Robespierre de
qu'il ne tarderait pas d'être puni, etc

Cependant il fut convenu
plus profond mystère et ave
dence, pour ne pas éveill
dictateur. On voit, d'aprè
menaçaient les jours de ce d

Le Comité de salut pub
divisé après la mort d'Héb
avait suivi en cela, du reste

n'avait cessé de régner entre les membres de ce Comité qui s'étaient en quelque sorte constitués en permanence [1]. Mais, les obstacles une fois surmontés, ces mêmes hommes se prirent à réfléchir que Robespierre les dominait tous. « Robespierre est insatiable, disait Barère, il faut absolument faire tout ce qu'il veut. » — Aussi, à partir de ce moment, cherchèrent-ils, pour la plupart, à le compromettre et à le perdre, afin de s'attribuer sa part de puissance, s'il venait à succomber.

Trois partis bien distincts régnaient alors au Comité de Salut public : le premier, qu'on avait surnommé le *groupe révolutionnaire*, composé de Barère, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois; le second, appelé le *groupe des travailleurs*, avec Prieur, Carnot et Lindet; et le troisième, que Sieyès désignait sous le nom de *triple consulat*, comprenant Couthon, Saint-Just et Robespierre. Ces triumvirats se surveillaient, se jalousaient l'un l'autre; mais celui de Robespierre jouissait d'une influence telle que tout devait plier devant lui. On accusait même cette trinité dictatoriale de vouloir se partager la France. D'après Duperron, Robespierre (Catilina) aurait régné à Paris, Couthon (Antoine) dans les montagnes d'Auvergne, les Pyrénées, les Alpes et la Méditerranée,

(1) Ils étaient, il est vrai, soumis au renouvellement ; mais, chaque fois que leurs pouvoirs étaient expirés, Barère montait pour la forme à la tribune pour en informer ses collègues; alors, tous ses amis, qui jugeaient l'œuvre révolutionnaire encore inachevée, s'écriaient d'une seule voix : *Continuez ! continuez !* et le silence soumis de l'Assemblée donnait force de loi à ces complaisances préparees d'avance.

. ... Saint-Just et à C
le dédain, les injures, les m
sait mal, vis-à-vis de Barère, l
Collot d'Herbois, lesquels ne
moder du pouvoir dictatoria
leur collègue, n'avaient pas
trois ennemis irréconciliables

La loi du 22 prairial, au su
n'avaient pas été consultés, c
dant été présentée au nom d
public, — trois signatures suf
senter l'œuvre du Comité tout
fut l'occasion de la rupture :
écrié Billaud-Varennes, en s'a
émotion violente à Robespierre
Comité, je te dis que ton déci
veux faire guillotiner la Conve

La plupart des membres a
reproches à ceux de Billaud-
pierre se leva vivement, et, a
colère [1], sortit de la salle ..

rarement au Comité de salut public : mais il eut soin, cependant, de se faire tenir au courant de ce qui s'y passait par ses amis Saint-Just et Couthon. Il faisait également peu d'apparitions à la Convention, préférant, comme nous venons de le dire, s'assurer l'opinion par les Jacobins, et la force matérielle par la Commune. On eût dit, en effet, que, rassemblant ses forces presque épuisées, et méditant dans le silence son plan d'attaque, il n'avait à cœur que de se préparer à la grande bataille parlementaire qu'il pressentait, c'est-à-dire à la crise suprême qui devait décider de son sort et des destinées de la République.

Il croyait, sans doute pouvoir, dans ces conditions, choisir le moment propice pour fondre sur ses ennemis, et déterminer lui-même le terrain du combat. C'était une grosse faute de tactique de sa part, car, en laisant le champ libre à ses adversaires, il était certain que ces derniers mettraient à profit cette absence pour saper peu à peu sa puissance auprès des membres de la Convention, et ourdir tout à leur aise le drame dont il devait être la victime. Il eût dû se rappeler ce précepte connu de Richelieu : « Quiconque quitte la partie la perd » ; ce que le bon peuple, dans son langage trivial, a traduit ainsi : « Qui va à la chasse perd sa place. » C'est logique : tout tyran, qui menace et ne frappe pas, donne le temps à ses ennemis de se reconnaître, et doit être frappé lui-même. Danton en avait fait plus que tout autre la triste expérience, en se retirant pendant un mois dans son domaine d'Arcis-sur-Aube.

C'est ce qui arriva pour le dictateur. Pendant

...ville), Dubois-Cr
Bourdon de l'Oise et Lec
lequel déclara, un soir, que
il assassinerait Robespier.
évoquant ainsi le souvenir
aussi en plein sénat romain

Un événement inattendu
leur rage et augmenter leur
salut public ayant fait arrê
du Comité révolutionnaire,
nous est inconnu, on trouv
une liste de proscription écr
de Robespierre, sur laquelle
de Barère, Billaud-Varenne
Garnier, Fréron, Collot d'H
autres. Il n'y avait donc plu
une seule minute à perdre s
ver leur vie. Sans doute, Rob
toutes les forces matérielles
par les Jacobins, la Commun
lutionnaire, les comités, les
niers, presque tous les gard
la lutte engagée contre lui

II

AFFAIRE CATHERINE THÉOT

N'osant cependant attaquer ouvertement Robespierre, ils essayèrent aussitôt, non seulement de le compromettre, mais encore de le ridiculiser, comprenant que le ridicule était le seul point vulnérable, le talon d'Achille, en quelque sorte, par lequel on pût atteindre et déconsidérer le dictateur. Robespierre le savait si bien lui-même, que, voyant le mystère de sa toute-puissance reposer en entier dans le sérieux, comme l'écrit Michelet, il se disait que du jour où la France perdrait, ne fût-ce qu'une minute, ce sérieux-là, toute fascination cesserait, tout prestige s'évanouirait, tout, par conséquent, serait fini pour lui.

Une admirable occasion s'offrait à l'hostilité sournoise de ses adversaires pour porter le premier coup à l'omnipotence de Maximilien. C'était au sujet d'une affaire grotesque dont nous allons faire le récit, et que Vadier, l'homme du Comité de sûreté générale qui opposait *ses soixante ans de vertu* à l'incorruptibilité de Robespierre, présenta à la Convention comme une nouvelle conspiration ayant pour but d'amener la contre-Révolution.

Il s'agissait d'une vieille fille folle, obscure et absolument illettrée, nommée Catherine Théot [1], femme grande, sèche, parcheminée, presque diaphane comme la sibylle de Cumes, qui avait fondé une secte ridicule.

Cette illuminée, à laquelle la ressemblance de son nom avec le mot θεος (Dieu, en grec) devait suggérer plus tard l'idée de se faire appeler la *Mère de Dieu*, avait commencé, dès son enfance, à se dire inspirée du ciel. Le curé de son village, ne voyant en elle qu'une pauvre folle, l'adressa à un de ses amis de Paris, l'abbé Grisel, qui la fit admettre par charité au couvent des Miramiones où elle resta jusqu'en 1779. A sa sortie, comme elle se permettait de débiter sur la voie publique toutes sortes d'extravagances, la police, au souvenir encore vivace des folies des convulsionnaires, la fit enfermer à la Bastille.

Son imagination, impressionnée par ce sinistre séjour, contracta, dans la retraite et le mystère de la prison, grâce à une vie silencieuse, triste et mélancolique, cette habitude de la contemplation qui tourne et élève l'âme vers les idées religieuses. Aussi, ayant été mise en liberté par la Révolution, ne tarda-t-elle pas à fonder, ce qu'elle avait souvent rêvé dans sa folie mystique, une religion nouvelle, avec le concours de quelques illuminés, atteints comme elle du surnaturalisme maladif du siècle dernier. Parmi ces adhérents de la première

(1) Née à Barenton (Manche), lieu déjà fameux par la naissance du célèbre visionnaire Guillaume Postel.

eure, on remarquait l'ex-chartreux et ex-consti-
iant dom Gerle, auquel Robespierre — et ce
era là un grief qu'on lui reprochera — avait fait
élivrer un certificat de civisme, Quesvremont-
amotte, ancien médecin du duc d'Orléans, la
iarquise de Chastenois, etc., etc.

La religion de Catherine Théot, qui ne recon-
aissait ni culte ni prêtres, promettait non
eulement l'immortalité de l'âme, mais aussi
elle du corps [1]. La MÈRE DE DIEU, qui était
ssistée dans ses mystères de deux charmantes
eunes filles, brune et blonde, se faisant appeler
a CHANTEUSE et la COLOMBE; la *Mère de Dieu*,
lisons-nous, prophétisait que l'Être suprême
égirait seul l'univers, confondant l'orgueil des
iommes vains et ignorants, conduisant les
rmées à la victoire, aplanissant les montagnes,
lesséchant les mers, fortifiant les justes et les
imples; d'après elle encore, la Convention devait
tre foudroyée à son sommet, comme le chêne
uperbe, par l'oint de l'Être suprême, lançant le
onnerre précédé des éclairs. L'oint de l'Être
uprême, il n'est pas besoin de le dire, n'était
utre que Robespierre, gendre ou futur gendre
lu menuisier Duplay, que la vieille folle compa-
'ait pour ce motif à Jésus, fils du charpentier
Joseph.

On trouva également dans sa couche, lors de
son arrestation, le brouillon d'une lettre où

(1) Elle se prétendait elle-même immortelle et invulnérable, affirmant u'elle avait absorbé du poison et de l'eau de chaux, sans que ces orrosifs aient pu altérer sa santé.

Robespierre était appelé le *Fils de l'Être suprême* [1], le *Verbe de l'Éternel*, le *Rédempteur du genre humain*, le *Messie désigné par les prophètes*, etc. Dans toutes les autres lettres émanant des mystiques qui affluaient chez la Mère de Dieu, il n'était aussi question que de Robespierre et de sa mission politique et religieuse qu'avait prédite jadis le prophète Ézéchiel.

Voici en quels termes le conventionnel Vadier vint faire à la tribune de la Convention l'historique et l'exposé de cette plaisante doctrine de la *Mère Théot* :

« J'ai, dit-il [2], à dénoncer à la Convention une école primaire de fanatisme, découverte dans la rue Contrescarpe, section de l'Observatoire, n° 1078, au troisième étage.

» C'est là que réside une fille, âgée de soixante-neuf ans, nommée Catherine Théos [3], qui ose s'appeler la Religion chrétienne et la *Mère de Dieu*. On sait que le mot grec θεος signifie Divinité, comme *Jéhovah*, *Adonaï* et beaucoup d'autres, qui expriment les divers attributs de l'Être suprême.

» On voit dans ce réduit un essaim nombreux de bigotes et de nigauds se grouper autour de cette ridicule pagode; on y voit aussi quelques chefs de file plus dangereux encore : ce sont des demi-

(1) Voir les Mémoires de Sénart, et les *Mystères de la Mère de Dieu*, par Vilate.

(2) *Moniteur universel*, 29 prairial an II (17 juin 1794).

(3) On remarquera que Vadier, pour le besoin de son *jeu de mots*, l'appelle ici *Théos* et non *Théot*.

savants, des hommes de loi, des capitalistes oisifs, qui, détestant la Révolution, se mêlent à ces momeries avec des intentions perfides. On y voit des mesmériens, des illuminés, de ces cagots atrabilaires et vaporeux qui, avec un cœur froid pour la patrie, ont la tête chaude et bien disposée à la troubler ou à la trahir. Il y en a chez qui on a trouvé des correspondances à Londres avec des prêtres émigrés. On remarque surtout qu'il n'y a pas un seul patriote dans cette bande; elle n'est composée que de royalistes, d'usuriers, de fous, d'égoïstes, de muscadins, de contre-révolutionnaires des deux sexes.

» La mère Catherine est le pivot de cette société dangereuse; elle se dit inspirée de Dieu et promet en son nom l'immortalité de l'âme et du corps à ceux qu'elle aura initiés dans ses mystères.

» La réception de ces élus n'est pas moins ridicule que sa doctrine.

» Il faut être en état de grâce, faire abnégation des plaisirs temporels pour approcher de la sainte mère; on se prosterne devant elle et ses élus deviennent immortels lorsqu'ils ont baisé par sept fois la face vénérable de la prétendue Mère de Dieu. (*On rit.*) Ces baisers mystérieux se distribuent en forme circulaire : on en fait deux au front, deux aux tempes, deux aux joues; mais le septième, qui est le complément des sept dons du Saint-Esprit, s'applique respectueusement sur le menton de la prophétesse (*on rit*) que les catéchumènes sucent avec une sorte de volupté.

jargon mystique des pré
(*Nouveaux éclats de rire.*

» La mère Catherine s
ter le Verbe divin; c'est
royaume de Dieu sur la te
les élus, qui doit comman
des armées; son trône doi
érigé près du Panthéon,
tiné aux écoles de droit.
immortelle doit régir l'uni
réduire en poudre les trô
les mécréants de la terre,
et dessécher les mers. C'es
doit réparer les malheurs ca
par nos premiers parents,
tion, qui n'avait existé, dit-

» La population du glob
quarante mille élus par
encore un nombre de sept
comme elle ; ils chanteront

Si invraisemblable que cela puisse paraître, cette nouvelle secte avait attiré chaque jour des adeptes de plus en plus nombreux.

« Ce n'est pas dans un galetas — déclarait en effet Vadier dans ce même rapport — que cette secte est circonscrite. Elle a des ramifications dans les départements et les armées. Beaucoup de militaires, avant de partir, ont été initiés aux mystères de la prétendue *Mère de Dieu*; des familles entières y ont apporté leurs enfants nouveau-nés; tous y ont été attirés par le prestige de l'immortalité corporelle. Ce fait est prouvé par nombre de déclarations et par l'aveu de tous les détenus. »

Les femmes, principalement, sur l'imagination d'un grand nombre desquelles Robespierre exerçait on ne sait quelle attraction vraiment magique, avaient embrassé avec enthousiasme la foi nouvelle, et, au moyen d'une propagande active, incessante, s'appliquaient, avec une ardeur digne d'une meilleure cause, à augmenter encore le nombre des prosélytes, sachant bien qu'en travaillant pour *Catherine Théot*, elles travaillaient pour leur *dieu Maximilien*.

Jadis le Lydien Psaphon, ayant conçu l'orgueilleuse pensée de se faire passer pour dieu, apprit habilement à un grand nombre d'oiseaux à répéter ces mots : *Psaphon est un grand dieu.* On sait qu'il les lâcha ensuite en liberté dans toutes les parties du royaume, et que, saisis de respect et de superstitieuse terreur en entendant ces prophètes ailés, les habitants s'empressèrent

« Toujours empressées
pierre, un grand nombr
Thiers — témoignaient p
licitude la plus constant
célébrer autour d'elles sa
son génie; elles l'appela
et au dessus de l'humanit
était la principale de ces fa
en véritables dévotes c
orgueilleux. L'empressem
toujours le plus sûr in
public. Ce sont elles qui
leurs discours, leur sollici
ajouter le ridicule. »

On conçoit, d'après tout
de dire, quels effets comi
adversaire aussi haineux
Vadier, de l'exposé d'une
nos lecteurs devinent quel
dut provoquer l'orateur sur
blée, lorsqu'il désigna Robe
mait pas, mais que chac

d'après la sibylle de la rue Contrescarpe, devenue sa nymphe Égérie, *à une mission divine*, avait, grâce à sa vanité et à son orgueil incommensurables, non seulement accueilli, mais encore goûté, savouré avec complaisance, ces sottes et ridicules flatteries.

Mais, comme on l'a vu, Vadier ne cherchait pas uniquement à ridiculiser son ennemi ; il voulait, surtout, le compromettre dans l'esprit de la Convention, et c'est dans ce but qu'après l'avoir mêlé à cette affaire, il s'efforça de présenter celle-ci comme une véritable conspiration.

« L'arme du ridicule, ajouta-t-il en effet, après avoir fait cesser les rires, le sentiment de la pitié, sont les seuls remèdes, sans doute, dont la raison puisse faire usage contre ces jongleries fanatiques; aussi vos comités les eussent-ils méprisées, si, par un anneau dangereux, elles ne se rattachaient au cercle des conspirations qui se sont reproduites sous tant de formes pour nous ramener à la tyrannie. »

Après avoir présenté cette secte comme une véritable école de traîtres et de fanatiques, il s'écria ensuite avec véhémence :

« Verrez-vous, de sang-froid et sans inquiétude, se former autour de la représentation nationale un atelier de fanatisme, une manufacture de fous et une pépinière de Cordays ? Non, citoyens, cette insouciance serait peu digne de votre sagesse... Il est un temps où l'on peut dédaigner les dangers et braver le délire et la méchanceté des hommes; mais ce n'est pas lorsque le vaisseau de la Révo-

lution est en pleine mer, lorsqu'il est tourmenté par la tempête, qu'il faut jeter l'ancre; attendons qu'il soit arrivé dans le port, avant d'en quitter la manœuvre. »

Et, pour prouver jusqu'à quel point étaient multiples et sérieux les périls auxquels il faisait allusion, Vadier cita cette prophétie de Quesvremont, un des plus fervents adeptes de Catherine Théot :

« A la Pentecôte ou aux environs, frappera enfin et se fera sentir sur la partie proprement enragée des chefs de la nation, le coup céleste et vengeur depuis un peu longtemps différé à mes yeux, qui, de longue main, désirent voir l'ordre et le bonheur rétablis en France par un coup du ciel; mais ce qui est différé n'est point pour cela perdu et manqué,

» Et seront terrassés ces titans orgueilleux,
Osant dans leur fureur braver même les cieux. »

Il terminait en demandant à la Convention de décréter non seulement l'arrestation des principaux chefs de cette conspiration religieuse, mais encore d'autoriser l'accusateur public à poursuivre tous autres adhérents et complices. L'Assemblée vota cette proposition, ce qui constituait un véritable succès pour l'orateur et ses amis, car elle devait, dans leur pensée, permettre à un moment donné de pouvoir englober le dictateur lui-même dans ces poursuites.

Vadier s'empressa de transmettre à Fouquier-Tinville le décret de la Convention; mais Robes-

pierre déclara le soir même, au Comité de salut public, que cette affaire était inepte, qu'il voyait clairement où Vadier voulait en venir, et il décida ses collègues, malgré l'opposition de Billaud-Varennes et de Collot d'Herbois, à ne pas y donner suite [1].

Quelques instants plus tard, Fouquier-Tinville entra, comme il le faisait tous les soirs, entre dix et onze heures, pour remettre au Comité la liste des jugements rendus dans la journée par le tribunal révolutionnaire, et recevoir, en même temps, les ordres pour le lendemain [2]. Robespierre s'avança vers lui, et lui déclara hautement, qu'il entendait qu'on ne renvoyât devant le Tribunal révolutionnaire aucune des personnes décrétées d'accusation [3]. Fouquier-Tinville ayant timidement objecté le décret de la Convention, Robespierre renouvela ses volontés, et cela en des termes tels qu'ils ne permettaient aucune réplique. Aussi l'accusateur public se retira-t-il sans insister davantage; mais une fois arrivé au Comité de sûreté générale, et ne pouvant plus contenir sa fureur et son indignation, il s'écria, répondant à ceux qui lui demandaient quand allaient commencer les poursuites :

« *Il*, *il*, *il* ne le veut pas. » Cet *il*, on le voit, prouve assez quelle était la toute-puissance du dictateur.

(1) Voir l'*Histoire de la Révolution*, par Tissot, tome V, p. 237.

(2) *Réponse d'Antoine Quentin Fouquier*, p. 28.

(3) Catherine Théot qui, grâce à Robespierre, échappa à la guillotine, mourut en prison, quelque temps après le 9 thermidor.

... ...aient se produire
teur avait vivement se
faites à son amour-proj
avait plus d'illusions à (
lequel tendaient Vadier
résolut-il, par un plan ha
conçu, de rompre avec le
de rallier autour de lui,
une majorité considéra
collègues de la Conven
nécessité d'un ordre publ
effrayaient les horreurs te
Terreur. Pour cela il n'av
faire désormais entrevoir
ciliante, modérée, et à les
les menaces de proscriptio
que pouvait faire redoute
l'application de la nouvell

Une fois cette majorité
lui serait facile, en prem
minations hardies ...

Fouché, Bourdon (de l'Oise) ou Fréron, étaient décidés, d'après le rapport de ses espions, à le faire assassiner [1], s'il ne les devançait dans leurs homicides projets.

Aurait-il pu, du reste, conserver quelque doute sur leurs noirs desseins lorsqu'il recevait journellement des lettres comme celle-ci :

Tu veux tuer la liberté... tremble, tyran! Environne-toi de gardes, de noirs esclaves; je serai parmi eux, n'en doute point. Tu es encore, tigre couvert du plus pur sang de la France, bourreau de ton pays, tu es encore! Écoute, lis l'arrêt de ton châtiment. J'ai attendu, j'attends encore que le peuple affamé sonne l'heure de ton trépas; que juste, il te traîne au supplice... Si mon espoir était vain, s'il était différé, cette main qui trace ta sentence, cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui presse la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain. Tous les jours, je suis avec toi, je te vois tous les jours; à toute heure, mon bras levé cherche ta poitrine. O le plus scélérat! vis encore quelques jours pour penser à moi; dors, pour rêver de moi; que mon souvenir et ta frayeur soient le premier appareil de ton supplice... Ce jour même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur.

Si l'on en croit certains historiens, Robespierre, par suite des terreurs que lui inspiraient ces menaces journalières, aurait éprouvé, durant quelques jours, un dérangement sensible dans ses facultés intellectuelles.

(1) Il est certain que quelques-uns de ces fanatiques avaient formé le projet de l'assassiner. « J'avais parlé en secret à quelques Bordelais, a déclaré Jullien, de la nécessité où nous serions de *poignarder* Robespierre. » — *Rapport de Jullien sur sa mission à Bordeaux*, in-4°, p. 11. Bibliothèque du Louvre.

Berryer raconte que Bourdon de l'Oise avait, également formé le projet d'assassiner Robespierre, et qu'il lui montra un soir un énorme coutelas avec lequel il voulait le frapper au cœur.

« Il tombait — a écrit un de ses biographes, l'abbé Proyart, dans de fréquents accès de frénésie, pendant lesquels il se livrait aux plus étranges extravagances. Ses amis, dans ces moments nébuleux, le conduisaient au bourg d'Issy, dans une maison de campagne de la princesse de Chimay, qu'on avait mise en réquisition pour son usage. Là, on le voyait, tantôt se roulant par terre, tantôt fixant les passants avec une attention inquiète; d'autres fois se précipitant sur eux comme un maniaque, et les embrassant avec transport. »

« Il était devenu — nous apprend le juré Vilate — de plus en plus sombre, et il ne parlait plus que d'assassinats, encore d'assassinats, toujours d'assassinats, comme s'il craignait que son ombre, même l'assassinât. »

Le conventionnel Courtois a écrit, de son côté, sur ce même sujet :

« Ce qui acheva de perdre Robespierre, ce fut la terreur qu'il avait portée dans les âmes et qui retomba dans la sienne, juste châtiment des tyrans ! Son caractère s'assombrissait davantage, ses yeux, petits et ternes, se rougirent de taches sanglantes. Son teint se mélangea de la bile de l'envieux et de la pâleur du criminel. L'assassin de la patrie ne rêva plus qu'assassinat; son sommeil était celui de Néron ; son réveil était encore celui de Néron. Il n'eût pas eu assez des douze palais de Cromwell, pour échapper à lui-même, à cette force invisible qui le poursuivait sans relâche, et qui, sous ses fouets sanglants, faisait

tournoyer son cœur féroce. Ceux qui l'approchaient, les lettres qu'il recevait, tout redoublait son épouvante [1]. »

Épuisé de plus en plus, malade, fiévreux, le sang altéré, Robespierre fut-il en proie à cette épouvante terrible que lui suppose Courtois ? Suivant le mot de l'écrivain Pagès, cet homme qui faisait tout trembler devant lui en vint-il à craindre tout le monde ? A-t-il réellement senti, en ces derniers jours de sa prodigieuse carrière, son cœur, son être se briser d'angoisse, de désespérance, et son âme bourrelée saigner sous le dard aigu, meurtrier, du remords, ce serpent symbolique dont le Dante, en termes pleins d'horreur, nous a décrit, dans *la Divine Comédie*, la fatale mission :

« Soudain, un serpent monstrueux, à six pieds, s'élance vers l'un des coupables et s'attache tout entier à lui. D'un triple effort, il lui serre en avant les flancs et les genoux, lui ramène en arrière sa queue autour des reins et, le pressant face à face, lui creuse, d'une seule morsure, l'une et l'autre joue. Le lierre chevelu se lie moins étroitement à l'arbre que l'affreux reptile à cet

(1) Courtois prétend que, se voyant perdu, Robespierre eut un instant l'idée de passer à l'étranger ; et à l'appui de son assertion il cite une lettre qu'il aurait trouvée dans les papiers du dictateur, lettre dans laquelle un de ses amis de Londres lui proposait un plan de fuite.

« A présent, vous allez employer toute la vigilance qu'exige la nécessité de fuir un théâtre où vous devez bientôt paraître et disparaître pour la dernière fois. Il est inutile de vous rappeler toutes les raisons qui vous exposent ; vous vous rapprochez de l'échafaud où vous verriez cette canaille qui vous cracherait au visage, comme elle l'a fait à tous ceux que vous avez jugés..... »

infortuné; ils se fondent ensemble comme la cire amollie [1]. »

Le dictateur endura-t-il ces indicibles tourments en parlant desquels Juvénal, dans sa satire XIII, s'écriait : « Voilà une peine qui efface les supplices imposés par Cæditius et Rhadamante : *porter en soi* nuit en jour le témoin de ses crimes. »

Son sein, comme celui de Prométhée, fut-il déchiré, rongé par un invisible et insatiable vautour? Mourut-il de toutes ces morts vengeresses de chaque heure, de chaque minute, auxquelles nul tyran ne saurait se soustraire ?

« Si l'on pouvait pénétrer, dit Socrate, dans le fond de l'âme d'un tyran, on y verrait mille traits empoisonnés qui la déchirent. La cruauté, la débauche, l'injustice, font sur l'âme ce que les fouets font sur le corps. »

Nul ne le saura jamais. Peut-être, cependant, quelque secret pressentiment lui faisait-il entendre cette implacable voix du destin, lui disant,

(1) Ed un serpente con sei piè si lancia
Dinanzi all'uno, e tutto a lui s'appiglia.
Co' piè di mezzo gli avvinse la pancia,
E con gli anterior le braccia prese,
Poi gli addento e l'una e l'altra guancia.
Gli deretani alle cosce distese,
E misegli la coda tr'ambedue,
E dietro per le ren su la ritese.
Ellera abbarbicata mai non fue
Ad alber sì, come l'orribil fiera
Per l'altrui membra avviticchio le sue :
Poi s'appiccar, come di calda cera
Fossero stati, e mischiar lor colore;
Nè l'un nè l'altro già parea quel ch'era.

La Divina Commedia. — Inferno, chant XXV, v. 50-63.

omme le Seigneur, dans le *Livre de Job,* aux flots le la mer : « *Non procedes amplius.* Tu n'iras pas ılus loin. » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir le ce moment, il sembla ne plus obéir qu'à une .eule préoccupation, n'avoir plus en vue qu'un ınique objet : méditer, préparer, composer, forger ›t reforger, en un mot, le magnifique discours ıu'il prononcera le 8 thermidor à la tribune de la ;onvention, discours qui, s'il ne réussissait, par ın coup d'éclat, à sauver ses jours menacés et ıvec eux les destinées de la République, devait lu moins, dans sa pensée, demeurer comme son estament suprême, et laver à jamais sa mémoire .ux yeux de la postérité.

« Robespierre — a écrit Lamartine — s'isolait le jour en jour davantage. Il semblait se recueillir lans les jouissances contemplatives de la nature, oit pour consulter, comme Numa, l'oracle dans la olitude, soit pour savourer les derniers jours de ie que sa destinée incertaine lui laissait. Il n'al- ıit plus aux Comités, rarement à la Convention, ıexactement aux Jacobins. Sa porte ne s'ouvrait u'à un petit nombre d'amis. Il n'écrivait plus, il sait beaucoup. Il paraissait non affaissé, mais étendu. On eût dit qu'il s'était placé dans cet état e repos philosophique où les hommes, à la veille e grandes catastrophes, se placent quelquefois our laisser agir leur destinée toute seule, et pour ıisser s'expliquer les événements.

» Une expression de découragement émoussait es regards ordinairement trop acérés et ses raits trop aigus. Le son de sa voix même était

assombri en se rapproc
sang versé entre le bonh
terrible ou un échafau
seules images sur lesqu
s'arrêter. Il cherchait à
premiers jours de therm
excursions aux environs
de quelque confident, ou
nées entières sous les a
Saint-Cloud ou de Viroflay
loignant de Paris, où roula
victimes, il mettait de l'es
et lui. Il portait ordinairem
habit. C'était habituellem
que Rousseau, Raynal, Bern
ou des poètes de sentime
Young; contraste étrange
images, la sérénité de la
l'âme. Il avait les rêveries
d'un théosophe au milieu

à l'ermitage de Jean-Jacques Rousseau, au bord de la forêt de Montmorency, à l'ombre de ces grands arbres touffus et centenaires qui avaient vu ce code de la démocratie, qui se nomme le *Contrat social*, sortir du cerveau du célèbre Genevois.

« Venait-il, ajoute l'auteur des *Girondins*, faire hommage au philosophe spiritualiste d'une vie qu'il allait donner à sa cause? Nul ne le sait. Il passa des heures entières, le front dans ses deux mains, accoudé contre la cloison rustique qui enclôt le petit jardin. Son visage avait la contention du supplice et la lividité de la mort. Ce fut l'agonie du remords, de l'ambition et du découragement. Robespierre eut le temps de rassembler dans un seul et dernier regard son passé, son présent, son lendemain, le sort de la République, l'avenir du peuple et le sien. S'il mourait d'angoisse, de repentir et d'anxiété, c'était dans cette cette muette méditation. »

Lamartine, dans cette prose harmonieuse et imagée dont il a gardé le secret, vient de nous dépeindre le véritable état d'âme de Robespierre; nous allons voir maintenant combien étaient fondés les tristes et sombres pressentiments qui agitaient le dictateur parvenu aux dernières limites de la puissance humaine, et combien ils devaient peu tarder à se réaliser.

VIII ET IX THERMIDOR

I

Le 8 thermidor, après avoir dit adieu avec émotion à ses hôtes Duplay, et pressé sur son cœur, plus tendrement encore que de coutume, sa fiancée Éléonore, Robespierre arriva à la Convention, au moment où Barère annonçait à la tribune la prise de Nieuport et d'Anvers par les armées républicaines. Le dictateur, dont le visage soucieux révélait une violente agitation intérieure, l'y remplace aussitôt, et, au milieu des applaudissements frénétiques des tribunes, de l'inquiétude, de la curiosité fiévreuse et des angoisses mortelles de ses collègues, déroule lentement l'immense manuscrit qui contenait ce qui a été appelé son *chant du cygne*.

Nous voudrions citer en entier ce discours, qui a été vivement attaqué, déprécié, dénigré par certains écrivains comme Montjoie ou Toulongeon, lesquels n'ont pas hésité, dans leur exagération systématique à le déclarer pitoyable, et digne tout au plus d'un élève de rhétorique.

...antes. Ch. d'Hérica
traitant de plaidoyer c
déclare cependant le c
de Robespierre. Nos l
reste, d'après les quel
allons faire passer sous

« Que d'autres, dit l'o
tracent des tableaux flat
des vérités utiles; je ne
terreurs ridicules répand
je veux, s'il est possible,
de la discorde par la seu
vais défendre devant vou
et la liberté violée ; je m
même. »

Après cet exorde, ve
étendu où, suivant la Rév
générale, il rappelait les
suscitées et les répress
parfois nécessitées l'intér

« Les révolutions...

tions n'exigeaient que de l'ambition; la nôtre impose des vertus. L'ignorance et la force les ont absorbées dans un despotisme nouveau; la nôtre, émanée de la justice, ne peut se reposer que dans son sein. »

Il rappelait adroitement plus loin qu'il avait sauvé de la mort les soixante-treize députés détenus pour avoir protesté contre l'arrestation des Girondins [1], et qu'il avait protégé en toutes circonstances ses collègues de la Plaine; puis il laissait comme un sanglot échapper cette phrase :

« Paraître un objet de terreur aux yeux de ce qu'on aime et de ce qu'on révère, c'est, pour un homme sensible et probe, le plus affreux des supplices; le lui faire sentir est le plus grave des forfaits. »

Il continuait, en faisant appel à la conciliation :

« Je ne connais que deux partis : celui des bons et celui des mauvais citoyens. Le patriotisme n'est point une affaire de parti, mais une affaire de cœur ; il ne consiste pas dans une fougue passagère qui ne respecte ni les principes, ni le bon sens, ni la morale; encore moins dans le dévouement aux intérêts d'une faction. Le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons, je crois à la nécessité d'appeler la probité et tous les sentiments généreux au secours de la République. Je sens que, partout où l'on ren-

(1) On sait que soixante-treize députés avaient été mis en état d'arrestation, par décret du 3 octobre 1793, pour avoir signé une protestation contre la proscription des députés girondins le 2 juin 1793. (Voir le *Moniteur* du 17 vendémiaire an II.)

contre un homme de cœur, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui tendre les mains et le serrer contre son cœur. »

Il parla ensuite de sa magnifique fête de l'Être suprême, grâce à laquelle il croyait avoir satisfait le sentiment religieux inséparable de l'âme humaine, et qui avait laissé sur la France une impression de calme, de bonheur, de sagesse et de bonté telle qu'il semblait à ce moment que le crime n'existât plus sur la terre. S'attaquant un peu plus loin au matérialisme, il s'écriait, dans un magnifique élan d'éloquence :

« Les bons et les méchants disparaîtront de la terre, mais à des conditions différentes. Français ! ne souffrez pas que vos ennemis cherchent à abaisser vos âmes et à énerver vos vertus par une funeste doctrine. Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel. Citoyens, effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacrilèges (1), qui jette un crêpe funèbre sur la nature et qui insulte à la mort ; gravez-y plutôt celle-ci : *La mort est le commencement de l'immortalité !* »

Abordant alors un autre sujet : « J'ai promis, déclara-t-il solennellement, de laisser un testament redoutable aux oppresseurs du peuple ; je vais le publier dès ce moment. Avec l'indépendance de la situation où je me suis placé, je leur lègue la

(1) Robespierre faisait ici allusion à un arrêté de Pache, maire de Paris, qui, sur le conseil de Chaumette, avait fait inscrire, à l'entrée de tous les cimetières, cette sentence matérialiste : « *La mort est un sommeil éternel.* »

vérité terrible et la mort... Représentants du peuple français, il est temps de reprendre la fierté et la hauteur de caractère qui vous conviennent. Les dépositaires de votre confiance vous doivent en hommage, non point de vaines flagorneries et des récits flatteurs, mais la vérité et le respect des principes. On vous dit que tout est bien dans la République : je le nie. Ceux qui vous disent que la fondation de la République est une entreprise facile vous trompent. Où sont les institutions sages, où est le plan de régénération qui justifient cet ambitieux langage ? S'est-on seulement occupé de ce grand œuvre ? Que dis-je ? On voulait proscrire ceux-là mêmes qui l'avaient préparé ! »

Cela, par une transition habile, lui permettait, après une critique amère de nos relations extérieures, de faire l'exposé vraiment terrifiant de la déplorable situation de la République à l'intérieur, situation causée par les discordes intestines de la Convention, l'audace des conspirateurs et la mauvaise administration de quelques membres des Comités. Il émettait en passant cette curieuse prophétie, qui ne devait pas tarder à se réaliser, et qu'il avait formulée déjà à plusieurs reprises : « La victoire ne fait qu'armer l'ambition, endormir le patriotisme et creuser de ses mains brillantes le tombeau de la République... Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution ; vous verrez *le despotisme militaire s'en emparer, et un chef de factieux renverser la représentation nationale avilie.* »

Il essayait plus loin de se laver ainsi des accu-

sations de cruauté portées contre lui par ses adversaires :

« Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes et porté la terreur dans toutes les conditions ? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, oubliant les crimes de l'aristocratie, et protégeant les traîtres, avons déclaré la guerre aux citoyens paisibles, érigé en crimes ou des préjugés incurables ou des choses indifférentes, pour trouver partout des coupables et rendre la Révolution redoutable au peuple même ? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, fruit de l'obsession des traîtres, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la Convention nationale, et demandé dans les sociétés populaires la tête de six cents représentants du peuple ? Ce sont les monstres que nous avons accusés.....

» Jusques à quand l'honneur des citoyens et la dignité de la Convention nationale seront-ils à la merci de ces hommes-là ! Il ont dit aux nobles : « C'est lui seul qui vous a proscrits »; aux patriotes : « Il veut sauver les nobles »; aux prêtres : « C'est lui seul qui vous poursuit; sans lui vous seriez paisibles et triomphants »; aux fanatiques : « C'est lui qui détruit la religion »; aux patriotes persécutés : « C'est lui qui l'a ordonné ou qui ne veut pas l'empêcher. » Ils m'ont renvoyé toutes les plaintes dont je ne pouvais faire cesser les causes en disant : « Votre sort dépend de lui seul. » Ils m'ont appelé

tyran. Si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds; je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre tous les crimes, et ils seraient reconnaissants... .

» Quel est, concluait-il, le remède au mal? Punir les traîtres, épurer le Comité de sûreté générale, le subordonner au Comité de salut public, et épurer ce dernier lui-même; constituer l'unité de gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention, qui est le centre et le juge, écraser aussi toutes les factions sous le poids de cette autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté... Je suis fait pour combattre le crime et non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent impunément servir la patrie. Les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits, tant que la horde des fripons dominera. »

Pas un applaudissement ne souligna ces dernières paroles, car personne n'était assuré de ne pas faire partie de ce que Robespierre nommait les fripons, et de ne pas être compris dans la prochaine fournée que Saint-Just venait d'annoncer quelques heures auparavant à Levasseur de la Sarthe. Cependant, sur la proposition de Lecointre et de Barère, l'Assemblée, habituée à toutes les soumissions, vote l'impression du discours de Robespierre [1] et, sur la demande de

(1) Amère dérision ! Ce discours ne sera pas encore sorti de la presse, que la tête de l'orateur aura déjà roulé sur l'échafaud.

Couthon, elle décrète même son envoi à l'armée et à toutes les communes de France.

Pendant ce temps, savourant son triomphe, le dictateur fier et hautain, semblait chercher des yeux si quelqu'un de ses collègues oserait se lever pour le braver, lorsque soudain, Cambon s'élance à la tribune et renouvelle les accusations déjà portées contre Robespierre. Celui-ci veut répondre ; mais, des bancs de la Montagne, s'élèvent de violentes clameurs. Alors, se retournant vers le bureau, il s'écrie d'une voix forte, en désignant cette partie de l'Assemblée : « On me menace, on veut ma mort, on veut ma mort ! »

Billaud-Varennes le remplace aussitôt à la tribune, le prend violemment à partie, rejette sur lui la responsabilité de la loi du 22 prairial, et finalement demande le rapport des décrets qui venaient d'être surpris à l'Assemblée. D'autres orateurs, tels que Panis, le chef des septembriseurs; Charlier, Amar, Fréron, etc., se joignent à lui, et l'Assemblée, voyant que les adversaires de Robespierre sont en nombre, rapporte ses décrets, puis décide de renvoyer le discours à l'examen des Comités, donnant ainsi, par le fait, pour juges, au dictateur, ceux-là mêmes dont il demandait la disparition ou du moins l'épuration.

C'était un coup terrible pour Robespierre. Il le comprit si bien qu'il s'écria : « Quoi ! j'aurais eu le courage de venir déposer dans le sein de la Convention des vérités que je crois nécessaires au salut de la patrie, et l'on renverrait mon discours à l'examen des membres que j'accuse ! »

On affirme qu'il se laissa tomber alors sur son banc en laissant, avec un soupir, échapper ces mots : « Je suis perdu ! »

Cependant, un grand nombre de ses partisans, qui assistaient à la séance, comprirent, en voyant osciller l'opinion de la majorité, tout le danger qui résultait de cette nouvelle attitude de la Plaine ; aussi, jugeant qu'ils n'étaient plus couverts que par Robespierre, et que leur sort dépendait du sien, l'entraînèrent-ils, à la sortie, dans une demeure voisine, où on le pressa vivement d'exécuter, sans hésitation aucune, le coup d'État que rendait nécessaire le salut de la Révolution. Il s'agissait, d'après le plan qu'on lui soumit, de proclamer la dictature souveraine, dans l'intérêt de la patrie, puis de se mettre à la tête des sections, d'investir la salle de la Convention, d'arrêter les députés, de traduire aussitôt devant le Tribunal révolutionnaire tous ceux qui faisaient de l'opposition, et de les envoyer à l'échafaud, comme on l'avait déjà fait pour les Girondins et Danton.

Soit crainte, soit scrupule, Robespierre repoussa ces propositions, déclarant qu'il tenait à rester dans la légalité, où le confinaient, du reste, son caractère timide et sa conscience formaliste, — car, chose singulière, cet homme cherchait toujours à mettre de son côté, même au plus fort des guerres civiles, le semblant de la légalité, l'apparence des principes ; — et il conseilla fortement à ces impatients d'attendre, avant de rien décider, le résultat du rapport plus modéré dans la forme que devait présenter, le lendemain, à la Conven-

se concerte et découragé s
prophétiques : « Le disc
aujourd'hui est mon test
vu. la ligue des méchants
je ne puis pas espérer de
combe sans regret, je vou
elle vous sera chère et vous
quelques jours auparavan
répondu à une députiou de
d'agir contre ses ennemi
« Dans la situation où elle
corruption et hors d'état
Convention ne peut plus s
Toutes deux périront. La p
tes est à l'ordre du jour. P
pied dans la tombe; dans p
trai l'autre; le reste est entr
vidence. »

Robespierre rentra ensui
et comme Duplay et les sien
tremblant ...

ı grand chien Brount. « On marcha quelque
s en silence, raconte Louis Blanc; Éléonore
lait triste et rêveuse; tout à coup, Robes
lui fit remarquer combien était rouge le
qui se couchait en ce moment-là à l'horizon.
st du beau temps pour demain », lui répon-
le en soupirant. »
on retour, sur les sollicitations de quelques
qui l'attendaient à son domicile, il se décida
rendre au club des Jacobins, où on lui fit
le discours qu'il avait prononcé à la Con-
on. Chaque passage fut salué par d'enthou-
s acclamations, et par des cris de fureur à
sse de ses adversaires. Mais on se retira
avoir pris aucune résolution, comptant sur
uence de Robespierre, ainsi que sur celle de
-Just, pour ramener la masse convention-
, et se reposant du reste sur la promesse que
t de faire entendre Dumas : « J'attends
in nos ennemis au Tribunal révolution-
. » Ce qui était, en somme, une grosse
idence, car il est évident, pour quiconque
ıît le cœur humain, que réduire au déses-
es conjurés, par cette menace, c'était décu-
ıssi leur rage et leur acharnement.
faisaient ces derniers pendant ce temps?
lupart s'étaient rendus au théâtre de la
blique (Théâtre-Français) où l'on jouait, ce
ı, la tragédie d'*Épicharis et Néron*, afin
ıniser une manifestation, et d'essayer de
ver l'opinion publique, en soulignant par
ris et des huées toutes les allusions mena-

En mourant dans la fange o

ou bien encore, en applau
certains passages tels qu
le reproche et l'injure se
puissant encouragement :

> Quelle indigne terreur de votr
> Et pourquoi voulez-vous, Rom
> Voilà donc ces grands cœurs q
> Ils osent conspirer et craignen

Tandis que le gros des m
d'une manifestation, assez
les chefs, qui se sentaient pl
cés, et qui se disaient que
pouvait seule les sauver
tout en œuvre pour déter
la Plaine, entre les mains
sort de la Convention, à se j
On savait que cette pa
enfouie au pied de la Mon

et des agitations, consistait uniquement à n'appuyer jamais que la cause du plus fort. Aussi les conjurés commencèrent-ils par s'adresser aux chefs incontestés de la Plaine, Palasne de Champeaux, Plat de Beaupré, Durand-Maillane et Boissy d'Anglas, en leur faisant entrevoir une prompte et décisive victoire. « Joignez-vous à nous, leur dirent-ils : l'idole est ébranlée; encore un effort et nous la renverserons. » Et comme ceux-ci hésitaient, on leur rappela les paroles qu'avait prononcées peu auparavant Saint-Just en plein Comité de salut public : « Oui, il faut au sein du Comité une puissance dictatoriale. Il faut un homme de génie, qui ait assez de force, de patriotisme et de générosité, pour accepter la puissance publique. Il faut surtout un homme doué d'une longue habitude de la Révolution, de ses principes, de ses phases, de son action et de ses divers agents; il faut enfin un homme qui ait en sa faveur l'opinion générale, la confiance du peuple, et qui soit un citoyen vertueux et inflexible autant qu'incorruptible. Cet homme, *c'est Robespierre*. Lui seul peut sauver l'État. Je demande qu'il soit investi de la dictature, et que les Comités en fassent dès demain la proposition à la Convention [1]. »

On fit ensuite appel à leur humanité, à leur générosité, en leur représentant qu'il était temps de mettre fin à cet horrible régime [2], qui faisait

(1) Mémoires de Barère, t. II, p. 214-215.

(2) *Opinion* de Dupuis, p. 71.

. ommencerait pa
ques ennemis personnel
membres de la Convent
politique que leur avai
tyran, ne seraient-ils pa
cription? Où s'arrêterai
devait-on pas redouter.
un nouveau 31 Mai qui l
à son aise et d'un seul co
Pouvaient-ils ignorer, er
ivresse du crime ne se d
du vin?

Les conjurés avaient co
le meilleur de leurs argu
à ces hésitants qui obje
vous les plus forts? », ils
sommes assurés d'une énc
nèrent, à l'appui, la liste de
engagés sur l'honneur à vo

« Renvoyés une fois, éc
les émissaires des Mont

[redacted]

horreur. Le décret salutaire ne tenait qu'à notre adhésion ; nous la donnâmes, et dès ce moment les fers furent au feu. »

La place était, en effet, conquise. Sur le conseil de Durand-Maillane et Boissy d'Anglas, les membres de la Plaine promirent leurs suffrages, et il fut arrêté, sur-le-champ, qu'on empêcherait Saint-Just de parler à la séance du lendemain; puis, qu'après avoir accablé Robespierre de toutes les accusations accumulées contre lui, on ne permettrait à aucune voix de s'élever pour sa défense. On devrait mettre ensuite à profit le trouble et les bonnes dispositions de l'Assemblée pour lui faire aussitôt décréter l'arrestation du tyran et de ses complices.

Le lendemain, Robespi
qu'imparfaitement les rés
la nuit par les conjurés, a
vers midi. « Il était, dit Bar
poudré encore que d'habit
habit de soie bleue et ces c
nous lui avons vus le jou
suprême.

Quand il apparut, des ap
ris partirent des tribunes.
en effet, obstruées, d'aprè
heures du matin; car la séa
concours de monde que, si
laud-Varennes, il y avait d
fond des corridors. Une ém
gnait sur les visages de ce
qu'un grand événement al
ses yeux. Dès son arrivé
constater, dit Ch. d'Héricault
dans un

réservent; ailleurs, dans les parties intermédiaires, l'indécision, l'attente, un reste de cette humilité qu'on avait eue si longtemps en présence du dictateur. »

Au moment de son entrée dans la salle, son ami Saint-Just venait justement de monter à la tribune, et débutait en affirmant qu'il n'appartenait à aucun parti, à aucune faction, et qu'il allait faire connaître les causes des divisions qui avaient éclaté, ainsi que les remèdes nécessaires pour les faire cesser [1].

« Je sais, ajoutait-il, que le cours des choses a voulu que cette tribune aux harangues fût peut-être la roche Tarpéienne pour celui qui viendrait vous dire la vérité; mais cette crainte ne m'arrêtera pas. »

Tallien ne lui en laisse pas dire davantage, et demande brusquement la parole pour une motion d'ordre. Encouragé, soutenu par Robespierre, debout en face de lui, et par les murmures des tribunes, Saint-Just essaie, en protestant, de continuer son discours; mais Tallien, appuyé par Billaud-Varennes et quelques autres, insiste vivement, en étouffant tellement la voix de l'orateur, que celui-ci, surpris et décontenancé, après avoir jeté un regard terrible à Tallien, s'arrête et descend de la tribune. « Muet de surprise et d'indignation, a écrit un historien de la Révolution, Saint-Just ne fit plus alors aucun effort pour continuer. Ce jeune Spartiate, déchiré

(1) Voir le *Moniteur* du 11 thermidor an II (29 juillet 1794).

de s'être éloigné du (
parce qu'on avait refusé
proscription présentées
arrêter les membres du
tionnaire de Paris; d'avo
nation d'un secrétaire di
114,000 livres, et, grief
encore, d'avoir enfin pro
des Jacobins, l'égorgeme
membres de la Conventio

Pourtant, comme s'il e
plus avant son attaque,
demande pas l'arrestation
contente de signaler à la
en demandant leur inca
Henriot, — celui-là même
signalé par sa férocité, et
journées de septembre, s
Saint-Firmin, en chemise,
les cheveux, les mains, le
sang, — le général Boulan
de Dumouriez et

tyran! A bas Catilina! couvrent sa voix, et il a beau prier, conjurer, menacer, commander le silence, l'Assemblée passe outre et vote, au milieu d'acclamations universelles, l'arrestation de Dumas, de Boulanger, d'Henriot et de son état-major.

Cependant Tallien, qui a escaladé à son tour la tribune, réussit au prix de mille efforts à se faire entendre, et, après avoir fait un geste menaçant à Robespierre, s'exprime ainsi :

« Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le voile. Je viens d'apercevoir avec plaisir qu'il l'est entièrement, que les conspirateurs sont démasqués, qu'ils seront bientôt anéantis, et que la liberté triomphera. Tout annonce que l'ennemi de la représentation nationale va tomber sous ses coups... J'ai vu hier la séance des Jacobins, et j'ai frémi pour la patrie, car j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell. »

Il ne peut, dit-il ensuite, retenir ses larmes sur les maux de son pays; et il précise alors ses accusations en prenant Robespierre, en quelque sorte, corps à corps; puis, tirant un poignard qu'il fait briller aux yeux de l'Assemblée, et se tournant vers le buste de Brutus, — comptant sur ce mouvement tragique, qui manquait rarement son effet, — pour achever de rallier les hésitants, il s'écrie d'une voix vibrante : « Si la Convention n'avait pas le courage de décréter Robespierre d'accusation, je le frapperais moi-même avec le poignard de Brutus dont je me suis armé pour percer le sein du tyran. »

inscrit le premier sur l
le haïssait-il du plus pr
il juré d'en finir ce n
D'autres causes plus p
aiguillonné et centup
courage : une jeune
Cabarrus, célèbre par s
pour laquelle Tallien ér
lente, venait d'être en
Robespierre. Elle avait
parvenir à Tallien un bi
disait : « Vous êtes un l
A partir de cette minute
et dans ce duel à mort,
pierre ou lui, devait fatal
délai.

Lorsque Tallien fut d
Robespierre voulut profi
calmie, pour répondre à
ses adversaires sentent

Charles d'Héricault, a cédé le fauteuil de président à Thuriot. Alors commence le dernier acte de ce grand drame révolutionnaire. C'est la lutte horrible entre Robespierre exalté, furieux, fou, et la sonnette que Thuriot va agiter, sans cesse, en répétant avec rage : « Tu n'as pas la parole! Tu n'as pas la parole! » Au dessus du bruit, l'on entendait cette voix aigre doublée de quelques notes profondes, cette voix de Robespierre, qui, depuis plus d'un an, faisait trembler la Convention. Mais on ne distinguait qu'un mot, qu'une injure, qu'un membre de phrase. Les hurlements de la Montagne et le bruit de la sonnette coupent et couvrent tout. »

Enfin Robespierre, voyant qu'il n'y avait plus rien à attendre de ses anciens alliés, s'écrie en menaçant les Montagnards du poing : « Lâches! lâches que vous êtes! »; et, se tournant vers la Plaine, peut encore faire entendre ces mots, malgré le tumulte : « C'est à vous, hommes purs, hommes vertueux, que je m'adresse : donnez-moi la parole que les brigands me refusent. » Il était loin, on le voit, de ce 25 septembre 1793, où il avait appelé ces députés du Centre : *les serpents du Marais*.

Le moment est solennel. Tous les regards se portent vers cette partie de l'Assemblée; mais les hommes de la Plaine, qui semblent, suivant l'expression de Lanjuinais, absolument étrangers à tout ce qui se passe autour d'eux, gardent le silence et demeurent impassibles, à l'exception de Durand-Maillane, qui, d'une voix sépulcrale,

lui répond : « Tu parles de vertu, scélérat ; elle demande ton supplice. »

Robespierre comprit ce qu'il devait attendre de ses nouveaux amis. Il pâlit, et l'on vit la sueur couler de son visage. Ce silence solennel et terrible de la Plaine était son arrêt de mort.

« Cependant, dit Ch. d'Héricault, la colère reprit encore une fois Robespierre : ses joues se colorèrent, ses yeux se promenèrent partout, comme pour chercher un appui. Ses lèvres bleuâtres s'agitèrent confusément, sans laisser passer autre chose que des exclamations injurieuses. Il se tourna, furieux, contre le président, dont la sonnette et le cri monotone l'écrasaient. « Président des assassins, hurle-t-il d'une voix rauque, une dernière fois, je te demande la parole. » — « Tu ne peux plus parler, lui crie Garnier de l'Aube, le sang de Danton t'étouffe. » — « Ah ! brigands ! s'écrie Robespierre, comme si une lueur fût venue l'éclairer tout d'un coup, c'est donc Danton !... » Mais la sonnette coupe sa phrase. « Lâches ! murmure-t-il, pourquoi ne l'avez-vous pas défendu ! » Il oubliait que c'était à sa tyrannie révolutionnaire qu'était due cette lâcheté, et qu'après tout, ils n'étaient pas plus les amis de Danton qu'il l'avait été. Il avait abandonné son ami comme ils l'avaient fait eux-mêmes, et lui, de plus, avait trahi, pour l'accabler, les confidences de cet ami.

» On dit qu'alors il bondit hors de la tribune et se précipita vers les bancs de la Droite : « N'avance pas ! s'écrie Féraud ; ne sais-tu pas que c'est ici que

Vergniaud et Condorcet étaient assis ? » Il regagne la tribune; mais la terrible sonnette l'y poursuit. Enfin, elle l'emporte. Il n'a plus de voix. Alors, il est bien vaincu. Louchet, Loiseau, Charles Duval proposent un décret d'accusation contre lui. Billaud-Varennes ne veut pas que le Comité soit absent de cette mesure décisive. Robespierre essaie de lui jeter un mot. Mais la sonnette n'est pas muette : « Tu n'as pas la parole », répète encore Thuriot. »

Toute la Plaine se lève d'un seul mouvement, et l'arrestation de Robespierre est votée à l'unanimité. Celui-ci lance alors un dernier regard sur les tribunes, comme s'il espérait encore qu'elles ne laisseraient pas s'accomplir un tel forfait. Mais les tribunes, que ses plus fervents partisans avaient abandonnées en voyant la tournure que prenait la discussion, les tribunes restent silencieuses, tandisque le dictateur tourne convulsivement entre ses mains un canif ouvert, comme s'il allait s'en frapper ou le plonger dans le sein d'un de ses accusateurs. Quelques historiens racontent que, s'apercevant que cette petite comédie du canif ne produisait aucun effet, Robespierre le laissa s'échapper de ses doigts et, honteux, désespéré, comprenant que tout était fini, s'affaissa sur un banc, en murmurant douloureusement ces mots, les derniers qu'il aurait prononcés, d'après eux [1], à la Convention : « Eh bien ! donnez-moi, donnez-moi la mort. »

(1) Nous disons : *d'après eux*, car on verra plus loin que, suivant le *Moniteur*, ce ne furent pas là ses dernières paroles.

« Dieu ! qu'un tyran est donc dur à abattre ! », s'écria alors le député Fréron. « On avait commencé, dit Merlin de Thionville, à appeler Robespierre *le patriote*, ensuite *l'incorruptible*, puis *le vertueux*, et enfin le jour vint où il fut appelé *tyran*. » Et quelques heures plus tard, un sans-culotte, un de ceux qui l'avaient peut-être adoré comme un dieu, en considérant le dictateur étendu, sanglant, vaincu, sur un grabat, ajoutera même : « Voilà donc un tyran ! Comment ! ce n'est que ça ? »

Mais ce n'était pas suffisant d'avoir frappé Robespierre ; il fallait encore atteindre ses lieutenants. « Dieu soit loué, s'écria un député, après le vote d'arrestation du dictateur, la liberté sort de ses ruines, le triumvirat est détruit, cette association liberticide est frappée dans son chef ; frappons aussi Saint-Just et Couthon, ses adjoints. » Saint-Just, en entendant ces paroles foudroyantes, pâlit et s'évanouit, et le décret d'accusation contre lui et Couthon passe à l'unanimité.

A ce moment-là, Robespierre jeune, qui n'était pas accusé, se lève avec vivacité, et, dans un élan de générosité que Courtois, avec la mauvaise foi de la haine, qualifie de « cri de désespoir d'un complice qui se trahit », mais qui respirait, au contraire, quelque chose de l'antiquité, s'écrie qu'ayant été le *complice* des vertus de son frère, il voulait partager son supplice.

Voici comment Louis Blanc raconte ce trait touchant et vraiment sublime :

« Un jeune homme, Robespierre jeune, se lève

et, plein d'une émotion magnanime, s'écrie : « Je suis aussi coupable que mon frère ; je partage ses vertus, je veux partager son sort : je demande aussi le décret d'accusation. » Quelques-uns sont attendris ; mais la majorité annonce, par un mouvement d'indifférence, qu'elle accepte ce vote généreux. La mesure était comblée. Robespierre aîné pousse des cris déchirants ; il apostrophe le président, il apostrophe l'Assemblée avec la véhémence d'un cœur réduit au désespoir ; il ne veut pas que son frère meure pour lui ; qu'on lui laisse au moins défendre son frère. « Non, non, non ! », hurle-t-on de toutes parts. »

Un autre député, Lebas, celui qui a été appelé l'*Écouteur de Robespierre*, se lève ensuite et, malgré les supplications de ses amis qui, devinant ses intentions, s'efforcent de le retenir par les pans de ses habits, demande à partager le sort des deux frères auxquels il a voué la plus profonde affection. Le dévouement de ce jeune homme de vingt-huit ans était d'autant plus héroïque qu'il semblait retenu à la vie par tout ce que la nature peut offrir d'attraits et de séductions. Il avait, en effet, épousé, un an à peine auparavant, une des filles de Duplay, l'hôte de Robespierre, et cette femme adorée, qui venait de le rendre père, allaitait en ce moment un fils, un enfant de deux mois ! Mais l'Assemblée, dans sa fureur aveugle, ne voulut respecter ni le dévouement du frère ni celui de l'ami, et, sans faire seulement à ces sacrifices l'honneur d'une discussion, s'empressa de voter aussi leur arrestation.

Cependant, Robespierre, Saint-Just et Couthon, quoique décrétés d'accusation, étaient demeurés à leurs bancs, semblant ne pas ajouter foi à ce qui se passait sous leurs yeux, et gardant peut-être le secret et dernier espoir que le peuple. averti par quelqu'un de leurs partisans, allait faire irruption dans la salle et les délivrer. Il fallut les ordres réitérés du président pour que les huissiers, tremblant encore devant le dictateur, se décidassent à se saisir des prisonniers et à les conduire au Comité de sûreté générale, d'où on devait, après avoir pris les précautions nécessaires pour empêcher la foule de les délivrer, les envoyer tous les cinq en prison. Il était alors cinq heures et demie, Étonnés, presque effrayés du courage qu'ils venaient de montrer, les députés se séparèrent pour revenir à sept heures et demie reprendre la séance.

Le club des Jacobins et la Commune, réunis en permanence, attendaient avec anxiété les nouvelles de la Convention. Elles se répandirent, soudain, avec la rapidité de la foudre, à travers Paris, qu'elles remplirent d'épouvante, car on crut que le moment était arrivé où une guerre civile, guerre sans merci, sans issue, terrible, allait éclater. Sans perdre une minute, les Jacobins envoyèrent de toutes parts des sans-culottes réveiller et soutenir le zèle des sections, soulever les ouvriers de Grenelle ainsi que les conscrits de la plaine des Sablons; tandis que, de son côté, la Commune, s'organisant à la hâte pour la résistance, faisait sonner le tocsin, rassemblait en

armes sur la place de Grève tous les partisans de Robespierre, commandait de braquer contre la Convention des pièces d'artillerie, et envoyait en même temps l'ordre de fermer toutes les barrières de la ville. Puis, non contente de ces mesures, la municipalité, pour soutenir et exalter encore l'enthousiasme des citoyens, leur adressait les manifestes suivants :

« Les nommés Collot d'Herbois, Amar, Léonard Bourdon, Dubarran, Fréron, Tallien, Panis, Carnot, Dubois-Crancé, Vadier, Javogue, *Fouchet*, *Grannet*, Moyse Bayle, seront arrêtés pour délivrer la Convention de l'oppression où ils la retiennent. On offre une couronne civique aux généreux citoyens qui arrêteront ces ennemis du peuple.

» Les mêmes hommes qui ont renversé le tyran et la faction Brissot anéantiront tous les *scellérats* désignés qui ont osé plus que Louis XVI lui-même, puisqu'ils ont mis en arrestation les meilleurs patriotes. »

« Le peuple accuse les conspirateurs. Il demande leur arrestation. Il l'obtiendra. Voici les noms des conspirateurs (1) : Collot d'Herbois, Barère, Amar, Léonard Bourdon, etc.

» Le Conseil général de la Commune proclame l'insurrection contre les oppresseurs du peuple qui veulent faire périr ses défenseurs.

» La Commune révolutionnaire ordonne, au nom du salut du peuple, à tous les citoyens, de ne reconnaître d'autre autorité qu'elle, d'arrêter tous ceux qui, abusant de la qualité de représentants du peuple, font des proclamations perfides et mettent hors la loi ses défenseurs ;

» Déclare que tous ceux qui n'obéiront pas à cet ordre suprême seront traités comme ennemis du peuple. »

Henriot, intéressé plus que tout autre au succès, puisqu'il était compris dans l'arrestation, avait

(1) Archives nationales, F 7, 4138.

couru rassembler les gendarmes, et tandis qu'il galopait à travers les rues, on l'entendait crier à tue-tête, pour exciter la multitude : « Aux armes ! aux armes ! On égorge en ce moment, on assassine notre ami, le vertueux citoyen Robespierre ! »

Sur son chemin, il rencontre les charrettes qui conduisaient à l'échafaud quarante-cinq victimes, parmi lesquelles la princesse de Chimay, la comtesse de Narbonne, la marquise de Maulévrier, le maréchal d'Armentières, l'évêque d'Agde, Saint-Simon, le duc de Clermont-Tonnerre, le marquis de Crussol, les deux frères de Trudaine, conseillers au Parlement de Paris, etc. Henriot donne aux gendarmes de l'escorte l'ordre de le suivre, et s'éloigne avec eux. Les bourreaux et les gardiens hésitèrent alors et semblèrent même désirer que la foule leur fît violence pour délivrer ces prisonniers, ou du moins les ramener en prison. Mais tel était l'affreux accablement produit chez le peuple par la Terreur, que pas une voix ne s'éleva en faveur de ces dernières victimes de la loi de prairial, que le moindre sentiment de générosité de la part de la populace eût suffi pour sauver. Disons aussi qu'aucun des condamnés ne tenta même de s'enfuir à la faveur du désarroi. La résignation des victimes était tellement grande, en effet, que les têtes, suivant l'expression d'un écrivain, allaient se courber d'elles-mêmes sous la guillotine. La vue des horreurs toujours croissantes que chaque jour apportait avec lui, avait fini par éteindre dans les

cœurs l'amour de la vie, ce sentiment si inséparablement identifié avec la nature humaine. De là, cette sérénité, cette indifférence et ce mépris de la mort des victimes allant à l'échafaud.

Chaque minute semblait donc grossir l'orage qui se formait sur la Convention. La Commune, en effet, s'apprêtait non seulement à soutenir un siège en règle, mais elle envoyait encore une foule de sans-culottes avec mission de pénétrer dans la salle du Comité de sûreté nationale, et d'en arracher Robespierre et ses quatre amis. Elle se concertait en même temps avec les comités révolutionnaires, le Tribunal révolutionnaire et le club des Jacobins, pour donner le signal d'une insurrection générale, et profiter du premier moment de surprise et d'épouvante pour noyer la Convention tout entière dans des flots de sang.

Heureusement pour celle-ci, quelques troupes qui, au milieu de la défection générale, lui étaient restées fidèles, réussissent à mettre en fuite les patriotes qui cherchaient à s'emparer des prisonniers, et tandis que ces derniers sont envoyés sous bonne escorte au Luxembourg, sept députés énergiques et décidés, Barras, Fréron, Rovère, Delmas, Bonnet, Bourdon de l'Oise et Léonard Bourdon (surnommé Léopard, à cause de la cruauté dont il avait fait preuve à Orléans), se mettent à la tête de quelques hommes, et manœuvrent assez habilement pour réduire bientôt à une poignée tous les braillards avinés qu'emmenait Henriot à sa suite. Celui-ci est même arrêté dans

Convention, et on le tra
générale, où, pour le r
quelques citoyens le lie
bras derrière le dos.

Mais il n'y avait pas un
l'y amener, que les chose
veau, brusquement de f
la Convention une tournu
plupart des députés regre
s'être mis si complaisamm
Deux officiers municipaux
Tribunal révolutionnaire,
décorés de l'écharpe mun
porte du Comité de sûreté
douze cents hommes armé
pièces de canon servies p
plus dévoués à Robespierr
escadron de gendarmes à
devant eux. Henriot est
aussitôt son commandem
Robespierre vient d'être t
bourg, il marche dans ce

fonctionnaires l'avaient fait conduire sous escorte à l'Hôtel de Ville en révolte, où il fut accueilli avec de véritables transports d'enthousiasme et aux cris mille fois répétés de : *Mort à la Convention ! Vive Robespierre !*

Robespierre, en y entrant, était tellement pâle, éperdu, tremblant d'émotion, que ses partisans lui disaient : « Mais, rassure-toi donc, tu es au milieu de tes plus fidèles amis. » Le moment d'agir était arrivé. Les Jacobins occupaient l'Hôtel de Ville. La place de Grève et les rues adjacentes étaient encombrées de gendarmes, de canonniers et de sectionnaires armés, qui ne demandaient qu'à marcher. Il est certain que si Robespierre avait eu, à cet instant suprême, l'énergie de faire ce qu'exécuta Bonaparte au 18 brumaire, et s'il s'était rapidement porté sur la Convention, à la tête des troupes qui venaient de tous côtés se mettre à sa disposition, c'en était fait de l'Assemblée. Malheureusement, il ne sut ou n'osa pas prendre cette décision soudaine et virile qu'exigeait la situation. Le Moi de Médée, comme l'a dit Courtois, ne vint point à son secours, et il perdit un temps précieux à délibérer, à hésiter, à tergiverser au lieu d'agir : c'est ce qui le perdit.

Il est à remarquer, en effet, que Robespierre n'était pas homme d'action, et qu'à l'audace de la parole, il ne joignait pas, comme Saint-Just par exemple, la bravoure du champ de bataille, ou l'énergie de Barras, incapable qu'il était de monter à cheval comme lui à la tête des batail-

...ge. Il perd la ...
tique résume à lui seul les
neuf thermidor, et se trouv
par la chute vraiment inc
éloquent, de ce dictateur t
au milieu d'une popularit
une première attaque d'ac
cela, sans combat, sans d
explications même, en ple
la majorité semblait, quelq
appartenir corps et âme... Et
politiques consument leur
Robespierre après cette po
passagère ! *Vanitas vanitatu*

X THERMIDOR

MORT DE ROBESPIERRE

I

Cependant, instruite de la révolte de la Commune par Barras et Collot d'Herbois, lequel, en arrivant, venait de s'écrier : « Citoyens représentants, voici l'instant de mourir à notre poste », la Convention lui répond par des acclamations et des cris de *Vive la République !* et met sur-le-champ hors la loi tous les membres de la municipalité, ainsi qu'Henriot, Robespierre aîné, Saint-Just, Couthon, Lebas et Robespierre jeune. En prononçant ce décret, le président Thuriot s'écrie : « Les conspirateurs sont hors la loi ; il est du devoir de tout républicain de les tuer : le Panthéon attend celui qui apportera la tête du scélérat Henriot » ; et, aussitôt, quelques députés à cheval, précédés de gendarmes et d'huissiers de la Convention [1],

(1) Berryer constate, comme Fiévée, que la présence de ces députés dans les rues eut quelque chose de saisissant. Il y avait, en effet, dans ces hommes à cheval dominant la foule et la haranguant au nom de la patrie, un prestige et une puissance qui durent décider bien des craintifs, bien des irrésolus.

s'en vont parcourir les rues en criant et en faisant crier que la Commune de Paris était hors la loi; précaution très habile, car cette formule de « hors la loi », qui en imposait aux plus grossiers, avait une puissance tellement magique, une signification tellement terrible, que rien qu'à l'entendre prononcer, les Parisiens s'enfuyaient apeurés, comme s'ils eussent craint d'être mis eux aussi hors la loi, éprouvant, pour ces trois mots, la même terreur que les Espagnols pour celui d'*Inquisition*.

En même temps, l'Assemblée nomme le député Barras, ancien officier, chef des forces de Paris, en lui adjoignant six membres qu'on investit des mêmes pouvoirs attribués aux représentants en mission près des armées. « Partez, leur dit le président, et que le soleil ne se lève pas avant que la tête des conspirateurs soit tombée. » Presque aussitôt, plusieurs sections de Paris, sur lesquelles on n'avait pas trop osé compter, paraissent heureusement, tour à tour, à la barre de la Convention, en assurant cette dernière de leur entier dévouement et de leur inviolable attachement à la représentation nationale. Sans tarder davantage, Barras, suivi de quelques députés, l'écharpe à la ceinture et le sabre en main [1], se place à la tête de ces troupes et marche résolument sur l'Hôtel de Ville dont les sections avoisinantes venaient de se déclarer pour la Convention; tandis que Léonard Bourdon, prenant le com-

(1) Papon. *Histoire*.

mandement de la garde nationale du quartier Saint-Martin, restée fidèle, se dirige vers le même point, mais par un chemin différent. « Il y eut, dit Ch. d'Héricault, quelque grandeur dans le spectacle de ces deux troupes s'avançant dans la nuit pour lutter contre une force jusqu'ici invincible, et qui n'était autre que la Révolution. »

Il était alors environ deux heures du matin, lorsque, sous une pluie torrentielle [1], les colonnes de Barras et de Léonard Bourdon débouchèrent sur la place de l'Hôtel de Ville déjà abandonnée par les canonniers et la plupart des partisans de Robespierre. Cela s'explique : tous ces gens, découragés par l'inaction et l'indécision du dictateur, fatigués par une longue attente, dispersés par la pluie, et surtout effrayés par la terrible mise hors la loi de leur chef, avaient facilement prêté l'oreille aux suggestions des agents secrets de la Convention, qui, se glissant dans les rangs, grâce à l'obscurité, étaient venus ébranler leur confiance, en répandant habilement le bruit que ce mouvement était organisé par les contre-révolutionnaires, dans le but de remettre sur le trône la famille de Louis XVI ; et, argument plus sérieux, en leur faisant comprendre que les dispositions militaires prises par les troupes de la Convention étaient telles qu'elles rendaient désormais toute résistance inutile. Aussi

(1) On a souvent parlé du soleil du 9 thermidor. C'est une erreur qu'il convient de relever. Voici, en effet, le bulletin du temps tel qu'il se trouve consigné dans le journal *l'Abréviateur du temps* : « 9 thermidor, à midi, 18° 7; temps couvert toute la journée. »

les avaient-ils vivement engagés à se retirer, afin de ne pas être mis, eux-mêmes à leur tour, hors la loi. On le voit, la peur, surtout, venait de faire le vide. La terreur avait appris la prudence au peuple, qui, habitué à obéir au plus fort, devenait docile, dès que le plus fort se montrait à lui.

Les deux députés conventionnels n'eurent donc aucune peine à mettre en déroute les quelques soldats dont Henriot disposait encore, et à investir étroitement l'Hôtel de Ville, sans oser toutefois pénétrer dans ce redoutable asile de la Commune, supposant que les défenseurs de Robespierre s'y étaient solidement retranchés, et préférant attendre, pour une attaque suprême, soit l'arrivée de nouveaux renforts, soit la lumière du jour qui ne pouvait tarder à se montrer. Une autre cause ralentissait encore l'ardeur des assaillants : c'était la crainte que le bâtiment ne fût miné, comme on venait d'en faire courir le bruit.

Que faisait-on, pendant ce temps, à l'intérieur de l'Hôtel de Ville ?

« Il est deux heures et demie, raconte Charles d'Héricault, d'après les Mémoires de Barras. Une nouvelle députation des Jacobins vient d'arriver : une quarantaine de membres du Conseil général sont encore en séance. Les escaliers, les corridors sont remplis de curieux, de zélés. Les chefs, Robespierre en tête, sont dans une pièce voisine de la salle des séances. Ils paraissent ignorer absolument tout ce qui arrive ; ils semblent croire qu'il n'y aura pas le moindre mouvement offensif de la part de la Convention. Pour eux,

ils se préparent à agir seulement quand le jour sera venu. Aussi, sont-ils médiocrement inquiets de la diminution du peuple sur la place. Il faut bien que les sans-culottes dorment, pour revenir au matin avec un nouvel enthousiasme.

» Robespierre se préparait à signer un appel adressé aux sections, lorsqu'un bruit plus violent se fait entendre sur la place et dans l'Hôtel même. Maximilien s'arrête après avoir mis, sur la minute, les deux premières lettres de son nom. Il s'interrompt. C'était une goutte de sang, de son sang peut-être, qui devait compléter la signature [1]. »

Que s'était-il passé ? Un gendarme, du nom de Méda [2], avait bravement pénétré seul dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, et, montant l'escalier en criant : *Vive Robespierre !* pour donner le change à la foule qui envahissait les couloirs, était parvenu jusqu'à la salle du Conseil. « Arrivé à la porte du secrétariat, raconte Méda lui-même dans son rapport, je frappe longtemps; on finit par m'ouvrir, et dans la salle j'aperçois une cinquantaine d'hommes. Je reconnais, au milieu

(1) Cette pièce a existé dans la collection Saint-Albin, où des historiens dignes de foi l'ont vue, en effet, toute tachée de sang.

(2) Méda avait servi dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, et ses camarades l'avaient surnommé, pour ce motif, *Veto*. Présenté le 10 thermidor à la Convention par Léonard Bourdon (voir le *Moniteur* du 12 thermidor, 30 juillet 1794), il déclara « qu'il n'aimait pas le sang, et qu'il aurait désiré n'avoir à faire couler que celui des Prussiens et des Autrichiens; mais qu'il ne regrettait pas celui qu'il venait de répandre, car c'était celui d'un traître ». Nommé sous-lieutenant de cavalerie, pour ce fait, il devint par la suite colonel, et non général comme on l'a dit, fut créé baron de l'Empire, et mourut des suites de blessures reçues à la bataille de la Moskowa.

d'eux, Robespierre aîné : il était assis dans un fauteuil, ayant le coude gauche sur les genoux et la tête appuyée sur la main gauche. Je saute sur lui, et, lui présentant la pointe de mon sabre au cœur, je lui dis : « Rends-toi, traître ! » Il relève la tête et me dit : « C'est toi qui es un traître, et je vais te faire fusiller. » A ces mots, je prends de la main gauche un de mes pistolets, et faisant un à droite, je tire. Je croyais le frapper à la poitrine ; mais la balle le prend au menton et lui casse la mâchoire gauche inférieure. Il tomba de son fauteuil. »

Tel est le récit de Méda, que M. Aulard, dans ses *Études sur la Révolution*, ne craint pas de qualifier d'imposteur avéré et de grossier farceur de corps de garde, car, en se vantant d'avoir tué Robespierre, il se fit nommer d'emblée sous-lieutenant au 5e chasseurs à cheval, par décret de la Convention.

Quelques historiens ont affirmé que Robespierre s'était tiré lui-même ce coup de pistolet, et, d'après le témoignage du chirurgien dont il est question dans la biographie de Michaud, ils ont même soutenu qu'il était impossible que le dictateur ait été frappé par une autre main que la sienne. La balle, entrée en effet à environ un pouce et demi sous la lèvre inférieure et ressortie sous la pommette de la joue gauche, prouvait, disent-ils, par cette direction de la blessure, que le dictateur s'était mis le canon dans la bouche. Ils ont fait encore remarquer cette particularité : que Robespierre gisant étendu, sur la table du

Comité, n'avait cessé d'essuyer son sang avec une gaine de pistolet pendue à sa ceinture, ce qui laisserait également supposer qu'il s'était bien servi de son arme, arme avec laquelle, prétend Fréron, il s'exerçait, chaque jour, au tir, dans son jardin, depuis quelques mois.

« L'opinion de tous les anciens amis de Robespierre, a écrit Léonard Gallois, dans son *Histoire de la Convention nationale*, de ses sœurs et de ses contemporains, est qu'il s'est tiré lui-même le coup de pistolet qui lui a fracassé la mâchoire. Sa blessure, d'ailleurs, indiquait assez qu'il s'était mis le bout du canon dans la bouche. »

« Je trouvai, — déclare de son côté l'agent Dulac, employé au Comité de salut public, qui aida un des premiers à relever le dictateur, — je trouvai Robespierre étendu près d'une table, ayant un coup de pistolet qui lui prenait à environ un pouce et demi sous la lèvre inférieure, et lui sortait sous la pommette de la joue gauche. Il faut que vous observiez, pour l'honneur de la vérité, que c'est moi qui l'ai vu le premier, et qu'il n'est donc pas vrai que le gendarme qui a été présenté à la Convention, par Léonard Bourdon, lui ait brûlé la cervelle, comme il est venu s'en vanter. »

Thiers est également d'avis que Robespierre a bien tenté de se suicider.

« Lebas, dit-il, se jette par une fenêtre. Saint-Just reste calme et immobile, une arme à la main, et sans vouloir se frapper. Robespierre se décide enfin à terminer sa carrière, et trouve dans

cette extrémité le courage de se donner la mort. Il se tire un coup de pistolet qui, portant au dessous de la lèvre, lui perce seulement la joue et ne lui fait qu'une blessure peu dangereuse. »

Lamartine affirme, au contraire, que Robespierre ne s'est pas suicidé. Voici son récit :

« Au retentissement des pas qui s'approchent, Lebas, armé de deux pistolets, en présente un à Robespierre, en le conjurant de se donner la mort. Robespierre, Saint-Just, Couthon refusent de se frapper eux-mêmes, préférant mourir de la main de leurs ennemis. Assis, impassibles, ils écoutent le bruit qui monte, regardent la porte et attendent leur sort.

» Au premier coup de crosse de fusil sur les marches, Lebas se tire un coup de pistolet dans le cœur et tombe mort entre les bras du jeune Robespierre. Celui-ci, quoique certain de son innocence et de son acquittement, ne veut survivre ni à son frère ni à son ami. Il ouvre une fenêtre, se précipite dans la cour et se casse une jambe. Coffinhal, remplissant de ses pas et de ses imprécations les salles et les couloirs, rencontre Henriot, hébété de peur et de vin. Il lui reproche sa crapule et sa lâcheté et, le saisissant dans ses bras, il le jette du deuxième étage sur un tas d'immondices. « Va, misérable ivrogne, lui dit-il » en le lançant dans le vide, tu n'es pas digne de » l'échafaud. »

» Cependant Dulac, rassuré sur l'intérieur de la Maison commune, avait envoyé un de ses grenadiers avertir la colonne de Bourdon du libre accès

de l'Hôtel de Ville. Léonard Bourdon range sa troupe en bataille devant le perron. Il monte lui-même, accompagné de cinq gendarmes et d'un détachement. Il se précipite avec Dulac et ce peloton vers la salle de l'Égalité. La porte cède aux coups de crosse des fusils des grenadiers. « Mort au tyran ! » — « Lequel est le tyran ? », crient les soldats. Léonard Bourdon n'ose affronter les regards de son ennemi désarmé. Un peu en arrière du peloton, couvert par le corps d'un gendarme nommé Méda, il saisit de la main droite le bras du gendarme armé d'un pistolet; et indiquant de la main gauche celui qu'il fallait viser, il dirige le canon de l'arme sur Robespierre, et dit au gendarme : « C'est lui ! » Le coup part : Robespierre tombe la tête en avant sur la table, tachant de son sang la proclamation qu'il n'a pas achevé de signer. La balle avait percé la lèvre inférieure et fracassé les dents. »

Voici maintenant, à titre de curiosité, le rapport des officiers de santé chargés d'examiner l'état de Robespierre. Ils semblent, eux, incliner à croire, d'après la direction du coup de feu, qu'il n'y a pas eu suicide :

Nous, soussignés, officier de santé de première classe des armées de la République, et chirurgien-major des grenadiers servant pour la Convention, ayant été requis ce matin à cinq heures, par les représentants du peuple composant le Comité de sûreté générale, de panser la blessure du scélérat Robespierre l'aîné, avons trouvé le susnommé étendu sur une table, dans une des salles du palais des Tuileries. Il était tout couvert de sang, tranquille en apparence, et ne témoignait pas éprouver beaucoup de douleurs. Le pouls se faisait sentir petit et

pénétrait dans la bouche, elle in
le tissu cellulaire, les muscles
En introduisant le doigt dans
fracture avec esquilles à l'angl
nous avons retiré les dents can
ques portions d'os de cet angle
de suivre le trajet du plomb, et
ouverture, ni indice de la balle
croire, par la petitesse de la pla
qu'à plomb. Pendant tout le tem
n'a pas cessé de nous fixer sa
appliqué, nous l'avons couché s
connaissance.

Paris, ce décadi 10 thermidor,
çaise, une et indivisible.

Signé : VERGEZ fils, o
MARRIGUES.

Un homme dont le tal
rurgien Paul Reclus, déc
tradictoires les termes de
conclut en affirmant qu'i
façon que Robespierre ne
« Leur ignorance, dit-i
et de Marrigues ...

creusera la figure d'un trou énorme; ou il aura été tiré de loin, et les grains éparpillés ne feront pas un trou, mais plusieurs, et seront d'ailleurs incapables de fracturer un os ausssi solide que le maxillaire inférieur.....

» Nous ne voyons rien d'impossible à ce que Robespierre, qui avait d'abord « le menton dans la main gauche, le coude sur le genou », ait, pendant son colloque avec Méda, saisi de la main gauche un pistolet et en ait appuyé la gueule sur sa joue. Il semble cependant que malgré son émoi, il eût été plus naturel et presque machinal de porter le pistolet plus haut, vers la tempe. Et puis, quelles que soient leur ignorance et leur légèreté, les médecins auraient noté sur la joue des grains noirs incrustés dans la peau. Ces grains étaient de règle à cette époque où la poudre, encore mal préparée, était de déflagration incomplète et très lente. »

« Bien que l'hypothèse du suicide, a écrit de son côté le savant M. Aulard, me semble assez vraisemblable, je n'ose pas la soutenir, faute de raisons suffisamment solides. Mais il faut bien reconnaître qu'au tempérament nervoso-bilieux de Robespierre, le suicide ne devait pas répugner physiquement; et moralement, n'était-ce pas là, pour cet esprit classique, nourri des souvenirs de la Grèce et de Rome, un noble expédient pour sortir avec gloire d'une vie manquée ? N'oublions pas, d'ailleurs, que son frère essaya de se tuer, que son compagnon Lebas se tua et que tous ces insurgés de l'Hôtel de Ville, qui avaient l'âme

haute, ne désiraient plus à cette heure suprême et ne cherchaient qu'une belle mort à l'antique. »

C'est donc là, on le voit, un point que l'histoire ne parviendra jamais à élucider, car les affirmations des principaux témoins de cette scène, tels que Méda, Barras, Léonard Bourdon, Bocher, l'agent Dulac, le concierge de l'Hôtel de Ville, sont absolument contradictoires. Le plus grand nombre des historiens, cependant, admettent que Robespierre a été frappé par le gendarme Méda ou autre. La direction de la balle ne peut pas être, dans tous les cas, considérée comme la preuve du suicide de Robespierre. Où voit-on, en effet, qu'il y ait quelque impossibilité à ce qu'un homme qui tire un coup de pistolet à un autre à bout portant lui casse la mâchoire inférieure ou lui fasse toute autre blessure plus extraordinaire encore ? Ne sait-on pas que la vue d'un danger soudain, l'instinct de la conservation ou le premier mouvement de résistance, suffisent pour faire prendre à la personne menacée les positions les plus singulières, même parfois les plus invraisemblables ? Ne sait-on pas encore que le moindre obstacle peut faire complètement dévier une balle dans son parcours ? Il paraît surprenant, du reste, avouons-le, qu'en voulant se brûler la cervelle, Robespierre se soit simplement brisé la mâchoire inférieure. Ajoutons enfin que, d'après certains historiens, on aurait trouvé sur lui ses deux pistolets chargés, ce qui attesterait qu'il ne s'est pas lui-même tiré le coup de feu.

Quoi qu'il en soit, Robespierre tomba baigné dans son sang et sans pousser un seul cri. On le crut mort, mais il revint bientôt à lui, et on s'aperçut qu'il n'avait que la mâchoire brisée. Comme la mâchoire inférieure s'était détachée de la supérieure, on lui passa sous le menton un mouchoir qu'on noua ensuite sur la tête pour les rapprocher l'une de l'autre, ce qui excita l'hilarité et les moqueries de plusieurs spectateurs, dont les uns disaient : « *Voici qu'on met le diadème à Sa Majesté* »; et d'autres : « *Voyez, comme il ressemble à une religieuse.* »

C'est dans ce lamentable état, et étendu sur un fauteuil de cuir rouge, qu'on le transporta au Comité de salut public, où la veille encore, il était considéré comme le roi des rois de la République française, n'ayant plus, suivant le mot de Chateaubriand, qu'un degré à franchir pour s'asseoir définitivement sur le trône. Il était si faible qu'on croyait le voir mourir à chaque minute, et qu'on lui tenait la tête élevée pour lui conserver le peu de vie qui lui restait. Arrivé au siège du Comité, on l'étendit sur une table recouverte d'un tapis vert, et on lui donna pour oreiller une vieille boîte qui contenait des échantillons de pain de munition qu'on avait envoyés de l'armée du Nord. Là, le malheureux, respirant à grand bruit, pâle, la tête ouverte, les traits horriblement défigurés, rendant le sang à gros bouillons par les yeux, la bouche et les narines, resta plusieurs heures exposé à la curiosité publique, aux insultes et aux malédictions des

citoyens [1], qui semblaient ne plus voir en lui qu'une bête féroce abattue.

« Il était sans souliers, dit Ch. d'Héricault, ses bas de coton tombaient sur ses talons, ses culottes de nankin étaient déboutonnées, son habit d'un bleu violet, le même qu'il avait le jour de la fête de l'Être suprême, était tout souillé, la chemise ensanglantée. »

Une main charitable avait placé à côté de lui sur la table une petite coupe remplie de vinaigre avec une éponge qu'il imbibait de temps en temps du liquide pour en humecter ses lèvres, et il se servait, pour essuyer le sang qui coulait de son horrible blessure, d'une gaine de pistolet, laquelle, comme par dérision, laissait apercevoir l'adresse et l'enseigne du marchand : « *Lecourt. — Au Grand Monarque.* » Il parut souffrir avec patience la fièvre brûlante qui le dévorait, ainsi que les atroces douleurs qui torturaient son corps tout entier, restant indifférent en apparence à tout ce qui se passait autour de lui, comme s'il eût subitement perdu la raison. Pendant le temps qu'il demeura au Comité de salut public, il ne lui échappa aucune plainte, et il refusa de répondre à toutes les questions, se renfermant dans le mutisme le plus absolu.

« On vit donc cet homme, a écrit Mme de Staël, qui avait signé pendant plus d'une année un

(1) L'un d'eux — était-ce un ennemi qui voulait lui rappeler sa toute-puissance perdue, ou un ami qui cherchait à réveiller chez lui quelque sentiment religieux ? — passa et repassa devant Maximilien à diverses reprises, en lui disant : « Robespierre, souviens-toi qu'il est un Être suprême ! »

nombre inouï d'arrêts de mort, couché tout sanglant sur la table même où il apposait son nom à ces sentences funestes. Sa mâchoire était brisée, il ne pouvait même plus parler pour se défendre, lui qui avait tant parlé pour proscrire. Ne dirait-on pas que la justice divine ne dédaigne pas, en punissant, de frapper l'imagination des hommes par toutes les circonstances qui peuvent le plus agir sur elle ? »

Après l'avoir laissé près de deux heures au Comité de salut public, où un chirurgien était venu appliquer un appareil sur ses blessures, on posa le dictateur dans le même fauteuil qui l'avait apporté, et quelques canonniers le transportèrent à la Convention qui, ainsi que nous le verrons, refusa de le recevoir, puis de là à la Conciergerie, où, en attendant l'heure de l'exécution, on le jeta dans le cachot où étaient déjà réunis ses compagnons, à côté du cadavre de Lebas.

On raconte qu'en arrivant à la Conciergerie, Robespierre demanda par signes au geôlier une plume et du papier. « Pourquoi faire ? lui répondit brutalement son gardien. Vas-tu écrire à ton Être suprême ? »

« Qui sait ce qu'il eût écrit ? dit Adrien Maggiolo. Cet homme singulier, si lâche dans l'action, si hardi en paroles, cet utopiste sans imagination, ce féroce sans passion, qui tombait de si haut et si dur, ne parut pas même s'étonner et n'osa invoquer la justice de personne, n'en ayant jamais eu pour personne ? Chose digne de remarque, de tous les grands vaincus des luttes politiques,

Robespierre, le parleur par excellence, la déclamation incarnée, est le seul peut-être qui soit mort silencieux [1], sans aucune protestation, sans une invocation à Dieu, à la postérité, à l'histoire, ces juges suprêmes qui revisent tous les procès humains. Se serait-il jugé lui-même coupable et aurait-il accepté l'expiation ? »

Peut-être sera-t-on bien aise de lire, dans le rapport de Courtois sur les événements de thermidor, le passage qui a trait à la blessure de Robespierre. Voici ce récit qui, on le verra, ne diffère que par quelques détails du nôtre, bien que celui-ci ait été puisé à plusieurs sources différentes :

Robespierre fut apporté sur une planche au Comité de salut public, le 10 thermidor (28 juillet), entre une heure et deux heures du matin, par quelques canonniers et des citoyens armés. Il fut déposé sur une table de la salle d'audience qui précède le lieu des séances du Comité. Une boite de sapin qui contenait quelques échantillons de pain de munition envoyés de l'armée du Nord fut posée sous sa tête et lui servit en quelque façon d'oreiller. Il resta pendant près d'une heure dans un état d'immobilité qui laissait croire qu'il allait cesser d'être. Enfin, au bout d'une heure, il commença à ouvrir les yeux. Le sang coulait avec abondance de la blessure qu'il avait à la mâchoire inférieure gauche ; cette mâchoire était brisée et sa joue percée d'un coup de feu ; sa chemise était ensanglantée. Il était sans chapeau et sans cravate ; il avait un habit bleu de ciel, une culotte de nankin, des bas de coton blanc rabattus presque sur ses talons : il se servait d'un petit sac de peau blanche pour retirer le sang caillé qui lui sortait de la bouche. Les citoyens qui l'entouraient observaient tous ses mouvements ; quelques-

(1) Cela tient aussi à une cause qu'Adrien Maggiolo semble absolument oublier : c'est que la mâchoire brisée de Robespierre ne pouvait lui permettre d'ouvrir la bouche et d'articuler de longues phrases.

uns d'entre eux lui donnaient même du papier blanc, faute de linge, qu'il employait au même usage, en se servant de la main droite seulement et en s'appuyant sur le coude gauche. Robespierre, à deux ou trois reprises différentes, fut vivement maltraité de paroles par quelques citoyens, mais principalement par un canonnier de son pays qui lui reprocha militairement sa perfidie et sa scélératesse. Vers dix heures du matin, un chirurgien qui se trouva dans la cour du Palais National fut appelé pour le panser. Il lui mit, par précaution, une clef dans la bouche ; il trouva qu'il avait la mâchoire gauche fracassée ; il lui tira deux ou trois dents, il lui banda sa blessure et fit placer à côté de lui une cuvette remplie d'eau. Robespierre s'en servait de temps en temps et retirait le sang qui remplissait sa bouche avec des morceaux de papier qu'il pliait à cet effet en plusieurs doubles de la seule main droite. Au moment où l'on y pensait le moins, il se mit sur son séant, releva ses bas (1), se glissa subitement en bas de la table et courut se placer dans un fauteuil. A peine assis, il demanda par signe de l'eau et du linge blanc. Pendant tout le temps qu'il resta couché sur la table, après avoir repris connaissance, il regarda fixement tous ceux qui l'environnaient et principalement les employés du Comité de salut public qu'il reconnaissait ; il levait souvent les yeux au plafond ; mais, à quelques mouvements convulsifs près, on remarqua constamment en lui une grande impassibilité, même dans les instants du pansement de la blessure qui dut lui occasionner des douleurs très aiguës. Son teint, habituellement bilieux, avait la lividité de la mort.

Voyons maintenant ce qu'étaient devenus les compagnons de Robespierre ?

En apercevant les gendarmes de la Convention qui s'étaient élancés à la suite de Méda, Lebas se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

(1) A ce moment-là, le voyant se baisser avec peine pour desserrer ses jarretières, un assistant, moins féroce que les autres, s'approcha pour l'aider. Robespierre balbutia d'une voix mourante ce mot de gratitude : « Je vous remercie, monsieur. »

« Robespierre jeune, raconte Ch. d'Héricault, voyant la partie perdue, passa par une fenêtre et se promena pendant quelques minutes sur le rebord qui court le long du premier étage du monument. Il avait ses souliers à la main. Peut-être cherchait-il à se sauver; peut-être voulait-il se rendre exactement compte des faits. Il vit un représentant du peuple qui entrait dans l'Hôtel de Ville, escorté de sectionnaires armés; en même temps la place retentissait des échos de la proclamation, mettant la Commune et les représentants rebelles hors la loi. Il se précipita et tomba au pied du grand escalier, blessant deux citoyens, dont un qui se nommait Chabru et qui fut presque écrasé. On transporta Augustin au Comité civil de la Maison commune où il fut pansé et interrogé. Il était si gravement blessé qu'il put à peine répondre. Mais, toujours dominé par la tendresse touchante et par l'admiration sans bornes [1] qu'il avait pour son frère, il fit effort et dit quelques mots pour la défense de ce frère plus que pour la sienne. »

Couthon qui, on le sait, était à peu près incapable de marcher, fut précipité, dit-on, du haut de l'escalier et blessé à la tête; là il se serait glissé sous l'escalier, et les gendarmes l'y auraient trouvé blotti, quelques instants plus tard, tenant à la main un couteau; l'un d'eux, alors, furieux, lui cassa les reins, mais sans le tuer, d'un coup de crosse

(1) Cette admiration allait presque jusqu'au délire. On a prétendu qu'en toutes circonstances il semblait étudier dans les yeux de Maximilien ce qu'il avait à faire.

de fusil. D'après le récit de Fréron, il aurait réussi à se traîner jusque sur le quai Pelletier où il faisait très adroitement le mort. « Quelques sectionnaires en passant le lardèrent de leurs piques, et comme il ne bougeait pas, un sans-culotte dit : « F..... cette charogne à la rivière. » « Mais, citoyens, s'écria aussitôt le cadavre en se redressant, je ne suis pas encore mort. » On le releva et on l'emporta. »

Saint-Just, à qui Lebas avait refusé, dit-on, de brûler la cervelle [1], fut arrêté sans résistance, ainsi que Dumas [2]. Quant à Henriot, peut-être, comme on l'a dit, fut-il jeté par la fenêtre sur la place, où sa chute aurait été amortie par un tas d'immondices ; toujours est-il qu'il disparut d'abord à la faveur de la confusion ; mais on le retrouva vers deux heures de l'après-midi, caché dans un égout d'où on ne put le faire sortir qu'en le lardant de coups de baïonnette, et on l'emporta, horrible à voir, sanglant, couvert de boue, avec un œil pendant hors de l'orbite.

Les troupes de Barras s'étaient emparées en même temps de plusieurs jurés du Tribunal révolutionnaire et de quatre-vingts membres de la Commune. Après les avoir étroitement garrottés, on se mit en marche pour les ramener triompha-

(1) Saint-Just, d'après un témoin oculaire, aurait dit à Lebas qui s'était emparé d'un pistolet : « *Tue-moi.* — *J'ai bien autre chose à faire* », lui aurait répondu celui-ci, et, se tournant un peu, il se fit sauter la cervelle.

(2) Dumas tenait à la main un flacon. On le lui arracha violemment, croyant qu'il voulait s'empoisonner. C'était tout simplement de l'eau de mélisse des Carmes.

— dit-il, en montrant du g
vous qu'il entre ? » — « No
représentants, les uns par
pitié. »

Alors, d'une voix retent
nua [1] : « Apporter dans le
le corps d'un homme couv
ce serait enlever à cette be
qui lui convient. Le cadav
que porter la peste ; la pla
marquée pour lui et ses co
de la Révolution. Il faut
prennent les mesures né
glaive de la loi les frappe sa
dit.)

Comme on le voit, la vict
était définitive; mais dans
que le parti de Robespierre,
ne tentât un dernier effort
et comprenant que, dans
aussi importantes conjonctu
surtout de l'énergie, de l'ac

Tribunal révolutionnaire, puisque la *mise hors la loi* les avait *ipso facto* condamnés à mort, et elle décida, en outre, que les cinq députés seraient transportés à la Conciergerie, où l'on constaterait leur identité, puis qu'ils seraient exécutés le même jour, ainsi qu'Henriot, Dumas, le général Lavalette, Fleuriot Lescot, maire de Paris, le général Boulanger, le président des Jacobins, etc. On leur adjoignit quelques membres du Conseil général de la Commune, un prêtre apostat du nom de Bernard, et Simon, l'infâme gardien de Louis XVII, qui était devenu membre de la Commune. Plusieurs autres,tels que Coffinhal et Sijas, qui avaient pu échapper aux premières recherches, ne furent exécutés que les jours suivants, avec quatre-vingt-deux membres de la Commune.

C'est vers les cinq heu
que le cortège, composé d
lesquelles on avait placé
sortit du Palais de Justice
faud, à travers les outrag
qui n'avait jamais eu asso
dictions pour les victimes
date on n'avait vu une te
sur le parcours du lugub
immense, dit de Cony, re
milliers de familles, pleura
à cette grande nouvelle sort
j'ai presque dit de leurs t
publiques, en effet, regorg
balcons, les portes, les fenê
où les places avaient été lo
leux, étaient également enco
les hommes applaudissant,
beaucoup en habits

sabre, — pâle, morne, revêtu de son habit bleu ensanglanté à la place même que recouvrait, au jour de la fête de l'Être suprême, le bouquet placé par Éléonore, la tête enveloppée de linges sales et souillés de sang qui ne laissaient apercevoir qu'une de ses joues, le front et les yeux; Maximilien semblait indifférent à toutes les huées, à toutes les imprécations, à tous les cris de haine et de mort qui, tout le long de la route, l'accueillaient au passage. Rien certes ne rappelait plus l'idée de la suprême puissance qu'il exerçait encore la veille, et il était difficile de reconnaître, dans ce malheureux, garrotté comme un bandit au bois de la charrette, et auquel les cahots du pavé arrachaient des cris involontaires de douleur, il était difficile, disons-nous, de reconnaître le fier tribun des Jacobins, le dominateur insolent de la Convention et le dictateur incontesté de la France. Son attitude indiquait plutôt la résignation que le désespoir, et on voyait que son intelligence survivait encore tout entière dans ses yeux. Ainsi que l'a écrit un historien de la Révolution, le mystère qui avait couvert sa vie couvrait aussi ses pensées à cette heure suprême. Il mourait sans dire son dernier mot.

Augustin Robespierre, ainsi que Couthon, défigurés par les coups qu'ils avaient reçus, étaient étendus presque morts au fond de la charrette, les habits en lambeaux et insensibles à tout ce qui se passait autour d'eux. Henriot, à qui on avait arraché son uniforme de général, n'avait plus pour vêtement qu'une chemise et un gilet tout

déchirés. Il était tout couvert de fange, comme un ivrogne ramassé dans le ruisseau. Sa chevelure inculte, son visage d'une laideur repoussante et barbouillé de sang, son œil qui ne tenait que par des filaments : tout cela formait un tableau terrible, dégoûtant et, suivant le récit de Beaulieu, on eût pris ces hommes, à l'exception de Saint-Just, dont la toilette conservait encore une certaine recherche, pour des malfaiteurs découverts et blessés dans les bois par la maréchaussée, après une lutte sanglante et acharnée.

Lorsque le lugubre cortège fut arrivé devant la maison des Duplay, dans cette même rue où Robespierre avait été porté en triomphe trois ans auparavant par une foule en délire, le convoi s'arrêta et un groupe de furies de la guillotine, de ces mégères qui, payées quarante sous par jour, insultaient indifféremment toutes les victimes, se mirent à exécuter, devant le dictateur vaincu, une danse bruyante et folle. Au même instant, une femme, jeune encore et mise avec beaucoup d'élégance, traversa la foule, s'accrocha aux barreaux de la charrette, et avec une expression de colère qui contrastait avec la douceur de ses traits, s'écria : « Monstre, ton supplice m'enivre de joie. Que n'as-tu mille vies pour qu'on puisse te les arracher toutes d'un seul coup ! Va, descends dans la tombe avec toutes les malédictions des épouses et des mères. » Robespierre tourna alors languissamment ses yeux vers elle, et, entendant les malédictions de la populace que cette virulente apostrophe avait exaspérée davan-

tage encore, leva simplement les épaules en signe de dédain, sans prononcer un seul mot.

Peut-être ces vers, qu'il avait composés jadis, sous le coup de quelque pressentiment tragique, et qu'on retrouva dans ses papiers, lui revinrent-ils en cet instant à la mémoire :

Le seul tourment du juste à son heure dernière,
Et le seul dont alors je serai déchiré,
C'est de voir en mourant la pâle et sombre envie
Distiller sur mon front l'opprobre et l'infamie,
De mourir pour le peuple et d'en être abhorré !

Peut-être encore se souvint-il des derniers mots que prononça Danton en se rendant comme lui à l'échafaud : « Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes. » Qui sait, enfin, si, à cette minute-là, il n'eut pas présentes à son esprit et à ses oreilles les terribles imprécations de son ancien ami de collège, Camille Desmoulins, qui, traîné au supplice, s'était écrié en passant devant cette même demeure : « Tu nous suivras, ta maison sera rasée, et on y sèmera du sel. Non, tu ne nous survivras pas longtemps, monstre ! »

Mais ces épreuves n'étaient pas les seules qu'il eut à subir en cet endroit : « Devant cette maison de Duplay, raconte Louis Blanc, dont Robespierre avait fait fermer les volets le 21 janvier 1793 (1), quand passa Louis XVI, et le 5 avril 1794, quand

(1) On raconte en effet que Duplay avait fait fermer, ce jour-là, la porte cochère et les volets de sa maison. Sa fille Éléonore lui en ayant demandé le motif, en présence de Robespierre, celui-ci lui répondit : « Votre père a raison, Éléonore ; il va se passer une chose que vous ne devez pas voir. »

Camille Desmoulins fut conduit à l'échafaud, d'ignobles mégères firent arrêter les charrettes, et dansèrent en rond tout autour. Pour compléter la scène, on avait posté là un enfant avec un seau rempli de sang de bœuf. Lorsque Robespierre atteignit la demeure où étaient son père adoptif, la famille de son choix et sa fiancée [1], l'enfant trempa un balai dans le sang et en lança quelques gouttes contre la maison. » Ne semblait-il pas, comme l'a écrit de Cony, que la justice et la vengeance de Dieu se manifestaient avec un éclat qui confondait l'incrédulité humaine ?

A cet instant, le seul où on put surprendre chez lui une marque extérieure quelconque de sensibilité, Robespierre, à l'aspect de sa demeure, eut comme un sanglot. « Une larme, dit Esquiros, se forma lentement au bord de son œil sec. Le souvenir de la vie douce et presque pastorale qu'il avait menée dans cette maison, l'idée de ses hôtes qu'il entraînait dans sa perte, venait de lui ouvrir le cœur. » Puis le cortège reprit sa marche pesante vers la place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde).

La Convention, dans le but de donner plus de solennité au supplice de Robespierre, et de permettre à une plus grande multitude d'y assister, avait fait choix, au centre de Paris, de cette place immense pour lieu d'exécution [2]. Il y avait comme

(1) Un témoin oculaire prétend avoir reconnu, dans la foule, Éléonore qui avait voulu voir une dernière fois celui qu'elle avait tant aimé !

(2) Pendant longtemps, les exécutions s'étaient faites sur cette place ; mais, depuis les premiers jours de messidor, elles avaient lieu au rond-point de la barrière du Trône.

une dérision suprême à faire tomber la tête du dictateur là où avait roulé celle de l'infortuné Louis XVI. Le souvenir de ce forfait dut certainement venir torturer l'âme de Maximilien à cette dernière minute, tandis que, par un contraste saisissant, ses yeux pouvaient apercevoir de cet endroit : d'un côté, les grands arbres touffus des Champs-Élysées où murmurait pour lui comme un souffle d'amour, embaumé de ses plus douces et plus poétiques souvenances ; de l'autre, le jardin des Tuileries, qui lui rappelait le grand jour, si récent encore, de la fête de l'Être suprême, l'apogée en un mot de sa toute-puissance.

En arrivant au lieu de l'exécution, on descendit les condamnés. Robespierre qui, très affaibli par la perte de son sang, avait peine à se tenir debout, fut étendu au pied de l'échafaud, en attendant son tour qui devait être le dernier, car l'usage était de faire tomber, la dernière, la tête du plus important des condamnés ; mais comme son état d'extrême faiblesse faisait redouter qu'il n'expirât avant la fin, ou du moins qu'il ne perdît entièrement connaissance, on lui donna le tour de l'architecte Fleuriot Lescot, maire de Paris.

Cependant une horrible souffrance attendait encore le dictateur avant l'expiation suprême. Au moment, en effet, de l'attacher sur la planche fatale, et après lui avoir enlevé l'habit qui était croisé sur ses épaules, le bourreau, dans un mouvement de férocité inouïe, lui arracha brusquement l'appareil placé sur sa blessure. La mâchoire

inférieure se sépara aussitôt de l'autre en laissant jaillir des flots de sang. Robespierre poussa un rugissement de douleur qui fut entendu aux extrémités de la place. « On le vit alors, raconte Michelet, pâle, hideux, la bouche ouverte toute grande et ses dents brisées qui tombaient. » Un murmure courut dans la foule; puis il y eut un bruit sourd, et la tête du dictateur roula sur l'échafaud. Le bourreau la ramassa et, la saisissant par les cheveux, la montra par trois fois à la foule. Cette tête ainsi mutilée et décolorée était bien, affirment les contemporains, l'image la plus hideuse et la plus effroyable qu'il fût possible d'imaginer.

« Des applaudissements, dit Thiers, accompagnaient chaque coup de la hache fatale, et la foule faisait éclater une joie extraordinaire. L'allégresse était générale dans Paris. Dans les prisons, on entendait retentir des cantiques, on s'embrassait avec une espèce d'ivresse, et on payait jusqu'à trente francs les feuilles qui rapportaient les derniers événements [1]. Quoique la Convention n'eût pas déclaré qu'elle abolissait le système de la Terreur, quoique les vainqueurs eux-mêmes fussent ou les auteurs ou les apôtres de ce système, on le croyait fini avec Robespierre, tant il en avait assumé sur lui toute l'horreur. »

(1) Dans beaucoup de prisons où il était absolument interdit de parler aux prisonniers, les gardiens ou les étrangers qui pouvaient pénétrer dans l'intérieur leur montraient de loin un morceau de *robe* et une *pierre*, en faisant avec la main, sur le cou, le geste de la décapitation. Cela signifiait que Robespierre était mort.

Le *Moniteur* raconte de la manière suivante l'exécution de Robespierre et de ses amis (1) :

« Le 10 au soir, leurs têtes sont tombées sur l'échafaud au milieu des acclamations d'un peuple immense, et des cris mille fois répétés de *Vive la République! Vive la Convention!* Exemple mémorable pour quiconque oserait désormais tenter l'usurpation de la souveraineté nationale! Jour glorieux qui a vu disparaître en un instant toutes les espérances des despotes coalisés! Ils comptaient capituler avec un dictateur! Le peuple français sera le leur; et, de lui, ils n'ont point de paix, point de trêve à espérer. Quel spectacle sublime que l'humanité énergique de la Convention nationale! Comme la contenance ferme du peuple de Paris et le ralliement spontané de tous les citoyens autour de la Convention doivent épouvanter les agitateurs! Cette révolution, en donnant une nouvelle force à la représentation nationale, sera l'arrêt de mort de tous ceux qui seraient tentés de la diviser et de l'avilir.

» En vain les calomniateurs éternels du peuple voudraient-ils profiter de cet événement pour l'accuser de versatilité. Le peuple est toujours juste dans ses jugements. Il veut la liberté et n'aime que ceux qui la défendent. Moins il sera idolâtre pour les individus, plus il sera constant dans l'amour de la patrie. Plus les réputations individuelles seront précaires, plus la liberté publique sera affermie. Quiconque s'est rendu

(1) *Moniteur* du 11 thermidor an II (29 juillet 1794).

annonça la mort de Robes
« Ce jour est un des plus
la tête des conspirateurs
l'échafaud. (*Vifs applaudis*
que triomphe, et le même c
des tyrans du monde. Cet e
s'ils en pouvaient douter
français ne sera jamais gou
(*Nouveaux applaudissemen*
dre à nos concitoyens, allon
commune; le jour de la m
fête de la fraternité. »

Le corps de Robespierre
autres suppliciés, furent po
fosses qui avaient été creu
recevoir les restes sanglants
nées, par le Tribunal révolu
cutées ce même jour.

C'était réaliser d'une man
terrible parole de la Bible :

« *In foveam quam ipse fo*
Il est tombé dans la fosse qu'il av

CONCLUSION

Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans, cet homme qui avait régné sur la France au moyen de la Terreur, et qui n'hésita jamais, pour servir ses projets révolutionnaires, à répandre à larges flots le sang de ses concitoyens. Aussi s'explique-t-on cette épitaphe que lui fit la muse populaire :

> Passant, ne pleure pas son sort;
> Car, s'il vivait, tu serais mort.

Sans doute, il serait injuste de lui attribuer toutes les cruautés de la période de la Terreur, et, suivant le vers du poète :

> De résumer sur lui les forfaits et les hontes,

pas plus qu'on ne saurait sans exagération prédire, comme Agrippine à Néron, dans *Britannicus* :

> Que son nom paraîtra, dans la race future,
> Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.

Mais l'histoire peut, à bon droit, lui reprocher des lois cruelles, des crimes abominables, qui suffisent largement, quel que soit le mobile qui

les ait inspirés, à rendre odieuse la mémoire d'un homme.

Peut-être objectera-t-on, comme nous l'avons vu, que prenant le silence forcé de la Terreur pour l'assentiment d'une paisible et complète obéissance, Robespierre avait à plusieurs reprises manifesté le désir de mettre fin ou plutôt d'apporter un adoucissement à ce monstrueux régime qui s'identifiait dans sa pensée avec l'*intérêt de la République* ?

Il se peut, répondrons-nous avec Laurentie, que le dictateur ait, en effet, projeté de créer dans la Révolution quelque chose qui planât sur les ruines; mais, même en admettant sa sincérité sur ce point, il est difficile de ne pas voir que le plan dont il poursuivait la réalisation n'eût pas manqué un jour ou l'autre de trahir ses vues. Comme nous avons cherché à l'établir dans un précédent chapitre, il n'y a pas possibilité, pour celui qui a tenu la hache de la destruction, de reconstruire la société sur des ruines amassées par lui. Que l'on consulte attentivement les leçons de l'histoire, et on reconnaîtra que les gouvernements durables ne se sont jamais fondés que sur la justice et l'humanité, non sur le sang et l'anarchie, où aboutissent malheureusement la plupart des révolutions.

En ce qui concerne Robespierre, la patience était à bout, la coupe était pleine. La haine qu'il avait allumée à chaque coin de la France, en multipliant les proscriptions étendues à toutes les classes de la société, cette haine qui avait

soulevé et armé tant de bras de pères, d'époux ou de fils pleurant quelqu'un des leurs, cette haine vengeresse qui couvait et grondait comme un volcan, devait fatalement éclater un jour et emporter, dans son explosion, le dictateur abhorré. Qui sait même si, après avoir aiguisé son poignard dans l'ombre, quelque nouvelle Charlotte Corday ne se disposait pas déjà à percer le sein du tyran, croyant obéir à cette loi d'instinctive et légitime défense, dont Cicéron a dit : « *Hæc est non scripta sed nata lex; ut si quis in insidias inimicorum incideret, omnis sit honesta ratio expediendæ salutis.* Si quelqu'un tombe entre les mains d'un ennemi, tout moyen de recouvrer son salut est légitime. Cette loi n'est pas écrite, elle est née avec l'homme. »

« Si Maximilien eût vécu seulement quelques mois de plus, a écrit un grand historien, les cris et les malédictions des veuves et des orphelins, les soupirs de tant de prisonniers après la liberté, les clameurs de leurs familles pour obtenir du pain, l'auraient poursuivi partout. La destruction et la dépopulation l'eussent rencontré à chaque pas; les villes ne lui eussent offert que le spectacle du commerce ruiné, et la campagne celui de l'agriculture dévastée. Les commerçants étaient guillotinés, les cultivateurs incarcérés, l'armée allait manquer de provisions et le peuple lui-même des choses les plus nécessaires; une famine générale menaçait la République : tout précipitait le dictateur vers la ruine affreuse et prochaine que lui avaient prédite plusieurs de ses victimes. »

Voici comment Lamartine apprécie la mort de Maximilien :

« Telle fut la fin de Robespierre surpris et immolé dans les manœuvres qu'il méditait pour ramener la Terreur à la loi, la Révolution à l'ordre et la République à l'unité. Renversé par des hommes, les uns meilleurs, les autres pires que lui, il eut le malheur suprême de mourir le même jour que finit la Terreur et d'accumuler ainsi sur son nom jusqu'au sang des supplices qu'il voulait tarir et jusqu'aux malédictions des victimes qu'il voulait sauver. Sa mort fut la date et non la cause de la détente de la Terreur. Les supplices auraient cessé par son triomphe, comme ils cessèrent par son supplice. La justice divine déshonorait ainsi son repentir et portait malheur à ses bonnes intentions. Elle faisait de sa tombe un gouffre fermé. Elle faisait de sa mémoire une énigme dont l'histoire frémit de prononcer le mot, craignant également de faire injustice si elle dit crime, ou de faire horreur si elle dit vertu. »

On nous permettra de ne pas accepter cette opinion. Au risque de nous attarder encore dans des répétitions, nous répondrons à Lamartine, qu'on ne saurait admettre que le coup d'État médité par Robespierre, c'est-à-dire l'abondante saignée qui devait lui permettre de se débarrasser d'un seul coup de tous ses adversaires, eût réussi à clore soudainement et définitivement l'ère des proscriptions. Sans doute Robespierre tenait en ses mains les rênes d'une toute-puissance absolue, mais il ne faut pas oublier qu'il s'appuyait sur le

parti populaire, sur ce club des Jacobins surtout, qui l'avait élevé et faisait sa principale force, et il est permis de supposer que la plupart de ses partisans, les plus fanatiques, les plus sanguinaires principalement, se seraient bien vite retournés contre leur chef, en criant à la trahison, s'ils lui avaient vu remettre l'épée au fourreau tant qu'il restait un prêtre, un noble, un ennemi du peuple, un suspect enfin, à exterminer. Aussi était-il, à notre avis, fatalement destiné, par la force des choses, — poussé qu'il était, par le propre parti qu'il avait créé, — à marcher toujours de plus en plus en avant dans la voie de la violence, et à ne pouvoir jamais, suivant le mot d'un historien, faire rebrousser chemin à la Révolution. On ne déchaîne pas en vain le flot des passions populaires; on n'oppose pas non plus, à sa guise, une digue au cours dévastateur d'un torrent indompté! Qui tente cette folie court plutôt le risque d'être emporté et de disparaître à jamais dans l'écume et dans la boue.

Quant à croire, avec l'auteur des *Girondins*, que la mort de Robespierre ait été seulement la date et non la cause de la cessation de la Terreur, nous devons nous y refuser, et nous n'aurions, pour convaincre ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de lui donner raison, qu'à les renvoyer aux nombreux mémoires de détenus, dans lesquels ceux-ci nous font assister aux scènes de joie et d'attendrissement qui éclatèrent dans les prisons lorsqu'on y apprit le supplice du dictateur. Jadis, lorsque Flaminius déclara la liberté de la Grèce,

les habitants de ce pays poussèrent des cris d'allégresse tellement bruyants et tellement unanimes, que, d'après Plutarque, des oiseaux qui passaient dans la nue tombèrent morts de saisissement. Quand les portes des prisons s'ouvrirent toutes grandes, le 10 thermidor, les cris de délivrance, poussés par des milliers de prisonniers, joyeux et fiers de reconquérir leur soleil et leur liberté, ne firent peut-être pas choir les oiseaux du ciel, mais ils résonnèrent cependant avec tellement de force et d'enthousiasme, qu'ils s'entendirent jusqu'à l'autre bout de l'Europe.

Certainement les hommes qui avaient renversé Robespierre ne valaient guère mieux que lui, puisqu'ils avaient également aidé à pousser la Terreur aux plus extrêmes limites ; il est probable même que quelques-uns d'entre eux projetaient, une fois débarrassés du dictateur, de perpétuer en partie cet abominable régime, ce qui a fait dire au comte de Maistre : « L'histoire du 10 thermidor n'est pas longue : quelques scélérats firent périr d'autres scélérats. »

« Aucun des chefs du mouvement thermidorien, a écrit Ch. d'Héricault, ne paraît avoir été guidé par d'autre sentiment que celui d'échapper au despotisme qui menaçait sa vie, de remplacer cette tyrannie par la sienne, par une autorité moins sanguinaire peut-être, mais plus libre en ses fantaisies comme en ses rapines. »

M. Deschiens, dans son travail si complet et si consciencieux sur la Révolution, prouve encore

[ue les vainqueurs de Robespierre ne firent pas e 9 thermidor en haine de l'échafaud.

« Les thermidoriens, dit enfin Edouard Drunont, dans *Mon vieux Paris*, c'est-à dire Tallien, Barras, Fréron, l'ancien collaborateur de Marat, :elui qui voulait détruire l'opulente Marseille et 'appeler la *Ville sans nom*, avaient été des pro:onsuls implacables, et ils étaient bien loin de 'aloir, comme moralité, ceux qu'ils avaient ren'ersés, non avec leur conscience, mais avec leur nstinct, l'instinct de l'animal qui défend sa vie.

» Ces hommes étaient, pour la plupart, des ouisseurs sans conviction et sans scrupules qui ıvaient versé autant de sang que les autres, sans ıvoir l'excuse du fanatisme. Effrayés de leur ›assé, ils se demandèrent très froidement si leur ntérêt personnel ne leur demandait pas de coninuer la Terreur. »

Ces terroristes étaient donc, presque tous, ,ussi sanguinaires en somme que Robespierre; nais il ne faut pas oublier que, pour renverser e tyran, ils avaient dû s'assurer le concours de a Plaine qui détenait la majorité, en même temps [u'ils faisaient appel à tous les citoyens de bonne 'olonté, et cela en flétrissant les cruautés de la Terreur, ou en prodiguant les plus larges pronesses de clémence et de modération. Aussi omprendra-t-on que la mort de Robespierre, ›our la masse de la bourgeoisie et même du ›euple qui, sans approfondir, ne voyait que les ésultats, ait été la fin du gouvernement terroiste, qu'à tort ou à raison le dictateur paraissait

incarner. Ce fut alors non seulement la réaction des victimes contre leurs bourreaux, mais encore le réveil des sentiments de générosité innés chez des millions de Français qu'on n'avait pu, malgré tout, transformer en Spartiates, qui exercèrent sur les vainqueurs de Thermidor une pression à laquelle il leur était impossible de se soustraire.

Tandis, en effet, que tous les cœurs s'ouvraient à la pitié, que de toutes les bouches s'échappait un long cri de salut et de compassion, que tous les échos retentissaient d'alleluias de délivrance mêlés aux éclats de colère et d'indignation contre l'auteur de la loi de prairial; tandis que des milliers de citoyens, las, dégoûtés de tant d'horreurs, de bassesses, d'ignominies, s'abordaient en s'embrassant et se félicitant de ce que la patrie était enfin sauvée, comment ces thermidoriens souillés de crimes, et qui pouvaient redouter à bon droit d'être à leur tour balayés par le flot populaire, n'auraient-ils pas compris que ce serait folie de leur part de résister à la formidable pression d'un peuple tout entier? Ainsi que le dit Michelet : « Le cœur de la France s'était échappé; la voix de l'humanité, l'aveugle, l'impatiente, la toute-puissante pitié, la voix des entrailles de l'homme qui perce les murs, renverse les tours... le cri divin qui remuera éternellement les âmes : la clémence. » Voilà pourquoi les vainqueurs de Thermidor, tout féroces qu'ils étaient, mirent, malgré eux, un terme à la Terreur; voilà pourquoi enfin la mort de Robespierre fut non

seulement la date, mais encore la cause d'un tel revirement.

Nous croyons avoir suffisamment démontré quels furent le caractère et les sentiments de Robespierre dans les diverses phases de son existence. Citons cependant, en terminant, l'opinion d'un historien de très grande valeur, Léo Joubert, qui a écrit sur le dictateur la page magistrale qu'on va lire :

« Ainsi périt cet homme extraordinaire qui a laissé dans l'histoire de France une trace sombre et ineffaçable. Ses actes publics sont difficiles à juger ; son caractère intime est encore plus difficile à pénétrer. Les uns ne sont venus jusqu'à nous qu'interprétés et défigurés en sens divers par l'esprit de parti ; l'autre a presque disparu dans la catastrophe qui emporta l'homme politique.

» Que fut en réalité Robespierre ? Quels furent les mobiles et la portée de ses actes ? Que voulut-il ? Ce sont autant de problèmes qu'on ne peut se flatter de résoudre avec certitude, car le plus important élément de la solution nous manque : une correspondance avec quelques personnes de confiance, des lettres qui nous apprennent par quelle suite de transformations secrètes, insensibles à lui-même, le philanthrope de 1789 devint le froid terroriste de 1794 ; quelles pensées naquirent dans son esprit, lorsque les circonstances le portèrent à cette hauteur où un homme décide du sort d'un peuple ; quels plans il formait pour la constitution définitive de la France et quelle place

il se réservait dans l'établissement politique destiné à remplacer la vieille monarchie capétienne; quels sentiments de crainte, d'espérance, de re mords peut-être, l'assaillirent à l'approche de la crise de Thermidor; des lettres enfin qui nous fassent pénétrer dans les replis de cette âme morne et fermée. C'est en définitive sur ses actes publics, sur ses discours, sans dédaigner quelques témoignages contemporains, qu'il faut juger Robespierre. Celui-ci n'a pas été un grand homme comme le veulent ses admirateurs; il n'était pas non plus, comme le prétendent ses ennemis, un scélérat médiocre en tout excepté dans le crime. Il eut incontestablement un remarquable talent oratoire; même comme homme d'État, il eut le don d'imposer aux autres et de les dominer par l'autorité de ses idées et de sa conduite. Son dessein de fonder la démocratie pure et le règne de la vertu était trop conforme aux utopies de son temps pour qu'on lui reproche de l'avoir conçu : on l'excuserait même d'avoir apporté dans la poursuite de ce but un certain fanatisme, si ce fanatisme, compliqué de passions personnelles, de crainte, de haine, de jalousie, n'était devenu de plus en plus absurde et meurtrier. Les circonstances expliquent beaucoup de mesures rigoureuses; elles n'expliquent pas l'atroce loi du 22 prairial. Cette loi donne la mesure du caractère et des idées de Robespierre. On voit que malgré son désir sincère du bien général, il était absolument incapable de s'élever à la notion d'un gouvernement équitable et libre, incapable même

omprendre une de ces dictatures politiques, en imposant l'ordre par la force, donnent à nation une de ces périodes, toujours trop ement achetées, de tranquillité et de prospé- lans l'asservissement. Une dictature morale ·ant par le glaive, régénérant par le sang, fut la folle et coupable chimère à laquelle il fia tout, son humanité, son honneur, sa vie. traditions, sans caractère, — car la ténacité le fanatisme ne constitue pas le caractère, — idées pratiques, Robespierre ne fut que ression de forces révolutionnaires qui, après r tout détruit, se détruisirent elles-mêmes. Il omba pour n'avoir rien su organiser, et mar- par sa chute la fin d'une ère de proscription sang. Son nom, inséparable du mot de Ter- , est resté justement odieux. Cependant l'his- , qui ne doit point de pitié à celui qui n'en oint, lui doit du moins la justice; elle doit usser les nombreuses calomnies dont ses mis chargèrent sa mémoire, et, en notant rement ses crimes, elle constate qu'il eut des ts, de la probité, et qu'il rendit à la France services essentiels dans la terrible crise de »

us nous reprocherions d'ajouter un seul mot te superbe citation qui nous paraît merveil- ment résumer tout ce que nous avons dit le cours de cette étude. Toutefois, avant de r la plume, et après avoir remercié ceux de lecteurs qui ont bien voulu nous suivre n'au bout, qu'il nous soit permis d'essayer

de dégager de ce long travail une moralité qui sera comme un conseil donné à nos concitoyens.

Notre société moderne, nul ne songe à le nier, traverse, soit dans l'ordre économique, soit dans l'ordre politique, une crise des plus intenses et des plus aiguës dont il est impossible de calculer, dès maintenant, les redoutables conséquences. L'antagonisme entre le travail et le capital, c'est-à-dire entre la classe ouvrière et la classe dirigeante, prend, de jour en jour, un caractère tellement grave, des proportions tellement alarmantes, qu'il fait redouter, même aux esprits les plus froids et les plus confiants, un bouleversement violent, une conflagration générale, pour tout dire, une sanglante révolution.

Certes, ce mot de révolution n'a rien qui puisse nous déplaire ou nous effrayer, s'il est pris dans son véritable sens, et s'il indique, comme l'a si bien exprimé Ch. d'Héricault : « ce mouvement qui pousse toute nation comme chaque homme à marcher vers le bien, vers le mieux ; à réformer les abus signalés par l'expérience ; à expulser du corps social les maux que l'infirmité humaine y a introduits. »

Cette révolution utile, saine, morale, généreuse, telle que la conçurent nos immortels aïeux, dans la rédaction des cahiers de 1788, non seulement nous l'acceptons de grand cœur, mais encore nous ne cesserons de l'appeler de tous nos vœux, de la revendiquer toujours plus large, toujours plus bienfaisante, tant qu'il y aura quelque souffrance à soulager, quelque progrès à réaliser,

us à déraciner, quelque bien-être
ffrir en partage à l'humanité. Cette
ı qui brille, rayonne et resplendit
phare au dessus de nos misères, est
e, sublime, car elle a pour bases ces
sacrées : la justice et la fraternité.
ısement, celle que s'en vont prêcher
nouvelle croisade, à travers la France,
l'Ermite modernes, soit au nom de
soit au nom du collectivisme, cette
e devient plus, dans la bouche de tels
ın appel à la révolte, à la force, à la
la menace d'une explosion soudaine,
terrible, de revendications, de con-
haine, de fanatisme et de férocité.
tion, nous la repoussons et nous la
dans toute la mesure de nos forces,
ırait pour effet que d'enrayer la
progrès et de la civilisation, que de
er en arrière vers le despotisme ou la
e de désoler, ruiner notre bien-aimé
e couler à flots, — les attentats de
éauthier, Vaillant, Henry, Pauwels,
us de la propagande par le fait, en sont
des preuves, — et faire couler à
nous, les larmes et le sang de milliers
nos frères.
lution, disait le célèbre Burke au Par-
gleterre, n'est pas seulement terrible
ds ; elle l'est aussi pour le peuple qui,
oujours conduire par les plus auda-
rs, devient l'instrument de toutes les

factions, et finit par se précipiter lui-même dans l'abîme qu'il a aidé à creuser. »

Et que reste-t-il alors, après cette révolution ?

Un grand historien l'a admirablement défini : « Une terre abreuvée de sang, des monceaux de cadavres et de décombres, des grands avilis, des riches appauvris, de nouveaux riches sans principes, sans pitié, sans humanité, et des pauvres devenus plus pauvres par la privation des secours et par l'endurcissement des cœurs. »

Tel est, en effet, le tableau fidèle et saisissant des lamentables calamités qu'a répandues sur la France l'effroyable crise de la Terreur, et qui se reproduiraient inévitablement encore si, oubliant dans une heure d'aveuglement ou de folie ses instincts de sagesse et de générosité, notre loyal et chevaleresque peuple de France s'abandonnait aux suggestions perfides de tous ces faux amis du peuple qui, semant à travers le monde ce mauvais grain dont parle l'Évangile, s'efforcent de hâter la décomposition d'un corps social qui, suivant le mot d'Édouard Drumont, s'affaisse de plus en plus dans sa putréfaction, en faisant miroiter, aux yeux de la foule, des chimères dont ils savent la réalisation impossible, tout en lui fermant les horizons meilleurs de la vie d'au delà.

Mais il ne suffit pas de signaler le mal, il faut encore indiquer le remède.

A l'heure présente, nous l'avons dit, le monde court vers une révolution fatale. Tôt ou tard la foudre éclatera sur nos têtes; il faut donc lui

opposer, s'il en est temps encore, un paratonnerre assez puissant pour préserver la société, ou atténuer, du moins, l'effet de la catastrophe qui doit l'atteindre.

M. Ferdinand Moine, un écrivain de grand talent, qui a étudié et connaît à fond la question sociale, s'exprimait dernièrement ainsi :

« Il existe un vieux proverbe qui dit : « Fais ce que dois... » Rien de plus pratique et de plus vrai.

» Les droits de l'homme sont, il n'y a pas de doute, respectables et sacrés. Mais, nul homme ne peut légitimement et efficacement revendiquer ses droits, s'il n'accomplit pas lui-même son devoir. Celui qui se croit et se déclare assez indépendant pour ne rien devoir aux autres, n'a droit de la part des autres à aucune espèce d'estime, de dévouement et de service. Ils ne lui doivent rien.

» Il arrive alors que chacun, cantonné dans ses prétentions, regarde son voisin comme l'ennemi de ses droits. C'est l'état de guerre permanent.

» La France ne s'appartient plus : elle subit en ce moment une fièvre de malaise, de gêne, d'inquiétude sur son avenir, qui la dévore. Au dedans, la guerre sociale se prépare, fomentée par les contempteurs du devoir. Au dehors, la guerre étrangère est suspendue, comme une perpétuelle menace, sur nos têtes.

» C'est que la France chrétienne subit le châtiment dont parlait le grand Prussien Frédéric; elle semble appartenir aux athées. Ils la tueront, et ce ne sera pas long.

» La cause de ce prochain et inévitable désastre

n'est pas difficile à trouver. La pauvre France a oublié, grâce à la trahison des impies, la double loi du devoir si nettement formulée par le Christ : « Tu aimeras Dieu, tu aimeras tes frères. »

» On parle de fraternité ; mais c'est une dérision, un mensonge, une hypocrisie. Il n'y a plus de frères, il n'y a que des corvéables, des multitudes méprisées, exploitées, trompées, livrées au supplice de la misère, sans initiative possible, sans défense, sans espoir, sans frein.

» Est-il étonnant que la guerre surgisse du sein de ces foules de parias ? Qui donc sera capable d'arrêter ce torrent de colères et de vengeances, quand il aura rompu ses digues ?

» Si le devoir d'aimer Dieu était accompli, Dieu serait le frein. Le frein ne serait pas même utile ; les lois seraient la citadelle inexpugnable de la dignité humaine, de la liberté, du droit. Si chacun aimait ses frères comme il le doit, la paix sociale ne serait jamais troublée. Alors les nations, tranquilles à l'intérieur, seraient assez puissantes pour n'avoir pas à redouter les ennemis du dehors.

» Le seul ennemi sérieux de la paix, c'est donc le contempteur du devoir, l'impie.

» Ah ! si les riches savaient ! »

Oui, *si les riches savaient*, répéterons-nous avec M. F. Moine, mais surtout : *si les riches voulaient !*

Sans doute, on en citera quelques-uns parmi eux s'intéressant aux œuvres d'enseignement et au soulagement des nécessiteux ; ceux-là, nous ne pouvons que les féliciter et les encourager

dans cette voie. Mais combien en trouvera-t-on, ayant pour objet de leurs constantes préoccupations le sort de l'ouvrier, du travailleur, de cet homme, leur égal, en somme, qui lutte, souffre, peine pour nourrir sa famille, et n'a en perspective que le chômage, la misère et le découragement, ce découragement qui donnera prise à toutes les révoltes ?

Nous le proclamerons donc hautement : personne n'a le droit de se désintéresser de la question sociale. C'est un devoir impérieux et pour ainsi dire sacré, de l'étudier sous toutes ses faces, d'en connaître les principes, les avantages et les difficultés, d'en tirer enfin les conclusions morales, pratiques et matérielles.

Le champ de cette étude est vaste.

« En effet, l'ensemble des revendications doit tendre à assurer au peuple la jouissance de ses droits essentiels, méconnus par le régime individualiste; la représentation légale de ses intérêts et de ses besoins, au lieu d'une représentation purement numérique; la préservation du foyer et de la vie de famille; la possibilité, pour chacun, de vivre et de faire vivre les siens du produit de son travail, avec une garantie contre l'insécurité résultant des accidents, de la maladie, du chômage et de la vieillesse; l'assurance contre la misère inévitable; la faculté pour l'ouvrier de participer aux bénéfices, et même, par la coopération, à la propriété des entreprises auxquelles il concourt par son travail; enfin, la protection contre les agiotages et les spéculations qui drainent, épui-

sent les épargnes du peuple, et le condamnent à l'indigence, pendant que, suivant la parole de l'Encyclique, *une fraction, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers elle toutes les sources.* »

Voilà certes un programme étendu, large, pratique, grâce à la réalisation duquel tout être ici-bas pourrait jouir en paix, avec sa part d'air, d'espace et de soleil, du *summum* de bonheur qui lui est dû.

Une initiative habile et généreuse, émanant, non seulement du législateur, mais encore des classes dirigeantes; une telle initiative, on n'en peut douter, ne tarderait pas à accomplir de véritables miracles; et si elle venait, comme nous le souhaitons, comme nous l'espérons, à se produire, en proportion des innombrables fortunes qui se partagent les richesses de la France, il est certain que les socialistes révolutionnaires ne trouveraient plus de terrain accessible à leurs utopies, à leurs décevantes et périlleuses théories, et qu'une révolution sanglante comme celle de 1793 ne serait plus à redouter.

Oui, si les riches se souvenaient que leurs trésors — ces trésors dont il leur sera demandé compte, un jour, au tribunal suprême — ne sont qu'un prêt mis par Dieu entre leurs mains pour faire et répandre le bien autour d'eux ; si les heureux de la vie le voulaient, en un mot, les beaux jours des agitateurs, des politiciens qui

exploitent la misère et le mécontentement des prolétaires, n'auraient plus qu'une durée bien courte, et en outre de la noble satisfaction que comportent tout bienfait, tout devoir accompli, la popularité, la saine et légitime popularité, deviendrait la meilleure récompense de leurs sacrifices et de leur dévouement à l'humanité.

Et ce serait alors le but rempli, l'idéal rêvé, car :

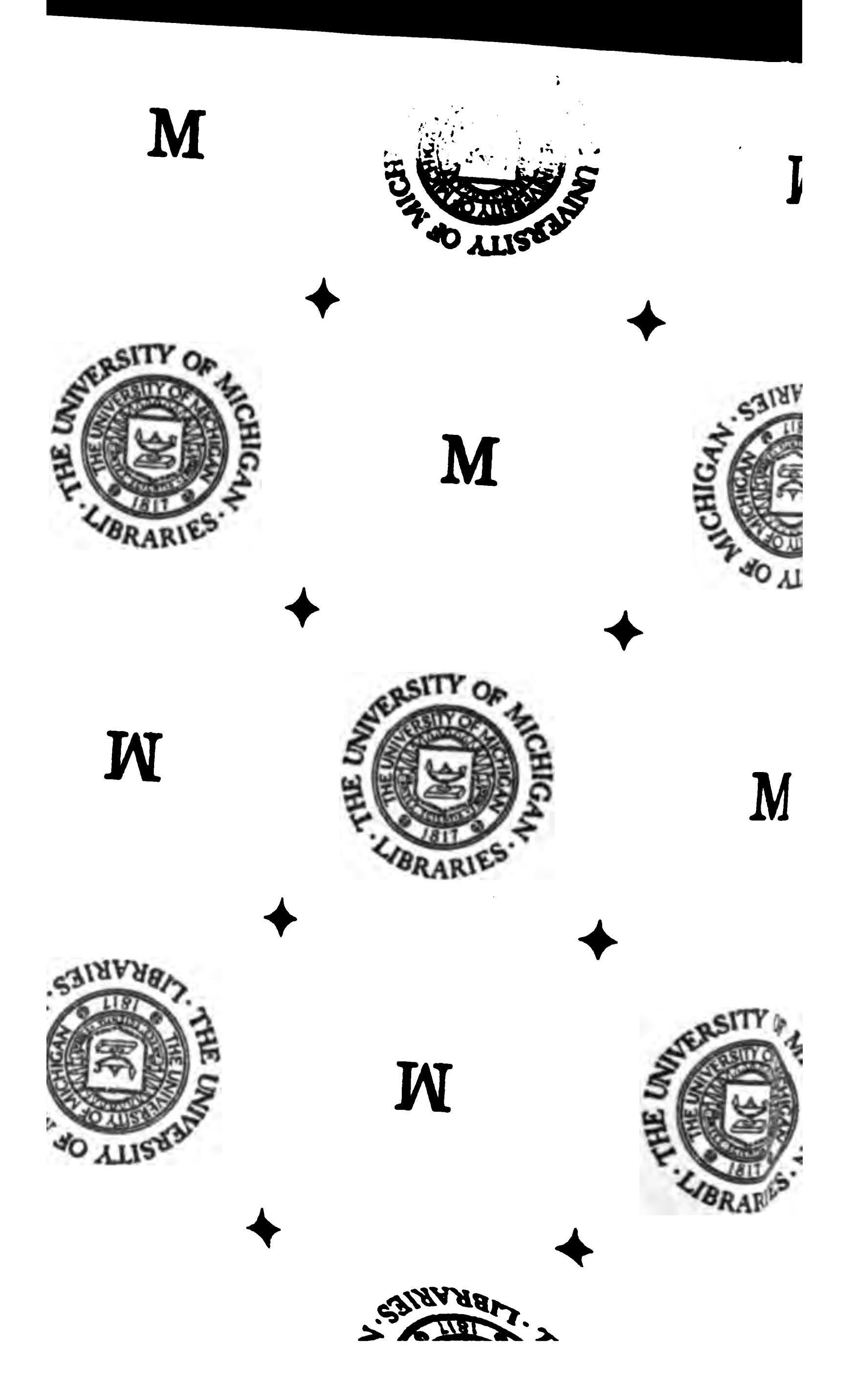
> L'œuvre d'apaisement se ferait d'elle-même :
> Et nous aurions enfin résolu ce problème :
> Dans un pacte d'amour, voir tout le genre humain
> Marcher vers le progrès, sans peur du lendemain !

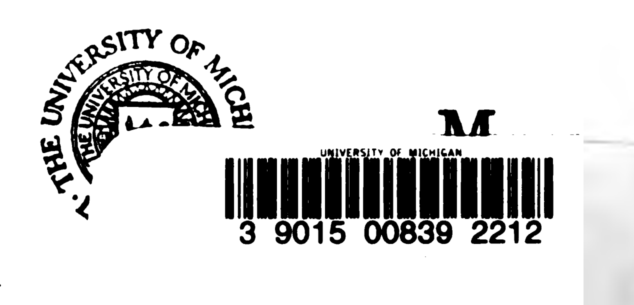




[redacted]




M
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00839 2212

